

---

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



LIBRARY  
OF THE  
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

*Accession* . 92096 . *Class* 775c .

R45

V. 25-26





**REVUE**  
**DES**  
**LANGUES ROMANES**





REVUE  
DES  
LANGUES ROMANES

PUBLIÉE  
PAR LA SOCIÉTÉ  
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série  
TOME DOUZIÈME

TOME XXVI DE LA COLLECTION



MONTPELLIER  
AU BUREAU DES PUBLICATIONS  
DE LA SOCIÉTÉ  
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES  
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS  
MAISONNEUVE ET C<sup>ie</sup>  
LIBRAIRES-ÉDITEURS  
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXIV





# REVUE

DES

# LANGUES ROMANES

---

## DIALECTES MODERNES

---

### ÉTUDE DE MŒURS PROVENÇALES

PAR LES PROVERBES ET LES DICTONS

---

A FRÉDÉRIC MISTRAL

---

**L'Average. — Lis Avé en viage. — Lou Bestiàri menu. —  
Li Chin de pargue. — Lou Péd-descaus. — La Pótralo.**

« Oh ! vidasso de pastre, que saup pas soulamen lou pater ! »

— « Oh ! vidasso de prèire, respoudeguè lou pastre ! sauprias mouze, vous, alacha lis agnèu, mataia li sounaio, despetourla la cò di fedo, qu'acò 's l'essensiau dóu mestié ? » *(Armana provençau, 1884.)*

## I

A-pereiça lou mes de Mai, quand lou blad a deja aganta emai souvènti-fes passa la seglo :

Quand vèn lou mes d'Abriéu,  
La seglo dis au blad : — « Adiéu ! »

TOME XII DE LA TROISIÈME SÉRIE. — JUILLET 1884.

Lou blad ie fai :

— « Laisso veni lou mes de Mai,  
T'aurai, emai te passurai. »

Vèn lou tèms que l'average, pourtant viéure e causo necessitouso, es mena dóu païs bas de Prouvènço sus li mountagno e li serre pèr estiva vounte s'atrovo tant d'èrbo prefumado de milo flour. Li pastre d'en-Arle van estiva jusqu'eilamout is Aup emai vèrson sus Itàli.

En autre-tèms, quand li signe anòuncion que la nèu vai mousqueja e revouluna sus li cimo gavoto vo cevenolo, alor, pèrfin de pas se lascia assegi avans que la nèu enmantelle sièis mes la terro, lis agroulimen d'avé soun remena dóu païs aut en païs bas pèr pasturga l'èrbo ivernenco, souto l'ive dóu mèstre :

Lou pastre, l'estiéu ;  
Lou mèstre, l'ivèr.

En estiéu, lou pastre trovo de que ; en ivèr, costo que coste, lou mèstre fau que donne.

Quau coumenço l'ivèr sèns pasturo  
N'endurara de duro.

Adounc, que fugue au printèms o que fugue à l'autouno, n'èi pas que noun agués fa lou rescontre d'ùni di forto marco d'Arle, coume d'un d'aquéli troupelas bailié adraia dins uno carrairo antico, virant vers lis Aupo fresqueirouso, o coustejant coumo fan lis Lengadoucian, lis apèns valadié di colo escalabrouso de l'Isèro, o dóu cousta gascoun dis Aubero.

Dato de luen que, dos fes pèr an, lis escabot, à cha gràndis escarrado, au din-din di sounaio, dis esparradou e dóu siblage di pastre,

Li fedo se rejouvisson d'ausi l'estifle dóu pastre;

lis escabot trapejon e poussejon, en seguissènt li mèmi draio, dóumaçi li pastre tènnon pèr lou prouvèrbi :

Fau pas quita vièi camin pèr routo novo.

## II

Me siéu lascia counta que lis ancian pople ligouri trevèron belèu dous milo an li ribo de nosto mar bluio ; avien de

grândi troupelado d'avé e li fasién mounta vers lis Aup, lou printèms vengu, ço que a fa dire :

Lis esquile fan veni lou nivo ;

autramen l'arribado dis abelié anóunçio li plueio.

E li davalavon, l'autouno, dins li crau pèirouso e tepouso de preferènci: perqué l'èrbo,

N'en vau mai uno sounaio de la Crau qu'un plen vèntre de Camargo ; siegue au bord di clar èrbu, siegue dins l'avesinanço de la mar d'entre-terro.

Li pastre, se soun paire èro en èrbo, lou farién manja.

Coume es de visto encaro, pourtant capo e bastoun :

Un bon pastre porto la capo, qu tèms que fague.

Fan li mèstre-baile :

Ni pèr laid, ni pèr seulèu,

Fau jamai lascia soun mantèu.

Li majourau, li vivacié, li fedié, lis anougié, lis agnelié, o couassié, li moutounié, li cabraire, lis asenié, emé l'ajudo di mèndi, di fier menoun banaru, di grand bèu chin de pargue e dis ase cabanié, menavon cregnenco dis escapaduro, mai que cadun sache qu'

Escapaduro noun déu ban <sup>1</sup>.

Empacho pas que souvènti-fes :

Escourribando costo caud.

E pèr fin de dómaja degun, anavon de coumbo en pioch,

<sup>1</sup> Le règlement de poliee, pour la garde du terroir d'Apt de 1574, not. 10, ne prononce nulle peine pour les escapades, ou escapades (dommages causés par les troupeaux en voyage).

Item a statué et ordonné que, si des brebis de trente en haut ont entré en un deffens, il sera payé cinq sols pour ban ou le gage de cinq sols.

Item, que si elles ont rompu le ban aux moissons ou aux prèds, estant plus de trente, elles payeront trois sols, et cela s'entend de jour : et au cas que les bergers ne donnassent le dommage de propos délibéré, qu'ils payent et remplacent. Mais si de nuit des brebis plus de trente en haut venaient à donner dommage aux deffens ou aux prèds, payeront cinq sols pour le dommage des deffens, deux sols pour celui des moissons et prèds. Ce qui aura lieu si ledit dommage n'est donné par propos à dessein délibéré des bergers.

(Statuts de Provence, Extr. du Reg. appelé Léo, fo 202.)

de vau torso en vau croso, à travès li païs li mai asprou ;

Païs de loup, païs penable, païs de gus ;

dins li terraire armassi, dins li garrigo, li terro-gasto e li valado fèro, en fasènt pauso de niue dins li pàti e dins li chau-madou à la calourado de miejour, quand lou bestiàri que se marelo, amo de bouta sa tèsto à l'oumbrino pèr se gara dis Isaïo :

Isaïo,

Marrido parentaïo,

e di mouissalo que ié vounvounejon à l'entour e que se four-gougnon dins si narro.

E pièi :

Vau mai chauma que de mau mòure

en esperant de campa dins li relarg.

Ansin s'atrouvè, à la fin, à la forço de s'acamina de-longo dins li mémi piado, anant-venènt, de l'amount à la davalado ; lou trepa dóu bestiàri marquè finalamen aquéli passage que li Prouvençau apèlon encaro li carraïro, camin dis abeié, camin de cadau, o candau.

Vèn d'aqui tambèn que li beret menaire, aquéli que porton au còu la canaulo e la sounaïo, e que caminon en tèsto de la ligo soun apela li beret carraire, o li moutoun carreiraire.

### III

Pas à cha pas, se vai luen.

Tout èiçò èro pèr n'en veni plan-planet, coume vesès, à vous remiéuteja uno tarrabastiado de prouvèrbi que pretocon li bèsti de lanage ; li moutoun, li fedo, lis agnèu ; lou cabrun, bòchi, cabro, cabrit e cabridello. Mai coumprenès, emé iéu, que :

Lou bestiàri, tant menu que siègue, déu èstre garda.

En bono counsciènci :

Quau pèrd, pèco ;

Quau raubo se damno.

Se déu pas garda li fedo à bastoun planta dins lou bèn dis autre.

Fau donc ajougne tambèn li prouvèrbi di pastre e lou gardage.

Belèu me dirés :

As d'esperit coume un bedigas sènso lano,  
vo bèn siés :

Bèsti coume fedo banello.

Pamens lou pastre pòu pas ensigna coume li Vaudés.— Avien si resoun, éli, pèr dire de causo que nous arregardon pas, mai que coumprendrés bèn, sènso que siègue necite de vous faire mai lume ; vèire èiço :

A bono fedo, fau pas gardo.

A bono fedo, ges de pastre.

Acò sarié :

Baia ' garda la fedo au loup.

E

Follo es la fedo que se counfesso dôu loup.

O

Que se counsiho dôu loup.

Perqué pas :

Embarra lou loup dins lou pargue,

pèr

Faire de mau coume un loup gris <sup>1</sup>.

En gascoun :

Holo e pègo es l'auelho

Qui au loup va e s'acousselho.

Anas ! tóuti sabon èiçò :

Quau se gardo,

Diéu lou gardo.

Ço que Diéu gardo es bèn garda.

E :

Marrido gardo paisso lou loup.

— Marrit pastre dono souvènt au loup

O

Arribo lou loup.

Es verai ,

<sup>1</sup> Loup gris, homme en bonne fortune.

Em' un pastre sang-fla lou loup cago de lano.

Li marridi lengo apoundon :

Tout ço que se fai de mau dins la bòri,  
Lou pastre n'en a la glòri.

— De tout lou mau que se fai dins la bòri,  
Es lou pastre que n'a la glòri.

— Tout ço que nais dins lou jas es dóu pastre.

— Tout ço que nais dins lou pargue es dóu pargassié.

Es uno messorgo, e fau crèire, coumo es de verai :

Tout ço que nais dins lou jas  
Es dóu bedigas.

Tout ço que vèn au pargue es dóu miarro.

Lou Bearnés vèn l'afourti :

Tout ço qu'èi à la court, èi dóu mârrou.

Acò empacho pas que :

Lou bon pastre fai bon avé.

— Sènso pastre milo fedo fan pas un avé.

— Quand lou pastre a mau, l'avé se n'en sènte.

— Quau gardo pèr éu n'es pas pastre,

— Pastre noun es quau gardo soun troupèu.

E, pèr que tout ane bèn, fau :

Pastre viè e chambriero jouvo.

#### IV

M'anas dire, belèu, coume lou chivalié de Tristo-Figuro disié à soun escudié : — « Qu e milo demòni emporton ti prou-vèrbi, ounte diable li pesques ! »

Ause vous respondre, coumo fasié Sancho : — « Pas pulèu duerbe li dènt pèr vous n'en dire un, n'en escapo talo farandoulo que i'a pas mecho pèr li reteni. »

Ato pièi, maissas ço que vous fara plesi, mai counvenès emé iéu que :

Un pastre sènso chin e sènso bastoun

Es coume un carretié sèns fuit: es qu'un couioun !



Pastre sènso bastoun e gentilome sènso lacai,  
Tout acò vau pas uno co d'ai.

Vejaqui perqué, parlant dis avé, li prouvèrbi parlon di pastre ; perqué, parlant di pastre, parlon di chin :

Li chin quiton pas lou troupeù.

Mancarié qu'acò :

Quau a lou loup pèr soun coumpaire

Meno o laissez ana lou chin

Pèr cantoun e pèr caire.

A la raubo !

crindarié lou pastre, se lou chin s'escartavo de l'aquipage <sup>1</sup>.

Pamens, istas siau : dirai pas tout ço que sabe sus li chin. Me n'en tendrai i chin de pargue. Faren tambèn ansin pèr li prouvèrbi qu'aregardon lis ase <sup>2</sup>.

## V

Vous ausisse crida :

Mai d'arcèli ?

Oh ! mai de prouvèrbi ?

Ma fisto ! se despachon d'escapa de la bouco :

A-cha parèu, coumo li esclöp.

E quand me n'en vèn un,

L'arrape coumo un pastre aganto un barbesin.

Vous aproumete, bèn-segur, parlerai pas de l'ase dóu

Móunié Cresto-sa,

ni mai de tóuti lis àutri meno d'ase : n'i'en a tant à la fiero,

<sup>1</sup> *Raubo*, butin, bagage, etc.

<sup>2</sup> On ne trouvera dans cette étude que quelques proverbes se rapportant au chien employé à la garde des troupeaux transhumants. Nous présenterons plus tard, sous le titre de *Mescladisso de chin*, un autre chapitre extrait de notre *Sagesso provençalo*, comprenant deux cents proverbes ou dictons relatifs à ces animaux. Même réserve est faite pour l'âne ; nous ne mettons en scène aujourd'hui que la *Poutraio*, c'est-à-dire les ânes auxiliaires des bergers transhumants.

emai en d'autri rode qu'acò nous menarié trop liuen. Mai, parlaren bèn, pèr aqeste cop, d'aquelo bravo bèsti dóu bon Diéu, de l'ase cabanié que porto bast, raubo, viando e lis agnèu d'un jour :

Emé tout acò, sabès ? nous faudra pas óubliada que :

Li gavot mounton li loup emai li davalon<sup>1</sup>.  
Lou loup roudelejo toujours à l'entour di cledo.

Anés pas dire :

Me n'enchaut, coumo un loup d'esquierlo.

N'i en a mai quàuquis-un qu'arribon à prepaus

Coume la moustardo emé la viando de noble<sup>2</sup>.

— Quau a d'avé a pòu dóu ped-descaus<sup>3</sup>.

— Pèr amour dóu bièu lou loup lipò l'araire

— Avé li costo en long coume li loup<sup>4</sup>.

— Lou loup fai jamai mau ounte abito.

— Quau sauprié lou traou

Prendrié l'animau.

— Ome bat femo,

Loup sauto sus fedo.

— Chin coussejo loup.

Es pas coume pèr :

Lou loup de Nòvis, quand èro parti,  
Li chin derrabavon li raso.

Fai coumo lou chin de Nòvis : quand lou loup èro parti derabavo li bouissoun.

Ni 'en a proun pèr aro ! Sian pas encaro à :

Teni lou loup pèr lis auriho.

<sup>1</sup> Manière de dire : les loups suivent les troupeaux à la montée et à la descente.

Certains paysans croient que les lièvres descendent des montagnes avec les troupeaux.

<sup>2</sup> Les campagnards appellent leur porc *noste noble*, *l'abiha de sedo*, notre noble, l'habillé de soie, parce qu'autrefois les nobles seuls pouvaient porter la soie.

<sup>3</sup> Le pied deschaus, pour ne pas nommer le loup.

<sup>4</sup> Erreur populaire. On le dit d'un fainéant.

E

Faren de bèu saut après lou loup.

D'autant mai qu'oublidave :

Fau pas parla dóu loup.

Tout acò 's :

Couneigu coume lou loup blanc.

Mai pamens, au bout dóu comte, me sèmblo pas qu'es uno resoun traucado, d'abord que lou loup seguis l'avé, de faire segui li prouvèrbi sus lou loup :

Fau idoula emé li loup.

Emé li loup l'on apren d'ourla.

Pardinche !

Lou loup de marbre manjo tout<sup>1</sup>.

E aro !

Fai tira, Marius !

Siés pas sènso saupre :

Lou patèr di loup<sup>2</sup>;

S'as pòu, digo-lou.

— Deman fara mai jour !!

— Tè! Tè! — Bedet! Bedet<sup>3</sup>!!!

## VI

Lis avoucat parlon de papié marcat.

Li pastre parlon d'esquierlo, e d'avé.

Perdiéu !

D'avé<sup>4</sup>,

Se n'en pòu pas trop avé.

Eiçò 's uno verita que nous vèn de liuen. L'avé èro la dru-diero di pople pastre. Counèissien pas la mounedo, sabien pas

<sup>1</sup> Est-ce un souvenir de Rome et de sa louve ?

<sup>2</sup> Prière pour écarter les loups.

<sup>3</sup> Du latin *bidens*, brebis.

<sup>4</sup> *Avé* (*ovis*), les brebis et les moutons pris collectivement. On dit *bèsti d'avé*, pour bêtes à laine.

Dans ce proverbe et d'autres qui suivent, on joue avec le mot *avé*, qui signifie à la fois brebis, troupeau, avoir, richesse.

ço qu'èro li dardèno, ni mai lis escut. D'aquéu tèms croumpavon pas, fasièn de càmbi: de façoun que, se voulien avedre quaucarèn que ie fasié de besoun, baiavon, acò dependié, un agnèu, un cabri, uno fedo, un beret vo un biòu. La verquiero, autramen dire la doto d'uno fiho, se pagavo emé tant de bèsti de lano. Es d'aqui que vèn :

Femo poumpiero,  
 Au bout de l'an manjo sa verquiero<sup>4</sup>.  
 — Madamo Fougassoto  
 Au bout de l'an manjo sa doto<sup>2</sup>.

Se devié faire de drôle de pache ! Quau dounavo uno vaco pèr avé 'no femo. Un cassaire abrasama de fam changé bèn soun dre d'eina pèr un bachas de lentiho.

Es de creire que res dounavo

Un biòu pèr avé un iòu.

Pamens, au gardian bravet qu'adus à soun mèstre un agneloun, vo un cabrit nascu dins la prado, se douno, de-que ? Un nisau, un iòu tout caud. D'un saut tournen i tèms pastourau, e diguen mai que l'avé es esta la soulo richesso dis age proumieren.

Plus tard, quand s'estampè o se foundegué mounedo, en remembranço dóu tèms passa, estampèron sus li peceto uno fedo, un biòu, un porc vo uno truèio, coumo un simbèu dis avé.

I'a forço gèns que quand dison :

A de pecugno,  
 sounjon pas qu'èiçò vèn dóu latin  
 pecunia,  
 que vòu dire troupèu.

<sup>4</sup> La dot d'une fille s'appelle *la verquiero*, de *verqueria*, portion de champ, selon les uns, ou de *vervix*, *vervicis*, mouton.

<sup>2</sup> Suivant la coutume grecque, les femmes pétrissaient des gâteaux et se les envoyaient réciproquement à la fin de l'année. — L'usage des gâteaux appelés *poumpo* est toujours en vogue. On fait aussi des *fougasso* au beurre, à l'huile, au lard, pour figurer sur la table de Noël. Les boulangers en envoyaient, il y a peu de temps, en guise d'étrennes, à leurs pratiques.

Ounte l'avé es,

Lano es.

— La lano

Sus la pèu es sano.

— Quau n'a pas lano

Béu à la fountano.

— Emé si gauto de fudo, que pòu béure dins li roudan.

Quau n'a pas de lano béu que d'aigo,

— Demouro pauras aquéu que n'a ges de bèsti d'avé.

— Aquéu que nourris pas de bestiari toujours piéuto,

es toujours mesquin e coustren de demanda is autre.

O :

Bèn sènso bestiari

Campano sènso martèu.

Peréu :

Semeno e nourris,

Joio auras,

disié l'Espagnòu.

D'enfant e d'avé,

Se n'en pòu pas trop avé.

Eiçò marcarié que lis enfant di pastre coustavon pas tant pèr nourri e abari que li pichot moussirot d'aro. Entendias pas segur lou plagne di vièi parènt :

Tant d'enfant,

Tant de plago.

Mai revenèn d'avis quand s'ausis :

L'avé

Avero.

Acò ven dre di Latin de

avertere

coume poudrian dire : tira de dessouto. Li Prouvençau tam-bèn dison :

L'avé

Aveno,

valènt à dire emplis la veno, adus la drudiero dedins l'oustau.

Es verai lou nourriguïé gagno de jour emai de niue (pèr-ço-que lou bestiári prouficho en touto ouro). Mai :

L'avé vòu avé  
E fai avé.

Pardine ! vòu avé de que manja pèr viéure, multiplica e faire l'avé dóu mèstre.

Lis avé an la bato d'or ;  
Ounte la pauson chanjon la terro.

Se saup proun que lou bestiári fai de fumadis sus la terro ounte jais.—Es ço que, à primo-visto, vòu dire aqueste prou-verbis, mai vòu dire autro cause :

Pèrtout vounte passon, long di camin, li fedo laisson de degaiadis, bèu flo de lano en tóuti li roumese e long di baragnado. Ansin li grands atagot atrouvavon de roumese e de baragnado sus soun camin, à tout moumen, e toujours n'en èron dóu pèu. Acò's coumo à :

Nosto-Damo de gourro-gourro,  
Quau ie laisso pas de péu, ie laisso de bourro<sup>1</sup>.

Acoumençavon, en partènt de Crau, pèr paga lou dre d'a-nouge à la vilo d'Arle, que prenié quàuqui jouini mótoun.

Venié mai lou dre de touliéu, o toulico, tolonet<sup>2</sup> ; pièi, lou peage, dre que li Rouman, mèstre de l'aut e dóu bas païs, meteguèron sus ço que boutavo lou pèd dins li camin que faguèron de nòu, emai sus aquéli qu'avien trouva tóuti fa, mai qu'avien alargi. Gent o bèsti, falié paga la permissioun de traversa.

Plus tard li segneur de castèu, qu'avien dre de basso e d'auto justici, restèron li mèstre. Tout en fasènt valé lis ancian dre rouman, quichèron un pau mai sus la cantarello — coume es encaro e sara de-longo l'acoustumado. — Faguèron paga de mai lou passage, dins li terradou.

Fau apoundre, pèr èstre juste, qu'èron sensamen respoundèire de ço que poudié adeveni de mau i gènt de la passado.

<sup>1</sup> Equivalant à : pierre qui roule n'amasse pas mousse.

<sup>2</sup> Droit que les Romains trouvèrent établis dans les ports de la Méditerranée et qu'ils transportèrent dans leurs possessions.

Mai de-longo falié paga . . . . . e se taisa. Mancavon jamai d'apoundre quàuquis entrample nouvèu, que ie disien : dre d'average, de pacage, de pasturo; dre de croumpa lis aubiso. Que i'avié mai ? Dre de maut<sup>1</sup>, dre sus li pèd-fourcu, dre de fourestage, dre de cabrage, dre de guidage e de rèire-guidage, emai mai.

A jamai fa bon pleideja contro li que soun juge e partido.

Lou pastre sabié bèn que

Pache fai lèi.

Sabié tambèn que :

Jamai gagno quau pleidejo contro soun mèstre.

Uno fedo pèr s'apara s'assoustè dins la bouissounado ; quand venguè pèr n'en sourti, ie laissè sa lano.

Ansin èro esta di pèr lis estatut dóu comte Beringuïé, de l'an 1235, que sarié paga degun dre de peage pèr li bestiari mena en Prouvènço pèr pastura, fugue en estiéu, fugue en ivèr, fugue en mountant, fugue en davalant, ni mai pèr aucun fruch ou viéure adu pèr li pastre e gardian à-n-éli necessàri, mai sarié paga soulamen lou dre de passage que n'es pas grand.

Vèici uno requesto que fuguè adreissado au rèi, estènt comte de Prouvènço, pèr èiça vers l'an 1507 :

« Item supplan à la dicho majesta, con rasounablement de  
 » touta causa que se porte, ou transferi d'un luec à autre per  
 » us propri, e non per vendre, ni per mercanderia far, non sia  
 » degut dengun vestigal. Empero aucuns d'avèrs, que s'aduson  
 » en Prouvensa per iverna, e en mountagna per estivar, e non  
 » per vendre, pourtan vieures e causas necessitousos sont  
 » compelliz à pagar passage : que plassa à la dicha majesta,  
 » que d'aissi avant pagant passage sian quitte de peage. »

La responso fugué aprouchant eiçò : — « Acò plais au rèi, mai qu'arresounon li fermié ; autrament li peno establido saran gardado<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Maut*, roman, *meot*, *meota* ; latin *meatus* ; droit qu'on prélevait sur les moutons et les chèvres.

<sup>2</sup> On lit dans les *Statuts de Provence*, sous le titre de *Pasturages et Défendues* :

## VII

Anas! Tout n'es pas proufié emé lis avé.

— Avèn de bèn, avèn de mau,

coume dins tóuti lis afaire, vous fai l'escribo, escrivan que tèn li comte dóu viage.

Mau-grat la crous de Sant-Jan la grano<sup>1</sup>

lou trescalan

Que gardo di malefici,

fau coumta 'mé li màli gràci. Boutas,

Quau a tout soun bèn en fiho,

En fedo e en abiho,

Se gratara lis auriho.

De-fes:

Ço que toumbo d'en aut

Fai pòu au bestiau.

De-fes lou troupèu es estravaga ; alors, mai que

Lou grand jas rèste dubert,

La fedo esmarrado s'adus pas toujours.

Item a statué et ordonné que les seigneurs des chasteaux et villages ne peuvent exiger n'y prendre des personnes à qui elles auront loué les pasturages de leurs terres, que justement ce qu'ils auront convenu de louage.

Item que les seigneurs ou personnes qui auront loué leur terre aux cytoyens et à leur bestail et average, ne puissent faire des défendues, si ce n'est qu'ils ayent des bœufs à eux propres ; et au dit cas ne puissent défendre qu'un champ tout seulement comme il a été dit cy dessus.

Item statué et ordonné que l'average qui sera mis à prix d'argent en un terroir pour hyverner, pourra demeurer, s'il veut, audit terroir jusques à un mois après Pasques ; comme aussi ledit average pourra demeurer jusques à la St Michel, au lieu où il aura pasture l'esté.

(Extrait du *Reg.* appelé *Léo*, f° 266.)

<sup>1</sup> On lit dans le dictionnaire de l'abbé de Sauvages que les gens de la campagne, en Languedoc, cueillent la graine de millepertuis le jour de la Saint-Jean, qu'ils la font passer par trois fois dans les flammes du feu qu'on allume ce jour, en disant chaque fois à voix haute : *Sant Jan la grana*. Cela fait, ils forment des croix des branches de cette plante et de sa graine qu'ils attachent aux portes de leurs maisons, à celles des bergeries et des étables, comme un préservatif contre les maléfices.



Rèsto enroumegado :

La fedo que quito sa prado  
 Es toujours maigro e aquèirado  
 E risco de s'embouissouna.  
 — Fedo que s'escarto  
 Es proche dóu loup.

Autro maluranço : quand la pòu de la bèsti que se dis pas  
 soun noum quand sias soulet dins lou campas :

Ome soulet,  
 Viando pèr loup.

Quand la pòu destroupe llo la manado, i'a proun

Escoussuro de loup.

Autramen dire i'a d'agnèu e de fedo desgargamela :

Un loup a lèu goula 'n agnèu.  
 — De pau à pau lou loup manjo la fedo.  
 — A pichoto óucasioun  
 Lou loup manjo lou moutoun.

Quand soun dous, acò 's plus lèu feni :

Dous loup manjon lèu uno fedo.  
 — Acò vous fai retira coume car de fedo.  
 — Tau cerco sa fedo qu'atrovo lou loup.

Bonur, quand pòu lou faire courre e sauva un tros :

De la barjo dóu loup, fai bon sauva uno cuèisso.

I'a tambèn li bèsti perdudo que de la pòu barrulon dins li  
 garagai.

Se saup que pendèn l'aupage, tóuti lis an, dins lis escabot qu'esti-  
 von en mountagno, i'a tant de bèsti degoulado.

E lou pastre n'en pòu pas tourna la pèu :

Quau a fedeto  
 A peleta.

Mai :

Se perdès lou moutoun  
 Aurés plus de lano.

Boutas :

Lis auvèri mancon pas.

Quand sarié quel'èrbo que gamo, o que dono la pourriduro,  
vo lou gastige di fedo <sup>1</sup>.

Fau qu'uno fedo gastado per pèdre tout lou troupeù  
E la marrano, e lou mau-sang<sup>2</sup>.

E la rougno? Sabès? I'a proun l'òli de cade, mai arribo  
que :

La fedo qu'a la rougno  
Enrougno lou troupeù.  
Uno fedo galouso galo tout lou troupeù.

En aquelo estiganço fau cantouna dins un autre quartié pèr  
pas gasta lis àutri.

Que ié faren? Es coume à la jouguino :

Tau èro vengu pèr avé de lano  
S'entorno toundu.  
Diéu me damne,  
S'es pas vrai!

Iéu que vous charre, ai vist tau pastre malastra

Perdre la marco de sa manado.

Pecaire! acò's tout dire, e s'entourna

Carga d'argènt coume un iòu de lano.

Autri causo fan de mau.

Se curas li fedo lou divèndre, acò ie porto malur.

Poudrié bèn se faire que venguessias à

Rire que d'uno gauto coume li moutoun.

Vous dirien :

Fai coume lou moutoun, ris que d'un cousta.

Coume, pecaire! lou gardian sènso malicio que tuo un gala-  
pastre, paure auceloun que rejouvis lou bergié en seguissènt

<sup>1</sup> *Gamaduro, gastige*, cachexie aqueuse, à laquelle sont sujets les brebis et les moutons qui fréquentent les lieux marécageux, qui broutent l'herbe souillée de limon ou mouillée du brouillard, ou qui boivent dans les ornières. (*Tr. du Félib* )

<sup>2</sup> *Mau-sang*, maladie des troupeaux caractérisée par l'inflammation de l'œil, par l'ardeur des naseaux et par l'oppression.

lou troupeù, pèr acò vèi mouri la plus bello bèsti de l'atagot.

Mai que serve de

Cerca cinq pato à-n-un moutoun.

Acò servirié de rên,

Lou beret n'a que quatre.

Perdeguen pas noste tèms à bada lis ouro is ensigne di tres rèi<sup>1</sup>:

Davans la ravanèlo<sup>2</sup>

Davans la ravanìho<sup>3</sup>

Fedo que bèlo

Pèrd lou moucèu

Pèrd lou moucèu.

Fedo que babìho.

Bouton acò dins sa saqueto aquéli que babìhon à taulo.

Acò fai que bestiari mau plen.

## VIII

Pardine, lechadié ! se n'èro pas li màli-chanço de l'average,

Tóuti ie courririen, coume l'avé à la sau,

ie

Sariàs lèu à la lechiero<sup>4</sup> !

Coume li mòti dóu Milanés.

Mai, pièi, fau pas qu'acò vous maucore<sup>5</sup>.

Tóuti li moutoun soun pas pèr lou loup.

— Lou moutoun pago bèn sa nourrituro e sa vido.

<sup>1</sup> Orion et la ceinture d'Orion, étoiles qui indiquent les heures aux pâtres.

<sup>2</sup> *Ravanèlo*, *cakile rugola*, famille de crucifères siliculeuses. On donne également ce nom au faux raifort.

<sup>3</sup> Dans cette version où *ravanìho* semble n'être qu'une altération de *ravanaiò*, péjoratif de *ravan*, nom d'une espèce commune de moutons des Hautes-Alpes, on paraît faire allusion à la voracité proverbiale de ces animaux, et peut-être sous une forme figurée à celle des montagnards de la Savoie réputés grands mangeurs de raves.

<sup>4</sup> On vous verrait courir à la source efflorescente...

<sup>5</sup> *Se maucoura*, verbe, « se décourager, se rebuter, se dégoûter de la nourriture et se laisser mourir, en parlant des bêtes ovines et bovines qui, après certaines intempéries, tombent dans une sorte d'anémie mortelle. » (*Tr. du Félibr.*)

— A l'Ascensioun,  
Gras moutoun.

Mai fau pas trop counta :

Lou loup manjo li fedo countado<sup>1</sup>.  
— Fedo countado lou loup l'a manjado.  
— De fedo countado manjo bèn lou loup.

Li pastre soun pas sènso lou saupre : em' éli se déu pas  
counta lis agnèu de la : fau dire :

N'en aven ùni vint, ùni trento.

Pèr-ço-que

Lou darrié, lou loup lou mord.  
— Que degun noun s'adarrare.  
— Que vai darrié lis autre passo jamai davans.  
— Lou darrié, lou chin lou mord.

Acò's pas acò ; es lou loup :

Lou chin glatis li fedo, mais li manjo pas.

Adounc coumo vesès :

Se i'a quauque foutrau à n' aganta,  
Segur soun pèr li darrié counta.

Pièi, à tout bèn prene,

Se fau fisa 'n pau à la gàrdi de Diéu.

L'ome,

Emé si fum de tèsto,

se boulego tant que pòu, mai vai toujours un pau

A la devinoun-devinaio.

Escoutas eiçò que me countè un cop moun ami Frederi, de  
Maiano, aquéu que n'en saup long sus tout :

Dison qu'un meinagié anè resta dins la Camargo,  
Dins un marrit mas. — Lou gau, en cantant, disié : « Pagaren pas ! »  
Lou pijoun disié : — « Pagaren proun !! »  
E la fedo respoundié : — « Belèu !!! »

<sup>1</sup> L'Espagnol dit : « De tout ce qui est compté mange bien le loup. »

## IX

Se voulès abari, escoutas lou fedié e fasès bèn ço que vous dira :

- Fau coumpra li cledo  
 Davans li fedo.  
 — Clauso li fedo,  
 Delargo li biòu.  
 — Segoun lou bestiari, la pasturo.  
 — Pèr li moutoun,  
 N'i' a toujour proun<sup>1</sup>;  
 Mai pèr li fedo,  
 Fau li cledo<sup>2</sup>.  
 — Metès chasco fedo emé sa pariero.

Se voulès croumpa, prenès de bèsti jouvo :

- Quau noun se counèis en bestiari,  
 Au jouvènt s'estaque.  
 — Quau saup ni vèndre ni croumpa,  
 Au bestiau jouve déu s'ataca.

Se met

A pichoto fedo,  
 Pichot siéulet.

Desfisas-vous :

Pichoto fedo  
 Semblo jouvo.

E :

De bello fedo,  
 Agnèu fouirous.

Souvènti-fes de bèlli femelo fan de pichot marridou. « Tota bestia que ha trop grayssh pau habounda en humor seminal. » (Eluc. de las Prop.)

<sup>1</sup> Ils trouvent assez de nourriture en retournant du bout du nez chaque pierre pour trouver dessous un peu d'herbe pâle (P. Arène).

<sup>2</sup> Il faut les clore en bon endroit.

Après les étés très-secs, l'herbe brûlée de la Crau ne suffit plus à la nourriture des troupeaux. On est obligé de parquer les brebis dans les prairies artificielles, où elles trouvent au moins pour se nourrir le regain qu'on leur donne à manger sur pied. Cette nourriture favorise la lactation.

Autre counsèu : achetés ges de  
Ravanaio<sup>1</sup>  
di Piemountès.

Fedo goulardo  
A tèsto pelado.

Nimai d'aquéli fedo que an l'iue eneiga que,  
Sèmblon qu'an l'agnèu mort dins lou vèntre.

Croumpés pas de

garcho,

bono tout bèu-just pèr lou coutèu, ni mai de  
vièio godo,

que soun toujours à la cò :

Las coumo uno vièio godo.

Oublidés pas que,

Poulit cabri, poulit agnel,  
Ven de bouc jouve e d'aret viel.

Fagués pas trop de change, sènsa saupre :

Escoutés pas lou castejaire.  
— Pèr trop chanja on n'a que de goudino.

Lou cambie :

<sup>1</sup> *Ravans*, brebis à laine grossière et à tête pelée, comme autrefois dans le Piémont et dans la Savoie.

Un édit de Jean, duc de Calabre, du 10 décembre 1456, en défendait l'entrée en Provence :

Que l'on n'achète aucuns *ravans* pour tuer aux boucheries de Provence.

Item may supplican à la dicha senhoria de prohibir ou fai prohibir à tota persona que d'ayssi avans non compre ny fassa comprar negun aver appellas rauas, n'y lo fasse entrar directament dedins lo pays de Provença, n'y de Forcalquier per ço que las cars non sen utilo als sujets, sus pena de confiscation de tals avers ; applicadoire, la mitat al senhor la ou sera troubat, ho à sa cors, et l'autra mitat en aquel que trobara et revelara tal aver ; attendu qu'en lou pays de Prouvença et de Fourcalquier, a assez avers autras menus, et en mays de resoun que l'argent dals rauas resta à las mans dels subgiets dal Rey, que d'autres personas forestieras, en lequal la habondantia d'aver à la sufficiensa per mangear, et non necessitat de l'adurre de deforas.

(*Statuts de Provence*. Extrait des *Ordonnances* de Jean, duc de Calabre.)

Acò 's lou proufié de Casset, que baiavo tres fedo negro pèr uno blanco.

Pèr veïre li bon mascle, auboura la cò :  
Pichot boutoun  
Bon moutoun.

Anas plan, se rescontras en fiero quauco bèsti testardo

Marcado au nas coumo lou moutoun dóu Berri;

Que vous fague pas

Turto-bereto.

Anas plan tambèn

Quand l'anouge a bana.

E aro :

Boutas l'agnèu après.  
— Fasès lusi, mesclat !

Emé la sesoun, vòsti fedo auran de la emai d'agnèu.

## X

Agnèu nascu  
Vau un escu.

Digués pas

Aquel agnèu s'es embeta,  
laissas-lou un pau brama davans que tete :

Agnèu que bèlo vau teta.  
— Plan, que la longo<sup>†</sup> tete pas la maire.

La fedo n'aurié qu'un teté sarié entesso o mancheto.

Fasès que li fedo manjon :  
Lou la vèn per naturo,  
Enca' mai pèr pasturo.

Tenès d'à-ment li fedo emai lis agnèu.

I'a de pichot galavard qu'avalarien la pouso.  
— Maniac coume un agnel.

— Agnèu deforo  
E loup dedins.

<sup>†</sup> Le serpent.

E i'a de fedo maniero trop braveto que se laissarien seca.

Fedo aprivadado  
De trop d'agnèu es tetado.

Fau pas èstre trop bon en aquest mounde :

A forço de mouse,  
Vous levon lou sang.

Es bèn verai :

Quau se fai fedo, agnèu,  
Lou loup lou manjo.

Tout n'a qu'un tèms :

Quand lou serpoulet flouris,  
La fedo ataris.

Urousamen :

Ounte nais l'agnèu,  
Nais lou péu d'erbo.

Alor fasès d'agnèu de camp.

— Premié nais,  
Premié pais.

— Fugués de bon comte, saren bons ami.  
Disputés pas la péu  
Avans d'avé l'agnèu.

Lou fedié vous dira finalamen :

Bèn mau aqués noun prouficho.

— Ço que vèn de piho ! piho !  
S'envai de tiro ! tiro !

— Quand dóu diable vèn l'agnèu,  
Au diable torno la péu.

## XI

Emé de la avèn fa fromage.

— Vai bèn !

Lis escoufiaduro soun pèr la mousièro.

— Lou bestiàri es revengu d'amountagno emé sa bello e fino lano : sarié belèu lou moumen de toundre. — Que n'en disès, pastre



— Dise :

Es pas toujours sesoun pèr toundre.

Belèu sarié 'n pau lèu. Mai, basto!

A fedo toundudo,

Diéu mesuro vènt.

— Diéu douno la fre segound la raubo.

Nous douno pas mai de mau que ço que n'en poudèn pourta,  
disié ma grand.

Fedo, pèr tant que fugues menudo,

Sies seguro d'èstre toundudo.

Enfin :

Vau miés douna la lano que de douna lou moutoun o la fedo.

Tant bèn ! se toundias pas tant ras!

Un empeiraire rouman lou disié à si gubernaire de prou-  
vencio :

Toundès la fedo, mais noun la pèu.

— Quand toundès, estrassés pas la pèu.

— Se pèu toundre li fedo, mai li fau pas escourtega.

— Aquéli que amon li fedo rèn que pèr la lano soun pas pastre<sup>1</sup>.

Ai!

Pàuri moutoun, sarés toujours toundu.

— Quand vous an toundu, vous mascaron encaro emé de pego.

— Fau bèn gouda li fedo pèr li counèisse, lis ùni emé de  
pego, lis outro emé d'arcano.

— E aro poudèn garda li bedigo :

Lou moutoun es enverda,

La fedo a sa flapo.

— Adiéu, bèl ami ! i'a plus rèn à toundre :

Falié veni quand toundieu.

— Quand toundien, aurias agu de lano.

Aro, Mars pelo-fedò a passa<sup>2</sup>.

— I'a forço crid e pau de lano.

<sup>1</sup> Na encaro se po conoyser qu'ilh non son bon pastor, car aman las feas,  
sinon per la toison (maxime vaudois e.)

<sup>2</sup> Dans le mois de mars, les bêtes mal nourries peuvent perdre leur laine.

## XII

Fau laissa pissa lou moutoun.

— D'aquéu tèm, se vous fai plesi, charraren un pau de la cabraio.

— Vous avisarés que fau un bastoun; ço que reven à dire, un pastre pèr mena quatre cènt bèsti d'avé.

Carculus un pau quand faudrié de bastoun pèr aquéli grands abeïé, que chiffon pèr tres milo, d'âutri-fes quatre milo e cinq milo tèsto.

I'a pas à dire moun bèl ami; pastre ni chin li pourrien teni dins lou dre camin, e ie faire passa lou marrit pas segur; pèr-ço-que :

De tant de péu, marridi bèsti <sup>1</sup>.

E pièi :

Lou fedan vòu lou plan,  
Lou cabrun la mountagno.

Mais aven

Aquè, menoun <sup>2</sup>

bano sus lou su, sounaio au còu e barbo au moutoun, semblon li sapaire dóu regiment. Es éli que menon la troupelado e que laisson degun s'aventura foro de la draio.

Dison :

Lou bestiari a pòu dóu crestian.

Acò n'es pas lou menoun

Gounfle coume un bouc <sup>3</sup>

que vous embanarié l'arlèri que s'avisarié de veni touca lou troupèu.

<sup>1</sup> Les *abelié* sont composés de la réunion de divers troupeaux appartenant à divers propriétaires.

<sup>2</sup> Quand la neige est tombée sur le sommet des Alpes et qu'un troupeau transhumant est obligé de franchir un col pour revenir en Provence, les brebis ne veulent plus marcher. Alors les bergers excitent les boucs par le cri *Aquè, menoun! Aquè, menoun!* et les boucs s'élancent bravement dans la neige, et le troupeau suit. (*Tr. du Fél.*)

<sup>3</sup> Le bouc fier de sa corne. (Théocrite.)

Li menoun counèisson que lou mèndi, jouvenet que camino en tèsto. Disèn jouvenet, pèr-ço-que

Passa dès an, i'a plus de mendigas<sup>1</sup>.

Acò se coumpren :

Quand on es pastre, on vòu èstre baile.

Nous estouno gaire se lis ancian pople de l'Egito tengùesson en veneracioun aquel animau (lou bòchi) e n'aguèsson fa 'n diéu.

Nosti vièi pastre n'en tènou encaro pèr lou bòchi, mau-grat li Judiéu que ie boutavon tóuti li mau sus la cabocho, e mau-grat l'Evangile, vounte atrouvas escri que, lou jour dóu jujamen, lis agnèu e li fedo saran mes à despart di bouc.

Lipo-te, menoun,  
Se la barbo te poun.

Noste menoun n'es pas la bèsti di masco, n'es ni diéu ni mai diable.

Li pastre tambèn, ie fai rèn de

Senti lou bouc.  
— Vai-t-en mouse de bouc

dison en aquéli que an lis èr de se tapa lou nas, amor que lou bouc sènte un pau fort, o que fan de signè de crous en regardan de galis lou bòchi banaru e abarbassi.

Oh ! vé, que vièi bòchi<sup>2</sup> !

Vai-t'en, foutralas,

Vai sauta sus lou bòchi<sup>3</sup> !

Countuniant la galejado, ie cridon encaro de luen :

Chanjamen de bouc met la cabro en sesoun !  
— Nosto cabro es boucau !

<sup>1</sup> *Mendi*, le mot viendrait de *mendès*, bouc, à cause que les boucs vont ordinairement en tête du troupeau ; c'est, du moins, l'opinion de Diouloufet.

<sup>2</sup> Le bouc reproducteur, ayant perdu en vieillissant toutes ses qualités viriles, devient bientôt un objet de dérision pour les paysans. Quant au bouc conducteur des troupeaux, il a dû être châtré dès qu'il a été bien encorné, dès sa première année.

<sup>3</sup> Voir notre Etude insérée dans la *Revue* (septembre 1882).

— S'erian eïça vers Sant-Marti,  
 Menarian la cabro abouqui !  
 — Oh! que bôchi!

## XIII

Sian pas eici pèr dire de mau di cabro.

Pecaire! acò se coumpren,

La cabro es la vaco di pàuri gènt.

Vaqui perqué

Li paure toundon que de cabro.  
 — Jamai cabro es morto de fam.  
 — Cabro atrovo à manja pertout.

Mai

Vole pas vous faire garda li cabro,  
 autramen dire :

Vous faire bada la dragèio.

E tout d'un avenènt, coume fan à Marsiho,

Vous presènte ma cabro,  
 Qu'a pèd e bano  
 E banihoun  
 E barbo au mentoun.

Ah! coume disien li franchiman,

Se la barbo fasié sage,  
 Li cabro déurrien l'èstre.

La nostro

Cren pas la fango, coume la cabro qu'a la co courto.  
 — Es jalouso coumo la cabro de sa coueto.

Vous ie fisés pas trop, arregardas-la de jour.

A la candello,  
 Cabro soun damisello.

De mai, vous n'en prevène,

Es forço cabro e forço tranleto.  
 — Vous aurié lèu fa veni cabro.

Vous farié vira la cabocho. Es pèr acò que la fau teni à l'estaco. — Acò vai proun bèn !

Ounte pais, la cabro languis pas.

— Ounte la cabro es estacado,

Fau que rousigue.

O

Que trove soun sadou.

— Fau que la cabro mange ounte es estacado.

Pamens, la fau pas laissa trop souleto.

L'enòdi fai veni li cabro nèsci.

E

Quand li cabro s'enuion, se graton.

Pièi :

Tant grato la cabro, que ie vèn de mau.

— Tant grato cabro que mau jais.

Se l'oublidavias à la caviho, farié, pecaire, coume

La cabro de moussu Seguin : se bateguè touto la niue, pièi lou matin lou loup la mangè.

Aguè bèu

Faire la cabro,

moustra li bano, la paurasso !

Jamai péu de cabro estranglè loup.

Es pas arriba souvènt que

La cabro a pres lou loup<sup>1</sup>.

Mai

Avèn d'àutri garbo à liga,

E d'àutri cabro à garda.

Anen-ie coumo se déu, pèr fin que digon :

Li vai de tout soun cor, coume li cabro quand caucon.

— Lou tèms es un pau cabriòu.

Acò fai sauta li cabro... Pamens, fau pas

Sauta de la cabro au perié.

Mai pouden bèn

<sup>1</sup> Elle l'enferma dans une maison de campagne.

Pèr que digon pas :

Acò s'endevèn coumo de peto de cabro.

Sauta coume de cabri.

— Desgourdi coume un cabri de tres mes,

que sauto . . . senso cregnènço de se faire mau :

Lou mau de cabri

L'endeman es gari.

Emé tout acò lou péussié vous fai assaupre que

l'a mai de péu de cabri

Que de péu de cabro.

Segur, i'a mai d'enfant que moron que de maire.

Aquéu que noun a cabro e que vend de cabròu

Tiro d'ounte pòu !

Dou tèm que charravian, aquelo fouligauo de bèsti,

La cabro a sauta dins la vigno,

Tambèn ie sautara sa fiho.

— Acò soun bèsti à enredouna.

Li fiho van un pau dins li piado de sa maire.

An bèn resoun :

Li fiho e li cabro, marri bestiari à garda.

Après tout :

Quand la cabro sauto dins l'ort,

Se la cabrido seguis, n'a pas tort.

Coume es la maire, es la fiho.

Sèmblo que

Fai mau fisa lou cabri

A cabro que n'a pas nourri.

N'ie'n a proun coume acò. Parai ?

A douna toustèm, li cabro se secon.

Vous dirai plus qu'aqueste :

Se voulès de bon la, prenès uno cabro negro.

La cabro negro fai lou la blanc.

Me taise, dounc, car dirien que vole

Faire parla de ma vido,  
Coume lou cabrié de Nimes <sup>1</sup>

## XIV

Saluden

Lou Lugar, la bello Magalouno <sup>2</sup>,  
avans que trevale vers lou pounèt.  
Gramaci, vous, bello

Estello di pastre,  
que lusissès de-vèspre, quand fau embarra l'avé; e que nous  
revenès,

O Lùçi <sup>3</sup> !

touto belugueto avans l'aubo pèr alarga. Diéu benesigue vòsti  
fianço emé voste fidèu

Pèire de Prouvènço <sup>4</sup> :  
— Tant vous amo  
Que sèt an vous chamo <sup>5</sup>.

Au calabrun sian

Entre can e loup,  
se pòu pas bèn saupre.  
Es jour fali, l'ouero d'embandi li chin.  
La niue toumbo :

La niue es la maire di pensamen.  
— La niue es facho pèr li laire e pèr li loup.  
— La niue es pèr li besti.

Lou

Pèd descaus

<sup>1</sup> Ancien dicton relatif à un chevrier nimois qui, de nostre temps, dit César Nostre-Dame, pour faire parler de soy, lascha ses chèvres dans les vignes de tout le territoire, qui ne faisaient que bourgeonner.

<sup>2</sup> Nom provençal de l'étoile du soir. — <sup>3</sup> Lucifer. — <sup>4</sup> Saturne.

<sup>5</sup> Allusion à la conjonction de Vénus et de Saturne, qui a lieu tous les sept ans.

barrulo aperaqui pas liuen

A la lugano,

autramen dire : au clar de la luno qu'

Es la lanterno di loup.

Vès, fau pas s'endourmi dins aquéu pantaiage que, pèr li gardaire ,

Luno pleno

Es bono aubeno .

O mai :

La luno es à couvèrt di loup.

E quand avès afaire à de boujarroun parié, fai pas bon

Perdre la tremountano <sup>1</sup>

o revasseja en permanant dins

Lou camin de sant Jaque<sup>2</sup>,

vo de courre après

L'estello de la bello co<sup>3</sup>.

Laiassen passa

Lou Càrri dis Amo<sup>4</sup>,

emai

Lou bouvié dôu cèu<sup>5</sup>.

N'i'en a proun ansin, crese :

Poudèn pas coumta tóuti lis estello dôu cèu.

Signen-se coumo se déu ; vaqui

De bélis amo que vènon d'intra en paradis<sup>6</sup>.

Aro mesfisen-se, tout en charrant.

N'i' en a d'ùni que creson que lou chin o lou loup, acò's tout un. Segound éli, lou chin èro un loup plus brave que lis autre. Se sarié fa l'ami e lou serviciau de l'ome.

<sup>1</sup> L'étoile du Nord.

<sup>2</sup> La voie lactée.

<sup>3</sup> La comète.

<sup>4</sup> La constellation de la grande ourse.

<sup>5</sup> Arcturus.

<sup>6</sup> Des étoiles filantes.



Apoundon que, sènso aquéu bon rescontre de l'amistança dóu chin, jamai ome soulet aurié pouseu atroupela.

Lou Labri<sup>1</sup> vau un pastre

Vo

Lou Farot vau un pastre.

Pèr nàutri :

Lou chin es dòu Bon-Diéu,  
Lou loup es dòu diable.

En Rouergue, quand fai un tèms d'infèr, dison :

Essiro coumo lou paire del loup.

Quand fai sourne, disèn :

Tèms negre coume la gulo dóu loup.

Sènso chin, l'ome n'aurié jamai pouseu travaia la terro, de-veni pacan, e garda si bèsti e si bèn dóu ferun.

Ounte i'a ges de chin lou loup es mèstre.

Arregardas un pau ounte anarian pica, pèr quàuqui pre-paus sus li chin de pargue.

Paure chin, que s'es acoustuma d'acò

Coume un chin d'ana descaus,  
De béure sus li serre quand plòu de biso.

E tout acò pèr manja 'n marrit tros de pan de candello, e quete pan, pecaire !

Aigo e pan,  
Viando pèr can.

Es que lou chin de pargue n'es pas d'aquéli chin pigre que

Gagnon soun pan en brandant la coueto.

Es un brave travaiaidou que trimo de jour coume de niue pèr ajuda soun mèstre, rufe banard qu'a trop d'obro e pas proun tèms pèr èstre amistadous.

Es-ti estouant que de-fes, quand n'es pas countènt, fague coume lou paure mounde, e que s'entènde se plagne e

Rena coume un chin d'avé.

<sup>1</sup> *Labri, Farot*, noms de chiens.

Ah! pecaire ! si proufié soun pas forço espés: de cinq en quatre uno carrougnado perdudo sus li gravo, e de cop de bastoun sus lou mourre per quauco fouteso :

Li cop de bastonn soun lis aubeno di chin.

E se i'arribo de s'oublida, pèr pluèio o per souleias,  
Pèr pluèio o pèr soulèu, lou chin laissez lou pastre.

Pamens

Fau pas batre chin davans loup.

Que de causo ie demandon pèr èstre chin!  
Fau que n'ague pas pòu.

A marrit chin, l'on pòu pas faire vèire loup.

Fau que siegue pas trop dourmihous, pèr-ço-que  
Quand chin dor, loup viho.

Fau que siegue redoun en afaire.

Senoun, dóu tèms que lou chin cago, lou loup s'envai.

N'i'en a que dison :

En tèms que lou loup cago, la fedo s'encourt.

Acò vèn belèu que la pòu i'aura fa prene lou chin pèr lou  
loup.

Fau que glatigue li fedo, mai que noun li morde.

Tout chin que mord

Merito mort.

— Quau es mort

Mord plus.

— Un mort mord plus.

Acò 's esta di pèr li chin gasta, dise pas de noun ; mai fau bèn crèire que lou pastre coussejarié coumo se déu un chin que farié d'auvèri en moussihant li cambo di fedo tout de long dóu viage.

Mai se chamaïen pas :

En tèms que li chin se baton,

Lou loup manjo la fedo.

Ansin, quand lou païs es pas de bon acòrdi, l'estrangié rintro e manjo tout.

## XV

Lou loup, éu, plus radicaou, n'a pas vougu faire pache.

Jamai loup es esta chin de pargue.

Lou loup n'amo pas lou coulas. Éu tèn à viéure dins la liberta dóu bos ; veritable

Manjo quand l'as !

n'en sort quand la fam lou sagato :

Emé la febre dóu loup que poudié pas manja plan.

— La fam fai sourti lou loup.

— Quand lou loup se campejo,

Es la fam que lou passejo.

O

Coursejo.

Emai li chin :

Pèr fam e pèr chin, loup sorte dóu bos.

Naturalamen, noste

Pèd descaus<sup>4</sup>

es enemi de l'ome, encaro mai di chin, acò's ansin :

Li gendarmo e li bracounié manjon pas uno eiminado de sau ensèn.

— Fau estre chin o loup.

E :

Quau fai lou chin fai pas lou loup.

Se dis eiçò : la loubo, à chasquo cadelado, vo chasquo loupinado, loubado, loubatado, coumo amarés lou miés, fai siéis o vue pichot loubatoun,

Li loup fan pas d'agnèu ;

mai, dins chasco ventrado, n'i en atoujour un qu'es un cadèu veritable, un loubachounet

Tout garni de péu de loup.

<sup>4</sup> Les pâtres superstitieux n'appellent le loup que *lou pèd-descaus*. Il est même prudent, suivant eux, de ne pas en parler.

La farço apound :

Quau se facho pago tout.  
— Qu voudra pas sembla lou loup,  
Que noun cargue sa pèu,

O

De sa pèu noun se vestigue.

Fin de lou recounèisse, la loubo meno si loupin béure au gourg lou plus proche. Ie van en fasènt

La danso di loup, la co entre li cambo,

Vai bèn ! — Bevès, la loubo fai à sa manado. — E li pichot bevon. — Mai li loup bevon pas coume li chin, li loup tiron, idoulon, e lou chin

Lipo-lapo.

— Ço que vesènt, la marrido loubo mando un cop de dènt crudello au cadèu, e gnac ! l'estranglo e pièi l'estrifo, e pièi lou manjo<sup>1</sup>.

Jamai un loup noun manjo l'autre.

— Loup noun manjo car de loup.

— Lou loup manjo de tóuti li viando e lipo la siéuno.

— Li loup se manjon pas.

Li loup soun coume lis ome : i'a tèms que s'espóutisson proun entre éli dins de fourmidàbli batèsto.

La batèsto es forto quand li loup se manjon.

Acò vèn en sesoun.

Marrido sesoun, quand un loup manjo l'autre.

— Quouro un loup manjo l'autre,

Prenguen gardo à nautre.

— Fau que fague bèn marrit, quand li loup se manjon.

Acò vèn peréu que

La loubo es de gros apétis<sup>2</sup>.

— La loubo pren lou plus laid que trobo.

<sup>1</sup> L'erreur populaire prétend encore que les chiens loubets sont des petits soustraits à la fureur des louves.

<sup>2</sup> Affamé comme la louve, *Acca Laurentia*, qui allaita Romulus et Remus, avait reçu cette qualification de ses voisins à cause de la voracité de ses apétits charnels. (Quitard.)

A coundicioun que fugue bèn rabla <sup>1</sup>. Mai lis àutri loup jalous  
l'an lèu espóuti. Es belèu acò que se dis :

- Voulès arresta lou loup,  
Maridas-lou.  
— Voulès adoumena lou loup,  
Maridas-lou.  
— Voulès faire parla dóu loup,  
Maridas-lou.  
— E aro! poudès bouta la man dins lou panié <sup>2</sup>  
Que soun tóuti de loubatoun.  
— Tóuti d'enfant de loup que n'an jamai  
Vist soun paire <sup>3</sup> :  
— Raço de loubatoun,  
Lou meïour n'en vau pas un poun.

O :

Loubatoun n'en vau rèn lou meïour.

Mai :

- La loubo trovo pouli si loupin  
Coume la maire si bambin.  
— Emé lou téms lou loupin vendra loup,  
Crentous, aloubi e furious coume un loup de set an.  
— Lou loup es toujours loup.  
— Lou loup toumbo de péu,  
Mai de vici, jamai.  
— Qu naisse loup, noun more agnèu.  
— Tout loup mor dins sa pèu.

## XVI

Qu'es acò ?

Coulègo.

Lou chin japo, reno !

Ounte lou chin japo,

<sup>1</sup> Râblé en loup, disaient les Grecs d'un homme fort des reins et des épaules.

<sup>2</sup> On prétend que le mâle préféré par la louve est mis en pièces par les autres prétendants.

<sup>3</sup> De là l'expression : enfant de loup, par laquelle on désigne un bâtard.

I'a quicon de travès.

— Quand lou chin reno, quaucarèn i'a.

Lou vièi se n'en mesclo :

Vièi chin baubo pas pèr rèn.

O

En van

Lis ancian amon d'èstre escouta quand parlon.

— I'a mai-que-mai ! — Segur,

Lou loup roudelejo à l'entour di cledo.

— Pèr amor dis agnèu, lou loup vèn lipa li cledo<sup>1</sup>.

— Fai qu'ana-veni, coume loup engabia.

Nous esfraien pas sènso resoun, sian pas en loubeto.

Noun se crido au loup que noun siegue dins lou païs.

Sabe que :

Lou meieur à n'espera dóu loup,

Es que vèngue pas.

Avèn agu tort :

Falié pas parla d'èu.

— Quand parlas dóu loup, sorte de la tano.

— Qu dóu loup parlo, de la mato sort.

Bon Diéu ! — E sias tout descara e amudi coume s'avias

Japa au loup.

— Semblas escapa dóu loup<sup>2</sup>.

Ai toujours entendu dire pèr moun paire, — davans Diéu fugue— :

Noun te boutes à la goulo dóu loup.

— En oustau de loup noun boutes ta car.

E mai :

Quand cridon au loup, vau mies fugi que s'entourna.

<sup>1</sup> Ironiquement : par amour pour les agneaux, le loup vient lécher les palissades.

<sup>2</sup> Opinion populaire qu'on trouve chez les Grecs, que la vue du loup rendait muet ; la frayeur paralysait la langue.

Les anciens croyaient encore que, si un loup apercevait un homme avant qu'il en fût aperçu, incontinent cet homme devenait enroué et perdait la voix. (Quitard.)

Boutas!

Fan toujours lou loup plus groussas que ço qu'es.

Aqueste cop, es-ti verai, o noun?

Entendès la bramadisso :

Au diable lou loup!

— Au loup! au loup!

Fiò! fiò! fiò! à la co dóu loup!

Aco lou fai fugi.

— Fugis lou fiò coume un loup.

Quand vous disiéu :

Que parlo dóu loup lou tèn pèr la co.

— Jamai se parlo dóu loup que noun se n'en vegue la pèu <sup>1</sup>.

Lou vaqui, vès!

S'envai à pas de loup.

Aquéu gusas :

Es bèn rabla coume un loup.

Fague lèu vèire sa co, saupren s'a fa de mau <sup>2</sup>.

Ah! bonur! vaqui li chin que lou coursejon.

— L'an pa 'ncaro aganta.

Faran de bèu saut après lou loup.

— Lou loup a l'ieue au bos <sup>3</sup>.

— Lou loup n'es pas encaro mort.

— Mouririé plus lèu quaque bon chin de pargue.

— Crese que ie vesès pas bèn clar.

Fèr lou cop, li chin an bèu travaia :

Lou tènou pèr lis auriho,

Mai que lis ague courto <sup>4</sup>.

Lou loup badaio <sup>5</sup>.

Es que :

<sup>1</sup> La personne dont on s'entretient arrive *Lupus in fabula*.

<sup>2</sup> Lorsque le loup passe, il faut en voir la queue pour connaître s'il a fait du ravage.

<sup>3</sup> Le loup, lorsqu'il est poursuivi, se hâte de se réfugier dans le bois. Nous le disons comme les Grecs, en parlant d'un homme circonspect.

<sup>4</sup> Bien qu'on le nomme courte-oreille.

<sup>5</sup> Le loup bâille, disaient les Grecs d'un homme trompé dans son attente.

Farot e Labri

an pas pòu :

An vist peta lou loup.

Acò 's de bèsti qu'anarien sus l'ourse, sé li tenias pas coume se déu<sup>1</sup>.

Ah ! enfin, lou loup es amata.

— Avèn tua lou loup.

Poudèn èstre siau :

La mort dóu loup es la santa di fedo.

Quand lou loup es mort, li fedo ie manjon lis anco

e li coursejaire fan ripaio.

Loup, loup, manjaras pas de mas fihetos.

Loup, loup, manjaras pas de mous garçons.

— Brave, Farot!

Brave, Labri !!

Bravi, mi chin !!!

Tè, vaquí un tros de pan pèr aro. Anen espeia la bèsti marrido; gardaren la pèu e la pato.

Acò 's sacra coume la pato dóu loup.

Vous autre aurés la car e li fruchaio :

A car de loup,

Dènt de chin.

— A car de chin,

Sauço de loup.

Dirés plus, coulègo :

Lou chin n'a jamai manja lou loup.

## XVII

Faren atencioun, se voulès, à noste asenié qu'a toujours quauque countraste emé l'ase cabanié :

<sup>1</sup> Parfois, dans les hautes Alpes, les pâtres reçoivent la visite d'un ours. Dans ce cas, on attache les chiens; les pâtres se réunissent et chassent l'ours à coups de pierre et à coups de bâton.



Arri<sup>1</sup>, moun ai !

Camino, camino: as pòu que la terro te manque<sup>2</sup>?

— Anen avans, e vèiren Berro<sup>3</sup>.

— Sian pas encaro ounte lis ai desbaston.

Canto :

Iéu sabe un ai que sènte pas sa cargo,

Iéu sabe un ai

Que sènte pas soun fai.

Cantas, mèstre, fai l'ase; mai en vilo d'Avignoun dison que

Lis augustin canton pas coume li carme.

Tant mai :

Lou cabanié

Canto pas coume l'asenié.

— L'ase penso d'un biais

E l'asenié de l'autre.

Taiso-te, se saup :

Uno fes de jour, l'ase bramo.

Urousamen :

Brama d'ase vai pas au cèu.

— La barbo de Jòvi se chau bèn de ço que dises<sup>4</sup>.

D'abord, parlen gaire e parlen bèn.

Qu pèr ase se logo,

Pèr ase déu servi.

— Quau logo soun cuou

S'arrèsto pas quand vòu.

Ah ! mèstre :

Se de travaia l'on venié riche,

Lis ase pourtarien la bastiero d'or.

Taiso-te :

<sup>1</sup> *Arri*. Les Grecs faisaient usage de ce mot pour exciter les chiens ; les Romains pour s'exciter au travail ; les Provençaux l'employent surtout pour exciter les bêtes de somme.

<sup>2</sup> Expression familière aux voituriers du Midi.

<sup>3</sup> Berre (Bouches-du-Rhône) et son étang, de ce nom, qui se débouche à Port-de-Bouc.

<sup>4</sup> La barbe de Jupiter s'inquiète peu de vos cris.

Viando, fais e bast counvènon à l'ase<sup>1</sup>.

— Acò ie vai coume la raubo à l'ai.

Mèstre ! an bèn resoun de dire :

Carga coume un ase de pastre, o coume un pòutre

Taiso-te :

Perqué te fas ase, se noun vos la cargo?

Mèstre :

L'ase soufris la cargo,  
Mai noun la subrecargo.

Mèstre :

Quau trop cargo soun ase, lou crebo.  
— Chascun saup ounte lou bast lou maco.  
— Fau leva lou bast, quand l'ase s'entameno.  
— Es au debasta de l'ai que se counèis la macaduro.

Pèr pas dire que m'avès trop carga, faudra pas

Donna la fauto de l'ase à la bardo.

— Te vos taisa, bardot. :

L'ase es fa pèr la bardo e noun pèr lou counsèu.

Sies un ase double<sup>2</sup>.

Arri! camino, camino :

Pèr tout país, i'a sa lègo de marrit camin.

A miejour avèn chauma. T'ai bèn vist :

Cercaves l'oumbrino coume l'ase vermenous.

— Te sies bouta de vièure enjusqu'is auriho.

— Te n'en sies bouta coume un ai dins un canié.

Ah! parlen-n'en, de que m'avango ?

Se i'a uno bono ribo, es pèr un marrit ai.

<sup>1</sup> On dit indistinctement *viando*, *raubo*, *raubihò*, et dans quelques localités *vièure*, pour toute sorte de nippes, hardes et de provisions, récoltes, grains, subsistance, aliment, etc., ainsi, *prendre si viando* ou *si vièure*, c'est prendre ses beaux habits. *Fan fa vèndre si viando*, on lui a fait vendre ses meubles.

<sup>2</sup> Très-fort.

Que sies foutralas ! Acò arribo tres cop pèr un que li bòn  
plaço soun pèr li plus couioun.

Dise pas de noun, mai

Me fasès faire lou repas de l'ai, manja sènsò béure,  
à mens que

Plògue tant que lis ase poscon béure de dre.

Paure ase de mountagno, que porto lou vin e béu l'aigo.

Taiso-te !

Sies coume lis ase d'Eigaliero que sabon pas béure que noun la pilo  
verse <sup>1</sup>.

Fariés coume l'ase entre dos ribo, que tant barjavo que mourigué  
de fam.

Oh !

Lou dalicat de Bargemount <sup>2</sup> !

Vai-t'en au païs di dati, lis ase n'en manjon.

Ailas ! mèstre, sabe bèn que

Lou mèu es pas fa pèr la barjo de l'ase.

Taiso-te :

Moussu l'avoucat dis ase <sup>3</sup>,

Sies estila coume l'ase à faire dóu flaiutet.

An bèn resoun, vai :

Quau ase vai

Ase revèn.

Coume aquéli que tornon de Roumo :

Mèstre, nautre vertadieramen pourtan lou fais à l'ana emai  
au veni, i'a pas de que rire e se mouca dóu paure mounde.

Càspi, moussu !

Vese que

Un ai carga laissez pas de brama.

<sup>1</sup> Eygalière (Bouches-du-Rhône), où l'eau coule de toutes parts.

<sup>2</sup> Bargemont (Var). Les enfants de Bargemont, délicats et gourmands, dic-  
ton relatif aux habitants de cette localité.

<sup>3</sup> Pauvre avocat.

— Boutas, mèstre, i'a pas de que rire e se mouca d'ou paure mounde. Tenès, vaqui un di p'outre que s'acraso p'èr lou s'ou s'outo lou fais.

— Acò 's pati-pata-pas-rèn : es un dis ase d'ou coumun; s'es embrounca sus lou bord :

Lis ase se troumpon, quand passon au mitan d'ou camin.

Es que de galavardige, se viéuto sus l'èrbo, li quatre fèrri en l'èr. — T'auboures, marrido bèsti, o tevau gatiha lis esquinco emé moun bastoun.

— Pieta ! mèstre, ai ! las ! p'èr lou paure ase de mita.

Ai ! paure ase de mita !

Alor :

De quau es l'ase que lou garde.

— De quau es l'ase que l'auboure p'èr la co.

Mèstre :

L'ase d'ou coumun es toujours lou plus mau basta.

Aussi :

L'ase partidous la groupiero se roump souvent.

Co que fai que :

— L'ase de dous mèstre a la co pelado.

Sabe bèn que m'anas respondre :

Vau mai avé la co pelado

Que la tèsto entarrado.

Es pas mens vrai que,

A la fin, l'ase de dous mèstre es manja p'èr li loup.

A la fin ! . . . A la fin !! Vè, me vènes en ôdi !!!

Autant èstre manja p'èr lou loup que p'èr la loubo.

P'èr ma fisto :

Quau perd l'ai e recoubro lou bast, es à mita counsoula.

Mèstre :

Que diàussi ! agués paciènci.

Paciènci es vertu d'ase.

La paciènci es uno bono causo, mai lis ase à la fin n'en crebon.

Sounjas que,

A la mort de l'ai, lou loup ie perd rên.

Anèn, vese que,

Lou jour dóu jujamen es pas liuen, lis ase parlon latin

Francamen, vos que te lou digue : Iéu m'en fôuti coume de  
l'an quaranto, per ço que siéu segur que ,

Tóuti lis ase de Camargo crebarien-ti, que me laissarien pas un  
cabèstre.

### XVIII

Arresten-se. Hòu ! cambarado !

Pas à cha pas, sian ana liuen.

— Aven proun fa de countour e de mounto-davalo,  
dempieù Camargo enjusquo is apen italian. Avèn vis lis ourse !

Que faire, d'abord que fau camina ?

Entre Bèucaire e Tarascoun,  
Se pais, ni fedo ni moutoun<sup>1</sup>.

— Bon pastre o marrit pastre,  
Pèr un pas n'en fai quatre.

Han !

Fau pas se plagne de cambo sano.

Mai noste viage es acaba.

Sian arriba ounte lis ai descargon.

E aro poudèn bèn

Vèndre la saliero e la capo<sup>2</sup>.

Anen rintra dins la bòri, e se pausaren.

<sup>1</sup> Ces deux villes sont séparées par le lit du Rhône. On le dit par plaisanterie.

<sup>2</sup> Souvenir du *salinum*, coupe au sel employée dans le culte domestique, ordinairement en argent, même chez les pauvres gens et dont la famille ne se séparait qu'à la dernière extrémité.

Vendra pas forço arlèri troubla noste repaus, pèr-ço-que,

Coumado de pastre<sup>1</sup>,

Camin mau batu.

Vous pourtarés bèn. Enjusquo

A Pandecousto,

Lou pastre soust lou ceireisiè gousto

D'uno cerieiso e d'uno cromsto.

Pièi :

Saren mai de revisto, se Diéu lou vòu.

E mai nous enanaren pèr orto e pèr candau, e, de mudando en mudando, aubourant de mount-joio sus la cimo di còsto apasturarello<sup>2</sup>.

Adessias ! à vosto coumpagno.

Diéu vous garde de la loubino e de tout ço que lou cors s'acoustu-marié<sup>3</sup> !

J. BRUNET.

<sup>1</sup> *Coumado*, sorte de tente ou de rideau de chaume dont les bergers se servent pour s'abriter contre la pluie et le vent, lorsqu'ils couchent à la belle étoile. (*T. du Félib.*)

<sup>2</sup> *Mount-joio*, mont de pierres, sorte d'autel rustique fait de terre ou de gazon.

Il est à remarquer qu'en Provence, les propriétaires élèvent aussi des tas de mottes sur le bord de leurs terres, pour indiquer que l'entrée en est interdite aux troupeaux. C'est ce qu'on appelle défendre son bien (*mètre soun bèn en defenso*).

Ces modestes *ara* ne remplacent-ils pas aujourd'hui les autels de pierre taillée et ornés d'inscriptions qu'élevaient jadis les *pagani* aux nombreuses divinités protectrices de leur temps?

<sup>3</sup> Dieu vous garde de trouver loup  
Et choses trop à votre goût.

## VARIÉTÉS

### UNE QUATRIÈME FORME DU VERBE PROVENÇAL *TUER*

M. l'abbé Xavier Rieux a donné, dans la *Revue des langues romanes* (3<sup>e</sup> série, t. X, p. 288-289), les flexions de trois formes provençales du verbe tuer : *tua*, *tuia* et *tia* ; puis il ajoute en note que mon *Istòri de la vilò d'Eiguiero*, employant souventes fois la forme *tia*, contient aussi l'imparfait *tiuguèsse*. Cela vient de ce que dans la région du Mont-Ventoux, et notamment à Mormoiron, le verbe *tia* ne se conjugue pas de la même manière que dans celle du Lubéron. Je reconnais que la conjugaison de cette dernière contrée est plus régulière que l'autre ; mais j'ai employé celle-ci, parce qu'elle est seule connue dans mon pays d'origine.

La voici dans ses différentes flexions :

#### INDICATIF PRÉSENT

tiuse,  
tiuses,  
tiuso *et, plus souvent*,  
tius,  
tiusen,  
tiusès,  
tiuson.

#### IMPARFAIT

tiusiéu,  
tiusiés,  
tiusié,  
tiusian,  
tiusias,  
tiusien.

#### PRÉTÉRIT

tinguère.

#### FUTUR

tiurai.

#### CONDITIONNEL

tiuriéu.

#### IMPÉRATIF

tius,  
tiusen,  
tiusès.

#### SUBJONCTIF PRÉSENT

Que tiugue.

#### IMPARFAIT

que tiuguèsse.

#### PARTICIPE PRÉSENT

tiusènt.

#### PARTICIPE PASSÉ

tia, tiado.

Si l'infinitif et le participe passé de Mormoiron avaient la forme *tiu*, *tiudo* (et qui sait si nous ne la possédions pas autrefois), la région du Mont-Ventoux nous offrirait une quatrième forme complète du verbe *tuer*.

Alph. MICHEL.

## BIBLIOGRAPHIE

---

**Bestiolo e rimeto**, pèr lou Roumiéu dóu Soulèu, encian felibre majourau, William-C. Bonaparte-Wyse. Au Cap incoumparable d'Antibo, [J. Marchand], 1884; in-16, 28 pages.

Les lecteurs des *Piado de la Princesso* savent que M. William-C. Bonaparte-Wyse a donné le nom de *Cap incoumparable* au promontoire d'Antibes, et qu'une des pièces les plus enthousiastes de son recueil <sup>1</sup> a dignement loué la magnifique nature qui s'épanouit dans cette partie de la Provence maritime.

M<sup>me</sup> C.-D. Coote, dont le poète provençal de l'Irlande a inscrit le nom en tête de *Septentrioun* <sup>2</sup> et de *la Famiho de la Coumtesso* <sup>3</sup>, a eu l'idée de fonder à Antibes même, vers la fin du mois de février dernier, un journal hebdomadaire où la langue d'oc fait d'assez fréquentes apparitions. Sous la plume de MM. Arnavielle, F. Donnadiéu, Auguste Fourès, de Gagnaud, Gaut, Guillibert et Mistral, le *Cap incoumparable d'Antibes* <sup>4</sup> a publié des vers provençaux et languedociens qui recommanderont ses vingt-quatre premiers numéros, — espérons que ce nombre sera largement dépassé! — aux amateurs de bibliographie méridionale. Dix-sept pièces provençales inédites représentent la part de collaboration de M. Bonaparte-Wyse à une feuille en faveur de laquelle il a, plus que tout autre, payé de sa plume et de ses sympathies.

Cinq de ces poésies : *Miss la chino mouissalo*, *Bijou lou chin mousco*, *la Cato mineto*, à *Madamo la Coumtesso Coote*, en remercimen de soun *librihoun*, « les Amours de Minette et de Bijou », *Plafoun pinta* et *Ame tambèn lis animau*, ont formé, avec un sonnet d'introduction et quelques notes biographiques sur l'auteur, la petite plaquette à laquelle nous consacrons ces lignes.

Pourquoi avoir exclu cependant *lou Plagnun dis auceloun*, cette pièce émue et touchante qui, par la nature de son sujet, avait tant de droits à faire partie des *Bestiolo e Rimeto*?

Escoutas un moumen nòstis acord amable,  
Estajan benurours dóu Cap incoumparable !

<sup>1</sup> William-C. Bonaparte-Wyse, *li Piado de la Princesso*, p. 124.

<sup>2,3</sup> *Piado de la Princesso*, p. 12 et 67.

<sup>4</sup> Antibes, J. Marchand ; un an, 6 fr.



disent à ceux-ci, les oiseaux, que rien ne protège plus contre les piéges et le fusil du chasseur.

Sian nautre lis aucèu, lis enfant vouladis  
 Di pinedo e di bos de voste paradis,  
 Li verdoun, li rigau i coulour cremesino,  
 Li roussignòu brunet, li jàuni cardelino,  
 Li bouscarlo e fifi, li pàuri passeroun,  
 Li calandro escalanto e li misti quinsoun,  
 Qu'en li fueio escoundu, quiha sus la ramado,  
 Vous fasèn, lou matin, de poullidis aubado ;  
 Que, quand la luno bloundo argento lis aubras,  
 Vous largan siavamen de tant tëndri soulas ;  
 Alu coume lis ange, innocènt, de bon aire,  
 Aman que de canta, de lusi, de bèn faire, .  
 D'apara vòsti souco e vòsti bèu fruchié  
 Di verme verinous e de la malautié ;  
 Mai vautre, malurous, sènsò reconneissènço,  
 Tuias nòstis amour e dòuci jouissènço ;  
 Nous cassas à sadou, aclapas nòsti nis  
 E fasès un desert de noste verd Alis.  
 Emé fusiéu, fielat, emé pèiro e flamado,  
 Vòsti drole, ai ! ai ! ai ! nous fan de mauparado.  
 Ah ! fas mau à tu-meme, o pople bèn ama,  
 Dóu Cap incouparable abitant-crepina !  
 Car alu tant que sian, innocènt, de bon aire,  
 Aman que de canta, de lusi, de bèn faire,  
 De piéu-piéuta galoi au Bon-Diéu, au soulèu,  
 D'escampa sus ta terro uno plueio de mèu ;  
 D'inounda toun èr blu de clàris armounio,  
 De briha belamen au bèl astre qu'esbriho ;  
 D'apara vòsti souco e vòstis oulivié,  
 Di verme verinous e de la malautié<sup>1</sup>.

Tous ceux qui n'ignorent point ce que le *Félibrige* doit à M. B.-W. déploreront qu'il ait dû inscrire la mention d'*encian felibre majourau* sur le titre de ses *Bestiolo e Rimeto*.

Alph. ROQUE-FERRIER.

<sup>1</sup> *Le Cap incomparable d'Antibes*, no du 27 avril 1884.

## CHRONIQUE

---

LIVRES DONNÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ. — Jocs florals de Barcelona. Any XXVI de llur restauració MDCCCLXXXIV. Barcelona, Estampa la Renaixensa, 1884; in-8°, 208 pages (don de M. Francesch Matheu y Fornells);

La Question du Grand-Galion et la ville de Montpellier (avec un plan lithographié). Montpellier, C. Coulet, 1884; in-8°, 96 pages;

Lege, Statute, regulamente, și Personală ale Academiei române MDCCCLXXXIV. Bucuresci, Tipografia Academiei române, 1884; in-12, 66 pages (don de l'Académie roumaine);

Ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts. Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'histoire et de philologie. Année 1884. N° 1. Paris, Imprimerie nationale, 1884; in-8°, 100 pages (don de M. le Ministre de l'instruction publique);

Recueil de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne. Montauban, Vidallet, Forestié, 1868, 1883, 9 volumes in-8° (échange avec la Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne);

Aubanel (Teodor): Iou Castelas. Mount-pelié, Empremarié centralo dóu Miejour, 1884; in-8°, 16 pages;

Bacaloglu (Emanoil): Dare de séma despre Exponțiunea de Electricitate de la Viena din 1883. Bucuresci, Tipografia Academiei române, 1884; in-4°, 20 pages (don de l'Académie roumaine);

Cerquand (J.-F.), Copia, étude de mythologie romaine (extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*). Avignon, Séguin frères, 1884; in-8°, 16 pages;

Felix (Dr I.): Dare de séma despre Exponțiunea de Igienă de la Berlin din 1883. Bucuresci, Tipografia Academiei române, 1884; in-4°, 32 pages (don de l'Académie roumaine);

Mariéton (Paul): Joséphin Souлары et la pléiade lyonnaise. Victor de Laprade, Pierre Dupont, Jean Tisseur, Louisa Siefert, Paul Chenavard, avec héliogravure de Dujardin. Paris, Marpon et Flammarion, 1884; in-12, 152 pages;

Melchisedec (Episcopulă): Viéța și Scrierile lui Grigorie Tamblacū. Bucuresci, Tipografia Academiei române, 1884; in-4°, 110 pages (don de l'Académie roumaine);

Nadal (Lluís B.): Margaridoya. Vich, Ramon Anglada, 1884; in-12, 250 pages (don de M. F. Mistral);

Papadopolū-Calimachū (Alexandru): Despre Alexandru Mavrocordatū Exaporitulū și despre activitatea sa politică și literara. Bucuresci, Tipografia Academiei române, 1884; in-4°, 14 pages (don de l'Académie roumaine).

*Le Gérant responsable* : Ernest HAMELIN

---

# DIALECTES MODERNES

---

## MONOGRAPHIE DU SOUS-DIALECTE LANGUEDOCIEN

DU CANTON DE LA SALLE-SAINT-PIERRE (GARD)

(Suite et fin)

---

### DEUXIÈME PARTIE

Des matériaux que nous venons de donner il conviendrait maintenant de déduire les caractères distinctifs du sous-dialecte du canton de la Salle ; mais, comme ces caractères ne diffèrent pas sensiblement de ceux du languedocien en général qui sont connus, nous ne les exposerons pas en détail. Notons seulement :

- Que *a* y devient *ia* dans *biala*, bêler (balare) ; — dans *quiala*, crier (calare) ;
- i* — *ia* dans *pialat*, épilé (pilatus) ; — *viala*, paysan (villanus) ; — *fiata*, filer (filare) ;
- o* — *io* dans *fioc*, feu (focus) ; — *lioc*, lieu (locus) ;  
*ie* dans *niech*, nuit (noctem) ; — *ièch*, huit (octo) ;  
*fièl*, feuille (folium) ;
- u* — *oui* dans *ouire*, outre (uter) ; *couire*, cuivre (cuprum), *louiro*, loutre (lutra) ;  
*io* dans *miòu*, mulet (mulus) ; — *miolo*, mule (mula) ;

Que, dans quelques cas très-rares, il élide la voyelle des adjectifs possessifs *ma*, *ta*, *sa*, devant une autre voyelle : *m'amigo*, ma mie ; *m'amour*, objet de mon amour ; *à s'abitudine* ; à son ordinaire, etc.,

Qu'on y trouve des verbes à double forme dérivés d'un même verbe latin, comme :

*Seguì et segre* (sequere), *sourti et sortre* (sortire pour sortiri), *escoutì et escoudre* (excutere), *courri et courre* (currere), *respoumì et respondre* (respondere), *cauzi et culi*, ital. *corre* (colligere), *fugi et fuge* (fugere), *creni et cregne, crendre* (tremere), *destrenì et destregne* (distringere), *teni et tegne* (tingere), *gemì et gegne* (gemere), *mouffi et mouzi* (mucere), *toussi et tosse* (torquere, ital. torcere), *revezi et reveire* (revidere), *venci et vencre* (vincere), *escoundi et escondre* (abscondere), *plani, plagne et plandre* (plangere), *aveni et avedre* (advenire), etc.;

Que des verbes comme *marfezi, entebezi, esclarzi, estrementi, aflaquezi, canuzi, estabouzi, espavourdi, enluzi* (pour *enluzezi*), *ennegrezi, empudezi, enredezi, ensourdezi, enfourtezi*, etc., y répondent, non à *marcescere, intepescere, exlarescere, extremiscere, adflaccescere, canescere, instupescere, expavescere, illuscescere, innigrescere, imputescere, inrigescere, insurdescere, infortescere*; mais à *marcidire* (par *marcidus*), *intepidire* (tepidus), *exclaritire, extrementire* (tremens, entis), *adflaccidire* (flaccidus), *canutire* (canutus), *exstupidire* (stupidus), *expavoritire, illucidire, innigritire, imputidire* (putidus), *inrigidire* (avec métathèse), *insurditire, infortitire*;

Qu'il possède encore :

1° Des restes de la déclinaison à deux cas :

*Aimairè*, qui aime, ami (amator), et *aimadou*, obs. *amadour*, amoureux (amatorum).

*Bequeire*, buveur (bibitor), et *bevedou*, ivrogne (bibitorem).

*Counpan*, compagnon (companiono), et *counpagnou*, confrère, collègue; compagnon du devoir (companionem); — *crezeire*, créancier (creditor), et *crezedou* (creditorem); — *cambiaire*, changeant, inconstant, (cambiator), et *cambiadou, tanjadou*, changeur (cambiatorem).

*Degus*, nul, personne (nec unus), et *degun* (nec unum); — *drac*, diable, lutin (draco), et *dragoun*, dragon (draconem); — *degastairè*, dévastateur (devastator), et *degastadou*, glouton (devastatorem), *degavahiairè*, mauvais ménager (degabalator), et *degavahiadou*, prodigue, dissipateur (degabatoreum, par gabalus).

*Emperaire*, empereur (*imperator*), et *emperadou*, impériefx (*imperatorum*); — *encantaire*, crieur public (*incantator*), et *encantadou*, enchanteur (*incantatorum*).

*Jutjaire*, juge (*judicator*) et *jutjadou*, qui a la faculté de juger (*judicatorum*); — *jougaire*, joueur (*jocator*) et *jougadou*, qui a la passion du jeu (*jocatorum*).

*Menaire*, chasse-mulet, valet de meunier, et *menadou*, manivelle (par minare); *maridaire*, qui marie, et *maridadou*, mariable; — *manteneire* et *mantenedou*, *mounsegne* et *mounsegnou*.

*Pecaire* et *pecadou*, — *pescaire* et *pescadou*, etc.;

2° Des restes aussi de l'ancienne terminaison latine qui servait pour les deux genres :

*Proverbes*. — *Pecat vièl*, penidensò *jouve*; — en maguèlo en *terro-penden*, noun boutes toun argen; — *manido fedo* semblo *jouve*.

*Aigo-couren* noun es orro ni *puden*.

— La *jouve*, la bru, la belle-fille.

*Figuiero-cabrau*, figuier sauvage.

*Gramécis*, grand merci. — *Gran belezò*, beauté éclatante (*grandis bellitia*).

*Mage-part*, la plupart.

*Mage festo*, fête patronale.

Ma *gran*, ma *reire-gran*, ma grand'mère, mon arrière-grand'mère.

*Fenno prens*, *empregnans*, femme grosse.

*Fenno jazen*, femme en couches.

*Aigo-arden*, eau-de-vie. — *Gran gimèlo*, femme longue et fluette.

*Terro-fenden*, terre qui se crevasse.

*Aigo-penden*, versant.

*Aigo couren*, eau courante.

*Aigo-puden*, bourgépine, arbuste.

*Aigo-fort*, eau forte.

*L'annado avenen*, l'an qui vient.

*Figo virenc*, figue encore verte.

*Pruno medicinau*, le petit damas noir.

*Peiro-frejav*, marbre dont on détache du moellon.

La *gran salo*, la grande salle.

*La gran-messo, la grand'messe.*

*La gran-carrieiro, la grand'rue.*

Cfr. *Noms propres.* — Barafort (vara fortis), Cambefort (gamba fortis), Maisonfort (mansio fortis), Grandmaison (grandis mansio), Grandsagne (grandis sagna), etc.

*Noms de lieu.* — Villaréal (villa regalis), Gard. — Villefort (villa fortis), Gard et Lozère. — Fonsbouillens (fons bulliens), localité entre Sauve et Anduze, Gard. — La Grandterro (grandis terra), près de Saint-Hippolyte-du-Fort, Gard. — Pierrefort (petra fortis), Cantal. — Fontfort (fons fortis), près de Montbrison. Villevert (villa viridis), etc.

3° Beaucoup de diminutifs gracieux :

*Agraulat*, petit de la corneille (par bas-latin grua); — *auzi-hou* et *ausselou*, ital. *ucellone*, oisillon (aucessionem par avis); — *ausselounet*, oisillon; — *anjounèl*, petit ange (par angelus); — *amarèl*, cerisier sauvage (par amarus); — *aurivèl*, léger (par bas-latin aurius, de *aura*, vent).

*Bounardel* et *bounardot*, bonhomme, bonace (par bonus); — *babarel*, bavette d'enfant; adj. qui fait pleurer (par lang. *babo*, sp. *baba*, ital. *bava*, bave); — *bourniquèl*, qui a la vue faible (par lang. *borni*, ital. *bornio*).

*Cambeto*, jambette (par gamba); — *calendros*, fête de Noël (calendinas par calendas); — *coudièl*, étui à queux (coticellus par coticulus).

*Erbeto*, herbe (par herba); — *escaufeto*, réchaud (par excalidare); — *estoubloun*, chaume (ital. stoppione, par stipula).

*Floureto*, fleurette, ital. *fioretto* (par flos, floris); — *faissolo*, bande de terre (fasciola); — *faissèlo*, ital. *fiscella*, carré de jonc (pour égoutter le fromage).

*Gimbanèlo*, chalumeau (ital. *cembanella*); — *gleizolo*, chapelle (ecclesiola); — *gabiou*, petite cage (caveolum); — *gonlo*, *gollo*, petit berceau (cunula, ital. *culla*).

*Janeto* et *janetoun*, hanneton (dimin. de *anas*); — *jasiou* et *jusiou*, juif (judæolus).

*Lauzeto*, alouette (par *alauda*).

*Mandrat*, renardeau (par *manuarius*, « voleur »); — *mounistrôu*, petit monastère (monasteriolum); — *maneto*, petite main

par manus); — *marselinos* (Pascos), Pâques dans le mois de mars (ital. *marzolino*, na, du mois de mars); — *marmouset*, marmouset (par *minimus*); — *mendrigoul* et *mendrigoulet*, mince, fluët et de petite taille (par *minor*).

*Ourjoulet*, cruchon (par *urceolus*).

*Peberou*, tithymale, pl. (par *piper*); — *pastourellet*, petit berger (par *pastor*); — *paparot*, petit enfant (par *pappare*); — *paterou*, un béat (par *pater*); — *pieulèl*, appeau (par *pipilare*).

Qu'enfin, à côté de son langage courant, il a, dans les noms de lieux et les noms propres, un contingent considérable de termes qu'on ne peut qualifier d'obsolètes, puisqu'ils sont actuellement usités. Seulement, en voyant ces noms et beaucoup de ces mots familiers revêtir assez souvent des formes étranges, qu'on ne croie pas qu'il soit impossible de remonter à leurs origines; car, lorsqu'on les étudie selon les lois de la phonologie romane, il est aisé de voir qu'ils procèdent, pour le plus grand nombre, de la source latine. C'est, en effet, du latin que dérivent en particulier beaucoup de nos termes usuels et la plupart des noms propres de notre Midi, comme on pourra s'en faire une idée d'après les exemples qui vont suivre.

1. TERMES USUELS. — *Aurés* et *auret*, zéphyr, petit vent frais (*auritium*, ital. *orezzo*); — *azaquadouiro*, écope (par *adaquare*); — *asclo*, copeau (assula, asla, sl. = scl); — *aussen*, absinthe (*absinthium*); — *afistoulat*, éveillé (par *fistula*); — *avanèl*, éveillé; coquet (par *avena*); — *arbouliza*, perdre son temps à des riens, herboriser (par *herba*); — *ana*, v. fr. *aner*, aller (latin *mérov-ing. annare*, *anare* par *adnare*, ital. *andare*)<sup>4</sup>; — *ale*, souffle (*halitus*); — *amis*, hormis (*foras missus*); — *armazi*, armoire (*armarium*), etc.

*Bauri*, précipice, abîme (*voraginem*); — *bourda* et *boura*, frapper (ital. *bordare*); — *boudulo*, *bolo*, borne et *boulo*, boule (*bodula*, dimin. du bas-latin *bodina*); — *barbouti*, balbutier (*balbutire*); — *beregno*, gascon *bregno*, vendange (*vindemia*, *vir'enia*); — *bressa*, bercer et *vessa*, verser (*versare*); — *brès*, sp. *verso*, berceau d'enfant (*versus*), *bristoula*, ital. *brustolare*.

<sup>4</sup> Pour *d* de ital. *andare* = *n*, voy. lang. *couroundo*, solive = italien *colonna*, latin *columna*; — *doundoun*, dondon = *dominona*, ital. *domone*; — l'*Oronde*, riv. affluent de l'Oise = *Oronna*.

griller, dessécher (perustulare); — *bouire*, sp. *buitre*, *bueitre*, grand mangeur, montagnard du Gévaudan, propr. « vautour » (vultur, vulturius); — *bezau*, canal, rigole = bas-latin *bedale* (dimin. de *bedum*, biez); — *bozo*, masse d'eau, pl. des marais bas-latin, *buda*), etc.

*Coubés*, avide (cupidus); — *cruèlos*, écrouelles (scrofellas); — *chatizo*, ruse, finesse (par bas-latin *catus*, fin, rusé); — *caiau*, houlette (bas-latin cajale par *caïa*, verge, baguette); — *chourri*, dessécher, flétrir (torrere); — *carau*, ruisseau, canal, filon (canalis<sup>1</sup>); — *cieugo*, forêt (silva); — *casse*, ital. *querce*, chêne (quereus, rc = ss); — *chauri*, sabbat des sorciers (chorium); — *couscoul*, charançon (curculio); — *courcoussou*, *coussou*, charançon (*curculionem*); — *caïastre*, jeune porc de belle venue (latin vulg. *catulaster*, *catlaster*); — *carda*, carder (caritare de carere); — *coulounbre*, concombre (cucumerem); — *couroundo*, solive (columna); — *courolo*, tresse de cheveux (corolla); — *cis*, gravier, granit (schistus); — *clegna*, incliner (clinare); — *cauquihio*, coquille (conchyliia); — *cruvèl*, crible (cribellum), — *croto*, grotte (crypta); — *caufa*, chauffer (calidare); — *cinze*, punaise (cimicem); — *cimboul*, ital. *cimbolo*, clochette, cymbale (cymbalum); — *couga*, couvrir (cubare); — *culèfo*, cosse, gousse, enveloppe. Voy. grec κελύφην, enveloppe, et *cufèlo*, enveloppe.

*Dourda*, cosser, heurter (tortare); — *dousta*, ôter (abstare, austare, ostare); — *dourc*, cruche (urceus); — *dourco*, cruche, (urcea); — *dourno*, urne, cruche (urna); — *douire* et *ouire*, outre (utrem); — *doumège*, serviteur (domesticus); — *dejun*, jeûne (jejunium); — *dam*, dommage (damnum).

*Empegna*, engager (oppignerare); — *enfounil*, entonnoir (infundibulum); — *emboufina*, gorger (imbucinare par bucca); — *estalizagro*, staphisaigre (staphisagria); — *estarlôt*, astrologue (astrologus); — *esclurce*, éclipse (eclipsim); — *s'empin-pouna*, se couvrir de pampres, boire à l'excès (ital. *impanpinarsi*, par *pampinus*); — *esclau*, ital. *schiaivo*, esclave (latin slavus, puis sclavus, sl = scl); — *enic*, inique (iniquus); — *es-*

<sup>1</sup> Pour *r = n* voy. *ourdre*, andain (ordinem); — *cofre*, coffre (cophinus); — *armo*, âme (anima); — *beregno*, vendange (vindemia); — *diacre* (diaconem), etc.



*truci*, autruche (struthio, puis strucio); — *endemesis*, entrepris, embarrassé (demissitius); — *espingo*, épingle, et *espigno*, épine (spina); — *ensible*, ensuble (insubulum); — *estabani*, tomber en défaillance (par tabanus); — *estourdi*, étourdir (par turdus, grive; sot, stupide); — *enequeti*, devenir inique (iniquitare); — *engouisso*, angoisse (angustia).

*Frami*, grande quantité (fremitus); — *fargo*, forge (fabrica); — *fanau*, fanal (funale); — *feulèl*, sifflet, pipeau (par sifilare); — *faïno*, fouine (fagina); — *fastiga*, dégoûter (fastidiare).

*Gavot*, montagnard, habitant du Gévaudan (gabalus, montagnard; ital. *gigello*, montagne); — *gavach*, montagnard, homme grossier (sp. *gabacho*, habitant des Pyrénées et, par extension, Français); — *gamacho*, auge de maçon (gabata); — *graïle*, hautbois (gracilis); — *gous*, petit chien (ital. *cuccio*); — *goussa*, pour *doussa*, couler, verser; doucher (ital. *docciare*); — *gouver*, gouvernement (ital. *governo*); — *grau*, sp. *grao*, petit canal entre un étang et la mer (gradus); — *gredo*, sp. *greda*, craie (creta); — *galino*, poule (gallina).

*Issèr*, sp. *ingerto*, ente, greffe (insertum); — *irège*, hérétique, entêté, capricieux (hæreticus); — *issarta*, greffer (insertare); — *isclo*, île (insula, is'la, sl = scl); — *issan*, essaim (examen); — *issar*, champ récemment défriché (bas-latin *exsarritum*, de sarrire, sarcler); — *izagno*, zizanie (zizania).

*Jargié*, gésier (gergirium, métath. de gigerium); — *jalibre*, givre, verglas (gelidum); — *jambre*, écrevisse (cammarus, cam'rus, mr = mbr); — *jargau*, sarrau (sarcophagus); — *journgo*, *jourgo*, génisse (junica pour junix, icis); — *jimeric*, ital. *chimerico*, fantastique, chimérique (par chimæra); — *jiscla*, jeter, lancer, éclabousser (jaculare, jas'lare pour jaculari); — *jusclos*, longes, lanières (jaculas, jas'las, jus'las pour *jaculi*, liens du joug); — *jouhios*, liens du joug (jugalias); — *jasïou*, *jusiou*, juif (judæolus).

*Lambro*, grapillon (lamina, lam'ra); — *linde*, clair, limpide (limpidus); — *lèri*, joyeux (hilaris); — *labech*, vent du sud-ouest (libycus); — *lepet*, agréable, charmant (lepidus); — *lunocampano*, aunée, pl. (inula campana); — *luzeto* ou *nivouleto*, lulette (uvetta et uvoletta, dimin. de *uva*, lulette); — *logre*, lucre (lucrum); — *langousto*, *lengousto*, langouste et *lingasto*,

tique ; sauterelle (portug. lagosta, sp. longosta, latin et ital. locusta); — *lazer*, lézard (lacerta).

*Migou*, crottin de brebis, de chèvre (miculus); — *maugo* et *maulo*, mauve (malva); — *marfezible*, facile à se gâter (marcidibile pour marcescibile); — *massivou*, hellébore noir (marcidulus) et *marsioure*, hellébore noir (marcorem); — *meginos*, ital. *le minugia*, *le minuge*, boyaux, intestins (meginas, métathèse de meningas pour meninges); — *margoul*, plongeon, oiseau et *marcot*, une marcotte (mergulus, dimin. de mergus); — *messi*, merci (mercedem); — *mandrigoulo*, mandragore (mandragora, r = l. v. marjolaine = majorana); — *moulou*, monceau, tas (volumen); — *marfi*, être flétri, languir (marcere); — *moufi*, moisir (mucere); — *manjufa*, ital. *manucare*, pignocher (manducare); — *mandrou*, manivelle (manubriolum, man'riolum); — *mandre*, tourillon tournant sur des crapaudines, manche (manubrium, man'rium); — *mandro*, renard; rusée (manuaria, man'ria, form. féminin. de manuaris, « voleur »); — *mietou*, le milan (milvulus, miltulus, dimin. de milvus); — *malincougno*, mélancolie (melancolia); — *marel*, bœlier (maritus, par mas, maris); — *mende*, pur (mundus); *monle*, moule (modulus); — *mericles* et *bericles*, lunettes (vitricos); — *laupio*, loge (bas-latin laubia).

*Nibles*, ital. *nibbio*, milan (milvius, par métathèse mivlius v. nappo = mappa); — *niblo*, milan (form. féminine de milvius), voy. dauphinois *nibla*, vautour, milan; dans l'Isère, *nieble*, buse; — *nouvis*, novice (novicius); — *nichoulo*, chouette (noc-tula); — *necoulo*, talc opaque (micula).

*Orre*, horrible, hideux (horridus); — *ordi*, orge (hordeum, hordium); — *ort*, jardin (hortus); — *ourjôu*, cruche (urceolus); — *ourdre*, andain (ordinem); — *ourgueno*, orgue (organa); — *ourmarié*, ormoie (ulmaria); — *oustau*, maison (hospitale).

*Peile*, pène (pessulus); — *pestèl*, pène (pesselum, dimin. de pessulus); — *pestela*, fermer à clef (pessulare, pesselare<sup>1</sup>); — *pevereto*, tithymale, épurge, pl. (piperita pour piperitis); — *pappaba*, gazouiller, crier comme la perdrix (cacabare); — *pazimen*, pavé (pavimentum); — *perengo*, biset, pigeon sau-

<sup>1</sup> Pour *ss* = *st*, voy. aussi *pantoustié*, boulanger (bas-latin pantosserius).

vage (palumba<sup>1</sup>); — *pahiargos*, rouleaux pour le foin, la paille (palangas); — *piolo*, hachette et *apio*, hache (bas-latin *hapia*, dimin. *hapiola*); — *pignastre*, opiniâtre (opinator); — *panteno*, filet pour prendre les lapins, pantière (*panthera* pour *pantherum*); — *paulet*, pâturage (pabuletum par *pabulum*); — *paularié*, pacages (pabularia); — *pali*, dais (pallium); — *pepido*, sp. *pepita*, ital. *pipita*, portug. *pevide*, pépie; pituite (pituita); — *pivèl*, *pivèu*, pivot (fibellum pour *fibula*); — *pivela*, fasciner (par *pipa*, ital. *piva*, cornemuse, subst. verb. de *pipare*); — *paubarèl*, *pauparèl*, ital. *poverello*, pauvre petit, infortuné (dimin. de *pauper*); — *pelitre*, sp. *pelitre*, ital. *pilatro*, pyrèthre, pl. et rac. (*pyrethrum*).

*Randoulo*, hirondelle (*hirundula*); — *raiòu*, royaliste; cévenol (*regalis*); — *restincla*, lentisque (*lentisculus*); — *raufièlc*, râler (*rauculare*, *raucellare* par *raucus*, rauque); — *remarche* trouble, filet (*tremaculum*); — *roujòu*, cruchon (*urceolus*); — *remouc*, amarre (*remulus*); — *redable*, fourgon de boulanger, (*rutabulum*); — *nabusa*, radoter (une forme *repusare* par *pusus*, jeune garçon); — *roufla*, ronfler (une forme *ronchulare* par *rhonchus*, ronflement<sup>2</sup>); — *rounca*, sp. *roncar*, ronfler (de l'inus. *rhoncare* (*rhonchus*), d'où le fréquentatif *rhonchissare*); — *rattori*, ital. *rottorio*, cautère (*ruptorium*).

<sup>1</sup> Voici la série des modifications phonétiquement légitimes subies par *palumba*, pour devenir *perengo*:

*Pelumba* (voy. *escouta* = bas-latin *ascutare*, — *estenenso* = *abstinentia*, — *estucho* = *astutia*) a = e.

*Perumba* (*basari* = *basilicum*, — *restincla* = *lentisculus*, — *bourca* = *bullicare*) l = r.

*Peremba* (*semousto* = *submonita*), — *enguen* = *unguentum*, — *mende* = *mundus*) u = e.

*Perem'a* (*pouloumo* = *palumba*, — *ploumet*, niveau de plomb = *plumbetum*, — lang. obs. *tom*, tombeau = *tymbus*, *tumbus*, — *tuma*, v. fr. *tumer*, ital. *tomare* = *tymbare*, *tumbare*, *tum'are* (*tumellus*) par *tymbus*) mb = m.

*Peren'a* (*nappo* = *mappa*, — *nesplo* = *mespila*, — *sendo* = *semita*) m = n.

*Perenga* (*estingo* = *spina*, — *espingolo*, espingole, mousquet = *spinula*, — *fringo* = *fimbria*, *frimbia*, *frim'ia*, *frin'a*, — *plonger* = *plumbare*, *plum'are*, *plun'are*) n = ng.

*Perengo* (*roso* = *rosa*, — *taulo* = *tabula*, — *faulo* = *fabula*) a = o.

<sup>2</sup> Pour *ch* = *f*, voy. sp. *hinchar*, enfler = latin *inflare*; — sp. *marchito*, flétri, fané = lang. *marçit* (*marcidus*); — v. fr. *trucher* = ital. *truffare*.

*Subo*, fosse (fovea); — *sansogno* et *sogno*, cornemuse (symphonia); — *souroupa* et *fouroupa*, sucer (ital. sciloppare); — prov. *founfoni* pour *senfoni*, — ital. sorbottare = ital. *forbottare*, frapper de nouveau, outrager); — *serbe*, moutarde (sinapim); — *sampouna*, dormir (symphoniare); — *sirven*, serviteur (serviens); — *sieure*, liège (suber); — *saupignago*, jusquiame (jusquiamus); — *senissou*, seneçon (senecionem); — *sentenio*, dysenterie (dyssenteria); — *seigno*, cigogne, manivelle, bascule (ciconia, conia<sup>1</sup>).

*Tutèl*, sp. *tudel*, tuyau (tubellum); — *tou*, sp. *tollo*, borbier, cloaque (tullius); — *tezig*, ital. *tisico*, phthisique, dégoûté (phthisicus); — *tamperi*, *temperi*, intempéries (intemperies); — *tenihios*, tellines, coquillage (tellinas, sp. *telinas* avec métathèse *tenillas*); — *toumple*, ital. *tompio*, eau profonde, gouffre (tumulus, tum'lus, ml = mpl); — *toni*, ver des châtaignes, propr. Antoine (Antonius, voy. ital. *tonchio*, charançon, ver = antoniculus); — *tapau*, ital. *tampoco*, pas même (tam paucum); — *tristoulo*, *trestoulo*, tuilot (trita tegula); — *teco*, gousse et *taco d'iel*, taie, pellicule (theca); — *tucle*, myope (cocles, borgne; v. de Sauvages, art. *borni*); — *tampal*, carillon (tympnum); — *tufego*, toux feinte (tussica); — *tourmentino*, ital. *trementina*, sp. *trementina*, térébenthine (terebinthina pour terebinthus); — *taban*, taon (tabanus).

*Ugre*, ogre (oreus, ital. orco); — *uscle*, hâle, et *uscla*, italien *ustolare*, brûler, être impatient (ustulare, us'lare, sl = scl); — obsol. *ucar*, huer, hucher, appeler (vocare). Pour v = h, voy. aussi lang. obs. *alcavotz*, entremetteur, maquignon, maque-reau = sp. *alcahuete*; — lang. *tahut*, bière, cercueil = nap. *tavuto*, — fr. *ebahir* = latin *expavere*, — fr. *veillaque*, sp. *vel-laco*, coquin, fripon = sp. *hellaco*; — la *Nahe*, rivière, affluent du Rhin, = latin *Nava*, etc.

*Verma*, diminuer (minimare); — *vermeno*, verveine (verbena); — *vielo* et *vialo*, métairie, maison de campagne (villa); — *veto*, du padou (vitta); — *vige*, ital. *vetrice*, osier (vitex, icis); — *vi-*

<sup>1</sup> Ital. *zirlare*, crier, se dit des grives pour *zinzibulare*; — napol. *telle-care*, chatouiller, pour *titillicare*; — fr. *gourde*, pour *cucurbita*; — prov. *paver*, pour *papaver*; — sp. *santa Cilia*, pour *santa Cæcilia*, etc.

*geiro*, oseraie (viticaria), v. *bedisses*, osier, scions d'osier = *vitices*, osiers ; — *vales*, tu vaux (vales).

NOMS PROPRES. — Alary (hilarius, gai), — Agusse (Augustus), — Amadiou (amativus, ital. amativo, aimable), — Achéry, Apchier (alvearium, ruche, rucher), — Augier (alvearius, fabricant d'auges, de ruches), — Auquier (aucarius, qui garde les oies), — Agulhon (aculeonem par aculeus, aiguillon), — Amiel, Amieu, Amyot (amicellus, dimin. d'amicus, ami), — Astoul (Astolphus), — Amphoux (Alphonsus), — Aubanel (ital. *albanello*, aubrier, oiseau de proie, dimin. de latin albus).

Boudoul (ital. *botolo*, vilain petit roquet, latin *botulus*, boudin, saucisse, ventru), — Bergoin (verecundus, modeste), — Bergougnous (verecundus, qui a de la retenue, réservé), — Bergognon (bas-latin *verecundionem*, réservé), — Bourgoing (Burgundus, Burgundio, Bourguignon), — Bazire (Basilus, royal), — Bontoux (bonitosus, un peu bon, par bonus), — Bonifas (bonifacius, bienfaisant), — Basque (vasco, basque, gascon), — Bost (positus, employé, préposé), — Bovary, Bouvier, Bouhier, Boyer, Bouvard (bovarius, qui garde les bœufs).

Colorgue (colonicus, fermier), — Cournadre (ital. *cornatore*, celui qui sonne du cor), — Combres (cumulus, bas-latin *cumbrus*, tas, amas), — Catagne (capitaneus, ital. *capitano* par *caput*), — Cabanis et Cabanès (capannitium, ital. *capannuccio*, petit poste à chasser), — Cazajoux (ital. *casoso*, peureux, craintif, par latin *casus*), — Cazalis, Casalès (casalium, grange par casa), — Campredon (campus rotundus, champ de forme ronde), — Castan et Castagny (castaneus, châtain), — Coussirat (consideratus, considéré, prisé), — Cuhe (ital. *concio*, latin *comptius*, propre, soigné), — Compan (bas-latin *companio*, compagnon), — Clergue (clericus, clere), — Cauvy (calvinus, pour calvus, chauve), — Christol (Christophorus, qui porte le Christ), — Catala et Catalan (Catalaunius, de la Catalogne), — Coulondre (columbulus, colun'rus, pigeonneau, nr = ndr), — Cadel (catellus, petit chien).

Donadiou (donativus, qui donne, libéral), — Danjou (dominionem, donjon), — Doniol (domniolum, petit donjon), — Durantis (durantitius, persévérant), v. Entaizis, immaculé = *intactitius*, — Dhombres (dominus, dom'rus, maître), — Dombre

(dominum), — Devol (debilis, débile<sup>1</sup>), — Dayre et Dadre (daturus, pour dator, libéral), — Durant (durans, sp. durante, qui dure).

Eyssette (exceptus, ital. eccetto, excepté), — Empeytaz (impeditatus, embarrassé), — Espivent (expavens, effrayant); — Escure (obscurus, obscur), — Espérandieu (sperantivus, qui espère), — Escoube (scopa, balai).

Fourtou et Fourtoul (fortulus, fortin, dimin. de fortus pour fortis), — Ferrieu (ferreus, ferrius, qui est de fer), — Fontanieu (fontanivus, abondant en sources, par fons), — Fesquet, Fisquet, Feschet, Fischet (bas-latin fiscetum, domaine public, grange où l'on recueillait les dîmes, par latin fiscus).

Génissieu (genitivus, qui donne l'être), — Génoyer (januarius, ital. gennaro, janvier), — Gellieu (bas-latin gelivus pour gelidus, gelé), — Gendroz, Gendrouz, Gindroz, Gindraux (generosus, noble, généreux), — Gazagnaire (ital. guadagnatore, qui gagne), — Ginestous (genistosus, où les genêts abondent, par genista).

Le Jemble (gemulus, plaintif), — Jac, Jacq, Jacme, James, Jaulmes (Jacobus)<sup>2</sup>, — Jousse (Josephus), — Josselin (Josephulinus, ph, f = s, lang. subo (fovea), lang. signoula (ital. fignolare), — Joulia (Julianus, Julien), — Just (justus, juste).

Luchaire (luctator, lutteur), — Ladet (b.-latin ladetum, halier), Loyson et Loison (aucionem, oison), — Lalande et Lallanne (bas-lat. *landa*, grande étendue de terre improductive, lande), — Lioure (liberus pour liber, libre).

Mazuc (mansutium, ital. mazuccio, chétif abri pour mansus), — Meynier (bas-latin meinerius, appariteur), — Meynard (bas-latin mansionarius, ital. mansionario, chapelain, qui dessert

<sup>1</sup> Pour *o* = *i*, voy. arroche = atriplica pour atriplex, icis; — basoche = basilica, — lang. embouloup = ital. inviluppo; — Genolhac, n. de lieu, Gard = Juniliacum; — ital. zinzovero = latin zinziberus pour zinziber; — ital. rovistico = latin ligusticum; — rognon = sp. riñon; — berrichon cocue, cigüe = latin cicuta; — lang. agounés = aginnensis; — Oléron = Illuro; — ital. manovella = latin manipula pour manipulus; — fr. armoise = artemisia; — Clairoix, n. de lieu, Oise = Clarisium, etc.

<sup>2</sup> Pour *b* = *m*, voy. lang. *gamacho* = gabata; — *tourmentino* = terebintina; — *vermeno* = verbena; — latin mandibula = sp. bandibula; — ital. misleale = ital. bisleale, etc.

une chapelle), — Mayol (bas-latin maiolus, né dans le mois de mai), — Maurel, Morel, Moreau, Mourot (ital. morello, moricaud par maurus, nègre, more), — Marsoul (martiolus, petit marteau), — Mailhol et Maillot (malleolus, crossette), — Meynieu (bas-latin mansionile, magnile, petit domaine avec habitation), — Majou (majorem, aîné, majeur), — Menou (minorem, mineur), — Mégy et Mézin (medicinus, médecin), — Martres (martyrus, pour martyr, « martyr »), — Marzials, Marsal, Marsaud (martialis, martial), — Mège (medicus, médecin), — Méjanel (medianellus pour medianus, moyen).

Niel (nigellus, noirâtre), — Nadal, Nadaud (natalis, qui naît, naturel), — Nègre et Nier (niger, noir).

Pascal et Pascaud (pascalis, qu'on fait ou qu'on peut faire pâître), — Paschal (paschalis, pascal, de Pâques), — Poudevignes (putat vineas, taille-vignes), — Ponson (pontionem, dimin. de Pontius, Ponce, Pons), — Peyron (petronem, dimin. de Petrus, Pierre), — Pernetty et Pernessin (Petrinetinus, petit Pierre), — Parléry et Parlier (parabolarius, babillard, causeur), — Priou (priorem, prieur), — Poltrot (ital. puledrotto, poulain, dimin. du latin poledus, bas-latin pulletrus par pullus, poulain), — Parlong et Parlongue (prælongus, fort long).

Roudaire (rotador, ital. rotatore, qui fait tourner ou tourner), — Rieul (rivulus, petit ruisseau), — Rieu (rivus, ruisseau), — Razigat (radicatus, qui a des racines).

Sade (sapidus, qui a de la saveur), — Sadoux (sapidus, savoureux), — Savy (sapius, sp. sabio, sage), — Sambucy (sambucinus, joueur de harpe), — Sugier (sudicarius pour succidarius, ramoneur, par succida, suie), — Sardou (sartorem, tailleur), — Sartre (sartor, tailleur), — Sudre (seniorus pour senior, sire), — Sautter (psalterium, ital. saltero, psautier), — Sarrau et Saraut (bas-latin sarrotus, sarrau, corruption de sarcophagus), — Say (sagum, saie), — Sagous (sagous), — Soubrier (superarius, supérieur, chef), — Sencier (sincerus, sincère), — Sax (saxum, pierre, rocher).

Ténot (tenellus, encore tendre, très-jeune), — Tardres (tardiorus pour tardior, plus tardif, plus lent), — Tournadre (ital. tornitore, latin tornator, tourneur), — Teule (tegulum, tuile), — Teulet (italien tegoletto, petite tuile), — Teulon (par te-

gula, tuile), — Teyssedre (textitor, ital. tessitore, tisserand), — Tramesaigues (transmissus aquas, qui fait passer les eaux au delà, canal, aqueduc), — Tardieu (tardivus, tardif), — Tavan (tabanus, taon).

Véran (venerandus, vénérable), — Vallier, Valéry, Valry Vaury (Valerius, Valère), — Vigier (viticarius vannier, par vitex, icis, osier), — Vaissier (sp. vaciero, berger d'un troupeau de brebis dont aucune n'est pleine, par vacuus, vide), — Viala (villanus, paysan).

Mais à côté des éléments latins qui ont fourni au languedocien de ce canton tous les vocables d'un usage quotidien et presque toute la matière de sa grammaire, il est possible d'en relever d'autres qui sont en affinité avec l'arabe, les langues celtiques, et surtout avec les idiomes germaniques. Nous devons à ces derniers, par exemple :

*Aigledoun*, édredon ; — *aigreto* ou *guirau-pescaire*, espèce de héron ; — *auberjo*, auberge ; — obs. *adelen*, de haute naissance ; — *ausberc*, haubert ; — *anco*, hanche et *enco*, robinet ; — *auni*, honnir (ital. onire).

*Bouiro*, canal, biez ; — *barnage*, fouillis, embarras, désordre ; — *brave*, honnête ; — *bico*, biche ; — *bosc*, bois, forêt ; — *bar*, civière, barre pour soutenir ; — *bran*, lame d'épée, épée ; — *bordo*, baraque ; — *bourg*, bourg ; — *blous*, *blouso*, pur, pure ; — *blau*, *blavo*, bleu, bleue ; — *bendo*, bande ; — *basta*, coudre à longs points ; — *banc*, banc ; — *bales*, rochers, précipices.

*Cran*, chagrin, peine, affliction ; — obs. *cadorn*, amorce ; — *chuf*, poils sur le front, huppe, cime ; — *caneio*, haquenée ; — *crugo*, cruche.

*Dansa*, danser ; — *eume*, heaume ; — *estoc*, étau ; — *esclau*, piste ; — *esclat*, propre, uni, poli ; — *escorno*, affront ; — *esquino*, échine ; — *espou*, époulin ; — *estuch*, étui ; — *estournèl*, étourneau ; — *enap*, coupe, hanap ; — *esquinlo*, clochette ; — *esperou*, éperon ; — *esparvié*, épervier ; — *esmirle*, émerillon ; — *escherpo*, écharpe ; — *esquieu*, rude, farouche, timide ; — *escarido*, la destinée ; — *escarado*, troupe ; — *s'escaraia*, se diviser, se séparer ; — obs. *esqueira*, division d'armée.

*Faudo*, pli, giron ; — *fres*, *fresco*, frais, fraîche ; — *fleco*, *fisco*, flèche de lard ; — *fricau*, éveillé, vif, allègre.

*Gatge*, gage ; — *gout*, *gaut*, bois ; — *gihia*, se hâter ; — *gara*,



garer ; — *garda*, garder ; — *guerro*, guerre ; — *guiso*, guise ; — *guiza* et *guia*, guider ; — *gach*, geai, oiseau, et *gai*, gai ; — *guèche*, louche, bigle ; — *gandahia*, vagabonder ; — *guindre*, tournette ; — *gazagna*, gagner ; — *garni*, garnir ; — *gannacho*, habit de dessus ; — *grepio*, crêche ; — *guincha*, faire signe des yeux.

*Jardi*, jardin ; — *jappa*, japper ; — *irnèl*, *isnèl*, alerte, prompt, éveillé, vif.

*Lica*, lécher ; — *laupio*, toit pour s'abriter, loge ; — *listo*, liste ; — *lisso*, lice, carrière ; — *leio*, route, chemin ; — *l'alò*, alleu, domaine, métairie ; — *lieto*, layette.

*Misco-masco*, micmac ; — *mous*, *mouso*, mousse, dont la pointe ou le tranchant est usé ; — *manescou*, maréchal ; — *melso*, rate.

*Naret*, fou ; — *nap*, écuelle.

*Ounto*, honte ; — *ourso*, housse.

*Pargue*, parc.

*Rando*, haie, clôture ; à *rando*, jusqu'à la fin ; — *roussi*, rous-sin ; — *raspa*, râper ; — *rafi*, valet de ferme, goujat ; — *rc*, riche ; — *rat*, rat ; — *raus* et *rauzèl*, roseau ; — *rauba*, dérober.

*Soumac*, bousilleur, mauvais ouvrier = allem. *schuhmacher*, cordonnier, savetier<sup>1</sup>.

*Tais*, blaireau ; — *trappo*, trappe ; — *teto*, tette, téton ; — *tasco*, poche, gibecière ; — *toupi*, pot pour faire cuire ; — *touahio*, touaille, linge pour essuyer les mains.

*Zigozago*, zigzag.

<sup>1</sup> Ce mot date du séjour qu'un détachement de soldats autrichiens fit à la Salle en 1815. L'un d'eux, nommé *Fritz*, s'y maria. Sa femme, morte récemment, était appelée *Frico*.

## TROISIÈME PARTIE

**Différences entre le sous-dialecte languedocien du canton de la Salle et les sous-dialectes circonvoisins**

Ces différences sont nombreuses.

Sans sortir du canton lui-même, on remarque quelques légères variantes.

A la Salle et à Colognac, on dit :

*ailai, d'ailai*  
*la vialo*. Cf. *vialaret* = *vialaretum*  
*lardieiro-courbatas*

A la Salle et à Colognac, on dit :

*bouvet, bano*  
*bigot, vano*  
*amoun, aval*  
*travalh, viando*  
*baila, vieu, abihia*  
*ariba*  
*bono, enbala*  
*envala, vièlh*  
*ariva*

A la Salle et à Colognac, on dit :

*madamo*  
*vendròu*  
*auròu, fo*  
*vo, o, sou de*  
*vòu, i sen.*

A Soudorgues, on dit :

*alai* (de là), *d'alai* (de l'autre côté).  
*la bièlo*, ferme, métairie (villa).

*largueiro*, mésange, oiseau.  
*croupatas*, corbeau (péjoratif de *gorp* et *courbas* (ital. *corbaccio*).

A la Lironenque, écart de Soudorgues, et à Bouzon, écart de Colognac, on dit :

*boubet*, rouge-gorge, oiseau ; *vano*, corne.  
*vigot*, pioche ; *bano*, couverture de lit.  
*aboun*, là-haut ; *abal*, là-bas, aval.  
*trabalh*, travail ; *biando*, viande.  
*vaila*, donner ; *bieu*, vif ; *avihia*, habiller.  
*ariva*, donner à manger aux vers à soie, au bétail.  
*vono*, bonne ; *envala*, emballer.  
*embala*, avaler ; *bièlh*, vieux.  
*ariba*, arriver.

A Monoblet, on dit :

*ma de*, femme de la classe moyenne.  
*vendran*, ils viendront.  
*auran*, ils auront ; *fai*, il fait.  
*vai*, il va ; *a*, il a ; *soun de*, ils sont de.  
*i van*, ils y vont ; *i sian*, nous y sommes.

A la Salle on dit :

*estièlo, moustièlo*  
*vòu à lus oustau*

*bailo-z'ou-mi*  
*presto-z'ou-mi*  
*se lou ti traze*  
*Clauzel, Marti*

*Viala (villanus), Clauzèlo*

*Martino*  
*Vialano, Vialaro*  
*Clauzeleto*  
*Martineto*  
*Vialaneto*  
*Crouzouno*  
*al plan*

A la Salle, on dit :

*al mercat*  
*al Pradet*

A la Salle, on dit :

*esquir*  
*pourquet ou truegeto, ma-*  
*gnac*  
*ardièlas*  
*agroutié*  
*sambuc, couloumbre*

*gramenas, blamarés*  
*moustièlo, cat*  
*oustau, ragrioule*  
*lardieiro*  
*benari, chinchourlo*  
*lupego, perdize*  
*lazer, esterigagno*

A La Salle on dit :

*la padèlo, lou rat*

A Saint-Hippolyte-du-Fort, on dit :

*estèlo, étoile ; moustèlo, belette.*  
*vòu à soun oustau, ils vont à leur mai-*  
*son.*

*bailo-m'ou, donne-le moi.*  
*presto-m'ou, prête-le moi.*  
*se ti lou traze, si je te le jette.*  
*lou Clauzèl (Clauzel), lou Marti, Mar-*  
*tin.*

*lou Viala, Viala ; la Clauzèlo, femme*  
*de Clauzel.*

*la Martino, femme de Martin.*  
*la Vialano, femme de Viala.*  
*la Clauzeleto, fille de Clauzèl.*  
*la Martineto, fille de Martin.*  
*la Vialaneto, fille de Viala.*  
*la Crouzouno, fille de Ducros.*  
*au plan, à la plaine.*

A Saint-Hippolyte-du-Fort, on dit :

*au mercat, au marché.*  
*au Pradet, à la promenade du Pradet.*

A Anduze, on dit :

*esquirpe, taupe, grillon.*  
*poucelé, cloporte ; magna, ver à soie.*

*arjalas, genêt épineux.*  
*augroutié, griottier.*  
*sambu, sureau ; coudoumbre, concom-*  
*bre.*

*grame, chiendent ; blumare, maïs.*  
*moustèlo, belette ; ca, chat.*  
*estau, maison ; ragrioure, rat d'eau.*  
*larguieireto, grosse mésange.*  
*sansanfusi, ortolan.*  
*lepego, huppe ; perdrize, perdrix.*  
*luser, lézard ; istirugagno, araignée.*

A Sauve, on dit :

*la sartan, la poêle ; lou ra, le rat.*

*l'efan et l'efon, manit  
vendròu, auròu*

*mi cau, ti cau  
pountet, joc  
fioc, res, aret  
estièlo, cheval, piei*

*nouze, nougo, piei que  
esquièl  
entrefièl, cabaret*

*coucon, ièl  
esclop, vei-lo, al prat*

*trop, sab pas  
bedèl, baila-mi*

A la Salle, on dit :  
*ni vole, nous en cau, nou'n  
cau  
aimo-lo, persegui-los*

*nous cau ana  
oc et oi, bagna  
brezil et gravil, vo*

*fo, o*

A la Salle, on dit :  
*lunet, vissano*

*agrunas, vernieiro*

*tanaridos, lingasto*

*panatieiro, rengolo  
rouve, pivou*

*diziè, faziè, aviè*

*melicouquiè, mespouhiè*

*l'enfant, l'enfant ; picho, petit.  
vendran, ils viendront ; auran, ils au-  
ront.*

*me fau, il me faut ; te fau, il te faut.  
pounte, ponceau, petit pont ; jo, jeu.  
fio, feu ; ren, rien ; aré, bêlier.  
estèlo, étoile ; chivau, cheval ; pioi,  
puis.*

*noze, noix ; pioi que, puisque.  
esquiol, bonne apparence.  
entrefiol, trèfle des prés ; cabaré, caba-  
ret*

*quicon, quelque chose ; iol, œil.  
esclò, sabot ; vei-la, vois-là ; au pra, au  
prés.*

*tro, trop ; noun sa, il ne sait pas.  
vedèl, veau ; baila-me, donnez-moi.*

A Sauve, on dit :

*ne vole, j'en veux ; nou 'n fau, il nous  
en faut.*

*aima-la, aime-la ; persegui-las, pour-  
suis-les.*

*nous fau ana, il nous faut aller.*

*oui, oui ; bougna, baigner, mouiller.*

*grumèu, petite pierre, gravier ; vai, il  
va.*

*fai, il fait ; a, il a.*

A Saint-Jean-du-Gard, on dit :

*lumet, petite lumière ; avissano, cléma-  
tite.*

*agrunas, prunelier ; barnieiro, véron,  
poisson.*

*incantarios, cantharides ; lingrasto, ti-  
que.*

*pallatario, blatte ; aringolo, lézard gris.  
roube, chêne blanc ; pivou, peuplier  
d'Italie.*

*diziò, il disait ; faziò, il faisait ; aviò,  
il avait.*

*belicouquiè, micocoulier ; mescouié, né-  
flier.*

*avelanié, cade*

*amarinié, tantaravèl  
favo, courau, chaval*

*panatarario, chalamino*

*viando, efan et efon  
lebadou, fretz  
plèjo, paure  
bravet, caluc, passit*

*tarnagasso, chot  
cremau, gambèl  
sentis, sab, pot  
fenno-jazen, carnaval*

*mancavo, troubavo*

*pourtavo, verquieiro  
vau, vei, arriva*

A la Salle, on dit :

*s'en vo, faguet-el  
avez, cau  
vole, borgno  
prendrai, vèn  
vassivo  
sorre, novi, floc  
nautres, restet  
pagèu, agroutié*

*se faguèn  
gramenas*

A la Salle, on dit :

*chaval, escoubo  
oustau, gouvelet  
pouli, passit  
orre et lour*

*abelanié, noisetier ; cadi, espèce de gé-  
névrier.*

*abarnié, osier ; tantarabèl, houblon.  
favo, fève ; coural, poivron ; chabal,  
cheval.*

*panataio, pariétaire ; charabino, chalu-  
meau.*

*biando, viande ; efon, enfant.  
lebadou, claie, clayon ; fre, froid.  
pedjo, pluie ; pòure, mauvais.  
brabet, gentil ; calu, nigaud ; passit, flé-  
tri.*

*tournagasso, pie ; cho, hibou.  
cremal, crémaillère ; troussa, boiteux.  
sent, il sent ; so, il sait ; po, il peut.  
fenno-jassin, femme en couches ; carna-  
bal, carnaval.*

*mancabo, il manquait ; trouvabo, il  
trouvait.*

*pourtavo, il portait ; berquieiro, dot.  
bal, il vaut ; bei, il voit ; arriba, arriver.*

A Saint-Jean-du-Gard, on dit :

*s'in bai, il s'en va ; fasquet-el, fit-il.  
abez, vous avez ; cal, il faut.  
bole, je veux ; borlio, femme borgne.  
prindraï, je prendrai ; be, il vient.  
bassibo, brebis non encore mère.  
suore, sœur ; nobi, fiancé ; flo, morceau.  
nautres, nous autres ; restè, il resta.  
pagèl, montagnard ; augrioutié, griot-  
tier.*

*se fasquen, si nous fimes.  
gramena, chiendent.*

A Mialet, entre Saint-Jean et  
Anduze, on dit :

*tsival, cheval ; escouvo, balai.  
estau, maison ; gouvelé, verre à boire.  
pouli, joli, beau ; fana, flétri.  
laide, laid, etc.*

A la Salle, on dit :

la *viando*, la *grano*

lou *bouié*, *dizié*, *fazié*

*avié*, *cau que*, *sourel*

*nouze*, *co*, *vièlh*

la *beligo*, *pasturga*

à sa mort, *bassarèl*

*laissa*, *antan*

*charra*, *ainat*

*acò's*, *amic*

*boufa*, *ivèr*, *al camp*

*al pargue*, *Teulou*

*parla*, *respondre*

*fosso*, *porc* et *quèchou*

*estrumen*, *chaval*

*pagés*, *espingo*

A la Salle, on dit :

*fanabregou*, la *grano*

la *fenno*, *despreza*

la *cavalo*, *lou miòu*

*adouba*, la *padèlo*

l'*oustau*, la *roumano*

la *vou*, *adoubun*

l'*arboutan*, *s'assetu*

*rainar* et *goupilh*, *mourtié*

*tufero*

*espingo*, *lupego*

A Valleraugue, à Saint-André-de-Valborgne, on dit :

lo *biondo*, la viande; lo *grono*, la graine.

lou *bouid*, le bouvier; *dizièd*, il disait; *fuzièd*, il faisait.

*avièd*, il avait; *cal que*, qui que; *souguel*, soleil.

*nougo*, noix; *cougo*, queue; *bièlh*, vieux.

lo *beligo*, la brebis; *posturga*, faire paître.

o *so muort*, à sa mort; *massarèl*, battoir.

*loissa*, laisser; *anton*, l'an passé.

*chora*, gronder; *oinat*, l'ainé.

*ocò's*, cela est, c'est; *omic*, ami.

*bufa*, souffler; *ibèr*, hiver; *ol camp* au champ.

*ol pargue*, au parc; *Tieulou*, Teulon, n. p.

*porla*, parler; *respuondre*, répondre.

*fusso*, beaucoup; *puorc*, cochon, porc.

*esturmen*, instrument; *chobal*, cheval.

*pogés*, paysan; *espillo*, épingle.

A Sumène, on dit :

*fonabregou*, micocoulier; lo *grano*, la graine; un *tieule*, une tuile.

lo *fenno*, la femme; *descassa*, mépriser.

l'*ego*, la jument; *lou miol*, le mulet.

*saboura*, assaisonner; lo *padeno*, la poêle.

l'*oustal*, la maison; *lou roumèd*, romaine pour peser.

lo *vuol*, il la veut; *sabourun*, assaisonnement.

l'*espencho*, arc-boutant; *s'assieta*, s'asseoir.

*reinal*, renard; *sadagnou*, mortier où l'on broie le sel.

*tufeno*, pomme de terre.

*espinlo*, épingle; *lipego*, huppe.

A Sauve, l'article est *lou* pour le masculin singulier, *la* pour le féminin singulier, *lous* pour le masculin pluriel et *las* pour le féminin pluriel. Ses formes contractées sont *dau* (de le), *des*, *daus* (de les), *au* (à le), *as* (à les). *Au* et *dau* sont employés à Saint-Hippolyte, mais non d'une manière générale.

A Valleraugue, à Saint-André et à Sumène, l'article est :

Sing. masc.	<i>lou</i> (le), <i>del</i> (de le), <i>ol</i> (à le).	sing. fém.	<i>lo</i> (la), <i>de lo</i> (de la), <i>à lo</i> (à la).
Plur. masc.	<i>lous</i> (les), <i>dos</i> (de les), <i>os</i> (à les).		<i>los</i> (les), <i>de los</i> (de les), <i>à los</i> (à les).

L'article est, à Nîmes :

Sing. masc.	<i>lou</i> (le), <i>dou</i> (de le, du), <i>ou</i> (à le, au).	sing. fém.	<i>la</i> (la), <i>de la</i> (la), <i>à la</i> (à la).
Plur. masc.	<i>li</i> , <i>lis</i> (les), <i>di</i> , <i>dis</i> (des), <i>i</i> , <i>is</i> (aux).	plur. fém.	<i>li</i> , <i>lis</i> (les), <i>di</i> , <i>dis</i> (des), <i>i</i> , <i>is</i> (aux).

Les formes nimoises *li*, *lis* ; — *di*, *dis* ; — *i*, *is*, dédoublent l'article par raison d'euphonie et établissent une séparation bien tranchée entre ce sous-dialecte et les autres sous-dialectes languedociens. A Nîmes, on dit *li*, *di*, quand l'article est suivi d'un mot commençant par une consonne :

*li chin* (les chiens), *li castagno* (les châtaignes), *encò di fho* (chez les filles), *i rat* (aux rats) ;

et *lis*, *dis*, *is*, quand l'article est suivi d'un mot commençant par une voyelle :

*lis autre* (les autres), *lis aussuro* (les hauteurs), *encò dis autre* (chez les autres), *is escoubiho* (aux balayures)<sup>4</sup>.

De même en italien, pour donner plus de douceur à la prononciation, l'infinitif de la première conjugaison conserve son *e* final devant une voyelle et il le laisse tomber devant une consonne. Dans le premier cas, on dit :

<sup>4</sup> Pour la comparaison du languedocien de la Salle et de Cognac avec celui de Nîmes, voyez *Revue des langues romanes*, 3<sup>e</sup> série, t. XV, p. 250.

fare un libro — cercare il nodo nel giunco, — il mal come i medici — alzare i panni.

Dans le second :

far nacer il nodo nel giunco — cercar Maria per Ravenna — alzar la voce — far la commedia, etc.

Un simple coup d'œil jeté sur les mots que nous venons de comparer suffira pour faire comprendre que le languedocien du canton de la Salle se rapproche du latin plus que celui des cantons qui l'entourent. Cela est évident pour :

Avelanié (avellanarius), aret (arietem), bagna (balneare), bassarèl (par batuere, battere), chalamino (calamina, pour calamus), chaval (caballus), espingo (spina), estrumen (instrumentum), efan (infantem), fenno-jazen (femina jacens), galino (gallina), lazer (lacerta), lupego (upica), lingasto (locusta), goupil (vulpeculus), novi (novius, pour novus), orre, lour (horrìdus), mespouhié (mespilarius), paraula, parla (parabolare), perdize (perdicem), paure (pauperus, pour pauper), panatario (parietaria), pagés (pagensis), sorre (soror), sambuc (sambucus), teule (tegulum), tufero (tubera pour tuber), taban (tabanus), viando (vivanda, ital. vivanda), vassivo (vaciva), etc.

Mais Saint-Hippolyte avec *moustèlo* (mustela), *estèlo* (stella); — Anduze avec *grame* (gramen), *vedel* (vitellus); — Sauve avec *plojo* (pluvia), *sartan* (sartaginem), *grumèu* (grumellus, dimin. de grumulus); — Saint-Jean-du-Gard avec *coural* (corallum), *fabo* (faba), *pourtabo* (portabat), *roube* (robur), *cremal* (bas-latin cramaculus); — Sumène avec *ego* (equa), *oustal* (hospitale), *saboura* (saporare), *padeno* (patina); — Valleraugue avec *iber* (hibernum), reproduisent mieux le type latin.

NOTA. — A la Salle, à Saint-Hippolyte, à Anduze et à Saint-Jean-du-Gard, le pronom personnel féminin est sing. *la*, plur. *las*, s'il précède le verbe (*la cerque*, je la cherche; *la seguisse*, je la suis; *las aime*, je les aime), et *lo*, *los*, s'il suit le verbe (*cerco-lo*, cherche-la; *aimo-lo*, aime-la; *fugis-los*, fuis-les, évite-les); — tandis qu'à Sauve ce même pronom est toujours *la*, *las*, avant et après le verbe (*la cerque*, cerca-la, aima-las, las aima).

Le languedocien de la Salle possède quelques mots qui, sous des formes un peu différentes, sont usités dans des pays



fort éloignés de nos montagnes. C'est ainsi que le languedocien *garcho*, brebis stérile = le normand du Bessin *jerche*, « brebis stérile <sup>1</sup> »; — le lang. *anouge*, agneau d'un an, = le *noge* de l'Aunis, l'esp. *anojo*; — le lang. *lupego*, huppe, = napolitain *luppeca*, huppe; — lang. *baito*, demeure, cabane = piémontais *baita*, anc. haut allem. *baiton*; — le lang. *tahut*, cerueil, = napolitain *tavuto*; — le lang. *ego*, jument, = *ego* du bas Valais, de l'Auvergne, du Rouergue; le gallicien *egua*, portug. *egoa*, sp. *yegua*, v. fr. *ive* (*equa*); — lang. *gobi*, *boffi*, *goffi*, goujon (*gobio*), = wallon *govion*, à Lille *gouvion*, dans la Vienne *goyon*, limous. *gouyou*, bressan *goiffon*, à Montbéliard, *guéfon* (*gobionem*); — le lang. *Janetoun*, hanneton = *Janitou* dans les Vosges; — le lang. *caucalo*, corneille, = ancien catalan *cucala*, corneille; — lang. *raus* (plus usité sous sa forme dim. *rauzel*), roseau = gothique *raus*, armoricain *raoz*, allem. *ried*, angl. *reed*, roseau, latin *retae*, roseaux; — lang. *tachos*, clous très-courts à large tête, = vaudois de Vevey, *taches*, sp. *tacha*, petit clou; — lang. *pessiga*, *pessuga*, pincer, = ital. *pizzicare*; — lang. *tremoula* = gascon *tramboula*, chanceler, palpiter (*tremulare*); — lang. *estabourdit* = gascon *estabournit*, étourdi; — lang. *luzi* = gascon *lugri*, étinceler (*lucere*); — lang. *quicos*, noix, = bourguignon *quécas*, — lang. *ourtigo*, ortie, = berrich. *ortruge*; — lang. *roudiha*, regarder avec curiosité, = berrich. *rœiller*, v. fr. *reouillier*; — lang. *crema*, brûler, = angoum. *cremer*, (*cremare*); — lang. *fourbia*, fourvoyer, = berrich. *forvier*; — lang. *flambo*, flamme, = berrich. *flambe* (*flamma*); — lang. *encountrado*, contrée, = berrich. *encontrée*; — lang. *canuzi*, blanchir, = berrich. *chenousir*, moisir (*canutire*); — lang. *rounga* = berrich. *rouinger*, ruminer (*rumigare*); — lang. *signoula*, = ital. *figolare*, se plaindre, — lang. *goudoufla*, enfler, boursoufler, cf. Rabelais *guédoufle*, bouteille à gros ventre; — lang. *bouiro*, biez, canal par où s'écoule l'eau d'un moulin, = ital. *gora*; — lang. *rouna*, gronder, = ital. *rombare* (*rom'are*, *ron'are*); — lang. *bourdifahio*, bagatelles, vétilles, = sp. *borrufalla*; — lang. *siscle*, sifflement, = ital. *fischio* (pour *fistula*); — lang. *toumple*, gouffre, = ital. *tompio* (*tumu-*

<sup>1</sup> Cf. le beauceron *brahine*, brebis qui n'a point eu d'agneau dans l'année = franç. *brehaigne* (ital. *bretto*, stérile).

lus); — lang. *talouna*, gausser, railler, plaisanter, = ital. *pal-lonnare*; — lang. *bauduso*, sabot, toupie, = sp. *galdrufa*; — lang. *quèchou*, porc, = sp. *gocho*; — lang. *ariat*, âne, = celtique, *ari*, âne; — *tapio*, mur de torchis = sp. *tapia*; — *tafanari*, le derrière, = sp. *tafanario*; — lang. *boutifaro*, mollet, le gras de la jambe, = sp. *buttifarra*; — lang. *tartanis-tartanas*, colin-maillard, jeu, = ital. *farfaniccio*, grand sot; — lang. *gafeto*, mouette, = portug. *gavota*, mouette (dimin. du latin *gavia*); — lang. *gabian*, mouette, = italien *gabbiano*, mouette, oiseau; — lang. *mirocoutoun*, brugnon, pavie, fruit, = sp. *melocoton*; — lang. *bagasso*, bagasse, = italien *bagascia*, sp. *bagasa*; — lang. *patarado*, contes bleus, = sp. *patarata*; — lang. *sarou*, panetière de berger, = sp. *zurron*; — lang. *tarou*, pot de terre, terrine, cruchon, = sp. *tarro*; — *tuco*, *suco*, citrouille, tête, = ital. *zucca*; — lang. *tap*, bouchon, tampon = ital. *zaffo*; — lang. *chourle*, enfant, jeune garçon, = ital. *zurlo*; — lang. *garbilh* et *garboul*, grabuge, confusion, désordre, assemblée tumultueuse, cohue, = ital. *garbuglio*, sp. *garbullo*, etc.

FESQUET.

ERRATA. — Le lecteur est prié de corriger les fautes suivantes, com-mises dans l'impression de la première partie de ce travail: T. XI, p. 53, l. 13, effacer la virgule entre *les* et *campagnes*. — 54, 17, après *Sumène*, supprimez *et dans*. — 63, 16, estabourbit, *lisez*: estabourdit. — 67, 24, gielot, *lisez*: giebt. — 68, 21, garbieret, *lisez*: garbieiret. — 68, 31, toupit, *lisez*: toupî. — 69, 19, amistousos, *lisez*: amistonsos. — 69, 21, se, *lisez*: si. — 245, 14, après *cauque que*, mettez une virgule.

F.

## SANTO MARIO DEL SOULEL

## LEGENDO

**Dedicado à Don Jacinto Verdaguer, lou grand poueto de l'Atlantido.**

Venès toutes, venès ! cridavo uno Roumano,  
 Venès veire un miracle ! — E la foulo proufano,  
 Qu'anavo passeja sous languis a l'entour  
 Del temple de Vesta, s'arrestavo tout court.

« Qu'es acò ? Que se passo ? E que pren nostro damo ? »

Marmoutavo un fum de varlets

E d'esclavos, que de soun amo

Aviòu la couneissenso alors ; — e jouvenets

E tintados Laïs, à sous galants riseires

Souriguent d'un er amistous,

E cieutadins couflats de la grandou des reires,

Lou rufian e lou paure ountous,

Toutes lous badalucs d'uno grand capitalo,

Dins un viral de ma, claufissou l'avant-salo

## SAINTE MARIE DU SOLEIL

## LÉGENDE

**Dédiée à Don Hyacinthe Verdaguer, le grand poète de l'Atlantide.**

Venez tous, venez ! criait une Romaine, — venez voir un miracle !  
 Et la foule profane, — qui allait promener ses ennuis autour — du  
 temple de Vesta, s'arrêtait net.

« Qu'y a-t-il ? Quo se passe-t-il ? Et qu'a donc notre maîtresse ? » —  
 marmottait un monde de serviteurs — et d'esclaves, qui de leur âme  
 — avaient la connaissance alors ; et jeunes gens — et Laïs aux che-  
 veux teints, à leurs amoureux rieurs — souriant d'un air amical, — et  
 citoyens enflés de la grandeur des aïeux, — le rufian et le pauvre  
 honteux, — tous les badauds d'une grande capitale, — en un tour de



— Ounte lou Dieu novèl souris —  
Del palais de Dono Chlouris.

Cadun, en dintrant, demando la causo  
De l'escaufestre matinè;  
Quand la Damo que Beutat lauso,  
Que paro un goubi sens pariè,  
Sus la porto de la grand salo,  
Amb' uno majestat rouialo,  
Parés, — e sul cop un silence entiè :

— « Un miracle ! ai cridat, e n'es un, sans countesto ;  
Chrestias, vite à ginouls, adouren nostre Dieus  
Que s'es manifestat tant de fés, e qu'arresto,  
Vivent, ni trahisous, ni lous bourrèus Jusieus,  
E, mort, blasphematus ni la pudento pesto  
D'hypoucritos e de catieus. »

Adounc. ieu me levabi, e, la parpèlo omberto,  
Gueitavi dessu l' Tibre, a l'aiguo jauno e verto,  
Coumo un bel e noble jouvent,  
Dardaia Phebus insolent,  
— Lou soul Oulympian qu'aje la vertut raro  
De douna la santat, e dount, jamai avaro,

main remplissent le vestibule — où sourit le Dieu nouveau — du palais de Dame Chloris.

Chacun, en entrant, demande la cause — de l'alarme matinale ; — quand la Dame que Beauté loue, — que pare une grâce sans pareille, — sur la porte de la grand'salle, — avec une majesté royale, — paraît, et soudain silence complet :

« Un miracle, criai-je, et c'en est un sans conteste ; — Chrétiens, vite à genoux, adorons notre Dieu — qui s'est manifesté tant de fois, et que n'arrête, — vivant, ni trahisons, ni les bourreaux juifs, — et, mort, blasphémateurs, ni la puante peste — d'hypocrites et de pervers. »

Or donc je me levais, et, les yeux bien ouverts, — je regardais sur le Tibre, à l'eau jaune et verte, — étinceler, pareil à un beau et noble jeune homme, l'insolent Phébus, — le seul Olympien qui ait la vertu rare — de donner la santé, et dont, jamais avare, — la main

La ma largo toutes lous bes, —  
 Quand, tout d'un cop, vejèri al courrent derrabaire  
 Quicom que floutejavo, — et ieu musèri gaire  
 A voure counaisse so qu'es.

Lydio, vai me querre, aqui, sul bord de l'oundo,  
 Aco menut que floto, e que semblo tenta  
 La ma per hou gandi, l'uel per hou devista. »

Lydio s'encourris ; l'aiguo, gaire proufondo,  
 La daïso s'avansa vers l'oubjet misterious,  
 E soun det l'aganto, curious.  
 Me lou porto ; — ai ! ai ! ai ! uno pauro caisseto  
 De boues sans ournements, sans fi travail, nudeto,  
 Talo que n'ajèri regret  
 D'aveire pas laissat lou flot roundalejaire  
 Empourta, sans m'en chauta gaire,  
 A la mar un parèlh oubjet.

Pamens, en lou traucant de mous uels envejaires :  
 « Que resquos de l'oubri ? » — L'ideo me souris,  
 E, furgant am mous dets cercaires,  
*Crac*, la caïso s'oubris.

répand tous les biens, — quand, tout à coup, je vis au courant qui arrache tout — quelque chose qui flottait, et je ne tardai guère — à vouloir connaître ce que c'était.

« Lydie, va me chercher, là, sur le bord de l'onde, — ce petit objet qui flotte et qui semble tenter — la main pour le saisir, l'œil pour le regarder. »

Lydie y court ; l'eau, peu profonde, — la laisse s'avancer vers l'objet mystérieux, — et son doigt curieux le saisit.

Elle me l'apporte, hélas ! une pauvre petite boîte — en bois, sans ornements, sans fin travail, toute nue, — telle que j'eus regret — de n'avoir pas laissé le flot qui vagabonde — emporter, sans m'en soucier, — à la mer un pareil objet.

Cependant, en le fixant (littéralement : le trouant) de mes yeux pleins d'envie :

« Que risques-tu de l'ouvrir ? » — L'idée me sourit, et, tandis que je furète avec mes doigts chercheurs, — *crac*, la boîte s'ouvre.

» E subran, — resplendente flamo ! —  
 Ne giselo un raïoun de soulel  
 Que m'avuglo, e que dins moun amo  
 Semblo dintra, coumo s'amb' el,  
 Nostre-Segne, Dieus adourable,  
 Lou que nasquet dins un estable  
 Per sauva lous grands peccadous,  
 Ero vengut, misericordious.

La foulo se prousterne a-n-aquel mot sauvaïre ;  
 Lou paure, lou richas, l'esclavo de l'araire,  
 N'ou qu'uno pensado, un tourment :  
 Es de baisa, bouco pïouso,  
 La reliquo tant merveilleuso  
 Qu'i presento a-n-aquel moument  
 Dono Chlouris transfigurado,  
 E per soun tresor celebrado  
 D'aro en lai eternaloment.

Al founs d'aquelo umblo caisseto,  
 Quand pousquèrou, enclausits, enfin baïssa lous uels,  
 Vejèrou uno santo Viergeto  
 Pintrado amb' un sourire e lous trets lous pus bels.

De Vesta lou temple auguste,

Et soudain, flamme resplendissante ! — il en jaillit un rayon de soleil — qui m'aveugle, et qui dans mon âme — semble pénétrer, comme si avec lui, — Notre-Seigneur, Dieu adorable, — celui qui naquit dans une étable — pour sauver les grands pécheurs, — était venu, miséricordieux.

La foule se prosterne à ce mot sauveur ; — le pauvre, le richard, l'esclave de la charrue, — n'ont plus qu'une pensée, un souci : — c'est de baiser d'une bouche pieuse — la relique si merveilleuse que leur présente à ce moment — Dame Chloris transfigurée, — et pour son trésor célébrée — de ce jour à tout jamais.

Au fond de cette humble petite boîte, — quand ils purent, éblouis, enfin baisser les yeux, — ils virent une sainte Vierge — peinte avec un sourire et les traits les plus beaux.

De Vesta le temple auguste, — devenu l'église d'un juste, — « Saint-

Devengut gleiso d'un juste,  
 « Sant Estieine l'acairat »  
 Ero proche e venerat.  
 La caisseto miraclouso,  
 Dins uno festo poumpouso,  
 Aqui la rejounguèrou ambe soulenitat,  
 E lou Pountife supreme,  
 Lou Vicari de Dieu meme,  
 Per garda souveni d'un miracle a soun grat,  
 Al noum del sant martirisat, pecaire !  
 Ajustet lou noum de la santo Maire,  
 Ambe soun plen poudé, la gleiso vourguèt, el,  
 Nouma : *Santo Mario del Soulel*<sup>1</sup>.

Frédéric DONNADIEU.

Beziès, 28 d'abril 1884, jour de Sant Afourdisi, prumier avesque legendari de Beziès.

Étienne le lapidé» —était proche et vénéré. La boîte miraculeuse, — dans une fête pompeuse, — fut recueillie là avec solennité, — et le Pontife suprême, — le Vicaire de Dieu même, — pour conserver le souvenir d'un miracle à son gré, — au nom du saint martyrisé, hélas ! — ajouta le nom de la sainte Mère, et, de son plein pouvoir, il voulut, lui, nommer cette église : *Sainte Marie du Soleil*.

Frédéric DONNADIEU.

Béziers, 28 avril 1884, jour de saint Aphrodise, premier évêque légendaire de Béziers.

Languedocien (Béziers et ses environs).

## VARIÉTÉS

### L'ORIGINE DES VILAINS ET CELLE DES « GAVOTS »

Sous le titre de *Dit sur les Vilains*, M. Paul Meyer a publié, l'an dernier (*Romania*, XII, 14-28) une curieuse poésie gallo-italienne de Matazone, de Calignano, près Pavie, qui lui paraît avoir vécu dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette pièce, dit le savant éditeur, « n'est qu'une grossière flatterie à l'adresse des seigneurs auxquels Matazone se plaît à attribuer une origine totalement différente de celle des vilains. La nouveauté de la conception réside précisément dans l'origine bizarre qu'il attribue à deux des trois grandes classes en lesquelles au moyen âge on divisait l'humanité. » « J'ai lu, ajoute M. P. M., beaucoup d'invectives contre les vilains, mais je n'ai pas souvenir d'avoir rencontré nulle part une facétie analogue à celle que notre auteur raconte aux vers 83 et suivants » de son poème :

« Là-bas dans une maison était un âne. Il fit entendre par derrière un bruit aussi retentissant que le tonnerre. De ce mauvais vent naquit le vilain puant. Lorsqu'il eut été oint de . . . . .<sup>1</sup> baigné de . . . . .<sup>2</sup> le vent et la tempête vinrent à grand fracas ; la pluie et l'eau suivirent aussitôt. Ce fut l'annonce de la vie qu'il devait mener. Il est établi qu'il doit avoir pour nourriture du pain de méteil avec du seigle crû, des haricots, de l'ail, des fèves bouillies, de la pâtée froide et de la rave crue. D'une grosse étoffe écrue, parce qu'il naquit nu, il doit avoir braies et chemise faites d'étrange guise. Il doit se ceindre d'une corde ; par derrière un . . . . .<sup>3</sup>, la bêche et la pelle pour rompre la terre, la fourche sur l'épaule pour nettoyer l'étable. Mais le vilain, de mauvaise foi, ne croit pas ces paroles. Je veux qu'il sache qu'elles sont pure vérité. En effet, on ne voit jamais un âne aller seul par la voie, sans qu'il y ait après lui un vilain ou deux. Et le vilain le reconforte, lui parle, — car ils sont parents et issus d'une même gent, — [lui disant] : « Va, mon frère, tu es tout mon bien ; va tout droit par la route et prends le chemin ferré<sup>4</sup>. »

Le fait que l'âne était surtout à cette époque la monture et le compagnon de travail des agriculteurs et des paysans, tandis que les sei-

<sup>1-2,3</sup> *Guay, Catelagi et ranchayone*, trois mots à signification incertaine laissés en blanc dans la traduction.

<sup>4</sup> J'emprunte la version française que M. M. place en tête du poème de Matazone, *Romania*, XII, 48.



gneurs montaient seulement les chevaux, a-t-il engagé Matazone à imaginer lui-même cette irrévérencieuse origine, ou bien s'est-il contenté d'amplifier quelque facétie populaire, comme les citadins en créent parfois pour dénigrer les habitants des villages et des montagnes ? M. M. ne l'a point recherché, et je ne puis entreprendre ici une étude pour laquelle les éléments d'information font presque absolument défaut. Je me bornerai à signaler l'existence d'un conte provençal sur l'origine des *gavots*<sup>4</sup>, qui serait de nature à justifier la seconde de ces hypothèses.

La narration dont il s'agit a été publiée dans l'*Armana provençau* de 1872, p. 48. Elle est signée *lou Cascarelet* et sert, dit-on, *i gènt di plano pèr galeja li mountagnòu*.

« Un jour, li sants Apostó, emé noste Segnour, s'enanavon pèr camin, anonciant à tout paure venènt la bono nouvello. Prenènt la retirado vers quau li voulié reçaupre, e manjant quàuqui figo à la figuiero dóu draiòu, arribèron enfin dins li mountagno de Judèio. Vesien plus que de coumbo e de roucas, de garrigo secarouso, d'ermas, de claparedo, de moure, d'eissariado, e pas uno amo que trevésse: un desert que fasié pòu.

» — Diéu a bèn fa tout ço qu'a fa, disien li sants Aposto ; pamens es de grèu à coumprene coume vai que lou Segnour, en poudènt faire tout de plano, a crea dins sa sagesso aquéli roco inhabitablo ! Car ounte es lou malurous, tant fèr, tant rapinous, tant aspre de sa vido, que pourrié viéure, Mèstre, dins aquéu païs de nani ?

» — Vous lou vau faire veire, respoundegué Noste Segnour.

» E, toucant de soun pèd uno bóuso de vaco que se trovavo aqui, pan ! n'en sourtigué un gavot tout abari.

» Em' acò lis Aposto digueron à soun Mèstre :

» — Mèstre, aquel ome dur e rapinous e aspre, a tout l'aire d'un boucias. . . . Se lou menavian emé nautre ? En barrulant, coume fasèn, pèr draio e pèr camin, pourrié bessai nous rèndre service. . . .

» Lou bon Diéu counsentigué, e menèron lou gavot.

» Coume fuguèron pièi à l'aproche d'un vilage, lou bon Diéu fai au gavot :

» — Moun ami, passo davans, intraras dins la bourgado, e aqui t'entrevaras se nous voudrien louja.

» Mai vaqui lou gavot qu'en aparant la man replico tout-d'un-tems :

» — Mèstre, quant me beilas ? »

Ce petit récit, si bien narré par l'auteur qui s'est caché sous le pseu-

<sup>4</sup> Nom que l'on donne généralement aux villageois des parties montagneuses de la Provence. On le retrouve en Languedoc, en Gascogne et en Saintonge.

donyme collectif du *Cascarelet*, est d'une hardiesse de conception satirique autrement vive que celle de Matazone. Jésus-Christ lui-même y crée le *gavot* des déjections de la vache, laquelle a, d'ailleurs, autant de titres que l'âne à être considérée comme l'aide, — on pourrait dire plus, — comme la mère nourricière des villageois.

Les analogies de la Provence et de la Judée, montagneuses et de fertilité moyenne toutes les deux, comme aussi les habitudes d'économie, parfois sordide, des populations qui habitent un sol où la richesse ne s'acquiert qu'à la longue et avec de grandes difficultés, ont été très-finement signalées dans le conte provençal, et surtout dans la question que le *gavot* adresse à Jésus-Christ.

Alph. ROQUE-FERRIER.

## UNE POÉSIE DU PÈRE MARTIN, DE BÉZIERS

(XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE)

Écrite en langage de Montpellier

La poésie contemporaine du midi de la France a eu la singulière fortune de susciter des poètes provençaux là où le provençal ne fut jamais écrit ni parlé. Les œuvres de MM. Mistral, Roumanille et Aubanel, ont même produit autour d'elles une contagion linguistique qui ne semble guère destinée à disparaître, maintenant surtout qu'elle a réussi à grouper autour du sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône l'exemple et les noms languedociens, catalans ou irlandais, de MM. Gabriel Azaïs, Paul Gaussen, Barbe, Victor Balaguer, Matheu y Fornells et William-C. Bonaparte-Wyse<sup>1</sup>.

Il n'en était pas ainsi autrefois. Chaque poète se renfermait dans son idiome propre, dans son « patois particulier », pour me servir d'une expression qui était alors courante, et il était bien rare qu'il en sortît. Le langage de Montpellier n'a fourni que trois exceptions à cette règle avant l'année 1870: en 1808, Auguste Guiraud entremêla sa *Font putanela*<sup>2</sup> de vers provençaux qui sont probablement son œu-

<sup>1</sup> J'ai déjà eu l'occasion de le remarquer, *Revue*, 2<sup>e</sup> série, III, 124, à propos d'une poésie de M. Bonaparte-Wyse *A Mounsegne Dubreil*, et à la page xv de l'avant-propos des *Piado de la Princesso. Li Piado de la Princesso, pèr l'autour di Parpaioun blu*, em' un avans-prepaus francés d'En Anfos Roque-Ferrier. Plymouth, Keys, 1882, xxxvi-252 pages.

<sup>2</sup> Publiée pour la première fois, *Revue*, 1<sup>re</sup> série, IV, 142 et suiv.

vre, quoique une des pièces liminaires <sup>1</sup> de cette comédie les attribue à une « muse de la Provence unie à une autre de Montpellier <sup>2</sup>. » Un peu plus tard, Auguste Rigaud fit entrer dans son poëme des *Bans de Sylvanez* sept vers en dialecte rouergat assez régulièrement écrit <sup>3</sup>. Il y a vingt ans, enfin, Eusèbe de Salles, en réalité Dessalle, a inséré, dans ses « rimes patoises », trois quatrains imités du roman d'*Antar*, en provençal (d'Aix (?)) et, sous le titre d'*Embriügos é Rouzèlos* (Narcisses et Coquelicots), quatorze pièces en carcassonnais-lauraguais plus ou moins naturel <sup>4</sup>.

MM. Antonin Glaize, Chassary et Louis Vergne, ont largement suivi, depuis 1870, la tradition qu'avait créée Guiraud.

Les exemples en sens inverse, c'est-à-dire ceux qui attestent l'em-

<sup>1</sup> *Autre annonce au parterre en vers provençaux, Revue, 1<sup>re</sup> série, IV, 151.*

<sup>2</sup> Etait-ce une formule par laquelle l'auteur prenait ses précautions dans le cas où des critiques auraient signalé les irrégularités de ses vers ?

<sup>3</sup> Je crois devoir transcrire ce passage, qui n'a jamais été signalé :

- Vèsès aquésté péisandàs,  
 Qué buou qranta goubélètàs !  
 Trinqua, visi ! chacun s'en donna.  
 Sans faouta la claréta és bonna,  
 5 Car touta la souciétat  
 Pinta à vèntré désboutounat.  
 Lou diable s'aco lous régréia.  
 » Oh ! plà ! Madamo, qu'avez fach !  
 (Dis tout d'un cop un gros gabach)  
 10 « Vésé bé qué dé ma boutéia  
 » Avez envalat un bon rach.  
 » Pèr moia, amai vous siàs troumpado,  
 » Ma purgo vous farò pas mal;  
 » Qu'és plà bouno, qu'és coumpaouzado  
 15 » Pèr nostre mestré-maréchal. »

(*Obras coumplètas d'Augusta Rigaud, et de Cyrilla Rigaud, 3<sup>e</sup> edicioun, Montpellier, Virenque, 1845; in-12, 115*).

Le minimum de correction qu'exigeraient ces vers consisterait à lire : 10, *bouléio* ; 11, *boun*, et 12, *moio*, ou mieux *moios*. *Per moias* (*per moios* en Rouergue) est un jurement dont la signification avait déjà préoccupé Astruc. On peut lire sur ce point ses *Mémoires pour l'histoire naturelle de la province de Languedoc, divisés en trois parties*. Paris, Cavelier, 1737, in-4<sup>o</sup>, p. 496.

<sup>4</sup> *Œuvres choisies d'Eusèbe de Salles. Poésies, Théâtre, Sonnets, Poésies diverses, Rimes patoises*. Paris, Pagnerre, 1865; in-12.

La bibliothèque de Montpellier, qui a hérité des manuscrits de l'auteur, possède aussi de lui quelques poésies languedociennes probablement inédites.

ploi du montpelliérain par des poètes étrangers à ce sous-dialecte, sont plus nombreux. L'*Embarras de la feïro de Beaucaire*, de Michel, de Nîmes, renferme une ou deux pages de vers aussi ignorés que ceux d'Auguste Rigaud, mais qui constituent un mélange curieux de montpelliérain et de lodévois<sup>1</sup>; Balthazar Floret, d'Agde, a écrit, une *Roumansa* dans l'idiome de Montpellier<sup>2</sup>; M. Charles Deloncle l'imita en composant un sonnet, lu le 18 novembre 1877 à Maguelone et reproduit l'année suivante<sup>3</sup> par la *Revue des langues romanes*. M. Louis Roumieux a fait de même en quelques pages de sa *Jarjaiado*<sup>4</sup> et dans son *Branle de las Trelhas*<sup>5</sup>. La *Félibrée de Saint-Maime* contient un sonnet<sup>6</sup> de M. Bonaparte-Wyse, de nature à surprendre agréablement ceux qui avaient lu sa *Cansoun capouliero dôu Felibrige*; enfin les *Iou de Pascas* de 1883 et 1884 renferment des vers montpelliérains de M. Albert Arnavielle, qui jusqu'alors n'avait pas commis la moindre infidélité dialectale à l'égard de l'idiome des *Cants de l'Aubo* et du poème de *Volo-bïdu*<sup>7</sup>.

La pièce suivante: *Iou Printems, imitation de la quatrième ode d'au premiè livre d'Horace, Solvitur acris Hiems, etc., adressade à moussu l'abbé Plomet per soun très humble servitou M\*\*; à Montpellier, chez Jean Martel, imprimeur ordinaire du Roy et des Etats de Languedoc près l'Intendance, 1729, petit in-12, 4 pages, ajoute un nouveau nom à la liste qui précède. Je la dois à l'obligeance de M. l'abbé Cros, grand-vicaire de la cathédrale Saint-Michel de Carcassonne, qui voulut bien me la communiquer en 1874, par l'intermédiaire de M. Achille Mir.*

<sup>1</sup> *L'Embarras de la feïro de Beaucaire, en vers burlesques vulgaris, per Jean Michel de Nîmes*. Amsterdam, Daniel Pain, 1700; in-12 (collection des poètes gascons). J'aurai, je l'espère, l'occasion de revenir plus longuement sur ce fragment de l'œuvre du poète nîmois.

<sup>2</sup> *La Bourrido agatenco de Balthazar Floret, etc.* Mountpelhè, Gras, 1866; in-12, p. 90.

<sup>3</sup> *Revue*, 2<sup>e</sup> série, VI, 300.

<sup>4</sup> Voyez la *Jarjaiado, pouëmo erouï-coumique* de Louis Roumieux, etc. (1879), p. 98 à 111.

<sup>5</sup> *Revue*, 2<sup>e</sup> série, V, 281.

<sup>6</sup> *Athénée de Forcalquier et Félibrige des Alpes. Félibrée de Saint-Maime, 14 juin 1880*. Forcalquier, Masson, 1880; in-8<sup>o</sup>, 16 pages.

<sup>7</sup> *Iou de Pascas* de 1883, p. 11, et de 1884, p. 16. Je dois, pour être complet, dire qu'une traduction montpelliéraine inédite de l'*Avaro* de M. Melchior Barthés, de Saint-Pons, faite par l'auteur lui-même, se trouve aux archives du *Félibrige*, à Montpellier.

Les cas d'adoption intégrale du dialecte montpelliérain par des écrivains étrangers à ce dialecte sont ceux de Pierquin de Gembloux, de M<sup>m</sup> et de M. Louis-Xavier de Ricard.

J'ai lieu de la croire très-rare, peut-être même réduite à l'état d'exemplaire unique, car l'*Histoire littéraire des patois* de M. le docteur Noulet ne la signale pas, et les bibliophiles montpelliérains à qui je l'ai montrée m'ont tous déclaré n'en avoir pas connaissance.

La mort de M. Cros justifiera la publication de ce petit texte, que l'initiale M\*\* et la mention qui la suit en écriture du XVIII<sup>e</sup> siècle, « M<sup>r</sup> Martin, *gesuite*, » permettent d'attribuer au Père Martin, l'auteur d'un certain nombre de recueils publiés à différentes époques sous le titre de *Bouquet de cauquos flouretos cueillidos sul Parnasso biterrois*.

Quatre de ces *Bouquets* et la *Trioumphanto Receptiu de la princesso Mario* accompagnaient *lou Printems* dans l'envoi de M. Cros<sup>1</sup>.

Le Père Martin, à qui l'on doit ces poésies, a joué de malheur. L'indication, si bizarrement orthographiée, qu'on vient de lire, montre pour la première fois qu'il appartenait à la Compagnie de Jésus. L'initiale M\*\* du *Printems* est également la seule qui puisse nous mettre sur la trace de son nom, car la *Trioumphanto Receptiu*, les quatre *Bouquets* de 1723, 1726, 1729 et 1738, et probablement aussi ceux que nous n'avons pas entre les mains, sont anonymes. Les dates de la naissance et de la mort de Martin sont inconnues, les détails de sa vie encore plus. M. Sabatier, qui lui a consacré dix lignes dans l'introduction des *Poésios biterrouèsos*<sup>2</sup>, le qualifie « d'ecclésiastique nommé Martin », et semble croire que le titre de *Bouquet de cauquos flouretos* est celui d'un recueil unique publié en 1723. L'*Histoire littéraire des patois* de M. le docteur Noulet a, pour la première fois, fait connaître en 1874 l'étendue d'une partie des œuvres de notre jésuite<sup>3</sup>. J'espérais trouver quelques indications sur lui dans la seconde édition (1872) de l'excellente *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* des Pères Augustin de Backer, Aloïs de Backer et Charles de Sommervogel, mais cet espoir a été déçu.

La lecture des vers du Père Martin démontre qu'il naquit à Béziers, qu'il fut en relations avec Charles des Alris de Rousset, évêque de cette ville; M. d'Arène, seigneur de Lespignan, et qu'il leur dédia plu-

<sup>1</sup> M. Léon Gaudin, bibliothécaire de la ville de Montpellier, à qui je communiquai ces pièces en 1875, en fit faire une copie in-4<sup>o</sup>, par M. Charles Gauthier. C'est sur cette copie que j'ai dressé la table des pièces contenues dans les *Bouquets* de 1723, 1726, 1729 et 1738.

<sup>2</sup> *Poésios biterrouèsos des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, coumpousados per diverses autous*. Béziers, Eugène Millet, 1842; in-8<sup>o</sup>, 174 pages.

<sup>3</sup> *Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Maisonneuve, 1877; in-8<sup>o</sup>, 238 pages (avec l'errata). (Extrait de la *Revue des langues romanes*.) La classification bibliographique des poésies du P. Martin se lit p. 172-173.

sieurs pièces. Les *Merveillos de Beziés*, la *Requesto del dius Pan presentado à Peppezuc*, dins lou temps que couperou lous aubres dins l'illo e loung de l'Orb ; la *Grello del premiè jour de jun 1727* et lous *Gouraus de Pexelicou*, prouvent la vivacité de ses affections à l'endroit des souvenirs historiques et littéraires de sa ville natale <sup>1</sup>, de ses usages et des événements de la chronique locale ; l'à-propos sur la peste de Marseille, l'églogue sur le mariage de Louis XV et de Marie Leczinska, le dialogue et le chant joyeux sur la canonisation de saint François-Régis, attestent l'intérêt avec lequel notre poète suivit quelques-uns des événements de son temps. Il a chanté les vers à soie un siècle avant le poème provençal de Diouloufet. *L'Efant proudigo*, lou *Mauvais Ritche*, lous *Pelerins d'Emmaüs*, la *Visito de sant Antoino à sant Pol*, *harmito*, et la *Providenço*, forment enfin une catégorie de pièces à demi évangéliques, à demi philosophiques, sans équivalent dans la littérature languedocienne de cette époque.

Ai-je besoin de présenter au lecteur l'abbé Plomet, chanoine et prieur de l'église collégiale Sainte-Anne de Montpellier, mort au mois d'août 1734, d'après une indication trouvée par M. Léon Gaudin dans un ms. de la bibliothèque de Nîmes, laissant après lui plusieurs recueils de noëls français et montpelliérains, et le souvenir du sonnet par lequel son confrère en poésie, Nicolas Fizes, tenta de le ridiculiser :

Ploumet rampa toujours couma una cagaraoula.  
De rima couma un baou non es jamay sadoul ;  
Daou temple d'Apolloun voou leva la cadaoula,  
Mès la porta per el es fermada al baroul.

Le *Printems* appartient-il au Père Martin aussi bien comme fond que comme forme dialectale ? En d'autres termes, celle-ci ne serait-elle point le fait d'une collaboration à déterminer ? On pourrait admettre, je crois, que la rédaction montpelliéraine de cette pièce est,

<sup>1</sup> Il n'a garde d'oublier, au début des *Merveillos de Beziés* (*Poés. biter.* 133), un proverbe local bien connu :

Sé la terro fasio des dious lou Paradis,  
Restarioou dins Beziés, l'ancien prouverbe ou dis.

L'original latin est rimé : *Si Deus in terris, habitaret Biterris* ; les plaisants ne manquent jamais de le commenter ainsi : *pour y être crucifié une seconde fois*.

<sup>2</sup> J'ai fait remarquer déjà (*Revue des lang. rom.*, 3<sup>e</sup> série, I, p. 303) que ce quatrain avait été, postérieurement à Fizes, imité par le prieur de Pradinas, Claude Peyrot, et par un rimeur montpelliérain dont le nom ne nous a pas été conservé par Brunier.

due à une politesse de l'auteur qui, dédiant sa traduction à un poète de Montpellier, aura jugé convenable de la composer dans l'idiome de cette ville; mais on pourrait aussi, sans trop présumer, supposer que cette traduction aura été définitivement revue par Martel ou l'abbé Plomet. Elle ne contient, en effet, aucune forme qui ne puisse être avouée par le sous-dialecte de Montpellier, tel qu'il était écrit et parlé au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La finale féminine qui, dans Sage et Roudil, a été notée en *o* est ici marquée en *e*, conformément à une pratique assez générale alors parmi les poètes du Languedoc et de la Provence. Les Noël's de Plomet, presque tous imprimés à Toulouse, de 1705 à 1721, sont orthographiés en *e*.

Comme langue et comme poésie, les vers du Père Martin comptent parmi les plus remarquables de leur époque. *Lou Printems* n'est pas indigne de ses œuvres biterroises, dont on trouvera plus loin un essai de classification bibliographique. En dépit de certains gallicismes inconsciemment fourvoyés çà et là : *enfermat, recoin, mere, meurtre, à pene, peuple*, pour *embarrat, recantou, maire, nerto, tout-escas, pople*, la strophe de dix vers ne semble pas peser trop lourdement sur les épaules de l'auteur. Peut-être le patriotisme du clocher m'illusionne-t-il; je n'ai pas pu néanmoins m'empêcher de trouver heureusement tournés les passages où Martin parle des marchands qui vont à Cette mettre leurs bâtiments à la mer et des jeunes filles qui dansent le soir sur l'Esplanade ou dans un coin du Peyrou, jusqu'à ce que la voix d'une mère importune les rappelle à la maison. Les vers sur la mort :

Savés qu'espargne pas degus ;  
Lou Louvre, embe toute sa garde,  
Permet l'intrade à la Camarde  
Coume la cabane d'un gus<sup>4</sup>;

ceux où il est question du gâteau des rois :

Nous soumetten pas à las leys  
D'un chagrin que, se nous tuave,  
En la fougasse de la fave,  
Pourrian pas pus fayre lous Reys,

sont également d'une facture facile et d'un bon goût local qui ne déplaît point.

<sup>4</sup> Le Père Martin a dû se rappeler involontairement les vers bien connus de Malherbe :

Le pauvre, en sa cabane où le chaume le couvre,  
Est sujet à ses loix,  
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre  
N'en défend pas nos rois !

## LOU PRINTEMS

## Imitation de la quatrième ode d'au premier livre d'Horace

*Solvitur acris hiems, etc.*Adressade à moussu l'abbé Plomet, per soun très humble servitou M\*\*<sup>1</sup>

Plomet, à la saison nouvelle  
 Un affroux hiver a cedat ;  
 Enfin, de sa rigou mourtelle,  
 Lou printems nous a delivrat.  
 Lou magistrau, la tremountane  
 Qu'à force de buffa s'escane,  
 Fan place as airs douces et fins,  
 Que d'un aimable badinage  
 Caressaran nostre visage,  
 May que garden pas lou dedins.

Nostres marchands s'en van à Cette,  
 Per mettre en mar sous bastimens ;  
 Lou bestiau que broute l'herbette  
 Se done mile passe-tems.  
 Quand ére enfermat à l'estable,  
 Triste, perclus et miserable,  
 Reclamave sa libertat ;  
 La retraite que lou caufave,  
 Quauques moumens lou soulageave,  
 Mais aymave may estre au prat.

Lou païsan dins sa tagneyre  
 Are n'es pas engrepesit ;  
 Au cantou de la chimigneyre  
 Demore pas pus appigrit.  
 La barbaste lusente et blanque,  
 La glace qu'en estieu nous manque,  
 Coume fara pas aquest' an,  
 Rescondou pas dins nostre prade  
 Aquelle verdou tant aimade  
 D'ounte souven nous égayan.

Venés veyre nostres fillettes  
 Que trefoulissou de dansa  
 Sus l'herbe, et las margaridettes,

<sup>1</sup> C'est à la suite de cette initiale qu'une main du XVIII<sup>e</sup> siècle a ajouté :  
 M. Martin, gesuitte (sic).



Toutes s'empressou de sauta ;  
 Trouvou trop courte la journade,  
 Incare quau qu'à l'Esplanade,  
 Ou dins un recoin dau Peyrou,  
 Proufitou dau cla de la lune,  
 Jusque qu'une mere impourtune  
 Ven crida coum' un lougarou.

Que lous faseyres de sarrailles  
 Buffou lou fioc tan que voudran,  
 Qu'en lou martel et las tanailles  
 Tout lou jour exerçou sa man !  
 Dau printems celebren la feste :  
 Plomet, courounen nostre teste  
 De la meurtre qu'à pene nay ;  
 De las flous dont la terre ouverte  
 Peuple la campagne déserte,  
 Quau carga chacun nostre fay.

Lous agnels sou tendres et grasses,  
 Lous cabrits li devou pas res ;  
 Dins lou plase das bons repasses,  
 Se quau diverti quauque fes.  
 Proufiten dau tems que nous reste ;  
 La mor noun sera que trop leste :  
 Savés qu'espargne pas degus.  
 Lou Louvre, embe toute sa garde,  
 Permet l'intrade à la Camarde  
 Coume la cabane d'un gus.

Pourten pas lion nostre esperance,  
 Tout-à-cop nous faudra parti ;  
 Qu'agen richesses, abundance,  
 D'aqueste mounde quau sourti.  
 Mais qu'une maudite tristesse  
 Cause pas pus nostre paresse ;  
 Nous soumetten pas à las leys  
 D'un chagrin que, se nous tuave,  
 En la fougasse de la fave,  
 Pourrian pas pus fayre lous Reys.

*Quod si me lyricis vatibus inseres,  
 Sublimi feriam sidera vertice.*

(Horat., Ode 1.)

Parmi les pièces qui m'ont été obligeamment communiquées par M. Cros, se trouvait un carré de papier contenant deux épitaphes manuscrites, la première en français, la deuxième en biterrois, d'Étienne Barbut, imprimeur et marchand libraire de Béziers, qui, de l'année 1723 à sa mort, survenue le 16 octobre 1735, fut l'éditeur des productions littéraires du Père Martin. L'écriture de ces deux pièces appartient à la même main qui a complété le titre du *Printems*. Le ton de l'épitaphe française et le début de celle qui est rédigée en biterrois : *Ayci jay moun amic.....* sont à l'éloge réciproque du poète et de son imprimeur.

## ÉPITAPHE

de M. Étienne Barbut, imprimeur et marchand libraire

décédé à Béziers, le 16 octobre 1735

par le P. Martin, jésuite.

Cy-git un homme si connu  
 Par son bon cœur et sa droiture ;  
 En payant le tribut qu'on doit à la nature,  
 Il est mort saintement, comme il avait vécu.

Ayci jay moun amic, dount la perto interesso;  
 Lous que cercou de fious dins lou sacrat valoun,  
 Apres avé loung tems donnat cours à sa presso,  
 Dins lou livre des Sants a fach daura soun noum.

Ces deux pièces sont très-probablement inédites.

Ainsi qu'il est dit plus haut, l'essai de bibliographie suivant a été dressé sur la table du manuscrit formé par M. Léon Gaudin, à l'aide des pièces qui m'avaient été communiquées par M. Cros. Il est composé de sept articles qui, je le crois du moins, ne présentent qu'une partie des poésies de Martin.

## I

Bouquet de cauquos flouretos cueillidos sul Parnasso biterrois. 1723. A Beziers, chez Etienne Barbut, imprimeur du Roy et de Monseigneur l'Evêque et seigneur de Beziers, avec permission; in-8°, 18 p.

Il renferme les pièces suivantes:

- I. A Monseigneur des Alris de Rousset, avesque et seignou de Beziés.
- II. A Mounseigneur des Alris de Rousset, avesque et seignou de Beziés, liberatou de la vilo dins lou temps de las Liguos, boutado.

III. L'Efan proudigo.

VI. Lou Mauvais Ritche.

V. Epitro d'un soulitari à un viel peccadou dins lou tens de la darnieiro pesto de Marseillo, l'an 1721.

IV. Epitro de Jean à Alexis. Las Incoumouditats de la vieillesso.

VII. Lou Retour del printens.

VIII. Requesto del diux Pan presentado à Peppezuc, dins lou temps que couperon lous aubres dins l'illo e loung de l'Orb.

Ce Bouquet ne peut être le premier recueil de l'auteur, car la pièce dédicatoire à Charles des Alris de Rousset contient une allusion à des essais antérieurs.

Mentionnons en passant ce fait que le prélat à qui s'adressait Martin devait être un esprit lettré. Le Père Vanière lui a dédié une épître en vers latins, qu'on peut lire p. 130 des *Opuscula* de l'auteur du *Prædium rusticum*: *Jacobi Vanierii è societate Jesu Opuscula, editio novæ auctior*. Tolosæ, Raymond, 1724; in-12, 224 pages. Elle se lit à la p. 164 de l'édition des *Opuscula* faite en 1730.

Martin parle de cet illustre confrère en poésie dans les vers suivants des *Merveillos de Beziés*:

A l'entour de Beziés, d'autres liox de plasenso  
Des pus melancoulix foou la rejouissenso ;  
Bilonobo, Balras, Perdiguïé, Malcourren,  
La Founnobo, cadun per sous charmes suspren.  
Del castel de Ligno lou soul aspect encanto,  
Vaniero finomen ambé rasou lou canto.

(*Poés. biter.*, 137.)

## II

Triumphanto Receptiu de la princesso Mario, reyno de François, faito à Moret per Louis XV, soun incoumparable espoux. A Beziers, chez Etienne Barbut, imprimeur du Roy et de Monseig. l'illust. et reverend. Evêque et seigneur de Beziers. MDCCLXXV, avec permission; in-8°, 8 pages.

C'est une églogue entre « Jorgi », « Danis » et des pâtres du bas Languedoc « lougats al vesinatge de Moret. »

## III

Bouquet de cauquos flouretos cueillidos sul Parnasso bitterois. 1726. A Beziers, chez Etienne Barbut, imprimeur du Roy et de Monseigneur l'Evêque et seigneur de Béziers, avec permission; in-8°, 26 pages.

Il renferme les pièces suivantes :

- I. Lou Boulelech.
  - II. Visito de sant Antoino à sant Pol, harmito
  - III. L'Estiu.
  - IV. L'Autouno.
  - V. L'Hiver.
  - VI. Lou Jour.
  - VII. La Neit.
  - VIII. La Pipo.
  - IX. La Gouto.
  - X. Boutado sus un nis de viroundellos bastit pres de la cam-breto de dous soulitaris.
  - XI. Lous Pelerins d'Emmaus.
- Ce *Bouquet* est mentionné par l'*Histoire des patois* de M. le docteur Noulet, p. 172-173.

## IV

Bouquet de cauquos flouretos cueillidos sul Parnasso bitterrois, dou-nados per estreno lou premié jour de l'an 1729. A Beziers, chez Es-tienne Barbut, imprimeur du Roy et de Monseig. l'illustr. et reverend. Evêque et seigneur de Beziers. MDCXXIX; in-8°, 8 pages.

Il renferme les pièces suivantes :

- I. Estreno fayto per uno muso biterrois à sous coumpatriotes l'an 1729.
- II. Las Merveillos de Beziés.

*Las Merveillos de Beziés* ont été reproduites par M. Sabatier, p.133-140 des *Poésios biterrouèses dès XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, avec une orthographe souvent différente de celle de Martin.

Dans son introduction aux *Poésios*, M. Sabatier attribue par erreur *las Merveillos* au *Bouquet* de 1723.

## V

Lou Printems, imitation de la quatrième ode d'au premié livre d'Ho-race : Solvitur acris hiems, etc., adressade à moussu l'abbé Plomet, per soun tres humble servitou M\*\*.

A Montpellier, chez Jean Martel, imprimeur ordinaire du Roy et des Etats de Languedoc, près l'Intendance. 1729; in-8°, 4 pages.

## VI

Épitaphe de M. Etienne Barbut, imprimeur et marchand libraire, décédé à Beziers le 16 octobre 1735 (ms. communiqué par M. l'abbé Cros), 1 page.

## VII

Bouquet de caquos flourettos cueillidos sul Parnasso bitterois. 1738. Beziers, chez la veuve d'Etienne Barbut, imprimeur du Roy et de Monseigneur l'Evêque et seigneur de Beziers, avec permission; in-8°, 18 pages.

Il renferme les pièces suivantes :

- I. Lous Maignans.
- II. Lou Trou.
- III. Boutado contro las mouscos.
- IV. Boutado contro las nieyros.
- V. Cant joutoux sur lou retour de las virondellos.
- VI. Cant sus la Prouvidenço.
- VII. Eglogo à l'hounou de la canounisatiu de sant Jan Francés Regis, missionnari de la Coumpagnîe de Jésus, célébrado à Roumo lou 16 jun, l'an 1737, dialogo.
- VIII. Cant joutoux à l'hounou de la canounisatiu de sant Jean Francés Regis, missiounari de la Coumpagnîe de Jésus.

L'Eglogo et le Cant joutoux ont, dans ce Bouquet, une pagination particulière. A la fin se trouve une *Oraison du bienheureux J.-F. Régis*.

Après avoir signalé ce Bouquet, M. le docteur Noulet ajoute :

« Un cahier manuscrit que j'ai acquis après la mort de M. Boudard <sup>4</sup> possède les onze pièces citées et dans le même ordre, puis viennent les compositions suivantes :

12. La Probidenso, cant.
13. Epitre d'un biel à la fi de sa curso, à un de sous amis.
14. Las Merbeillos de Beziés.
15. La Casso à la xoto.
16. Sul Retour del soulel.
17. Boutado contro las mouscos.
18. Boutado contro las mouscos et leur entiero derouto à l'intrado de l'hiver.
19. Boutado contro las gnieiros.
20. Lou Retour de las biroundellos.
21. Lous Magnans.
22. Lou Tounerro.

<sup>4</sup> Il s'agit de l'auteur de la *Numismatique ibérienne* et de l'*Inscription étrusco-latine du tombeau de Publius Volumnius*. Il fut assez longtemps secrétaire de la *Société archéologique de Béziers*, et surveilla en cette qualité la réimpression des œuvres dramatiques de l'ancien théâtre biterrois.

23. La Grello del premié jour de jun 1727, noubel fleou de Beziés.
24. Lous Gouraus de Pexelicou.
25. A Messius lous Pouliciens de Beziés.
26. Cansou à beoure.
27. Charrado.
28. Tablo <sup>1</sup>.

En élaguant de cet ensemble les pièces que renferment les *Bouquets* déjà cités, il resterait les poésies suivantes à ajouter à l'avoir littéraire du Père Martin :

1. La Probidenso, cant.
2. Epître d'un biel à la fi de sa curso, à un de sous amis.
3. La Casso à la xoto.
4. Sul Retour del soulel.
5. Boutado contro las mouscos et leur entiéro derouto à l'intrado de l'hiver.
6. Lou Retour de las biroundellos.
7. Lou Tounerro.
8. La Grello del premié jour de jun 1727, noubel fleou de Beziés.
9. Lous Gouraus de Pexelicou.
10. A Messius lous Pouliciens de Beziés.
11. Cansou à beoure.
12. Charrado.

Mais ce total de douze pièces est plus fictif que réel, car les n<sup>os</sup> 1 (*la Probidenso, cant*), 6 (*lou Retour de las biroundelles*) et 7 (*lou Tounerro*), sont très-probablement formés au moyen des pièces qui figurent dans le *Bouquet* de 1738 sous les n<sup>os</sup> VI (*Cant sus la Providence*), V (*Cant joujoux sus lou retour de las viroundellos*) et II (*lou Trou*).

*A Messius lous Pouliciens de Beziés* est vraisemblablement à identifier avec le fameux *Placet à Messius lous Pouliciens de Beziés*, que la tradition attribue au Père Cléric et que M. Sabatier a réédité, p. 85-92, des *Poésio sbiterouèses*.

L'épître d'*Un biel à la fi de sa curso* a été publiée par le même (*Poés. bit.*, p. 121-123), comme étant l'œuvre de Martin; tandis que *la Casso à la xoto*, publiée aussi (*ibid.*, p. 127-130), est attribuée à un auteur inconnu.

Enfin le titre de la pièce : *la Grello del premié jour de jun 1727*, et surtout son complément : *Noubel Fleou de Beziés*, démontrent d'une manière à peu près certaine l'existence d'un *Bouquet de cauquos flou-*

<sup>1</sup> *Essai sur l'histoire littéraire des patois*, p. 172-173.

retos, ou tout au moins d'un recueil quelconque, entre le *Bouquet* de 1726 et celui de 1729. La date de 1728 doit être celle de son impression.

On voit, par ces détails, que la bibliographie des œuvres du Père Martin est encore fort obscure sur certains points.

Alph. ROQUE-FERRIER.

## QUELQUES CAS D'EMPRUNT RELIGIEUX

A LA POÉSIE PROFANE ET A LA POÉSIE POPULAIRE

à propos d'une imitation montpelliéraine de la romance languedocienne de Florian :

« AÏ, S'AVÉ DIN VOSTRE VILLAGÉ »

Mon collègue et ami M. l'abbé Paul de Terris a écrit, il y a quelques années, un travail rempli de remarques intéressantes et curieuses sur les noëls <sup>1</sup>. La lecture de cet ouvrage fait regretter qu'on n'ait pas encore eu l'idée d'étudier une partie plus directement religieuse de la littérature du midi de la France : je veux parler des recueils de cantiques en langue d'oc et même en français des diocèses méridionaux pendant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. L'examen de ceux du XIX<sup>e</sup> ne serait pas non plus inutile, car on y rencontrerait les caractères de leurs aînés. Des imitations fréquentes des pièces des diocèses voisins, l'habitude d'emprunter à la littérature populaire, à la littérature savante et souvent à la littérature profane des opéras du temps, leur notation musicale ; l'appropriation chrétienne d'un thème amoureux, philosophique, politique ou satirique, sont les points principaux que pourrait mettre en lumière celui qui aurait la patience de dépouiller le nombre très-considérable des livres de littérature pieuse du midi de la France. Ce n'est pas sans une surprise assez vive que l'on voit, par exemple, dans les *Cantiques spirituels à l'usage des missions royales du diocèse d'Alais* <sup>2</sup>, les airs de *Charmante Gabrielle* et de *Birenne, mes amours*, indiquer au lecteur de quelle manière il doit chanter des

<sup>1</sup> *Les Noëls, essai historique et littéraire*. Paris, Palmé [1880]; in-8°, 204 pages.

<sup>2</sup> *Cantiques spirituels à l'usage des missions royales du diocèse d'Alais, avec les prières du matin et du soir, l'abrégé de la croyance*, etc., nouvelle édition. Avignon, Claude Delorme, 1736; in-12, 192 pages.

vers languedociens sur le Paradis (*Demorou ravissentu*) ou le cantique français : *Je crois en Dieu le père tout-puissant*. L'air des paroles sur la naissance de Jésus-Christ est celui du *Système*, et un cantique en l'honneur de la Vierge est précédé de cette phrase indicatrice : *Prends ma Philis, prends ton verre* <sup>1</sup>!!!

Ces habitudes littéraires étaient anciennes dans les diocèses du midi de la France. On serait même tenté d'en reporter les origines écrites à la période médiévale, lorsqu'on voit le début du *Cocir de la Mort* (*la Pensée de la Mort*), que les *Leys d'amors* nous ont conservé en entier (I, 212 et s.), devenir le commencement d'une sorte de préambule aux psaumes de la Pénitence :

<sup>1</sup> Ces indications ont disparu des recueils de certains diocèses. On n'en trouve aucune dans les *Cantiques à l'usage des missions du diocèse de Montpellier*. Montpellier, Virenque, 1827; in-12, 64 pages, où on lit, entre autres pièces, le *Triomphe de la religion* (p. 48-50), dont le chœur est presque textuellement celui du *Chant du Départ* :

La Religion nous rappelle,  
Parmi-nous faisons-la fleurir ;  
Un chrétien doit vivre pour elle,  
Pour elle un chrétien doit mourir. } (bis)

Le thème de ces deux vers n'appartient pas, il est vrai, à Marie-Joseph-Chenier, qui le trouva tout fait dans les formules de la littérature religieuse son temps.

Les dernières strophes du *Triomphe de la religion* indiquent qu'il a été composé après la conclusion du Concordat.

Il est, par contre, bien difficile d'émettre un avis sur les points de contact qui existent entre la poésie religieuse de nos diocèses et leur poésie populaire. Le refrain d'un cantique bien connu *Sur la Mort* (*Cantiques d'Alais*, p. 36, et *Cantiques de Montpellier*, p. 18) :

## ALAIS

## MONTPELLIER

A la mort, à la mort  
(Pêcheurs, ce temps viendra);  
A la mort, à la mort,  
Tout finira.

A la mort, à la mort,  
Pêcheur, tout finira :  
Le Seigneur, à la mort,  
Te jugera.

Ce refrain de cantique, dis-je, rappelle involontairement le chant languedocien des crieurs de nuit, publié par M. Louis Lambert (*Revue*, 1<sup>re</sup> série, III, 122-126) :

A la mort ! à la mort ! à la mort !

Quan la troumpeto sounara,  
L'ange dal cel ne descendra, etc.



Una spina m fier,  
 Que nueg e jorn m'acora ;  
 Am gran cocirier,  
 Dedins mon cor demora.  
 Per lunh alegrier,  
 No la puesc gitar fora,  
 D'on soy for languitz  
 Et espaoritz.  
 La sua razitz,  
 Tant me punh e m trasfora,  
 Que 'n soy esbaytz !

(Une épine me blesse, — et nuit et jour m'enlève tout courage<sup>1</sup> ; — en même temps qu'une grande inquiétude, — elle demeure en mon cœur. — Par aucune allégresse, — je ne puis l'en chasser, — et j'en suis fort alongui — et plein de peur<sup>2</sup>. — Sa racine — me point et me perce tellement — que j'en suis épouvanté !)

Philosophique et morale plutôt que religieuse, cette poésie se transforme de la manière suivante dans la préface de la *Paraphrase des Psaumes de la Pénitence*, publiée en 1881 par M. C. Chabaneau, d'après le ms. 308 de la bibliothèque d'Angers :

Una 'spina cruzel  
 Dedens mon cor demora,  
 Plus amara que fel,  
 Qui neyt e iorn m'acora,  
 D'on fe m languir  
 He esbayr  
 Per sa punctura<sup>3</sup>.

L'imitateur ne semble pas s'être soucié de pousser plus loin son emprunt, car les cinq strophes qui suivent ne laissent plus rien apercevoir des huit strophes complémentaires du commencement du *Cocir de la mort*.

L'appropriation religieuse de notations profanes ressort assez bien du *Mystère de sainte Agnès*, qui fait chanter la plainte de la mère de

<sup>1</sup> *Acorar*, qui manque au *Lexique roman* de Raynouard, est l'équivalent méridional du vieux français *acover* et du verbe *écœurer*, que la prose des journaux politiques a si déplorablement vulgarisé depuis vingt ans. Quoiqu'il ait omis cette forme, Raynouard enregistre cependant (II, 477) *encorar*, affliger, exciter.

<sup>2</sup> Cf. le verbe français *apeurer*, déjà presque aussi fréquent dans la presse qu'*écœurer*.

<sup>3</sup> *Revue des langues romanes*, 3<sup>e</sup> série, VI, p. 69.

la martyre (vers 495-506) sur l'air d'une aubade de Giraud de Borneil : *Reis glorios, verais lums e clardat*, où les privilèges d'une poésie aussi brillante qu'harmonieuse ne sauraient absoudre la moralité douteuse des motifs que ce troubadour a mis en œuvre. Une seconde notation de *Sainte-Agnès* (vers 1112) est empruntée à Guilhem IX, comte de Poitou. Aux autres airs d'origine populaire ou savante, indiqués dans le même mystère :

El bosc clar, ai vist al palais Amfos

A la fenestra de la plus auta tor<sup>1</sup>;

Bel paires cars, non vos veireis am mi<sup>2</sup>;

Al ped de la montaina<sup>3</sup>;

Vein, aura douza, que vens d'outra la mar<sup>4</sup>;

Lassa, en can grieu pena<sup>5</sup>;

Da pe de la montana<sup>6</sup>,

se mêlent des notations empruntées au *Veni, creator Spiritus*, aux *Planchs de sant Esteve*, montrant ainsi que les poètes religieux du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle avaient, en fait d'emprunt littéraire, les mêmes habitudes que ceux du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup>.

Il nous faut maintenant du moyen âge passer au siècle de Louis XIV. Il y avait alors dans le diocèse de Lectoure une dévotion populaire qui devait être très-suivie, car on publia à Toulouse, en 1669, chez G. Robert, maître ès arts et imprimeur, une petite plaquette qui lui est consacrée. Le dernier cantique de la seconde édition qui en fut faite contient trois strophes que l'on retrouve avec de légères modifications dans le choix de poésies envoyé, en 1790, à l'abbé Grégoire, par la *Société des Amis de la Constitution* de Carcassonne :

*Texte*  
de la « *Manière de faire saintement*  
*le pèlerinage de Notre-Dame-*  
*de-Protection ou de Tudet* »

Juge de ma conscienco,  
Jésus crucificat,  
Dounats-me repentencio  
Per ploura moun pecat :  
Que moun cor pecadou  
Se horre de doulou ! (*bis*)  
(1<sup>re</sup> strophe)

*Texte*  
envoyé à Grégoire  
par les « *Amis de la Constitution* »  
de Carcassonne

O ma douço esperenco,  
Jesus crucifiat,  
Beni en bostro presenco  
Per ploura moun peccat :  
Dounats m'en tant d'hourrou  
Qu'en mourio de doulou.  
(1<sup>re</sup> strophe)

<sup>1-2-3-4-5-6</sup> Voyez les pages 19, 23, 24, 39 et 51. de l'édition de M. Bartsch : *Sancta Agnes, Provenzalisches geistliches Schauspiel*, herausgegeben von Karl Bartsch. Berlin, Weber, 1869; in-12, xxxii-76 pages.

Dins le se de Mario  
 Bous bous êts incarnat ;  
 Deguens la santo oustio  
 Tout biu bous êts dounat :  
 Perqu'êi trattat atau  
 Un Diu tant liberau !  
 (6<sup>e</sup> strophe)

Dins le sé de Mario  
 Bous siots aneantit ;  
 De bostro santo houstio  
 Cent cops m'abês nourrit ;  
 Et you, et you, ingrat,  
 You bous ai ouffensat.  
 (5<sup>e</sup> strophe)

Moun Diu ! misericordo  
 A moun cor pecadou :  
 Si boste amour m'acordo  
 La pax é lou perdou,  
 Jamés, tant que biuré,  
 Nou bous aufensaré <sup>1</sup>.  
 (9<sup>e</sup> strophe)

Moun Diu, misericordo  
 A un grand peccadou :  
 Se bostro amour m'accordo  
 La gracio et le perdou,  
 Jamai, tant que biurai,  
 Nou bous ouffensarai <sup>2</sup>.  
 (14<sup>e</sup> strophe)

#### Arrivon à Florian :

« Un jour qu'Estelle et sa fidèle Rose s'étaient égarées du côté de Cardet, et que, fatiguées d'une longue marche, elles s'étaient assises sous un térébinthe, Estelle, en regardant de loin les cabanes du hameau, commença cette chanson <sup>3</sup> :

Ah ! s'il est dans votre village  
 Un berger sensible et charmant  
 Qu'on chérisse au premier moment,  
 Qu'on aime ensuite davantage,  
 C'est mon ami : rendez-le moi ;  
 J'ai son amour, il a ma foi.

Si, par sa voix tendre et plaintive,  
 Il charme l'écho de vos bois ;  
 Si les accents de son hautbois  
 Rendent la bergère pensive,

<sup>1</sup> Ces trois strophes sont empruntées à la réédition de l'*Histoire abrégée de la dévote chapelle de Notre-Dame-de-Protection ou de Tudet*, comprise par M. F. T[ailhade] dans le tome second des *Poésies gasconnes* qu'il publia, en 1869, à la librairie Tross.

<sup>2</sup> *Lettres à Grégoire sur les patois de France (1790-1794)*, publiées par M. A. Gazier. Paris, Pedone-Lauriel, 1880 ; in-8°, p. 30. (Extrait de la *Revue des langues romanes*). J'avais déjà eu l'occasion de montrer dans la *Revue* la parenté des deux cantiques précités. M. Achille Mir, qui voulut bien annoter avec moi quelques-unes des pièces adressées à Grégoire, a signalé d'autres cas d'emprunt ou de modification, à propos de textes carcassonnais compris dans l'envoi des *Amis de la Constitution*.

<sup>3</sup> On lit cette romance aux pages 76-77 de la petite édition d'*Estelle, pastorale*, par Florian, publiée en 1820 par Ant.-Aug. Renouard, in-12 ; je corrige au quatrième vers du deuxième couplet *plaintive* par *pensive*.

C'est encor lui : rendez-le moi ;  
J'ai son amour, il a ma foi.

Si même, en n'osant rien vous dire,  
Son seul regard sait attendre ;  
Si, sans jamais faire rougir,  
Sa gaité fait toujours sourire,  
C'est encor lui : rendez-le moi ;  
J'ai son amour, il a ma foi.

Si, passant près de sa chaumière,  
Le pauvre, en voyant son troupeau,  
Ose demander un agneau  
Et qu'il obtienne encor la mère<sup>1</sup>,  
Oh ! c'est bien lui : rendez-le moi ;  
J'ai son amour, il a ma foi.

Telle est la romance, aujourd'hui trop démodée, que Florian met sur les lèvres d'Estelle. Presque tous les contemporains du fabuliste rapportent que la vogue de ses productions survécut aux dix années de tourmentes de la Révolution française, et qu'elle s'étendit même, par voie de traduction et d'imitation, au delà des limites de notre pays<sup>2</sup>. La version languedocienne que Florian avait placée au bas du texte de sa chanson fut sans doute très-goûtée à Montpellier, car on en lit une variante religieuse p. 303-304 de l'*Exercice du chrétien pour faire suite aux instructions du catéchisme à l'usage des jeunes personnes*. Montpellier, Martel, 1815 ; in-16, 324 pages :

*Texte languedocien*  
*de l'« Estelle » de Florian*

Ai ! s'avé din vostre villagé  
Un jouin' é tén dre pastourel,

*Texte languedocien*  
*de l'« Exercice du Chrétien »*

Ai ! s'avès din vostré jouin' agé  
Un cor tén dré fà per aimà,

<sup>1</sup> Ainsi que l'a déjà fait remarquer M. J. Bauquier (*Revue*, 3<sup>e</sup> série, II, 193), Fabre d'Olivet avait, dans la pièce *lou Retour d'Elyz en Prouwensa* (p. 214 du t. I des *Poésies occitaniques du XIII<sup>e</sup> siècle* (1803)), imité de la manière suivante ces quatre vers de Florian :

Se sap qu'un pastourel, pecaire !  
Ague, al bos, perdut soun agnel,  
Li ballio, emb' un autre plus bel,  
La maire !  
E, s'el plouro un de sei moutous,  
En liogo d'un li 'n torno dous.

<sup>2</sup> M. Bauquier a signalé comme exemple de ce fait une traduction italienne d'*Estelle* faite à Lyon en 1790. La romance qui nous occupe y a été rendue à la fois en vers italiens et en vers piémontais (*Revue*, 3<sup>e</sup> série, II, 193).

Qué vous gagu' au premié cop d'iel  
 E piei qu'à toujour vous engagé,  
 Es moun ami : rendé-lou mé ;  
 Ai soun amour, el a ma fé.

Sé sa voix pléntiv' é doucéto  
 Fai soupira l'éco d'aû boi,  
 E sé lou soun de soun aouboi  
 Fai soungea la pastoureléto,  
 Es moun ami : rendé-lou mé ;  
 Ai soun amour, el a ma fé.

Sé, quan n'ouso pas ren vous diré,  
 Sa guignado vous attendris ;  
 Piei, quan sa bouqueto vous ris,  
 Sé vous déraub' un dous sourire,  
 Es moun ami : rendé-lou mé ;  
 Ai soun amour, el a ma fé.

Quan lou paouret s'en vén, pecaire !  
 En roudan proucho soun troupe!,  
 Li diré : Baila-m'un agnel,  
 Sé li lou bail' embé la maire ;  
 Ai qu'es ben el ! rendé-lou mé ;  
 Ai soun amour, el a ma fé<sup>1</sup>.

Aimas lou Diou que vous à fà,  
 Qué sa gran' bountà vous engagé ;  
 Es nostr' ami ! vòou atabé  
 Tou nostr' amour é nostrà fé (*bis*).

S'ousissès bèn sa vouès doucèta,  
 El vous dis : Baila-mé toun cor ;  
 Per lou gaguà, vè, yéou soui mor,  
 Toun am 'és ma Pastoureléta.  
 Lou bon ami ! vòou atabé  
 Tou nostr' amour é nostrà fé (*bis*).

Béléou n'ousàs pas li rés diré,  
 Coum' és lou mestr' é que punis ;  
 Més és bon péra, s'aténdris,  
 Amai sous enfantés fai rire ;  
 Lou bon ami vòou atabé !  
 Tou nostr' amour é nostrà fé (*bis*).

Sounjàs quan és vèngu, pécaire!  
 Dé soun san croumpà soun troupe!,  
 E vous pourtà, perdut agnel,  
 Dédin lou sé dé vostrà maire.  
 Ai ! quant' ami ! dounén y bé  
 Tou nostr' amour é nostrà fé (*bis*).

En plaçant en tête de cette varianet la mention : *sur l'air et à l'imitation d'une romance de Florian*, l'auteur montrait, au moins, qu'il n'entendait pas enlever à qui de droit les mérites de la première invention.

Alph. ROQUE-FERRIER.

---

## CHRONIQUE

---

LIVRES DONNÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ. — Le Centenaire de Favre, journal illustré, publié sous le patronage littéraire du Comité du Centenaire, 22-25 mai 1884. Montpellier, typo-lithographie Grollier et fils, 1884; in-fol, 64 pages à trois et à quatre colonnes, fig. (don du Comité du Centenaire de Favre);

Vie de Pétrarque, publiée par l'*Athénée de Vaucluse*, augmentée de la première traduction qui ait paru en français de la lettre adressée à la postérité par ce poète célèbre, avec la liste des souscripteurs qui ont

<sup>1</sup> *Estelle*, p. 77-78 de l'édition précitée de Renouard.

concouru à lui faire ériger un monument à Vaucluse, le jour séculaire de sa naissance, 20 juillet 1804. Avignon, veuve Séguin, 1804; in-16 xxii-324 pages (don de M. de Berluc-Perussis);

Arnavielle (A.): les Tonneliers de Languedoc, chœur [français] à quatre voix d'homme, musique de F. Borne. Paris, aux bureaux du journal *l'Orphéon*, [1884]; in-8°, 16 pages (don du Comité du Centenaire de Favre);

Combes (Anacharsis): Proverbes agricoles du sud-ouest de la France, 2. édition. Castres, Huc, S. D.; in-8°, 168 pages (don de M. Calas, libraire, à Montpellier);

Espagne (le docteur Adelphe) et Picheral (le docteur A.-N.): Notice sur la station thermale des Fumades (Gard). Paris, Baillièrre et fils, 1884; in-12, 32 pages (don de MM. Hamelin frères);

Gaussen (Paul): Chanson d'été, Estivenco, traduite en vers français par Pierre Barbier, musique de E. Paladilhe. Paris, Heugel et fils, S. D.; in-4°, 8 pages (don du Comité du Centenaire de Favre);

Gros (Carles): Narcissa, pouëma en vers lengadoucians (traduction française en regard), emb' una estampa à despart pèr Ed. Marsal. Mount-peliè, Emprimariè centrala dau Miejour. Hamelin fraires, 1884; in-8°, 20 pages;

Hepites (St.-C.): Serviciulū meteorologicū in Europa. Note de Caletoria. Bucuresci, tipografia Academiei române, 1884; in-4°, 164 p. (don de l'Académie roumaine);

Obédénare (M. G.): l'Article dans la langue roumaine (dialecte du Danube). Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, Hamelin frères, 1884; in-8°, 28 pages;

Roumieux (L.): lou Desira, nouvè, musico de G. Borel. Marsiho, Carbonel, S. D.; in-4°, 4 pages (don du Comité du Centenaire de Favre);

Roumieux (L.): lou Dissate, nouvè, musico de G. Borel. Marsiho, Carbonel, S. D.; in-4°, 4 pag. (don du Comité du Centenaire de Favre);

Roumieux (Louis): lou Soungé, nouvè, musico de G. Borel. Marsiho, Carbonel, S. D.; in-4°, 4 pages (don du Comité du Centenaire de Favre);

Roumieux (L.): li Dous Ami, nouvè, musico de G. Borel. Marsiho, Carbonel, S. D.; in-4°, 2 pages (don du Comité du Centenaire de Favre);

Suleau (de): Discours de réception prononcé dans la séance de l'Académie de Marseille, tenue le 7 septembre 1851, par M. de Suleau, préfet des Bouches-du-Rhône. Marseille, Senés, 1851; in-4°, 20 pages (don de M. Clair Gleizes);

Vergne (Louis): Laura, poëme languedocien (dialecte de Montpellier et de ses environs). Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 12 pages;

Xuor: la Liberta (14 juiet 1884) as prisouniè de cinquante-dous. Lunel, C. Cros, [1884]; in-8°, 4 pages;

Vingt-trois journaux contenant des textes ou des indications utiles à la Société, donnés par MM. Eustache Fricon (6), Marius Girard (1), A. Guiraud (2), Ernest Hamelin (1), Roque-Ferrier (11), Joseph Roumanille (1) et Alvar Verdaguer (1).

---

*Le Gérant responsable* : Ernest HAMELIN

# DIALECTES ANCIENS

---

## SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(Suite)

---

### III

#### Vita beate Marie Magdalene

#### NOTES

La *Vie de sainte Madeleine*, publiée ici pour la première fois, est celle-là même qui fait l'objet de la septième de mes *Notes sur quelques mss. provençaux perdus ou égarés*<sup>1</sup>. Raynouard, comme on l'a pu voir dans cette note, l'avait connue et utilisée<sup>2</sup>. Le ms. d'après

<sup>1</sup> *Revue des l. r.*, t. XXI, p. 215; p. 11 du tirage à part.

<sup>2</sup> Il en a tiré d'assez nombreux exemples. J'en avais fait le relevé et le avais réunis et mis en ordre pour les comprendre dans la présente publication, quand la découverte du ms. a très-heureusement rendu mon travail inutile. Voici l'indication de ces exemples, avec celle des endroits du *Lexique roman* où ils sont cités :

Vers 3, t. III, p. 47 *b*, sous *dechament*.

75-6, IV, 94 *b*, sous *longa*.

187-8, II, 94 *a*, *davantal*.

245, II, 424 *b*, *cubresel*.

304-5, IV, 388 *a*, *ortolan*.

317-19 et 411-12, II, 106 *b*, *apostola*.

415-16, II, 342*a*, *encarnar*.

420, IV, 532 *a*, *peiro*.

622, V, 358 *a*, *teta*.

630, V, 353 *a*, *terage*.

731-2, V, 358 *a*, *tetar*.

767, III, 279, *enfantamen*.

lequel je la publie est aussi le même dont l'auteur du *Lexique roman* avait fait usage. Le possesseur actuel de ce ms., M. Paul Arbaud, d'Aix, qui m'avait déjà communiqué, sur ma prière, quelques-uns des plus rares et des plus précieux volumes de sa riche bibliothèque, avec un empressement et une bonne grâce dont je ne saurais lui témoigner trop vivement ma reconnaissance, l'a mis spontanément à ma disposition, dès qu'il en a eu fait l'acquisition, et il a bien voulu m'autoriser à le publier. J'en donnerai prochainement une description complète et détaillée. Aujourd'hui, je n'ai à m'occuper que de la *Vie de sainte Madeleine*. Ce poème forme la dernière partie du ms., qui en a cinq. Il commence au verso du folio 50, vers le milieu de la page, et se termine au f° 69 r°. La seconde moitié de la page, restée libre, est occupée par une miniature grossière. Le texte est écrit à longues lignes, comme de la prose ; un double trait oblique marque la fin et le commencement de chaque vers ; mais ce signe n'a pas été mis partout à sa vraie place.

Le ms. tout entier est de la main de l'Arlésien Bertran Boisset, personnage bien connu<sup>1</sup>, qui a laissé d'intéressants mémoires<sup>2</sup>, et il a été exécuté de 1372 à 1375. Cette dernière date est celle de la copie de notre poème. Je parlerai ailleurs de Bertran Boisset et des autres mss. que nous lui devons. Ici, je dois me borner à constater, — ce que le lecteur n'aura pas de peine à vérifier, — que sa transcription de la *Vie de sainte Madeleine* est loin de donner l'idée d'un copiste exact et soigneux. Les fautes de grammaire et de versification abondent dans ce texte, et il est de toute évidence que l'auteur du poème ne saurait en être rendu responsable. D'une part, en effet, il n'est pas possible d'admettre, sans lui supposer une ignorance ou un

863-4, III, 308, *feroce*. Cf. ci-après la note sur le dernier de ces deux vers.  
907, IV, 376 *a*, *orador*.

1011, III 332 *a*, *refinar*.

1035, IV, 376 *a*, *orador*.

1049, II, 408 *a*, *enclavar*. Cf. ci-après la note sur ce vers.

1064-5, III, 328 *a*, *filholeta*.

1066-8, II, 304 *a*, *acampar*.

1079, IV, 208 *b*, *merce*.

1108-9, IV, 643 *a*, *prim*.

1111-12, IV, 571 *a*, *replet*.

1116, III, 22 *b*, *demoniayc*.

<sup>1</sup> Mistral l'a mis tout dernièrement en scène avec bonheur dans son charmant poème de *Nerto*.

<sup>2</sup> Publiés, d'après une copie du XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. Emile Fassin, dans le *Musée d'Arles*, 3<sup>e</sup> série (1876-77).



dédain invraisemblable des premiers éléments de son art, qu'il ait lui-même introduit dans son œuvre les vers trop longs ou trop courts, ou ne rimant pas, qu'on y trouve en grand nombre; et, d'autre part, l'étude des rimes prouve qu'il connaissait et observait les règles de la grammaire, et spécialement celles de la déclinaison. Les paires devers assez nombreux dans lesquelles un sujet singulier a pour correspondant un régime pluriel ou un régime singulier un sujet pluriel, fournissent à cet égard la meilleure démonstration, malgré les altérations que la rime y a pu subir, puisque l'adjonction ou la suppression, selon les cas, de la sifflante flexionnelle, rétablit du même coup, aux endroits dont il s'agit, et la régularité grammaticale et l'exactitude de la rime <sup>1</sup>.

Le même remède apporté, non plus à la fin, mais à l'intérieur de quelques vers, où la règle des cas a été violée, et qui sont en même temps trop longs (385, 818), a pareillement pour effet de rendre à ces vers leur juste mesure.

La *Vie de sainte Madeleine* est en vers alexandrins, rimant deux à deux, abstraction faite, comme il convient, des rimes triples, quadruples, sextuples et peut-être même décuples, que l'on y rencontre de temps en temps, et qui peuvent être, aussi bien que des négligences de l'auteur, le résultat soit d'omissions, soit d'interpolations d'un copiste. Raimon Feraud a employé fréquemment cette forme dans sa *Vie de saint Honorat*, ouvrage qui présente, comme on sait, une grande variété de mètres. Des autres vies de saints en vers provençaux que nous possédons, il n'y en a qu'une (et il ne nous en reste que de courts fragments) qui soit, comme la nôtre, en alexandrins : c'est la *Vie de saint Amans*. Mais elle est composée de laisses monorimes d'inégale longueur, à la manière des chansons de geste. La *Vie de saint Trophime*, dont un des mss. subsistants (B. N. 13514) a été transcrit sur une copie qu'en avait faite Bertran Boisset, est au contraire à rimes plates, mais en vers de dix syllabes. Celles de saint George, de saint Alexis, de sainte Marguerite et de sainte Enimie, sont en vers de huit syllabes.

Notre poème n'a, comme on doit s'y attendre, rien d'original. L'auteur a simplement mis en vers provençaux la légende de sainte Madeleine, telle qu'il l'avait lue <sup>2</sup> dans les *Acta* ou *Gesta sanctæ Magdalenæ* que Vincent de Beauvais et Jacques de Varaggio ont reproduits en les abrégant. Je ne saurais dire, n'ayant à ma disposition aucun des mss., s'il en subsiste où ces actes se trouvent dans leur

<sup>1</sup> Par exemple aux vers 106, 124, 146, 182, 241, 261, 272-3, 276-7, 319, etc.

<sup>2</sup> Cf. vv. 23, 868, 893.

intégrité, ce que notre auteur a pu y ajouter, dans le détail, en dehors de l'exorde et de la conclusion, qui sans doute lui sont propres. Certains développements, que je ne retrouve ni dans Vincent de Beauvais, ni dans Voragine, peuvent être des produits de son imagination. Mais il ressort de la comparaison que chacun peut faire de son récit avec ceux des deux auteurs précités, qu'il a dû se tenir toujours très-près de son modèle<sup>1</sup>.

Le poème est anonyme, et aucune indication ne s'y rencontre qui permette d'en identifier l'auteur avec ce frère Rostang de Brignolle qui, d'après Jean de Nostredame (les *Vies des plus célèbres poètes provençaux*, p. 256), avait « redigé et mis par escript, tant en rithme provençalle qu'en prose, les vies d'aucuns poetes provençaux, de la Marie Magdalene, de sainte Marthe et de plusieurs saintcs et saintes. » Ce qui apparaît encore de la langue du poème, sous la forme rajeunie et la couleur arlésienne dont Boisset l'a revêtue, ne permet pas même de décider si cet auteur était Provençal. Deux paires de rimes seulement, 682-3, 940-1, où une voyelle suivie d'une *n* instable a pour correspondante la même voyelle suivie d'une *n* fixe, pourrait le faire soupçonner; mais, outre que ces rimes peuvent, comme tant d'autres dans le poème, avoir été altérées par le copiste, on en trouve d'analogues, sporadiquement, chez des poètes de la bonne époque, et qui n'étaient pas de la Provence<sup>2</sup>. Ces deux exemples isolés ne sauraient donc rien prouver. Et, d'un autre côté, certaines particularités, que nous relèverons ci-après, indiqueraient plutôt un auteur non provençal.

Quant à l'époque de la composition du poème, on peut sans invraisemblance la placer vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Un grand nombre des fautes contre la rime que présente notre poème proviennent uniquement, on l'a vu plus haut, d'infractions aux règles de la déclinaison, commises par le copiste, et se laissent, par suite, aisément corriger. Il en est d'autres dues à d'autres causes, et dont le remède n'est ni moins facile, ni moins sûr :

<sup>1</sup> Outre le *Speculum historiale* et la *Legende dorée*, j'ai utilisé, pour la critique du texte, les fragments publiés par l'abbé Faillon, principalement le récit, plus développé chez lui que chez Vincent de Beauvais et chez Voragine, des derniers jours de sainte Madeleine (t. II, p. 572).

<sup>2</sup> Ainsi *gens* (genus): *crezens*, chez P. d'Auvergne (Mahn, *Werke*, I, 102); *ren*: *talen*, chez G. Faidit (*Ged.*, 104); *ten* (*tenet*): *pren*, chez Daude de Prades (Bartsch, *Denkm.* 142, 25). — Dans le mystère de la *Passion*, *mon* (*mundum*) rime avec *salvasion*, *truau* avec *pan*. Mais ce n'est pas là, tant s'en faut, un texte classique.

1. Substitution, dans les adverbes, de la finale *mens* à la finale *ment*. Voy. les vv. 38, 84, 260, 334, etc., etc.<sup>1</sup>.

2. Substitution à une forme d'une autre forme du même mot, généralement moins correcte et plus récente. Voyez les vv. 73, 135, 276, 293, 580, 704, 851, etc., etc.

3. Substitution du pluriel au singulier, ou inversement, dans les noms : vv. 310, 372, 428, 642, 897, 1125, etc.

4. Interversion des deux hémistiches ou seulement de quelques mots d'un vers : vv. 229, 232, 235, 245, 725, 826, 836, 861, 877, 1037, 1166.

D'autres cas où la correction ne se présente pas toujours avec le même caractère de certitude sont ceux où le copiste a remplacé le mot final d'un vers par un autre mot exprimant la même idée, de la même espèce ou non; ainsi :

a. Un nom par un nom : vv. 685, 1160.

b. Un masculin par le féminin correspondant : 1128.

c. Une particule par un nom : 820.

d. Un nom par un verbe : 1197.

e. Un verbe par un nom : 795, 1189.

f. Un verbe par un verbe : 323, 577.

g. Un participe par un participe : 981.

h. Une forme verbale par une autre du même verbe : 156, 360, 473, 823, 840, etc.

Il y a enfin des vers, en assez grand nombre, qui ne rentrent dans aucune des catégories précédentes, et qui réclament, pour le rétablissement de la rime, une modification plus profonde que n'en exigent ceux qui viennent d'être énumérés. Tels sont les vers 186-7, 342-5, 440-1, 591-2, 741-2, 1023-4, etc. A cette dernière catégorie appartiennent les vers à la fin desquels le mot final du vers précédent est simplement répété ; par exemple, 41, 43, 79, 260, 297, 542, 635, 760, 1018, 1096 ; peut-être aussi plusieurs de ceux où la même rime se répète trois, quatre, six et même neuf fois de suite, comme aux vv. 559-564, 617-620, 707-10, 1025-8, 1174-1182 (rimes en *ada*) ;— 108-13, 282-5, 365-10, 934-9 (rimes en *ar*), etc., etc.

Je passe à l'examen de la langue du ms. Je le ferai rapidement, me bornant à noter ce qui peut être caractéristique et distinguant de mon mieux ce qui appartient à l'auteur de ce qui est propre au copiste.

1. L'a atone de la flexion verbale *ia* (*ias*, *ian*) s'affaiblit ordinaire-

<sup>1</sup> Pour quelques-uns des vers cités, ici et plus bas, la leçon fautive, ayant été corrigée dans le texte, doit être cherchée dans les notes.

ment en *e* : v. 11, 66, 184, 301, etc., etc.; phénomène dont les exemples ne manquent pas dans d'autres mss., surtout provençaux, du XIV<sup>e</sup> siècle. — L'a final de l'article et des pronoms reste souvent sans s'élider, même devant *a* : 256, 315, 467, et, lorsqu'il s'élide, le copiste ne s'abstient pas toujours pour cela de l'écrire : 20, 148, 255, 314.

2. L'*e* final, dans le groupe *tre*, devient *a* (except. *mentre*, en toutes lettres, v. 1096); mais *ra* est toujours dans ce cas exprimé en abrégé : v. 100, 105, 206, 219, 221, 307, 589, 608, 707, 767, 775, 832, 905. Le même phénomène se remarque en d'autres textes (*Récits d'histoire sainte* en provençal, *Vie de sainte Flor*, *Philomena*, diverses chartes gasconnes); mais ces textes ne me sont connus que par des imprimés ou des copies récentes, en sorte que je ne puis dire si dans les mss. originaux la syllabe *ra* est, ou était, exprimée en toutes lettres ou en abrégé.

L'auteur paraît avoir employé, pour la rime, aux vers 650 et 738, les formes peu correctes *prisa* et *mis*, que le copiste aura changées, parce qu'elles lui étaient étrangères.

Un cas inverse est celui de *païs* (v. 704), mis par ce dernier à la place de *paes*, que portait sans doute l'original, puisque la rime exige cette forme, qu'ont employée d'ailleurs plusieurs troubadours de l'âge classique<sup>1</sup>.

S'il fallait s'en rapporter à certaines rimes (vv. 132-3, 142-3, 270-1, 551-2, 727-8), l'auteur aurait confondu l'*e* ouvert et l'*e* fermé; mais l'incorrection de ces rimes ne doit probablement pas lui être imputée. Voy. ci-après les notes qui concernent les vers en question.

3. L'*i* tonique passe anormalement à *e* dans *regena*, v. 1179, forme propre à l'auteur, comme le prouve la rime du v. 463, où il faudrait également *regena* et où le copiste a écrit *regina*<sup>2</sup>. Cf. *cle* (= *\*clinem*) dans B. de Ventadour. Nous avons de même ici (152), mais à l'atone, *clenet*.

Au v. 715, l'*i* de l'infinitif devient *e* au futur : *culherem*; modification qui se remarque en d'autres textes, surtout de la Provence<sup>3</sup>.

L'*i* palatal, suivant *b* ou *d* après une voyelle, devient *g* : *deg*, *veg*, *nueg*, *mieg*, *enuieg*. La rime 579-80 prouve que ces formes sont propres au copiste et que l'auteur écrivait *i*.

<sup>1</sup> Arnaut de Mareuil, Peire Vidal, R. de Miraval, etc.

<sup>2</sup> Cf., pourtant les rimes *digne*: *regne* dans le *Breviari d'amor*, vv. 14115, 14433, et chez G. Riquier, p. 231, v. 888. Mistral fait de même rimer *signe* (signum) avec *segne* (senior), en divers endroits de *Mireio* (pp. 136, 230); et encore *ibid.*, p. 486, avec *cregne* (= *cremer* de l'ancienne langue).

<sup>3</sup> *Saint Honorat*, 93 : *fugera*; *Sainte Agnes*, 903 : *bulleres*, *iseres*.

Pour *toti*, le ms. a toujours ou presque toujours *tug*<sup>1</sup>, au lieu de *tut*, qui devait être dans l'original, comme le prouvent les rimes 276-7, 352-3, 403-4.

4. L'o bref tonique donne *uo* devant *c* : *luoc*, 890, 97, 98. Il en est de même dans les mémoires de Boisset. Mais devant *l*, cette voyelle se diphthongue en *ue* (*vuel*, 3; *uels*, 50; *vuey*, 197), et *ue* à son tour se réduit parfois à *e* : *vel* (9, 10).

*Vuey* (= hodie), que je viens de citer, *vueimais*, 500, et *vuels*, 294, 1185 sont ici les seuls exemples de la prothèse du *v*, cas fréquents dans les textes tardifs de la Provence,

Les rimes des vers 148-9 semblent indiquer que l'auteur confondait l'o ouvert et l'o fermé. Mais une correction facile peut les rendre exactes. Voy. ci-après la note sur ces vers.

5. *ct* latin, devenu final, est rendu, dans le ms., comme *bj* et *lj*, par *g*. Mais les rimes 72-3, 80-1, prouvent que l'auteur employait, comme pour *toti*, les formes en *t* et sèches.

*ucs.*, donne *us*, non *uis* (*adus*, 975). Des formes pareilles se remarquent dans les mémoires de Boisset (*destrus*, p. 58) et chez un autre auteur d'Arles, Guilhem de l'Olivier : *costrus*, rimant avec *Marcabrus* (Bartsch, *Denkmaeler*, p. 27).

Le *c* tombe devant l's finale dans *dons*, 162; *adons*, 1050; phénomène analogue à la réduction de *tz* (*z*) à *s*, qui sera constatée plus loin.

6. Le son du *g* dur devant *e* est exprimé ordinairement par *g* seul : *engent*, 86, 144, 145; *degés*, 110; *pogeson*, 111; *venges*, 176; *beges*, 177; *creges*, 209; etc., etc. Cf. *sigent* (sequentem) dans les mémoires de Boisset.

*gd*, comme *ct*, donne naturellement *g*, non *it* : *freg*.

7. Le son *j* est plusieurs fois représenté, devant *a* et *o*, par *g* : 113, 436, 668, 755, 773. Cf. *digous* dans les *Mémoires* de Boisset :

8. On a un exemple (*segona*, 458) de *nd* réduit à *n*; trait tout provençal et sans doute propre au copiste.

*Adzemplitz* (v. 477) nous offre un exemple, également unique, d'un phénomène assez fréquent dans quelques textes languedociens.

9. Le son dur de l's est figuré par une *s* simple : 17, 18, 60. 95, 982, 995, 1081, 1083. De même, mais moins fréquemment, dans les *Mémoires* de Boisset.

L's de *insula* disparaît ou s'assimile : 600, 708, 713, 714.

L's dure (*ss*), précédée de *ai*, passe à *ch* : *aichi*, *aicho*, 406, 1097,

<sup>1</sup> Au v. 841, le copiste a écrit *tugt*, combinant sa propre graphie avec celle de l'auteur.

793, 965. Ceci ne se rencontre que quatre fois et doit provenir du texte primitif, ce qui indiquerait une origine plutôt occidentale qu'orientale.

10. Le *z*, ou l'*s* douce, entre deux voyelles, passe presque constamment à l'*r*. Phénomène déjà constaté dans un autre ms. exécuté par Boisset <sup>1</sup>.

Il y a quelques exemples de la chute de la même lettre entre deux voyelles : 172, 697, 702, 901, 1060, 1187. Cf. *coïn* = *cosin* dans les *Mémoires* de Boisset, p. 58. C'est là, d'ailleurs, un trait provençal bien connu.

*tz* final de toute origine (*ts*, *ci*, *ce*) est presque toujours ramené à *s*. Les rimes 318-9, 470-1, 474-5, 688-9, 700-1, 783-4 prouvent que l'auteur lui-même pratiquait déjà cette simplification, du moins pour *tz* provenant de *c*.

11. *r* entre deux voyelles est passée au *z* (cas inverse de celui que j'ai noté tout à l'heure, mais infiniment plus rare) dans *fazirieu*, 75; *azozar*, 886; *ayze*, 987; au *d* dans *ad aian*, 164, *ad aujas*, 441, 468, si cette dernière substitution n'est pas l'effet d'un simple *lapsus calami*.

*rs* se réduit à *s* (phénomène constaté dans bien d'autres mss.):

1° Dans le corps des mots : *fasitz*, 476; *cosans* (= *cors sans*), 1075; *asivesque*, 1077, 1141.

2° A la fin des mots : 2, 17, 64, 78, 102, etc., etc. Les rimes 102-3, 348-9, prouvent que ces altérations ne sont pas du fait de l'auteur.

*rr* se réduit à *r* (*tera*, etc.): 28, 37, 392, etc.

12. L'*l* mouillée finale s'assèche ordinairement : *consel*, 436, 631, 811; *solel*, 1046; *trebal*, 572; *fil*, 567; *peril*, 568; trait provençal propre au copiste, comme paraît l'indiquer le maintien de *lh* aux vv. 682, 928, 1183. Au vers 1060, on trouve *solhel*, forme habituelle de ce mot dans les *Mémoires* de Boisset.

13. *m* passe à *n* dans les composés de *memorare*, 708, etc., ce qui est commun dans les textes de la Provence. L'exception qu'on remarque au v. 796 induit à supposer que cette mutation ne remonte pas à l'original.

Cette même consonne est encore changée en *n*, assez fréquemment, soit dans le corps des mots devant une consonne (109, 144, 359, 917, etc.), soit en finale (142), et même, alors, dans la flexion verbale de la première personne du pluriel : 29, 377. J'ai rétabli l'*m* dans ce dernier cas et aussi dans celui où l'*n*, comme au v. 149, tient la place de l'*m* du pronom personnel *affixe*, comme l'appelait Raynaudard.

<sup>1</sup> Par M. Paul Meyer dans la *Romania*, IV, 468.

Les deux nasales sont du reste exprimées le plus souvent, l'une et l'autre, dans le ms., par le *titulus* habituel. Je rends ce signe par *m* ou par *n*, selon que l'orthographe l'exige.

14. L'*n* est changée en *r* (trait provençal attribuable au copiste) dans *moriment*, 233, 240, 250, et dans *femra*, 1010. C'est par cette dernière forme qu'a passé *femna* pour arriver à *frema*, qui n'est pas rare dans les textes postérieurs et qu'on trouve déjà, d'après le chansonnier Lavallière, chez le troubadour marseillais Bertran Carbonel. Voy. les *Denkmaeler* de M. Bartsch, p. 19, vv. 6 et 13, où l'on a, à tort, imprimé *fermas*, par suite sans doute d'une fausse lecture du signe abrégatif qui vaut *er* ou *re*.

L'*n* instable des groupes *an*, *en*, *in*, *on*, est, dans notre ms., toujours ou presque toujours écrite, même à la rime, en correspondance avec des voyelles pures; ce qui est ordinaire dans les mss. exécutés en Provence, mais ne saurait rien prouver quant à l'origine des ouvrages mêmes.

L'*n* mouillée s'assèche en finale, de même que l'*l* mouillée: *plan*, 218; *on*, 86, 144; *jon*, 623.

L'*n* et l'*u* sont constamment confondus dans le ms., non pas graphiquement, car il y a ordinairement une différence appréciable entre les deux lettres; mais ces deux signes paraissent avoir eu pour le copiste une valeur égale, en ce sens que *n* et *u* correspondent respectivement aussi souvent à *u* qu'à *n*, à *n* qu'à *u*. Je m'abstiens, en conséquence, sauf en quelques cas particuliers, de relever dans mes notes les substitutions de ce genre, par exemple, au v. 1153, de remarquer qu'on lit dans le ms. *denosion*, parce que sûrement c'est bien *deuosion* que le copiste a voulu écrire. Du reste, cette confusion n'a pas lieu ordinairement en initiale, parce que là le copiste emploie pour l'*u* le second signe de cette lettre (*v*), qui, chez lui, comme en d'autres mss. du même temps, affecte une forme qui, par une confusion d'un autre genre, pourrait le faire prendre facilement pour un *b*.

15. ARTICLE. — Notre ms. n'offre aucun exemple des formes de l'article *le*, *li*, sujet singulier masculin et féminin, caractéristiques des textes de la Provence. Il n'y en avait donc pas de telles dans l'original, sans quoi, une fois ou deux du moins, Boisset les aurait sans doute conservées. Si, d'autre part, il n'en a introduit aucune, c'est que de son temps ces formes étaient déjà sorties de l'usage. Dans ses *Mémoires*, il n'emploie que *lo* pour le masculin, *la* pour le féminin, c'est-à-dire exclusivement, pour chaque genre, la forme du cas régime devenu cas commun, de même que dans les noms.

La contraction de l'article *lo* et de la préposition *a* n'est pas faite en plusieurs endroits (449, 1062). Des cas pareils se remarquent en

assez grand nombre dans la *Vie de saint Trophime*, dont le texte nous vient, je l'ai déjà remarqué, de Boisset lui-même.

16. Nom. — Le copiste a ramené presque partout à la forme unique usitée de son temps, c'est-à-dire à celle du cas régime, le cas sujet de l'ancienne déclinaison ; mais il a laissé en plus d'un endroit les formes originales, sans *s* (919) ou avec *s* 343, 367, 698, etc., etc.), comme autant de témoignages de la correction de l'auteur, dont il transcrivait si mal l'ouvrage et de preuves de sa propre inconséquence.

Il y a plusieurs exemples de noms *intégrals* allongés au pluriel : *diverses*, 203, 444; *roses*, 477; *oses*, 715.

Notre ms., vv. 72, 80, 476, rejette l'*s* flexionnelle après le *g* (= *ch*), ce qui prouve que cette lettre représentait bien en effet pour le copiste le son chuintant et peut-être déjà sifflant que le *ch* reçoit aujourd'hui en Provence. Il écrit de même *pieg* pour *pectus*. Cette assimilation des noms à *ch* final aux noms *intégrals*, c'est-à-dire terminés en *s* ou *z* radical, se remarque du reste en d'autres textes, et les dialectes qui ont donné des pluriels sensibles à ces derniers, ont traité de même les premiers, disant par exemple *fruches* comme ils disent *passes*.

On trouve plusieurs fois *Dieus* comme régime (57, 60, 777, 848, 895). De même *verges*, 416. Ces formes, dont la dernière est citée et tenue dans ce rôle pour légitime, quand on l'applique, comme ici, à la Mère de Dieu, par les *Leys d'amors*, sont celles qui ont prévalu dans quelques dialectes ; fortune qu'elles doivent à l'emploi continuuel de ces noms au vocatif. C'est grâce à la même circonstance que la forme du cas sujet de quelques noms propres et de certains noms de parenté ou de dignité, comme *sor*, *abbas*, *coms*, *dons*, a pu si souvent usurper le rôle du cas régime<sup>1</sup>. Ce dernier n'ayant en effet prévalu généralement, quand la déclinaison s'est réduite à un seul cas pour chaque nombre, qu'en vertu de la loi des majorités, parce qu'il était d'un usage beaucoup plus fréquent que l'autre, on comprend que la même loi, pour les noms dont il s'agit, ait pu amener sur un territoire plus ou moins étendu, le triomphe de la forme rivale<sup>2</sup>.

L'auteur du poëme connaissait les deux formes *sor* et *seror*, et il avait fait peut-être de chacune d'elles un emploi conforme à la régularité grammaticale. Le copiste a conservé la dernière en deux endroits (342, 348); mais il l'a ordinairement changée, de même que

<sup>1</sup> L'emploi de *sans* (*sanctus*) comme régime, dans *cors sans*, par exemple, qu'on peut lire au v. 1075 de notre poëme, dans *Sans Esperit* ailleurs, est dû sans doute à la même cause.

<sup>2</sup> Ce triomphe a été général, pour *sor* (*sœur*), dans toute la France.



*sor*, selon les habitudes particulières de son dialecte, en *sore* (197<sup>4</sup> 201, 204, 220, etc.), qui est la forme provençale actuelle, et la seule que l'on trouve dans ses *Mémoires*.

17. PRONOM. — *Illi* latin (nom. pluriel) est, dans notre mss., *els* ou même *el* (337), formes dont le copiste doit probablement être seul rendu responsable.

*cui* est réduit à *cu*, qui est la forme provençale actuelle (mais non pourtant exclusivement provençale), dans les vers 7, 9, 117.

La plupart des vers où figurent les pronoms *tieu*, *sieu*, ont une syllabe de trop (214, 642, 748, 927, 1032, 1040, 1199). Cette irrégularité prouve, ce me semble, que l'auteur ou le copiste, ou l'un et l'autre, mais plutôt le copiste seul (cf. mes notes sur les vers précités), ne donnait aux pronoms dont il s'agit qu'une seule syllabe, conformément à l'usage de la Provence, et prononçait, par conséquent, comme au masculin, *tieu*, *sieu*. De pareilles contractions sont fréquentes dans la *Vie de saint Honorat* et autres textes de la même région.

18. VERBE. — J'ai signalé le passage de *tz* final à *s*. On le constate plusieurs fois dans la flexion de la deuxième personne du pluriel : 19, 20, etc., etc.

Notre texte offre deux exemples notables de subjonctif présent en *ia* : *crézia*, *séguia*, 873. Les formes de ce genre sont fréquentes en Gascogne. On en trouve aussi de pareilles, sporadiquement, dans des textes de diverses provenances.

L'imparfait du subjonctif fléchit en *a* dans *fosas* (= *fuisse*) du v. 226 et *feresa* (= *fecisset*) du v. 927. Cf. dans les *Mémoires* de Boisset, *fosa*, *batejesan*, etc.

J'ai déjà mentionné la substitution de *ie* à *ia*, et le passage de *i* à *e* dans le futur *culherem*.

19. SYNTAXE. — Au point de vue de la syntaxe, les seuls faits qui paraissent mériter d'être remarqués sont les suivants :

Emploi (au v. 602) de la préposition *de*, sans l'article, dans le rôle de l'article français dit partitif : *prenes d'argent e d'aur*. Cet idiomatisme est surtout propre aux dialectes méridionaux de la langue d'oc. Dans celui du limousin, comme en français, l'article n'est exclu que si un adjectif précède le substantif<sup>1</sup>.

*Lo*, pronom neutre sujet (v. 102), placé devant un verbe au pluriel que suit son sujet réel. C'est là un trait tout provençal, introduit vraisemblablement par Boisset. Cf. dans ses *Mémoires*, p. 43 : « lo foron desconfits ix cens homes. »

<sup>1</sup> Cette nuance échappe facilement aux gens peu instruits du Midi quand ils parlent français.

J'appelle aussi l'attention sur l'emploi du pronom neutre *o* aux vers 59 et 115, où ce pronom tient lieu d'un antécédent non exprimé.

*Sos*, employé pour *lor*, v. 451; peut-être également au v. 405. C'est là encore un trait surtout provençal.

Pronom relatif remplacé (v. 66-7) par ses éléments logiques séparément exprimés :

Simon lo farizieu *que* Dieus avie purgat  
*Son* cors....

c'est-à-dire: *dont* Dieu avait purgé le corps. On sait que c'est aujourd'hui la manière de parler dans les patois du Midi. Le génie de l'analyse y a fait là plus de chemin que dans la langue française, au moins que dans le français correct, car le peuple dit volontiers: c'est moi *que je* suis un tel.

Signalons enfin au v. 756 un exemple unique (*vay estar* pour *estet*), et certainement dû au copiste seul, d'une périphrase très-commune dans les textes de la Provence (*Saint Honorat*, etc., etc.); et au vers 807 un autre exemple, également unique, de l'interversion des rôles de *avoir* et *être*, déjà signalée dans l'*Omelia d'Origenes*, ci-dessus, t. XXV, p. 127.

Des nombreuses corrections que le ms. réclame, au triple point de vue de la grammaire, de la mesure et de la rime, j'ai cru ne devoir introduire dans le texte même qu'une très-faible partie<sup>1</sup>. Les autres ont été seulement proposées en note. Je me suis abstenu systématiquement de corriger, même à la rime, les fautes contre la déclinaison, et il m'a paru superflu de les signaler dans les notes. Le lecteur saura bien de lui-même les reconnaître. Je n'ai fait d'exception que dans les cas, d'ailleurs très-rares, où la siffante a été indûment ou attachée à un régime singulier ou retirée à un régime pluriel, parce que ce sont là des infractions à la grammaire de tous les temps, et qui doivent dès lors être considérées comme de simples *lapsus calami*. Les autres fautes, au contraire, sont autant de témoignages qui nous renseignent avec certitude sur l'état de la langue au temps et dans le pays de Bertran Boysset.

J'arrive aux remarques particulières.

V.19. Corr. *que anc non ac sa par?* ou *qu'anc non auxitz sa par?*

<sup>1</sup> La leçon du ms est toujours, dans ce cas, donnée en note. Quand la correction consiste seulement en addition ou suppression de mots ou de lettres, sans autre modification, je me borne, selon l'usage ordinaire, à placer ces mots ou ces lettres, dans le premier cas, entre crochets; dans le second, entre parenthèses.

20. « umil. » Ms. *niniil* ou *uiuil*. Le troisième jambage est surmonté d'un trait comme le sixième. — 23. Corr. *qu'escrig ai atrobat?*

25. Ms. *Situs*. — *seria*. Peut-être vaudrait-il mieux corriger, en mettant seulement une virgule après *paire, e dux fon de...*

26. Plutôt *maritima*. Les *i* ne sont pas marqués. Vincent de Beauvais (*Spec. hist.*, IX, 92): « *Syriæ et Maritinæ multarumque orarum...* » Dans la vie attribuée à Raban, on lit: « *Pater ejus Theophilus, natione Syrus... totius Syriæ et universæ maritimæ regionis dux inclytus et princeps fuit.* »

28. Corr. *quey esta?* — Notre auteur ne nous dit pas ce que devint le père de Madeleine. Mais Vincent de Beauvais (*ibid.*) nous apprend qu'il prêcha la foi à Athènes: « *qui, post discipulorum dispersionem, Atheniensium civium prædicator fuit fidelissimus.* »

29. *parlen*. — Après ce vers, il en manque au moins un, comme la rime l'indique, où l'on devait dire que la mère de Madeleine s'appelait *Eucharìa*.

34-5. Corr. *ducs* ou *ducx*. Pour la rime, cf., dans le sirventes de Gormonde (st. 17 et 18), *esperitz: amicx, mendicx, enicx*; et dans le *Breviari d'amor*, 27157-8, *enemicz: esperitz*.

37. « païmens. » Ce mot, qui signifie proprement *pavés, dalles*, est évidemment employé ici, par synecdoque, au sens de *maisons, palais*.

39. « creas. » *sic*. C'est peut-être une transcription erronée de l'abréviation de *teras* (*tas*, avec le signe de *er* ou *re* par-dessus). *cre* termine une ligne et *as* commence la suivante. Corr. *son [de las] sieuas teras?*

36. « solomes. » Erreur évidente. Le copiste pensait à Marie Salomé. Corr.:

Sant Lazer, e Maria, e Marta solamens.

38. « e estar. » Prononcez *e 'star*.

43. Corr. *en aisi?* — De ces quatre derniers vers, il y en a peut être deux d'interpolés. Le n° 41 a tout l'air d'une glose.

44. « Permieramens. » En toutes lettres. — 45. Corr. *totz?* — 58. — Suppr. *en*, ou corr. *esta?*

52. « celebrar. » Verbe inconnu aux lexicographes, évidemment dérivé de *cerebrum* et dont la signification ne peut être que celle d'*odorari*.

58. « aquest. » Régime pluriel. La forme ordinaire est *aquetz*. Mais il arrive souvent qu'au lieu de faire tomber, dans les mots de ce genre, l'*s* précédant le *t*, c'est la sifflante flexionnelle que l'on sacrifie. De là *est* pour *etz* (*estis*), *Crist* pour *Critz* (*Christus*). Au vers 159 de notre poème, la rime indique que *trist* (*tristis*) est bien ce que l'auteur avait écrit.

60. « De. » *Ben.* — 67. « entieramens. » Peut-être pour *e entieramens.* Cf. v. 38.

64. Suppr. *los* ou corr. *peccatz?*

65. « paralix. » Ce dérivé populaire de *paralyticus* manque à Raynouard, qui n'a que la forme savante *paralitic.*

70. Ms. plutôt *aubert.* — 73. Corr. *Crida e braida e plora?* — 77. Cf. v. 225. Se rappeler le *Paysan du Danube.*

78-79. « que ac... fag ac. » Corr. *que sent...ac fatz?* On aurait trois rimes de suite en *ent*, et trois en *atz.*

88. *seruize.* — 89. *maluezi.* — 90. « enuejament. » Corr. *cujament?*

90. Corr. *sos fols sens* ou seulement *sens?*

98. Peut-être *sa ray*; mais on attendrait plutôt *sa ven.* — 98-9. « mi : mi. » On pourrait corriger, en admettant le mélange, qui est d'ailleurs commun dans les textes du moyen âge, de *tu* et de *vous.*

Simon, escoutar mi vulhas,

.....e tu mi responderas.

99. Corr. *far t'ay I?*

104. « v. c. » Dans le ms., le c surmonte le v.

108. Corr. *con si... los denies?*

110. Ajoutez *lor* après *deute?*

111. Corr. *Que denies non avian con...?* — 123. Corr. *tener?* —

131. Corr. *envidar?*

132. Corr. *sabs* ou suppr. *que ieu?* — Corr. *m'as laval* et intervertir les deux hémistiches du vers suivant, pour procurer une rime régulière?

138. « nom. » *nō.* — 139. Corr. *Nim desist: « Ben o fay! »?* ou supprimez seulement *o?* *Ben say!* serait aussi une formule de bienvenue.

141. Transposez les deux hémistiches pour procurer une rime régulière (*pès : adès*)? Le vers 140 resterait isolé, et le vers 143 serait à supprimer comme interpolé.

146. « bon. » Corr. *ben?*

148-9. Rime irrégulière, le premier *o* étant fermé et le second ouvert. Corr. *tan gran dol...e que amar me vol?*

149. « em. » *en.* — 153. Vers trop court. Suppl. *Leva* devant *fenna?*

156. *pecares... amares.* — 161. Peut-être faudrait-il corriger :

Qui es doncas aquest qu'aisi a perdonat

Aysela peccairis?

163. Corr. *juglayres?* — 164. *Ad*, ici, = *ar.* De même aux vers 441, 468. C'est peut-être une simple bévue de copiste. Mais ce peut

être aussi une particularité phonique, comme le changement, constaté aussi en notre texte, de *r* en *z*. Cf. dans plusieurs variétés du languedocien moderne, dans le rouergat, etc., les formes telles que *paide*, *maide*, etc.

169. « eusis. » *Sic* (ou *ensis*). Corr. *enfs*? Ce serait le substantif d'un verbe *enfizar*, correspondant au verbe fr. *enfier*. Le sens serait *folle confiance* (en soi-même).

174. « Ar. » Corr. *Ans*?— Corr. *d'amor*? ou *s'amors*?

176. Corr. *on saupes que J.*?

178. Corr. *Et aqui*? ou *Aqui aquesta*, malgré la cacophonie?

186-7. Corr. *el manjar... e portet un faudar*? ou *els manjas* (= *manjars*): *e portet un faudas*? *Davantat* a été sans doute substitué par le copiste à un autre mot de même sens, qui n'avait que deux syllabes et qui devait donner une rime régulière. *Faudar* et *faudas* existent aujourd'hui l'un et l'autre, concurremment avec *faudal*, *vantal*, *mantal*, et les formes en *au* correspondantes.

190. *plasens mens*. — 193. Corr. *anujada*?— 197. Corr. *seror*. — 199. Corr :

Qu'aparelhar breumens te puesc'om de manjar?

200. Corr. *escomoguda*?— 201. « sore. » Corr. *seror*.— 203. Corr. *e de pan e...*— 204. Corr. *Maria ta sor*?

207. « *deuria*. » Corr. *desira*? Cf. Vincent de Bauvais : « quasi pasci quam pascere malens. »— 209. « con que. » Ces deux mots sont exprimés l'un et l'autre par une abréviation. Corr. *non*? C'est-à-dire : « Non, que je la lui croitrais [plutôt] »? ou *que ans*?

211. *troban*.— 214. Corr. *sas sorors*.— 216. « mort. » Ce mot paraît avoir été substitué ici à un autre signifiant *nouvelle*; mais je n'ose pas corriger *novas*.

218. Il y a une *f* isolée, dans le ms., après *fort*.— *ploret*.— 219. *preget*.

224. Corr. *coren*?— 224-5. Corr. : *a son senhor vay s'en: ... cridan, ploran, s'esten*?— 228. *Dieus ti dara tot*.— 229. *Tot can ti plazera ni cant demandaras*.

232. *mostra mi, Maria*.— 235. Corr. *passat es*, et suppr. *que*?— 239. *an mi*.— 241. Suppl. *i vay* après *Marta*?

244. Corr. *Foron i li a*. ou *sei a*. ? ou *Aqui son...*?

245. *garat del sepulcre lo cubresel*. — « agron. » Corr. *el ac*. — 255. *el plazer* = *e li pl*. — 256-7. *amiga: convertida*. L'original portait probablement *amia: convertia*, formes qui, à la rime (ou leurs pareilles), ne sont point rares.— 259. *frayre*, répétition fautive du mot qui termine le vers précédent.

263. *Conort* a ici le sens de *joie*, que Raynouard n'indique pas. Cf. les dict. catalans.

264. Corr. *tro venc a la sazon*. Cf. vers 1202.

271. « en apres. » Rime inexacte. Il faudrait un *e* fermé. Corr. *e malmes* ?

276. *Toban*. — 280. Peut-être vaudrait-il micux supprimer *que* que *la*. — 285. « volc lo. » Corr. *el volc* ? — 287. *le cors*. — 289. « Elle se reposa le samedi », à cause de la fête. Cf. *Omelia d'Origenes*, lignes 198 et suiv.

291. « lo seras. » L's paraît être ici l's adverbiale, comme dans les locutions analogues *de noitz*, *de dias*. Quant à l'article masculin *lo* (qu'il ne faut pas songer à corriger), cf. *Revue des l. r.*, XIII, 117. Dans l'exemple de *Flamenca*, tout à fait pareil au nôtre, rapporté en cet endroit, l's de *seras* est peut-être aussi l's adverbiale.

293. *jas*. — 295. *dis mi*. — Suppr. *clas e bels*, et suppl. *dels* devant *dis* ? — 296. « si. » Corr. *sai* ou *sa* ? — 297. « resusitat. » Corr. *resors* ? Mais la rime exige aussi une correction.

298-304. On sait que sainte Madeleine est la patronne spéciale des jardiniers. C'est sans doute à cette circonstance de sa légende qu'elle le doit.

301. « Se. » *So*. — 304-305. « ortola(n) : Mariá. » Rime remarquable, s'il faut l'accepter. Peut-être ce nom avait-il dès lors, comme aujourd'hui, une double accentuation. — 307. *es*, ici, = *etz*, comme la rime l'indique. — 308. « mezis. » Corr. *eis*. — 308. Corr. *can l'ac ausit p*. ou seulement *ac l'ausit p.* ? — 310. Corr. *els sels*.

315. « fes. » *portet*. — « car portet. » Corr. *quel p.* ou *car li portet a.* ? — 319. Vers trop long. Suppr. *mens* ? ou corr. *cochamens* ? Cf. *mesclamen*.

323. *afnir*. — 325. Corr. *aisi* ?

334. Corr. *humilmens e plazent* ?

339. « Aysi. » Corr. *Aus* ? — 342-45. Quatre vers qui ne riment pas ou qui riment mal. Il n'y en avait peut-être que deux dans l'original, qu'on pourrait restituer ainsi :

Magdalena e Marta, car tu iest lor pairis,  
E d'elas non ti partas, tro vengon a lur fis.

Le reste serait une interpolation.

356. Corr. *En sa* ? — 357. « Fort. » Corr. *Front*. Il s'agit de saint Front, premier évêque de Périgueux, d'après la légende. — « Sidoni. » Prononcez *Sidoni*, en déplaçant l'accent, pour que la rime y soit, et supprimez *e* ou *sant* devant *Fort* ? Cf. le vers 661, où l'auteur avait peut-être écrit *Trofemi*, en déplaçant pareillement l'accent. Ceci in-

diquerait un auteur étranger à la Provence. Il paraît peu probable, en effet, qu'un Provençal eût ainsi défiguré les noms de ses saints « indigètes »; et, de fait, nous voyons ici que le copiste arlésien leur a restitué, en dépit de la rime, leur accentuation normale.

358. « Marselha. » Marcelle, servante de Marthe.

359. « Vay. » Corr. *Van* ? — 360. « son tro. » *entro*. — Corr. *albergar* ? *foron* aurait le sens d'*allèrent*.

364. Il paraît manquer un vers après ou avant celui-ci. Peut-être forme-t-il, avec les deux précédents, une interpolation. Cf. 367.

369. « volgron » et 566, « volc. » Exemples à noter (Raynouard n'en cite qu'un) d'une acception remarquable de *voler*, celle de *devoir*, être sur le point de, bien connue encore de quelques-uns, tout au moins, des patois modernes.

370. Suppr. *santa* ? — 372. *en la cros santa*. — 377. *aian*. — 379. « perihan en. » *perriran an*. Cf. v. 563.

382. *Aribat son*. — 386. « sararins. » Cf. v. 860. Vincent de Beauvais : « illa generatio prava. » — 393. « lo ben matin. » Cf. *lo be ma* dans *Boëce*, 133; *al ben matin* dans *Aigar et Maurin*, 711. — 402. « las. » Corr. *sas* ? — 405. Corr. — 411. Corr. *e sos dieus a. ?* « de tot ben a. » Vincent de Beauvais : « Spiritu sancto plena. » — 409. Corr. *avian*. — 410. Corr. *els*. — 417. Corr. *per sa gran pietat* ? — 425. *la beutat*. — 431. Lacune après ce vers ?

432. « del marit. » *de bayarit* ou *baxarit*. La lettre finale peut être un *c* et la lettre initiale, à la rigueur, un *v*. Cf. Vincent de Beauvais (*lib. IX, cap. 95*) : « Itaque matrona præpotens compati cœpit sanctorum inopiæ, ac per sollicitos fideles et familiares jussit eis victualia erogari occulte. Timebat enim viri sui sævitiam, et gentium vicinarum perfidiam. »

433. Peut-être manque-t-il un vers avant celui-ci. La transition est un peu brusque. Il est vrai qu'elle ne l'est pas moins dans Vincent de Beauvais, qui, immédiatement après ce que je viens de citer, passe au récit de la vision de la reine (vv. 438 et suiv.) : *quadam vero nocte*, etc.

434. *laysada la regina*. — 440-1. Corr. :

Ar venc en esperit la santa Magdalena  
La nueg a la regina ; aujas con la malmena ?

ou :

La santa Magdalena ar venc en esperit  
La nueg a la regina ; aujas que li a dit ?

445. « que son. » Corr. *que ves* ?

446-7. « de fam : que an. » Cf. dans la complainte sur la mort du

roi Robert (1343), pièce d'ailleurs, selon toute vraisemblance, sensiblement postérieure, *partam: avan* (Bartsch, *Denkm*, 55, 21-2). Plus tard, les rimes de ce genre, même de *m* avec *n* instable, abondent en Provence. Ainsi: *Crestians, mans: Aliscams*, dans *Saint Trophime; generacion: nom*, dans les *Psaumes* d'Avignon.

449. Corr. *que tu digas al rey?*

461. *Sic.* Corr. *Al rei con premier fes?*

463. Corr. *regena?* Cf. v. 1179.

467. « tot... sieu. » *Sic.* (Elle tient pour sien tout ce qu'il y eut là). Peut-être *can* doit-il être corrigé en *con*, *l'* en *s'*; peut-être sous *ac tenc* faut-il chercher à retrouver une forme de *acendre*; mais *per sieu?* L'auteur lui-même aura peut-être mal lu le texte latin qu'il suivait et voulu rendre l'idée de possession, au lieu de celle d'incendie. Vincent de Beauvais: « vultu igneo ac si domus incenderetur tota. » — Cette violente colère, ces terribles menaces de sainte Madeleine rendraient moins invraisemblable, si nous n'étions pas ici en pleine mythologie, ce que des écrivains ecclésiastiques ont raconté de l'atroce vengeance qu'elle prit, ou que Jésus-Christ prit, pour elle et pour lui-même, dans une circonstance mémorable, de ceux qui incriminaient leurs rapports. Je laisse parler Henri de Sponde, cité par le Père Guesnay (*Magdalena Massiliensis advena*, p.232). Après avoir rappelé le sac de Béziers en 1209, où « 70,000 hommes » furent égorgés, il ajoute: « Est que in ea re notandum captam urbem esse die festo sanctæ Mariæ Magdalænæ, die 22 julii, atque intra ipsius ecclesiam occisa esse septem millia hæreticorum, justissima divinæ dispensationis vindicta, quod blasphemarent impurissime et impudentissime Albigenses Magdalenam Christi fuisse concubinam<sup>1</sup>. »

469. *contē ta*, avec le signe abrégatif = *er* ou *re* à droite du *t*. Corr. *tenra?* Mais cela ne satisfait guère. *con ten tera* ne paraît pas non plus, qu'on écrive *con* ou *c'on*, pouvoir convenir. J'en dis autant de *content 'era*.

473. *selaras*. Il faut forcément mettre le verbe au pluriel, à cause de la rime, bien que Madeleine ne s'adresse ici qu'à la reine. — 474. Suppl. *dormes*, après *oy?* — 475 et 480. Suppr. *Tu* ou corr. *jas?* — 476-7. Vincent de Beauvais: «...variis ciborum potuumque generi-

<sup>1</sup> Théophile Gautier a exprimé plus discrètement en beaux vers (*Magdalena*, p. 247 des *Poésies complètes*, 1845), une idée approchante, celle d'un amour tout humain de Jésus pour Madeleine. Quant au sentiment de cette dernière à l'égard du Christ, des écrivains sacrés n'ont pas douté qu'il n'ait pas été assez épuré. Voy. entre autres Hildebert, commentant les mots *Noli me tangere* (édit. Migne, p. 677): « Conversio mea sibi non proderit, dum accensa amore meæ humanitatis, immemor fuit meæ divinitatis. »



bus. » — 481. Corr. *gilada*. Cf. v. 933.—484. Manque un vers avant ou après celui-ci.

482. « colses. » Pour *colser*s. Cf. v. 390. Raynouard n'a que la forme *couser*, et il traduit à tort ce mot par *coussin*. C'est un matelas, ou plutôt un lit de plume, *coite* ou *coute* en français. Ce dernier mot vient de *culcita*, le nôtre de *\*culcitrum*. Le provençal avait aussi et il possède encore une forme féminine venant de *culcitra*, à savoir *cossera* (*colsera*, *coussera*), que Raynouard ni Roche-gude ne mentionnent, mais dont on trouvera un exemple dans un très-joli couplet anonyme, conservé par Matfre Ermengaud (*Breviari d'amor*, vers 31267-74), et auquel je me borne à renvoyer, bien qu'on pût le citer ici sans trop de scrupule ; car Madeleine, avant sa conversion, en avait sans doute reçu et accueilli plus d'un dans le même genre.

495. Remarquer l'emploi de *si*, comme particule affirmative. Je n'en connais qu'un autre exemple ancien, et on pourrait le considérer comme un italianisme, car il se trouve dans un couplet d'Alberic de Romano (Suchier, *Denkm.*, 320). Mais le provençal moderne possède aussi cette particule :

Lou premier dis de noun, l'autre de si.  
(D'ASTROS.)

487. « ne. » *me*. — 493. Corr. *Si dormes, dis la dona, senher, e. ?*  
500. *amen*. — 501-2. Corr.:

aquesta vezios  
Ses alcuna razon non s'es mostrada a nos ?

503. *Servan*.

505. Ou *e tal enfant ?* — 512. Corr. *E la r. ou senti ?* — 513. Suppr. *que ?* — 514. Corr. *E quant ?* ou *o saubro la gens ?*

507. « *aviratz*. » Vincent de Beauvais : « acquievit ergo vir utili consilio. » Cf. le fr. *atorner*. *Avirar* manque dans Raynouard.

515-16. « *joies : rescost*. » Le *t*, évidemment, dans ce dernier mot ne se prononçait pas<sup>1</sup>. Cf., dans le *Breviari d'amor* et ailleurs, la chute fréquenté du *t* de la flexion verbale *est*.

519-20. Corr. *a predicat : an turmentat ?*

529. Corr. *a far aysi ?*

531. « *es*. » *son*. — 532. Corr. *perir, l'enfant e ?* — 537. « *tot*. » Corr. *ieu*. — 542. Corr. *qu'ai auzit, et dit* au vers précédent ? — 551. Corr. *sa* (ou *lor*) *c. a pres ?* La rime repousse *apres* particule, dont

<sup>1</sup> De même aujourd'hui dans les mots pareils. Mistral fait rimer, en conséquence, *os* avec *post*, *avis* avec *vist*, etc.

l'e est ouvert.—552. « li. » Corr. *lor*? — 553. « los. » Corr. *elals*? — 557. Il faut sous-entendre : « et lui demanderont (de la part des disciples). » — 559. *lo rey per la mar*.

561. *Eese la mar*. — Corr. *enflada*, en conservant *la*? — 565. Corr. *del mar*? ou *pel trebal*?

567. Corr. *Las dolors*? Autrement *an = a en (habet inde)*. — 569. Corr. *Ar es... fara*.

571. « lo pieg. » Corr. *las tetas*?

573. « qui » *que*. Prononcez *dara a* en deux syllabes. A la rigueur, *dara* pourrait être un conditionnel (= *dera*); il faudrait alors conserver *que* et mettre un point, ou seulement un point-et-virgule, à la fin du vers.

575. Corr. *Mala jornada*? ou suppl. *Ay!* au commencement du vers?

577. « aver. » Corr. *sufrir*?

579. « Simon lo nauchier. » Le nocher n'est nommé ni dans Vincent de Beauvais, ni dans la *Légende dorée*.

585. Suppl. *quant es* après *cors*? ou corr. le vers entier :

La mar non vol sofrir cors mort desobre si?

586. Corr. *o prova, es deu far*? — 588. *volem*. — 589. « *autra*. » Corr. *autrui*.

591. Vers corrompu, dont je ne vois pas la correction. Vincent de Beauvais : « Et si nec matri adhuc tepidæ nec mihi parcere volueritis. . . »

592. « de me. » Corr. *al mens*, et, au second hémistiche, *enfantet*, en supprimant *e*? Vincent de Beauvais : « . . . misereamini saltem puerili vagientis. »

593. *vozes*. — 600. *densra* (s longue). — 602. Corr. *d'argent, prenes d'aur*?

603. Corr. *E fasas que*?

617. Corr. *sermat*? Cf. v. 69. — 629. Ou *daunage*? — 631. *creriey anc*. — 632. *passiey anc*. — 633. Lacune de deux vers, rimant en *és*, ér, après celui-ci? Ou corr. *nol v. vezer*?

635-6. « grans . . . grans. » Corr. ?

637. « perira. » en *peril era*.

642. Suppr. *gran*? — *dousos*. — 647. Corr. *qu'es per el*.

655. Suppr. *sant*, ou prononcez *Peyr*? Ou corr. *lo vi* en supprimant *rey*?

656. Corr. *fortment a Dieu lauzat*?

657. « Can . . . nom. » *Can tot quel non*. Corr. *Car*? Vincent de B.: *novit enim . . .*

661. Corr. *Maysemin, Lazer e Trofemi?* (cf. ci-dessus, note sur le v. 357) ou *E Trofeme es la, Lazer e Maysemin?*

662. « si la. » *filha.* — 663. Manque un vers avant celui-ci. — 673-4. Les rimes de ces deux vers ont dû être altérées. Corr. *que veni' am me say et en la vi ' ajac si?*

677. *meron.* — 678. « lo. » Corr. *aqest? ou Bels senher?*

682. « bens. » Corr. *sens?* Comme le sens s'accommode mal du futur, on pourrait corriger *et es a te*, ou simplement écrire *es era te*; *er* serait pour *es*. — Pour la rime *ens : ems*<sup>1</sup>, cf. ci-dessus (446-7), *fam : an*.

684. Après *paurà*, une ligne ondulée rouge, occupant environ la place d'un vers.

685. « en la balma. » Corr. *sus la lauza?* — 690. « tota. » Corr. *tieua?* Vincent de B. : *mærorem tuum.* — 693. *aniix.* — 697. *faie.* — 706. Corr., en transposant les deux hémistiches, *vela a levada?*

712. Suppl. *aisi*, ou *atresi*, en supprimant *et?* — 722. Corr. *en la graviera com enfant deportar?* Cf. la *Légende dorée* : « Puerulus autem . . . ad littus maris procedebat et ibidem, ut puerorum moris est, cum lapillis et glareis ludere solitus erat. . . . » Vincent de Beauvais : « puerum qui, more solito, secus littus lusum venerat, arena involutum lapillulos conchis immiscentem vidit. . . »

726-30. Suppr. les vers 726 et 730, qui paraissent interpolés, et corrigez ainsi les vers 727 et 729 : *de quatre pes fugi*; — *vezer pogues?* Vincent de Beauvais : « . . . puerulus .. expavit et, more catulino, palmulis officio pedum fungentibus, ad solita matris ubera recurrit, ac sub chlamyde occulte latitavit. Tunc peregrinus, ut apertius videret qui esset, accessit et puerulum staturæ pulcherrimæ vivum papillasque matris sugentem invenit. »

732. On pourrait aussi, et mieux peut-être, supprimer *de*, en gardant *la costa.* — 733. *auzaut*; le second *u* a été ajouté après coup dans l'interligne.

738. Corr. *mis.* — 739. « *plecha.* » Ce mot désigne sans doute une sorte d'armoire à mettre le linge *plié*. Mais peut-être faudrait-il corriger *percha* (*perja*). Cf. Vincent de Beauvais : « Pannosque quos superposuerat corpori adeo recentes atque fragrantés ac si in pertica vel in arca ex die qua ibi fuerant positi, diligenter fuissent collocati. »

740. Corr. *aytant?* — « *colratz.* » On attendrait un mot rendant le *fragrantés* du latin. Mais l'auteur avait peut-être lu *flagrantés* dans le texte qu'il suivait — 742. Corr. *a son senhor fizel.*

<sup>1</sup> Des exemples pareils sont *essemis : veramens* dans la pièce morale intitulée *Arlabecca* (Bartsch, *Denkm.*, 75, 20); *falthimens : ensemis* dans le beau *planh* d'Aix (Rouard, 307).

746. « *salvat.* » *sat.* — 748. Suppr. *gran?* — 750. « *e trastot.* » Cette forme *e* (= *in*), étrangère à la Provence, résulte-t-elle simplement ici de l'omission involontaire du signe de la nasale sur la voyelle, ou se trouvait-elle déjà dans l'original? — 760. Corr. *mas ieu soy tota vana?* Il faudrait un point-et-virgule après *Magdalena* et une simple virgule à la fin du vers précédent.

768. Ou, plutôt peut-être, *com a dona?*

777. « *iest.* » *iē.* — 786. Corr. *vertut santa?* — 787. « *ta.* » *tera* (en abrégé). — 791. Corr. *atressins* ou *atressim.* — 792. Corr. *plorans aconsolan guizavas?* — 795. *d'amor.* — 797. Suppl. *al seu marit,* après *regina?*

798. *me.* — 799. Corr. *e soy d'alegrier plena?* — 801. Corr. *a estat, senher;* ou prononcez *a 'stat?* — 805. Corr. *S.P. non vos a en negun luoc g.?* — 807. « *non.* » Corr. *noi?* — *sia aguda = aia estat.* — 808. « *Que.* » Corr. *Mais?* ou *Mais que d'est?*

816. « *fon.* » *son.* — 817. « *fan.* » *fasam.* — 818. *E fs clamā nafils.* Boisset, évidemment, copiait ici sans comprendre. *Annafil* (*anafil*, esp. *añafil*) est une espèce de trompette. Le mot manque dans Raynouard; mais il est dans *Rocheguide* et dans les dictionnaires catalans.

820. Corr. *n'ageson mais.* Lacune après ce vers?

821-2. Corr. *palatz* et *De s. M. non s'es pas oblidatz?* — 823. Corr. *sol istar,* ou, en suppr. *lay, que sol istar.*

825. *se demena an la gent.* — 831. *saben.*

836. *sera fag.* — 840. Corr. *sans e vieus?* — *ātrobat.* — 843. « *junhon.* » *uisō.* — 846. *la ley.*

847. Notre poëme, non plus que la *Légende dorée* ni *Vincent de Beauvais*, ne nous apprend les noms que reçurent à ce baptême le père et l'enfant. Des écrivains postérieurs ont été mieux informés. « L'an xiv, » dit César de Nostredame dans son *Histoire de Provence*<sup>1</sup>, « après la glorieuse résurrection du Sauveur, la sainte Mag-

<sup>1</sup> Page 49, d'après « aucuns registres et autres enseignemens trouvez en la thresorerie de Poligny et ailleurs. » Ces fables, dont il serait oiseux et dont je n'ai pas d'ailleurs les moyens de rechercher l'origine, étaient déjà très-répandues au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, comme il résulte d'un chapitre des *Illustrations des Gaules* de Jean le Maire des Belges, où cet écrivain, pourtant peu sceptique, prend la peine de les réfuter. Ce chapitre (liv. III, f<sup>o</sup> xxvi de l'édition de François Regnault, Paris, 1528) est ainsi intitulé: « Con-  
futation de l'erreur de ceux qui cuident que du temps de la Magdaleine, il eust aucun prince qui se nommast roy de Bourgogne. » L'auteur y mentionne, comme source de l'erreur qu'il combat, « je ne sçay quel abrégé vulgaire qui s'intitule *les Chroniques des royz, ducz et comtes de Bourgogne* », ouvrage sur lequel voy. Brunet, I, 1876. Cf. Thevet, *Cosmographie*, I, 559.

delaine, par sa prédication, convertit à Marseille le roy et la royne de Bourgogne, qui depuis furent baptisez par S. Maximin à la ville d'Aix : et si eurent un fils par la priere de la mesme sainte, ce premier roy de Bourgogne ayant à nom Trophime, que saint Trophime, premier archevesque d'Arles, nepveu de saint Paul, luy donna. Le second roy eut à nom Estienne, fut celuy que Dieu à la priere de la Magdelaine fit ressusciter, et la royne sa mere aussi, lequel regna roy de Bourgogne LII. ans. »

848. Corr. *comenson*? — 851. *elegit*. — 856. *sermitz*? (quatre jambages).

858. « amada. » *amādat*. Peut-être vaudrait-il mieux corriger *mandada*. — 861. *vā*. Corr. :

Ar s'en vay tot solet en Ayxs sant Maisemin ?

861. Le nom de la ville d'Aix n'était peut être pas plus familier à l'auteur du poëme que ceux des saints provençaux. (Cf. ci-dessus note sur le v. 357.) S'il ne le connaissait que par le texte qu'il traduisait, on pourrait supposer qu'il avait ici purement et simplement transcrit l'*Aquis* latin, en le prononçant *Aquis*, d'après ce principe des *Leys d'amor* (I, 90) que « l'accens del romans tira a si aquel del lati. »

862. Corr. *Et en Arle s'en vay* ? ou, dans l'hypothèse indiquée tout à l'heure (*Aquis*) :

Et atressi vai s'en en Arle Trofemis ?

cf. ci-dessus, la note sur le v. 357.

863. Suppr. *vos* ou corr. *Martaus*?

864. « fer ore. » *Sic*, très-distinctement, en deux mots. Raynouard a lu *feroce*. Voy. *Lex. rom.*, III, 308 *b*, sous *feroce*, mot dont il n'est pas allégué d'autre exemple.

865. « manjava. » Le dernier *a* est précédé de trois jambages.

872. *mi trames*. — 874. « on. » *en*. — 877. *intrada en la balma*.

890. Corr. *convenra*. — 894. « amava. » L'*u* a un jambage de trop ; on peut lire *m*. — 900. « ni pan. » *uiuā*. — 905. « sabian. » Corr. *saup*?

895. « luget. » Ce diminutif de *loc* manque dans Raynouard et dans Rohegude.

907. Ou *Aquest*, en transportant le point-et-virgule au vers précédent ?

910. Corr. *Cad' an*. — « servi dieus. » Répétition du vers précédent, Corr. ? — 911. Manque au moins un vers après celui-ci. —

912. Corr. *Dieus l'a e*.

915. « vi. » Ce mot, qui se trouve déjà au vers précédent, est à changer dans l'un ou dans l'autre. Corr. ici *jus*?

919. « tornada. » On avait d'abord écrit *trobada* ; on a effacé *ob*, et mis seulement une *n* par-dessus.

933. Suppr. *e*, ou pron. *paor* en une seule syllabe comme aujourd'hui ? Cf. pourtant v. 1049.

940-1. *orasion* : *amont*. Sur cette rime, voy. ci-dessus, p. 108. On en trouve de toutes pareilles dans les textes récents de la Provence propre ; *Vie de S. Trophime*, transcrite par Boisset<sup>1</sup> : *perfection* : *mont* ; *devosion* : *mont* (mundum) ; les *Psaumes* d'Avignon<sup>2</sup> : *rescon* : *maison* ; et même dans Bertran Carbonel et Raimond Feraud : *son* (sunt) : *mon* (mundum) ; *son* (fruit) : *mon* (mundum). Pareillement, chez Mistral, *amount* : *sermoun* ; *faucoun* : *pregound* ; etc., etc.

942. Manque un vers après celui-ci ; ou le dernier hémistiche et le premier du vers suivant auraient-ils été interpolés ? Cf. pourtant le v. 953. Vincent de Beauvais : « Adjuro te per Deum vivum, recuperatorem mundi, Dominum nostrum Jesum Christum » ; et plus loin, simplement : « Quia sic me adjurasti. » De même dans le texte publié par Faillon (II, 448). — « per lo. » Corr. *pel*.

946. *fus abitat*. — 957. *adoncx*. — 959. Corr. *recomtet*, ou ajouter *nos* après *Luc* ?

961. Corr. *ors* ou suppr. *e* ? — 962-3. Dans le ms., *eysuget* termine le vers 962 et *ois apres* le v. 963. Transposition évidente.

971. « li. » Corr. *lo*. — 976. *si saupuda*. — 977. Corr. *an p... an* ?

979. *Non mangiey ni non bic ne vesti ni causiey*. — Corr. *Nom vesti*.

981. *sostenguda*. — 989. Manque un vers avant ou après celui-ci. — 992. Corr. *Ar d'aquest* ? Ou *ar = az* ?

995. « calaus. » *Sic*, très-distinctement. Je copie sans comprendre et ne trouve aucune correction à proposer. Il faudrait trois syllabes ; la première pourrait être l'adjectif *tal*. Ce vers d'ailleurs paraît, en partie du moins, interpolé. Rien n'y correspond dans le latin. Corr., en le supprimant, pour faire rimer ensemble 994 et 996 (ce dernier est isolé) :

Mais quar m'es revelat per lo mieu senhor car  
Que d'aquest segle, en breu de temps, deg traspassar ?

997. « que ieu. » Corr. *quet* ?

998. « mi. » *me*. — 1000. « mi. » *me*. — 1003. Suppl. *Lo* devant

<sup>1</sup> Exemples analogues, dans le même ouvrage : *sans* (sauos) : *sans* (sanc-tos) ; *ancians* : *enfans* ; *crestian* : *estan* ; *crestians*, *mans* : *sants*, *Aliscams*.

<sup>2</sup> Cf. *ibid.*, *pelican* : *semblant*.

*dimenegue*, pour réduire ce mot à ses trois syllabes normales? — 1005. « los. » *sos*.

1006. « Amon aut. » Cf. *amon sus* du v. 946. Aujourd'hui on dit *amounduat* (*ad montem de altum*). *Amon* seul (écrit *anmunt*) est dans *Sainte Agnès*, 443, et dans le *Ludus sancti Jacobi*, 485, où *amen* est sûrement une faute de copie ou d'impression.

1017-8. « Dieu : Dieus. » Corr. ? — 1018. Le ms. répète *ni que fa*.

1022-4. Ces trois vers, dont l'un rime mal, car *ar y* est pour *ars*, et dont les deux autres ne riment pas, sont peut-être à réduire à deux. On pourrait proposer :

Filhs de Dieu netz e cars, senher Dieus glorios,  
Sobeiranas lauzors ti rent, bels Senher bos.

1025. « tu as vist. » Corr. *ieu ai*, ou seulement *vist en mot?* Lat. : « senectutem meam lætificas. »

1026. Corr. *De joy esperital?*—1029. Corr. *benezet?* mais la correction paraît devoir porter plutôt sur la fin du vers 1030. Voyez la note suivante.

1031. « venir. » *vezer*. Voici le passage du texte latin qui justifie ma correction. Il correspond aux vers 1029-1032. « Tu, Domine, . . . qui pœnitentes suscipis et ab omni vinculo iniquitatis clementer absolvis, et ad tuæ visionis claritatem perducis, sis benedictus, exaltatus, magnificatus et gloriosus, per omnia sæcula sæculorum, Amen. » (Faillon, II 445.)

1034. « lo jorn de la promession. » Lat. « promissæ visionis terminum. » (*Ibid.*)

1037. Les deux hémistiches de ce vers sont intervertis dans le ms. Peut-être ce vers lui-même et le suivant le sont-ils également.—1044. Corr. *E tant la r. ?*

1047. « lo. » *la*. — 1049. Raynouard, qui cite ce vers (II, 408 *a* sous *enclavar*), a lu *enclavet* au lieu de *enclenet*. L'*n* est douteuse et pourrait être aussi bien un *u*, mais l'*e* est certain. — 1050. *Andons*. — 1052. Corr. *luzent*.

1057. Manque un ou plusieurs vers après celui-ci, qui devaient correspondre à ce passage du latin : « Ita vultus dominæ illius ex continua et divina visitatione angelorum radiabat. » Faillon, *ibid.*

1065. Corr. *qu'a tu ven sopligantz?*

1066. « los. » *las*.

1067. Les corrections *als* [*leus*] *c.* et *tos ordenatz* se présentent d'elles-mêmes ; mais *digas* paraît aussi devoir être changé. Corr. :

E manda los teus clerges e totz tos ordenatz ?

1071. Prononcez a 'campatz? ou corr. *clercs?*

1076. « Bels. » L's est empâtée; mais il ne semble pas qu'on ait voulu l'effacer.— 1078. *quen.* — 1079. Vers cité par Raynouard (IV, 208 b). qui l'a mal lu et mal compris.— 1080. Corr. *garda de me?*

1082. *lauesque*, en un seul mot. Le copiste entendait peut-être *Monsenhor l'avesque*, au vocatif.— « ves. » Corr. *veg?*

1087. Lacune non indiquée dans le ms. Il manque au moins un vers et demi.

1089. Corr. *s'es?*—1091. *safrases.*—1095. Suppl. *vos en?* ou *t'en* seulement, en corrigeant *anaras?* — 1096-7. Corr.:

.....que ieu soy deisendutz  
Del paire per t'amor et a tu soy vengutz?

1100 et 1110. *Apes*, avec le signe de *re* au-dessus (= *Aprées*).

1117. « vol. » Corr. *volc?*

1122. « tornon a lur. » Corr. *tornavo a lur?* ou *tornavon al?*

1128. Corr. *desboisatz.*— 1133. « contat. » C'est évidemment une mauvaise leçon. Corr. *retrach*, dont *contat* est, en un sens, le synonyme?

1135. « vas. » *sepulcre.*

1138. Voici le passage du texte latin auquel correspondent les vers 1125-1138: « Monstratur autem sepulcrum ejus ex candido marmore, continens in se sculptum qualiter in domo Simonis delictorum veniam promeruit, simulque officium humanitatis quod circa ejus sepulturam devota exhibuit. » (Faillon, II, 445, 451, 552). Cf. *ibid.*, 748, la description plus détaillée, mais dont notre auteur ne paraît pas avoir fait usage, que contient le récit de la translation du corps de sainte Madeleine à Vezelay.

1141. Il manque au moins un vers, mais plus probablement trois ou un plus grand nombre, qu'un bourdon (*per ver?*) aura fait omettre, avant celui-ci. Voici le passage de la vie latine auquel ils devaient correspondre: « Imminente denique tempore sanctus Maximinus confessor et pontifex, Sancto sibi revelante Spiritu, ab hac luce se subtrahi cognovit, mercedem laborum suorum a pio judice recepturus, intra prædictam basilicam jussit sepulturæ suæ locum præparari, ac juxta beatæ Mariæ Magdalænæ corpus sarcophagum suum collocari... » (Faillon, II, 446, 558.)

1148. Suppl. *vertut l'an* devant *onrat*, ou, en supprimant *et*, *m'racle l'an?* On préférerait *de vertutz onratz*, si *pauzatz*, au vers suivant, pouvait rester. Vie latine: « magnis miraculum virtutibus ambo decorant locum. » (Faillon, II, 446, 558.)

1152-1167. Tout ce passage, qui est du reste littéralement traduit



de la vie latine (Faillon, II, 558), se retrouve, sauf quelques différences que nous noterons, dans un ms. que M. l'abbé Albanés a fait connaître<sup>1</sup>, et où il suit une poésie latine sur le même sujet, dont il paraît être une traduction libre. Ajoutons que huit de ces vers, ou plus probablement neuf (1152-7, 1160-2), avaient été inscrits (gravés sur pierre?) à l'entrée de la crypte, ou *confession*<sup>2</sup>, de sainte Madeleine, à Saint-Maximin<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Histoire du couvent royal de Saint-Maximin*, pp. 405, 407, 411. Ce ms. appartient à M. le marquis de Clapiers. Cf. *Revue des l. r.*, XX, 102.

<sup>2</sup> *Voy. confessio 2*, dans Du Cange.

<sup>3</sup> Cette inscription a été rapportée par les PP. Gavoty et Reboul, et elle a été reproduite, d'après ce dernier, par Faillon (I, 1102). Notre vers 1156, indispensable au sens, y manque. Le v. 1155 manque également dans la transcription du P. Gavoty. D'après M. l'abbé Albanés, ces huit (ou neuf) vers seraient seulement un fragment de l'inscription. Cela ne ressort pas de ce qu'en dit Faillon. Mais Reboul et Gavoty, que je ne puis consulter, s'expriment sans doute là-dessus plus clairement.

A propos de cette inscription, j'en rapporterai ici deux autres qu'on prétend avoir été trouvées aussi à St-Maximin, et qui n'ont pas assez d'importance pour que je croie devoir en faire l'objet, dans cette publication, d'un chapitre spécial. Elles nous ont été conservées par Honoré Burle († 1692) dans un passage de sa *Chorographie*, encore inédite, de la Provence, qui se rapporte à notre sujet, et que je transcris intégralement :

HONORATI BURLE *de Provincia*. (Bibl. Méjanes, à Aix, ms. n° 537, fo 206 vo.)

Adhuc Sigeberti historici probatissimi auctoritatem adducere licebit. [207] Reffert enim is, ad annum septies centesimum quadragessimum octavum, quod a Saracenis devastata Aquensium civitate, Gerardus Burgundius ossa beatæ Mariæ Magdalænæ magna cum solertia perquirere curavit, ita ut tandem inventa quibusdam filiabus religiosis præbuit custodienda, illisque ob id monasterium edificavit, in quo paulo post Joannis Octavi, pontificis maximi, decreto, circa annum octies centenum septuagesimum octavum, religiosi monachi subrogati fuere, qui quidem in sæcularem statum deinceps transierunt \*. In ipsomet itaque sacello quiescunt, et alia quam plurima sanctorum reliquia, eorum nempe qui navem, cum Maximino, Lazaro et sororibus ejus, ascenderant.

Antiqua marmora, diverso modo inscripta, multæque supulcrales inscriptiones hæc denotant, ex testimonio quorundam carminum, lingua vernacula, alias in hujus modi sacelli viscera suffosorum, quæ sic se habent, in lapide scripto.

Beat Maixemin qu'embe la troupa  
Fouguais mes dins una saloupa,

\* Burle ne se gêne pas pour accommoder, en bon provençal qu'il est, à la tradition de son pays, le récit de Sigebert, qui est au contraire l'écho de la légende bourguignonne. Voici les propres paroles de ce chroniqueur : « Aquensi vero urbe a Sarracenis desolata, corpus ipsius Mariæ a Gerardo comite Burgundiæ ad cenobium Viceliacum a se constructum transfertur. » (Pertz, *Script.*, VI, 331.)

1152. « d'esta confession. » Leçon de C R. <sup>1</sup>. A: *a tal devosion.*  
— 1154. « nuls. » Suppléé d'après C R.— 1155. *duxc.*

1156. C: *Non sa ausa intrar, tant i es loc sagrat.* R manque.—  
1157. R. *ames nullas armas.*

1158. « que om. » A: *que ane.* C: *E quant es desarmat.* — « devosion. » C: *contricion.* Ce vers manque dans R.

1159. Pour ce seul vers C en a cinq :

Puesca entrar e am devocion  
Pregar la Magdalena,

Embe lous diciples de Diou,  
Per vouller del pople Judiou,  
Et senso vello ni timon,  
Diou es istat voustre patron,  
Per convertir lous prouvençaux  
Et lous garir de tous sous maulx.  
Pregas nouestre bon redemptour  
Que nous desparte son amour.

[V<sup>o</sup>] A paucis etiam annis, cum juxta sacellum istud, necessitatis causa, suffosa fuerit terra, inventum fuit saxum quoddam, ubi erat sculptum epitaphium, in quo fit mentio festi translationis quorundam sanctorum, Menelphii et Armentarii, quorum alter episcopus, alius abbas nuncupatur, quorumque ossa huc sepulta sunt. Eorumque translationis festi diem (*sic*) hoc in marmore legitur expressum. Voluerunt etiam quipiam Beati Maximiani ossa huc alias quievisse. Sed mirabile est quod istud sacellulum non ingrediantur fœminæ cœcitatibus timore, et licet continuo apperta sit janua, ne quidem extranea fœmina, hujus inscia periculi, ingredi usquam ausa sit. Nec minus tacendum erit, quod adhuc extat nempe ingressus cujusdam subterraneæ criptæ, quæ Christianis servati sacelli aditum præbebat, juxta quem, dum suffodiebatur terra, inventum fuit alium lapidem marmoreum (*sic*) in tres aut quatuor frustulos fractum, in quo, junctis frustulis, legebatur vernacula lingua :

O Madalena benhurada,  
Que dintre un bouesc tota soleta  
Trente tres ans nen sias istada,  
Un avenc avias per umbreta.  
Diou vous vesent de peccatz netta,  
En Paradis vous a plassada.  
Pregas per nautres, santa armeta !

Le lecteur aura reconnu sans peine que ces vers, non plus que ceux qui sont rapportés un peu plus haut, n'ont rien d'*antique*. Si Burle n'en impose pas, et que les pierres dont il parle portassent en effet ces inscriptions, il faut supposer qu'elles avaient été, à peine gravées, brisées et enfouies, et cela quelques années seulement avant leur découverte.

<sup>1</sup> Je désigne par C le ms. du marquis de Clapiers, par R la copie de Reboul, telle que je la connais par Faillon, par A le ms. de M. Arbaud.

Que fon de vertus plena,  
Li acabe perdon e vera penedensa,  
Aysi con fes assi, so es nostra creenssa.

Tout cela manque dans R.

1160. « santeza. » Leçon de C R. A : *santetat*.

1162. « lains. » C R: *sains*. R s'arrête ici.

1163. Ce vers manque dans C, qui donne à la place les trois suivants :

Aysso sant Maximin mot manda esquivar,  
E si nulha la intra, perdra en aquelh an  
Lo mielh amic que ayha, o penra mot gran dan.

1164. C : *Aquest luoc d'esta vila, on jac li*.

1165. C : *A nom sant Maximin*.

1166. Corr.: *et en l'asivesquat*, en rejetant d'Aix au commencement du vers suivant? C

E es en lo comtat apellat de Prohensa,  
Et en l'arciviscat d'Ax, siutat sa Durensa.

1167. Corr. *et escrig ai trobat?* ou seulement *trobat?* — Ce vers et les suivants manquent dans C, qui termine ainsi :

Qui a la Magdalena ven am gran confisansa  
A cent jorns de perdon quascun jorn ses dubtansa.

1168. *pregen*. — 1174. *amada*. — 1175. « *prevada* », *pre* en abrégé.

1180. « en tera. » *entiera*. — 1182. Suppl. *fon* après *paradis?* — « *approada*. » Corr. *astrada?* Ms. *appada*, avec une boucle, signe ordinaire de *or* ou de *ro*, qui coupe les deux *p*.

1183. Manque au moins un vers après celui-ci. Ou corr. *prezada?*

1184. Corr. *fasan consels* (en un seul mot, comme dans le ms.) *aisels que p. an*, ou *sels que p. auran?*

1186. « *ajon*. » *agron*. — 1187. « *c'aempre*. » *caem* termine une ligne; *pre* est exprimé en abrégé (*p* surmonté du signe de *er* ou *re*).

1189. *bons guirardons*. — 1190. *afasa*. — Corr. *fara?* Ou suppl. *Es drech*, ou l'équivalent, devant *que ela?*

1191. *acabet*. — 1197. *dedesoblidem*. — 1198. Corr. *sil plas*, ou *perdon?*

1205. Corr. *et a Dieu p.?* ou *e davant D. sentar?*

C. C.

(A suivre.)

# DIALECTES MODERNES

---

## NOTICE

SUR

### LE PASSOTENS MOUNDI

(*Le Passe-Temps toulousain*)

---

Lorsque j'eus occasion de signaler en 1859, dans mon *Essai sur l'histoire des patois du midi de la France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, les productions écrites dans l'idiome toulousain pendant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, je fus frappé de n'avoir à relever, en fait d'œuvres quelque peu considérables, que les cinq éditions du *Bouquet toulousain* (le *Ramelet moundi*) de Goudelin parues dans cet espace de temps. Était-il croyable que, tandis que nous rencontrons hors de Toulouse d'assez nombreuses compositions en vers, écrites dans les idiomes locaux, notre ville n'eût eu que celles de son immortel poète ? Le haut prix de ses productions si variées aurait-il paralysé tout élan poétique au lieu de le provoquer ? Ou bien fallait-il attribuer l'absence que nous constatons au peu de cas que les contemporains firent d'ouvrages dépourvus de mérite et tombés presque aussitôt dans un oubli tel, que nul ne songea à les recueillir ?

Un volume, qui aurait échappé à ce naufrage, est venu récemment s'échouer de Bordeaux à Toulouse, d'où il était parti, et me confirmer dans la seconde de ces hypothèses. Relié à la suite de la deuxième édition du *Ramelet moundi* de Goudelin, celle de 1621, et en quelque sorte ainsi protégé, il fut acquis par M. Adrien Lacroix, qui eut la gracieuseté de me le communiquer dès qu'il l'eut reçu, en me faisant prendre l'engagement de le décrire, pensant, avec raison, faire parti-

ciper à sa bonne fortune tous ceux qui portent quelque intérêt à la bibliographie toulousaine.

En voici la description :

Le | Passotens | movndi. | Rebig et corrigeat de noubel. | A Tovlovso, | Per Ian Bovde, à l'Enseigno de Sant Ian, — prep le Couletge de Fouys. | M.DC.XXIV. | Ambe permiciu. |

Petit in-8° de 64 pages, la dernière laissée en blanc, sans nom d'auteur<sup>1</sup>.

Le titre est orné d'un fleuron gravé, comprenant un espace carré qui donne la dimension de la planche : hauteur 75 mill., longueur 57 millim.

La gravure proprement dite est ovale ; elle représente, au centre, une femme portant sur la tête un faisceau d'herbes, en même temps qu'elle tient à la main un bouquet de même nature. Tout autour on lit dans l'exergue : HILLES<sup>2</sup>. HE. LEV., QUI. BOL. PASSOTENS. (*Filles, hé! vite, qui veut passetemps.*) Je donnerai plus loin l'explication de cette sorte de rébus.

Le livret s'ouvre par des stances à la glorification de Louis XIII (*Stansos sur les faits de Louys le Juste, rey de Franço et de Nabarro*), dont chacune d'elles, — il y en a trente-sept, — est composée de quatre vers alexandrins. C'est la seule pièce sérieuse du recueil ; elle est consacrée tout entière à célébrer les victoires remportées par le roi sur les dissidents. L'auteur y détaille les tristes luttes dont cette malheureuse époque fut témoin, mais sans élévation, et avec les sentiments passionnés d'un fidèle dévoué à l'autorité royale autant qu'à celle de l'Église.

En voici le début :

Gran e juste Louys, de qui la bertut bolo  
Per tout oun del Soulel le bel esclaire par,  
A deja ta balou pas-so la de Cesar,  
Et al brut de tous faits le gran Souldan tremolo.

Quand aquel gran HENRIC, balent et fourtunable  
Tegno le plus fougous joux sa forço doundat,  
Le rebelle espaurit s'estajo agourrudat ;  
Coum' un gous qu'esta couch al couffin d'un estable.

<sup>1</sup> Rieudans le livret ne l'indique.

<sup>2</sup> L'idiome toulousain exigerait FILLOS.

Mais <sup>1</sup> taleau que la mort ambe sa dailho squerro  
 L'y coupec traitomen l'herbo dejouts les pes,  
 Le Muti se carguec le bounet al rebes,  
 Et al miey de la pax boulhó planta la guerro.

Aquo n'eron deja que crics, qu'esfrais, qu'alarmos,  
 Que mesprets des pus grans, que mouts, que juromens,  
 Que menassos ays Dieus, al Cel, ays Elemens,  
 Et qu'uno libertat d'ana prene las armos.

Mes coumo del Phenix, que soulet on mensouno,  
 Quant es mort d'aquel memo un autre n'espelis :  
 D'aquel ta gran HENRIC, benguegues-tu LOUVS  
 Per manteni l'Oulibo, à sa-tibo courouno.

Et besen au taleau que lorre brigandatge  
 S'anao barreja demest tout aquel brut ;  
 Coumo fil de balent, de tal albre tal frut,  
 Courregues al daban fa li bira bisatge.

Après la très-longue énumération, des faits accomplis par son héros, l'auteur l'invite à venir visiter les corps saints de l'église de Saint-Sernin et entendre réciter les vers que l'on prépare, aux Jeux floraux, pour lui faire fête :

Mes entretan, Gran Rey, que ma muso azardouso,  
 Gauso de tous grans faits parla trop bassomen,  
 Beni t'en, se te play, beny (*sic*) t'en bitomen  
 Bisita les Cors Sans que soun dins ta Toulouso.

Las Musos fan le drac, et Madamo Clamenço  
 Douno à sous Escoulhes millo belos lixous,  
 An de fa Cants Royals, Estansos et Cansous,  
 Que pey bol fa dicta toutos en ta presenço.

Tout le reste du livre est occupé par des compositions variées, adressées à une maîtresse (peut-être une simple fiction poétique), qui, en tout cas, ne semble pas avoir été sensible

<sup>1</sup> Il faut *més*, comme plus loin. Outre que l'orthographe du livre est peu régulière, on y relève de nombreuses fautes d'impression.

à de telles attentions. L'auteur avertit le lecteur de son projet par le sixain suivant :

## AL LEGIDOU

Iou é pres assi moun passotens  
 Noun pas an de rendre countens  
 Les esprits ples de mal-disenso,  
 Ni per countenta moun humou,  
 Souunque per moustra CATAROU,  
 Pus aymado qu'ello nou penso.

Parlons d'abord des sonnets, au nombre de dix-neuf, en reproduisant le premier et le dernier de la série, et hâtons-nous de dire qu'on y chercherait en vain le tour relevé et le choix d'expressions qu'exigent de tels poèmes; on n'y rencontre, en effet, que le style familier, trivial même, qu'affecte d'ailleurs tout le recueil.

## SOUNET

Ays els d'uno candou, qu'yeu metis me triado,  
 Coumo l'ausel al besc mon cor s'es arrestat,  
 Un sarra de sas mas a pres ma libertat,  
 Et moun armo à sous pels s'es touto rambulhado.

Sous Els an deys Lugas la clartat amagado  
 La blancou de sous dits a l'Ibori matat,  
 Et sous pels coulou d'or, tresor de sa beautat,  
 An al Soulel del Cel la bloundou fioletado.

Sous Eillets m'an rabit, sas mas m'an estrengut,  
 Sous pels daurats et lo[u]ngs m'an l'esprit retengut,  
 Et bela les journals de moun amour primaigo.

Despey que Cupidoun me fec coumandomen  
 D'ana de tout moun cor serbi fidelomen  
 Uno belo CATIN, qu'aquos l'oli su l'aigo.

## SOUNET

Se yeu soun atristat, bous ez touto jouyouso ;  
 Se yeu soun fort jouyouso, bous bous attristats fort ;  
 Se yeu disi qué dreit, bous diset[s] qu'yeu é tort ;  
 Se yeu parly libromen, bous parlas en minouso.

Se yeu me fauc mal'hurous, bous bous fasets hurouso :  
 Se yeu sou[n] dins l'houstal, bous boun fugets à l'ort;  
 Se yeu culhy de flous, et bous de nasitort,  
 Et en may yeu soun dous, may bous et rig[o]urouso.

Se yeu boly beilha, bous bous anats dourmy;  
 Se yeu bous lausi fort, bous disets mal de my.  
 Bref ma countrario en tout, bous me boulets desplaire.

Et disets cada-jour que boun boulets desfa :  
 Fases ô soullomen, yeu nou sçaurio que fa,  
 Mes bé-boun pla[g]nirets per aquel sant Esclaire.

La pièce intitulée *Presentaciu de serbici* est composée de sept strophes de six vers, de huit syllabes chacune. On pourra en apprécier le peu de mérite littéraire par les deux premières :

Taleau que le tens aguec meses  
 Sus bostre bel cap nau bins meses,  
 Entre milo autres perfeccius,  
 Bostris souls discours ensucradis  
 Randeguen d'amour alucadis  
 Toutis les hommes et les Dius.

Lassus naut las claros Estelos  
 Foureguen rabidos entr'elos  
 Quant biguen quicon de ta bel,  
 Et debalaon beze qu'ero,  
 Ses que Jupiter de coulero  
 Las clabelec toutes al cel.

Le *Moutet de remoustranso* comprend, après une assez longue description du printemps, où sont rappelées les amours des oiseaux, la recommandation donnée par l'auteur à sa dédaigneuse maîtresse de mettre à profit ses jeunes années, en lui présentant le disgracieux tableau de ce que lui promet l'importune et inévitable vieillesse.

Goudelin, dans sa *Mascarado d'un orb et de sa guido, per uno descripciu de beautat*, s'était complu à tracer un portrait des jeunes filles toulousaines; l'auteur du *Passe-Temps* a-t-il eu la prétention d'opposer à ce gracieux portrait, dans sa *Descripciu de beautat*, celui de l'objet de sa passion? Bien mal lui en au-



rait pris, et rien ne pourrait mieux faire ressortir la trivialité de telles rimes que la comparaison que l'on pourrait en faire avec le poétique jeu d'esprit qu'il aurait visé. Il adressa sa *Description* au peintre toulousain Chalette, dont il défigura le nom, en ces termes :

Moun Cheleto<sup>1</sup> que la naturo  
 A fait ta docte à la pinturo,  
 Que pintos ta pla quant te play,  
 Qu'Apelles ajo fait jamay,  
 A may se cal que tout au digo,  
 Apelles pot barra boutigo ;  
 Car tous oubratges soun pus bels :  
 Adobo, adobo tous pincels,  
 Tas coulous blanquos et bermeilhos,  
 Per fa may que jamay merbeilhos,  
 A pinta la pus gran beautat  
 Que Pintre ajo jamay pintat,  
 Et coumo talo digno d'estre  
 Pintado per un ta boun mestre.

La *Demando amourouso*, le *Mout de Letro*, le *Discours*, le *Railhomen à demalos*, cette dernière pièce dialoguée, n'ajoutent rien à la valeur de l'œuvre.

Les *Chansons*, au nombre de trois, sont d'une insignifiance complète ; on en jugera par la première, que je reproduis en entier :

La bello que yeu adori  
 Ma be ta pla fieuletat  
 La libertat, la libertat,  
 Que cent cops le jour yeu mori  
 Se nou ly soun al coustat.

Le jour quant ello s'airejo,  
 Et fa boulega le pel  
 De soun perpel, de soun perpel,  
 Le bisatge ly clairejo,  
 Que diriots qu'es un soulel.

<sup>1</sup> Chalette, peintre distingué. Le populaire le nommait-il ainsi, comme il défigurait le nom de Goudelin en celui de Goudouli ?

## I.E PASSOTENS MOUNDI

Sa bouquo de Musc clauvido,  
 Et soun parla dous et bel  
 Farcit de mel, farcit de mel,  
 Me perlounguejon la bido,  
 Coumo le bol à l'ausel.

Sous grumissels de fiel cande  
 Que cadun remiro tan,  
 Cada cop fan, cada cop fan,  
 Que moun el qual que s'alande  
 Per bese la blancou quan.

Se la Mort que fa d'aquelos  
 De beni ses la prega  
 La ben carga, la ben carga,  
 Al Cel toutes las Estelos  
 Be se pouyran amaga.

Se ben dounc qu'ello nou m'ayme  
 De touto soun afecciu,  
 Aqui metiu, aqui metiu,  
 Parquos benets et tirayme  
 D'uno ta grando affieciu.

Une page du *Passe-Temps* est occupée par les deux quatrains suivants, qui, à mon avis, sont les productions les plus piquantes tombées de la plume de l'auteur :

## DEMANDO

Hoey que dins aquestis Ourtets  
 Touys dous nous en benguts embatre,  
 Bello presto-me dous poutets,  
 Et douma ten tournaré quatre.

## RESPOUNSO

Certos ce (se) bous me fachats gaire  
 Me faré Mounjo per despieyt,  
 S'enten de l'abit de ma Mayre,  
 Quatre sabatous jouts le lieyt.

Enfin le *Passe-Temps toulousain* finit par le quatrain suivant, qui, faute de tout mérite littéraire, aura celui de venir ap-

puyer notre interprétation du fleuron qui orne le titre du livre :

Les que soun à rima nascuts,  
 Passon lour tens quan(d) rimassejon,  
 Coumo fan les que manjuquejon  
 Un-per-un les Cezes becuts.

Voici le sens énigmatique qu'il faut attribuer à cette gravure : l'explication porte tout entière sur la dénomination fantaisiste de *Passotens* que les Toulousains ont donnée aux pois chiches (*ceze-becuts*) mangés en vert, un à un. La plante qui les porte est vendue par bouquets ; elle était criée dans les rues, il y a peu d'années encore : *Qui bol passotens?* Outre le goût que bien de personnes montrent pour ce fruit, ceux qui en font usage y trouvent le plaisir, disons le mot, le passe-temps, de faire éclater entre leurs doigts, par une vive et rapide pression, les gousses ou les légumes vésiculaires dans leur premier développement, comme l'on fait pour les gousses du bagueaudier (*Colutea arborescens* L.). De tout ceci il est facile de conclure que la femme représentée dans le fleuron du titre porte sur la tête un faisceau et tient à la main un bouquet de pois chiches, qu'elle offre aux acheteurs, en s'adressant plus particulièrement aux jeunes filles, en chantant : *Filles, eh ! vite, qui veut passe-temps*<sup>1</sup> ?

Constatons que l'auteur du *Passotens moundi* reconnaît qu'en rimant comme il le faisait, on employait son temps, ni plus ni moins, qu'en mangeant et en faisant éclater des pois chiches verts.

Le titre de l'exemplaire qui nous occupe porte : *Rebist et co[u]rrigeat de noubel* ; il y aurait donc eu une édition antérieure.

Nous avons suffisamment fait connaître notre opinion sur le peu de valeur littéraire de cette rareté, opinion qui ne sera pas contredite, du moins je l'espère, par le jugement que les lecteurs porteront eux-mêmes en appréciant les nombreuses citations qui leur sont offertes.

<sup>1</sup> Doujat, *Dictionnaire*, a dit : *PASSOTENS, Passetens* (sic) : *Un bouquet de poix* (sic) *chiches*.

Touchant l'idiome mis en œuvre par l'auteur, il est aisé de constater qu'il a employé celui de Toulouse, le *moundi*<sup>1</sup>. Son vocabulaire est assez étendu, mais emprunté au langage tout à fait populaire, conséquemment bas et rampant, sans qu'il prenne jamais sous sa plume le tour relevé et poétique qui fait le charme du style propre à Goudelin et à certains poètes de son école. Je ne pense pas me tromper en l'accusant d'avoir fabriqué force mots, soit pour rendre sa pensée, soit pour les besoins de la mesure et de la rime. Toutefois la lexicographie de l'idiome toulousain pourra s'y enrichir de quelques expressions légitimes et de citations à l'appui des définitions de son dictionnaire.

D<sup>r</sup> J.-B. NOULET.

Venerque, le 29 août 1884.

<sup>1</sup> *Mondi*, *Moundi*, abrégé de *ramondi*, *ramoundi*, du latin *ramondinus*, dénomination servant à désigner les Toulousains attachés à la cause de leur dernier comte Raymond.

A GABRIEL AZAIS  
**l'endeman d'ou Centenari de Favre**

---

Aièr s'es aussa cènt vèire  
Plen de Castèu-nòu à ras ;  
S'es di cènt turta risèire  
Au prince di cacalas,

Au rèi di viscàrdi trovo ;  
Gènt Soumèire, à toun enfant ;  
A toun prièu, vièi Cello-novo ;  
E tu, 'n Azais, à toun grand !

Tambèn, pèr tu di *Vesprado*,  
A Clarac, quaùque bèu jour  
Faran pariero asemprado :  
Auras cènt an à toun tour.

Mai saras pas tant arlèri  
De i'assisti de couija,  
E lou galoi Bachelèri  
De ta man sara vueja<sup>1</sup>.

A. DE GAGNAUD.

A GABRIEL AZAIS  
**le lendemain du Centenaire de Favre**

---

Hier, on a haussé cent verres — pleins de [Châteauneuf jusqu'au bord ; — on a porté cent toasts joyeux — au prince des éclats de rire, Au roi des récits humoristiques ; — charmant Sommières, à ton enfant ; — à ton prieur, antique Celleneuve ; — et toi, Azaïs, à ton aïeul !

Aussi, pour toi des *Vêpres*, — à Clairac, quelque beau jour — on fera pareille assemblée : — tu auras cent ans à ton tour.

Mais tu ne seras pas si fou — que d'y assister couché [dans la tombe], et le vin réjouissant de Bachelery — de ta main sera versé.

A. DE GAGNAUD.

<sup>1</sup> Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

## A LA FELIBRESSO D'ARENO

---

Brihaviàs pas encaro, estello, à l'ourizoun ;  
Vióuleto, en nòsti prat sias pancaro espelido,  
Qu'aviéu adeja fa, iéu, uno amplo culido  
De flour de touto meno e de touto sesoun.

Preniéu tout à-de-reng : — aviéu tort o resoun ? —  
Margarido, blavet, rouseto afrescoulido,  
Pervenco, boutoun-d'or, courbo-dono palido,  
Iue-de-l'Enfant-Jésus, galancié de bouissoun....

Vuei, de tout acò me siéu mes en tèsto  
De faire un bouquet, coume es vosto fèsto,  
E vous lou semounde... A l'astre bloundin

Ause óufri de rai, pauro lagramuso :  
Eto, ai pres mi flour au jardin di Muso ;  
Es valent à dire à voste jardin !...<sup>1</sup>

Louis ROUMIEUX.

## A LA FÉLIBRESSE D'ARÈNE

---

Vous ne brilliez pas encore, étoile, à l'horizon ; — violette, en nos  
prés vous n'étiez pas encore éclore, — que j'avais déjà fait, moi, une  
ample cueillette — de fleurs de toute espèce et de toute saison.

Je prenais tout à la file (avais-je tort ou raison ?) : — marguerites,  
bleuets, fraîches roses-pompons, — pervenches, boutons-d'or, pâles  
narcisses des poètes, — myosotis, églantines de buisson.

Aujourd'hui, de tout cela je me suis mis dans l'idée — de former un  
bouquet, comme c'est votre fête, — et je vous en fais hommage. A  
l'astre blond

J'ose offrir des rayons, pauvre petit lézard ! — En effet, j'ai pris  
mes fleurs au jardin des Muses, — c'est-à-dire à votre jardin.

Louis ROUMIEUX.

<sup>1</sup> Provençal (Avignon-Nîmes). Orthographe des félibres d'Avignon.

## VARIÉTÉS

---

### DEUX TRADITIONS LANGUEDOCIENNES

SUR

### SAINT GUILHEM DE GELLONE

---

Si Roland et saint Guilhem, les deux principales figures épiques du moyen âge, appartiennent par leur origine au nord de la France, il est permis d'affirmer que la mort les, a jusqu'à un certain point, naturalisés méridionaux. Le monolithe de vingt mètres de hauteur que le préfet de la marche de Bretagne aurait lancé sur le flanc de l'Anthoule, lorsqu'il voulut intimider les populations espagnoles <sup>1</sup>, montre, ainsi que d'autres récits sur un Arolan, vainqueur des Maures, que le souvenir du héros carolingien a été facilement adopté par les cantons basques des Pyrénées françaises <sup>2</sup>. Les populations de langue d'oc ne lui ont pas non plus tenu rigueur : *Faire Rouland, se creire un Rouland, sembla qu'es Rouland Calenda* ou *Rouland la vaca*, sont synonymes de «faire l'impossible, d'être présomptueux et riche.» *Lou Palet de Rouland* est le nom d'un dolmen qu'on trouve près de la Valdons (Aude) ; les deux colonnes qui se dressent au milieu du théâtre d'Arles portaient, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'appellation de *Fourches de Roland*. Un des arceaux du côté méridional de ce monument a conservé celle de *Tour de Roland*, César de Nostre-Dame affirme même que le paladin fut enterré avec Samson de Bourgogne dans la tombe des rois d'Arles. Une grotte à stalactites des environs de Mazargues (Bouches-du-Rhône) est encore aujourd'hui la *Baumo* du héros ; le village de Marcellac (Aveyron) possède une autre caverne qui est sa bouche ; son tombeau enfin est simultanément montré au voyageur dans une grotte de Bedeillac (Ariège) et dans une cavité de la Valdons <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cerquand, *Taranis lithobole, étude de mythologie celtique*. Avignon, Séguin frères, 1881 ; in-8°, p. 7.

<sup>2</sup> Voyez surtout les *Légendes et Récits populaires du pays basque*, par M. Cerquand, dans le *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*.

<sup>3</sup> J'emprunte la plus grande partie de ces indications à une note de l'*Armana provençau* de 1879, p. 71 (*Rouland*, article tira d'ou *Tresor d'ou Felibrige*, par F. Mistral). On trouvera plus loin, à propos d'un conte sur saint Guilhem, l'indication de quelques autres traditions relatives à Roland.

Quoiqu'il ait longtemps résidé à Toulouse et gouverné l'Aquitaine; qu'il ait combattu, à la tête des milices méridionales, l'invasion des Arabes d'Espagne et qu'il soit mort à l'abbaye de Gellone<sup>1</sup>, dans des circonstances d'abnégation personnelle qui frappèrent vivement l'esprit de ses contemporains, Guilhem semble avoir laissé en Languedoc moins de souvenirs que Roland. Vingt-trois gestes furent, au contraire, le résultat de la floraison épique qui se produisit autour de son nom dans la France du nord. On a, il est vrai, supposé que ces poèmes eurent, de ce côté de la Loire, leurs similaires et peut-être une partie de leurs originaux. On pourrait même, en serrant de plus près la difficulté que les recherches de Fauriel, de MM. Léon Gautier, Gaston Paris et Paul Meyer, n'ont pas encore définitivement résolue, fortifier les prétentions du Midi, en réunissant le plus grand nombre possible de contes et de récits sur le duc de Toulouse, et en mettant en évidence leurs points de contact avec les épopées des trouvères.

Les deux traditions qui suivent sont malheureusement les seules que je connaisse. Encore a-t-il fallu, pour arriver à ce total bien élémentaire que M. Pujol (de Montpellier), voulût bien me communiquer la rédaction modernisée de la première. Je n'avais pu en parler que d'une façon très-brève, en rendant compte, en 1881 (*Revue*, 3<sup>e</sup> série, V, 200), du livre de M. l'abbé Saumade.

M. Pujol a eu l'occasion de noter cette version, sur laquelle quelques indications préliminaires ne seront pas inutiles, pendant un voyage à Saint-Guilhem-le-Désert, au mois de septembre 1883.

On sait les fantaisies de l'imagination populaire en matière de mots, de noms de personnes et de lieux : l'eau de Javelle est devenue l'*aiga d'Isabela* dans tout le Languedoc ; *Fernand* est transformé en *Infernal* ; l'*Isaure* des Jeux floraux de Toulouse, en *Isidora*, etc., etc. Le premier de nos deux récits est affecté d'une mutation étymologique à peu près semblable. Le village de Saint-Guilhem-le-Désert est dominé par les restes d'un château que les vieillards nomment encore *lou castel dai giant* (le château du géant), tant on s'explique difficilement la construction de ce nid d'aigle sur un sommet que les touristes ne peuvent gravir qu'avec la plus grande peine. Mais ce géant enlevait les jeunes filles des environs et il n'en fallut pas davantage pour voir dans le terme languedocien que je viens de citer le nom du héros de la comédie de Molière. La demeure du géant, de l'homme fort, peut-être de l'ogre, est donc devenue le *château de don Juan* dans le *Voyage pittoresque* du baron Taylor. Vainement l'abbé Vinas protesta-t-il contre cette fantaisie, au nom de l'appellation locale et du sens

<sup>1</sup> Il est à peine besoin de prévenir le lecteur méridional que Gellone est l'ancien nom de Saint-Guilhem-le-Désert.



très-clair qu'elle présente, les gallicisants du pays, les *Francimands*, si l'on aime mieux, continuèrent à voir dans le *giant* de Gellone un émule ou un homonyme du maître de Sganarelle et de l'emprunteur des écus de M. Dimanche.

Ceci dit, passons à la légende, qui, réduite à sa plus simple expression, peut être formulée de la manière suivante :

« Un géant faisait sa demeure dans le château de Gellone et il enlevait les jeunes filles des alentours. Les parents éplorés allèrent vers Guilhem et le supplièrent de les délivrer du monstre. Guilhem escada la montagne, et, prenant le géant à bras-le-corps, le précipita dans la vallée, où il fut tué en tombant sur les rochers. »

La substitution du héros de Molière au géant explique que le rapt des jeunes filles, ce thème si fréquent de la poésie épique des peuples primitifs, ait pu être transformé en séduction. La vie monastique de saint Guilhem à Gellone justifie à son tour la procession que l'on introduira dans le récit local et au moyen de laquelle on modernisera davantage, s'il est possible, la tradition.

Ces observations faites, voici la version qu'a recueillie M. Poujol :

« Don Juan, seigneur du village de Saint-Guilhem-le-Désert, faisait, paraît-il, des siennes, et séduisait toutes les jeunes filles. Les parents éplorés, les habitants allèrent en procession implorer saint Guilhem et le supplier de les débarrasser de ce seigneur peu scrupuleux. Le saint monta alors au château de don Juan, situé sur le sommet d'une montagne escarpée, saisit le seigneur à bras-le-corps, le fit pirouetter, et le pauvre don Juan alla finir ses jours au fond d'un précipice<sup>1</sup>. »

A ceux qui s'étonneraient de la transformation du *Giant* en *don Juan*, on pourrait alléguer la curieuse légende sur *Gandelon et Bourmont*, publiée par M. Carnoy dans la *Romania* (XI, 412). Le cas du général de Bourmont, assimilé à celui du traître par excellence de l'épopée carolingienne, démontre avec quelle facilité la tradition populaire utilise toutes les données que lui fournit la conversation ou la crédulité publique.

« Saint Guilhem, dit le second récit, monté sur un cheval noir et bardé de fer, passait le long de la chaîne de Puéchabon, en rapportant à Gellone la relique de la vraie croix. A un détour du chemin, sur un rocher à pic, il entendit des cris et vit tout à coup une troupe de Sarrasins se précipiter sur lui. Il ordonna alors à son cheval de sauter la rivière d'une enjambée. L'élan de celui-ci fut si violent que

<sup>1</sup> D'après une indication que veut bien me donner M. Poujol, cette tradition a été amplifiée dans un numéro du journal *l'Écho de Lodève*.

sa tête et son pied droit marquèrent leur empreinte sur le rocher de la rive gauche, tandis que sa queue en laissait une seconde sur celui de la rive opposée, à la base de la hauteur sur laquelle les ennemis s'arrêtèrent immédiatement, pétrifiés par le regard miraculeux de saint Guilhem<sup>1</sup>. »

La tradition que l'on vient de lire n'est pas dépourvue d'une sorte de grandeur épique ; mais on en trouve de semblables en France et autour de la France, et M. Gaston Paris en a signalé une (*Romania*, XI, 407) appliquée à Roland, aux environs de Fougères, dans l'ancien comté du héros carolingien. M. Paris a même publié plus tard (*Romania*, XII, 113), d'après une communication obligeante de M. Lucien Decombe, directeur du musée archéologique de Rennes, la version complète de cette belle légende :

« Sur le bord de la Cantache, à un endroit où ce ruisseau sépare les communes de Luitré et de Dompierre-du-Chemin, on voit, sur le territoire de cette dernière commune, un énorme rocher qui domine le ravin. Vis-à-vis, sur le territoire de Luitré, est un autre amas de rochers. La distance qui les sépare l'un de l'autre peut être d'environ quatre-vingts à cent mètres : c'est le *Saut Rolland*. Ce nom lui vient de ce qu'un chevalier du pays, nommé Rolland, revenant de la guerre, voulut franchir trois fois le précipice avant de rentrer dans son château. La première fois, il éperonna son cheval en s'écriant : « Pour Dieu ! » et le cheval atteignit facilement la rive opposée. Rolland revint sur ses pas et cria : « Pour la Sainte Vierge ! » et le cheval franchit une seconde fois l'espace. Enfin, Rolland voulut tenter l'épreuve pour la troisième fois : « Pour ma dame ! » s'écria-t-il, et le cheval, glissant sur le bord du roc escarpé, tomba lourdement au fond du ravin, entraînant avec lui son cavalier, qui ne revit ni son château, ni sa dame. Celle-ci fut inconsolable ; elle vint demeurer dans les rochers qui avaient été témoins de la fin terrible de son fiancé. Elle y est toujours, mais invisible ; on ne voit que ses larmes qui coulent continuellement sur le flanc d'une roche qu'on appelle « la pierre dégoûtante », et qui à la fin du monde doit tomber dans le ravin de la Cantache. Quant à la pierre d'où le cheval de Rolland s'élança pour la troisième fois, elle a conservé l'empreinte d'un fer à cheval<sup>2</sup>. »

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si des influences chevaleresques ou romantiques n'ont pas déterminé la soudure de l'épisode de la dame à celle du saut proprement dit, et si, pour un motif d'origine peut-être ecclésiastique, le troisième saut du héros, celui-là seul qui est à

<sup>1</sup> J'ai également parlé de ce deuxième récit, *Revue*, 3<sup>e</sup> série, V, 200, à propos de la *Vie de saint Guilhem* de M. Saumade.

<sup>2</sup> La *Légende du Saut Rolland*, dans la *Romania*, XII, 113.

l'honneur de sa dame, échoue alors que les deux premiers ont réussi. Il doit suffire de constater l'existence de la tradition sur un grand nombre de points de la France ou de l'extérieur de la France, et son attribution assez générale à Roland, pour expliquer, au moyen du fait local de la fondation de l'abbaye de Gellone par saint Guilhem, l'attribution à ce dernier de la légende de Puéchabon.

Une tradition de même nature, mais bien moins poétisée que les précédentes, subsiste encore dans les Cévennes :

« A huit kilomètres d'Alais, du côté du nord, m'écrivit M. Albert Arnavielle, se trouve *lou Serre de Roussou*, un mamelon assez élevé qui domine une grande étendue de plaine. Ce mamelon porte sur un de ses flancs le village de Roussou et au sommet les restes d'un château féodal désigné dans le pays sous le nom de *Castèl de Roussou*. Une partie du mont à l'est est taillée à pic. Une tradition que j'ai entendu répéter quand j'étais enfant, par d'autres enfants de mon âge, dit que *lous quatre fils d'Aimoun, mountats sus lus grand chival Baiard* (les quatre fils Aymon montés sur leur grand cheval Baiard), vinrent un jour au château de Rousson, et que, en se battant, ils sautèrent avec leur coursier du haut du mont taillé à pic. L'empreinte de l'un des pieds du cheval est restée dans le roc, et on l'y montre encore. »

Quelques indications, malheureusement très-sommaires, de la note de M. Mistral, à laquelle j'ai fait plus haut deux ou trois emprunts, sembleraient prouver que le récit du saut est connu en d'autres localités du Midi, et qu'il y est attribué à Roland.

Voici ces indications :

« *La Piado de Rouland*, nom que porte un monument mégalithique qui offre l'empreinte d'un pied humain, près Belvèze (Tarn-et-Garonne).

» *La Ferraduro dóu chivau de Rouland*, nom qu'on donne dans les Pyrénées et près de Lastours (Aude) à certaines dépressions demi-circulaires qu'on rencontre dans les rochers <sup>1</sup>. »

» *Lou Saut de Rouland*, nom d'un escarpement des Alpilles, près de Fontvielle (Bouches-du-Rhône) <sup>2</sup>. »

*Nerto*, le dernier poème de M. Mistral, mentionne une seconde fois cette tradition dans les vers qui suivent :

Èro pas bèn lou mes de jun,  
E lou soulèu, que s'enmountavo  
Despièi uno ouro, esbrihaudavo

<sup>1,2</sup> *Rouland* (article tira dóu *Tresor dóu Felibrige*) dans l'*Armana provençau* de 1879, p. 71-72.

De l'esplendour de si gisclant  
La Leco e lou Saut de Rouland<sup>1</sup>.

Puissent ces indications susciter à la tradition qui nous occupe un meilleur chercheur que moi ; puissent-elles, surtout, en l'engageant à poursuivre l'étude des récits populaires sur saint Guilhem, lui permettre d'en tirer parti au point de vue de l'origine méridionale des gestes dont le duc de Toulouse est le héros !

Alph. ROQUE-FERRIER.

### UNE POÉSIE DU PÈRE MARTIN, DE BÉZIERS

(XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE)

Écrite en langage de Montpellier

#### Additions et Corrections

M. le docteur Noulet a bien voulu, depuis le mois dernier, me communiquer le *Bouquet de cauquos flouretos cueillidos sul Parnasso biterois en l'an 1726*, acquis par lui à la mort de M. Boudard. Il résulte de l'examen de ce manuscrit que les pièces *la Probidenso, cant ; lou Retour de las biroundellos* et *lou Tounerro*, sont bien, comme je l'avais supposé (*Revue*, XXVI, 96), celles qui figurent dans le *Bouquet* imprimé de 1738 sous les titres de *Cant sus la Prouvidenzo, Cant jouyoux sus lou retour de las viroundellos* et *lou Trou*.

Le placet *A Messius lous Pouliciens de Beziés* est, en outre, celui que la tradition attribue au Père Cléric, et que M. Sabatier a réédité, p. 85-92 des *Poésios biterouèsos*.

Quelques fautes s'étant glissées dans l'impression de mon travail, le lecteur est prié de lire p. 86, 1-2 : *ne sont guère plus nombreux*, au lieu de *sont plus nombreux* ; 87, 30, *démontre*, au lieu de *démontré* ; 88, note 1, l. 5, *si Deus esset in terris, vellet habitare Biterris*, au lieu de *Si Deus in terris, habitaret Biterris* ; 89, 12, après *sont orthographiés en e*, ajoutez *et quelquefois en o* ; 95, 20, au lieu de *après avoir signalé ce Bouquet*, lisez *après avoir signalé le Bouquet de 1726*.

Alph. ROQUE-FERRIER.

<sup>1</sup> *Nerto, nouvello prouvençalo, pèr Frederi Mistral, emé la traducioun franceso vis-à-vis*. Paris, Hachette, 1884 ; in-8., 288.

## BIBLIOGRAPHIE

---

**Chrestomathie de l'ancien français (IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) à l'usage des classes**, précédée d'un *Tableau sommaire de la littérature française au moyen âge*, et suivie d'un *Glossaire étymologique détaillé*, par L. Constans, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. — Un vol. in-8°; Paris, Vieweg, 5 fr.

Parmi les réformes récemment opérées dans l'enseignement de nos lycées et de nos collèges, il en est une à laquelle ont dû applaudir tous les lecteurs de cette Revue : c'est celle qui a agrandi le champ traditionnel des études françaises et permis à la philologie romane, naguère encore bannie des Facultés, de pénétrer dans nos établissements d'enseignement secondaire. Un premier pas avait été fait dans cette voie, lorsqu'on avait inscrit dans les programmes l'étude de la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle; le conseil supérieur de 1880 est allé plus loin : il n'a pas voulu qu'on ignorât plus longtemps de longs siècles de notre histoire littéraire, et il en a prescrit l'étude sommaire, avec celle plus approfondie d'œuvres importantes, comme la Chanson de Roland et le livre de Joinville. En même temps, pour rendre possible l'intelligence des textes, il recommandait aux professeurs de donner à leurs élèves quelques notions très-élémentaires sur la formation et sur l'histoire de notre ancienne langue.

Cette double étude, on peut le dire, a été bien accueillie par les élèves. Les professeurs, qui en comprenaient toute l'importance, mais qui, pour la plupart, n'étaient pas préparés à la diriger, s'y sont mis eux-mêmes avec zèle. Mais ni les uns ni les autres ne pouvaient remonter aux sources de la science; ils ne pouvaient, pour parler seulement de l'étude de la langue, lire les volumineux ouvrages des Diez, des Gaston Paris, des Darmesteter, ou les nombreux articles que publient la *Romania*, la *Revue des langues romanes* et les *Zeitschriften* allemands. Des ouvrages élémentaires étaient nécessaires, avant tout une chrestomathie et une grammaire; or le recueil publié par M. Merlet, sous le titre : *Origines de la langue française*, avait rendu quelques services, et beaucoup plus la *Grammaire historique* de M. Brachet. Mais le premier de ces ouvrages valait surtout par l'intention et n'était pas d'un romaniste; le deuxième n'a pas été remanié depuis 1868 et ne répond plus du tout aux besoins présents. Pourquoi nos savants français ne se sont-ils pas plus hâtés de les remplacer?

Nous sommes bien tentés de leur en adresser respectueusement le reproche<sup>1</sup>.

Voici enfin un des ouvrages désirés qui paraît, une chrestomathie de l'ancien français du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, et M. Constans avait toute qualité pour l'écrire, entre la publication récente de sa *Légende d'Œdipe* et sa prochaine publication critique du *Roman de Thèbes*.

Ce livre est une œuvre sérieuse et qui peut exercer une heureuse influence sur l'étude de notre ancienne langue; l'auteur y a cherché l'exactitude et la rigueur scientifique demandées par les érudits, et en même temps la simplicité et l'abondance de renseignements demandés par les écoliers. Il est vrai que ces renseignements, on ne les trouvera pas au bas des pages, là où la paresse s'accommode de les voir, mais où, se répétant sans cesse et ne s'éclairant pas les uns les autres, ils servent beaucoup à grossir le volume et fort peu à augmenter les connaissances du lecteur. M. C. n'a guère mis au bas des pages que des éclaircissements historiques et surtout des variantes. Il faudra chercher ailleurs les autres renseignements : ceux qui concernent la littérature, dans le *Tableau sommaire de la littérature française au moyen âge*, qui ouvre le volume; ceux qui concernent la langue, dans le *Glossaire* et le *Tableau sommaire des flexions en ancien français*.

Le *Tableau sommaire de la littérature française au moyen âge* est une revue rapide (44 pages), où, grâce à un style précis et à l'absence de tout *développement littéraire*, l'auteur a fait entrer un nombre de faits considérables, ainsi que d'utiles notions bibliographiques. D'aucuns en trouveront peut-être la lecture un peu aride; c'est qu'il est et devait être avant tout un répertoire : les élèves n'ont-ils pas entre les mains des histoires de la littérature à la fois plus développées et moins complètes, moins au courant aussi, il faut le dire, de tout ce qui concerne le moyen âge? Après un chapitre sur *les plus anciens textes*, viennent six chapitres sur les principaux genres cultivés par nos vieux auteurs : la *poésie épique et narrative*, — la *poésie lyrique et pastorale*, — la *poésie satirique, descriptive et didactique*, etc. Nous approuvons cet ordre, qui permet de mieux suivre dans leur développement les diverses facultés littéraires de nos aïeux, et de mieux comparer la *production* du moyen âge à celle des temps modernes; mais il a aussi un inconvénient, qui est de ne pas donner une vue d'ensemble de notre littérature à telle ou telle époque, et d'empêcher une comparaison en-

<sup>1</sup> Nous ne parlons pas du *Recueil d'anciens textes* de M. Paul Meyer, parce qu'il a été formé pour les élèves de l'École des chartes et ne convient guère à ceux des lycées; — ni de la *Chrestomathie* de M. Karl Bartsch, parce que cet ouvrage est très-cher, sans être beaucoup plus commode pour les commençants.

tre les divers siècles. Cet inconvénient pouvait-il être évité? Nous le pensons; au lieu de ranger ses textes, comme il l'a fait, dans l'ordre même du *Tableau sommaire*, M. C. pouvait leur imposer l'ordre chronologique. Que cela offrit des difficultés, nous n'en doutons pas, mais sans doute n'étaient-elles pas insurmontables. Déjà M. C. suit l'ordre chronologique dans l'intérieur de chaque section, et M. Bartsch l'a suivi dans tout son livre; si cet exemple eût été imité ici, rien sans doute n'eût été plus lumineux et plus instructif que le double tableau littéraire offert par l'introduction et par le recueil même des textes. L'auteur y eût d'ailleurs gagné de pouvoir plus légitimement faire certains rapprochements qui étonnent dans son livre; certes, il a bien fait de citer, avant le *Roman de Jules César* par Jacot de Forest, l'*Histoire de Jules César* de Jehan de Tuim; mais ce morceau de prose, ainsi que le fragment de *Merlin*, ainsi que d'autres encore, paraît peu à sa place dans une section intitulée : *Poésie épique et narrative*.

Exprimons encore un autre regret. Pour chaque auteur ou chaque ouvrage dont un fragment était cité dans le recueil, un renvoi au passage de l'introduction où il en était fait mention n'eût pas été inutile.

Le *Tableau sommaire des flexions en ancien français* rendra, lui aussi, de grands services; rien n'avait encore été fait pour les classes d'aussi exact et d'aussi sûr. J'aurais bien un reproche à faire à l'auteur: c'est que son tableau est très-sommaire, en effet; il me répondrait que son livre a déjà XLVIII-372 pages et qu'une chrestomathie n'est pas une grammaire. Il aurait pleinement raison; mais alors j'en reviens à mon vœu du début: je demande aux romanistes en général, et à M. C. en particulier, de nous donner bientôt une grammaire.

Arrivons au *Glossaire*, partie importante du livre (155 pages) et celle dont on sera généralement tenté d'être le plus reconnaissant à l'auteur. Il renferme tous les mots employés dans le recueil, avec leurs différentes formes et leurs différentes acceptions, chacune suivie d'un renvoi exact au texte de la chrestomathie. A ces indications importantes M. C. a ajouté l'étymologie de tous les mots qui viennent du latin ou du grec; ceux qui viennent d'une autre langue sont marqués d'un signe spécial, de même ceux dont l'étymologie est inconnue. Peut-être les commençants eussent-ils désiré qu'on leur indiquât si le mot est de formation populaire ou savante; mais, tout bien considéré, M. C. a bien fait de laisser aux maîtres et aux élèves un utile et fécond sujet d'exercices. D'ailleurs, il avait, sous une forme concise, fait déjà tenir tant de choses dans la partie étymologique de son glossaire! Qu'on en juge quelques exemples pris au hasard: « PLAIRE (placère) », c'est-à-dire que le mot latin a passé de la deuxième à la troisième conjugaison;

— « ESLEGIER (ex-levem-iare) », c'est-à-dire que le radical de l'adjectif latin *levis*, précédé de la préposition *ex*, s'est adjoint le-suffixe verbal *iare*; — « ESPANIR (expan(d)ire) », c'est-à-dire qu'il y a eu changement de conjugaison et chute de la dentale; — « RAVISSABLE (rap[isc] entem-abilem)<sup>1</sup> », c'est-à-dire que le verbe *rapere* a pris le suffixe inchoatif, puis que son suffixe participial a fait place au suffixe *abilis*. En voilà assez, n'est-ce pas? pour comprendre que ce glossaire étymologique, à la fois très-court et très-explicite, doit rendre de véritables services. Il n'était pas toujours facile à faire, et, dans quelques cas (exceptionnels, il est vrai), nous ne trouvons pas qu'il témoigne d'une méthode assez sûre. Ainsi M. C. écrit « ESPOIT (explicitum) » et « ESPOITIER (*exploit-iare*) » : à merveille, le verbe en effet est évidemment dérivé du substantif une fois formé; mais pourquoi écrire « PEINTURE (\*pi[n]cturam) » et « PAINTURIER (\*pi[n]ctum-ura-arium) »? PEINTURIER n'est-il pas un dérivé de *peinture*? Si au mot HEUREUX, M. C. a raison d'écrire « (*eür, eur-osum*) », pourquoi donne-t-il « (*bene-augurium-osum*) » comme étymologie de BIENHEUREUX?

Faisons encore quelques chicanes à M. C. Il écrit « APERECIR (*ad-pigrítiam-are*) »; c'est sans doute *ire* qu'il a voulu mettre; AUDIENCE est dérivé de « *audire-antiam* », pourquoi pas du latin *audientiam*? « *\*tornicare-mentum* » n'explique pas le de TOURNOIEMENT; MAGNE dans CHARLEMAGNE peut-il venir de *magnum*? Est-il bien sûr aussi que ENSI vienne de *æque-sic* et OUVRIR de *aperire*? P. 312, OÏL est dérivé de *hoc-ille*, étymologie plausible; mais, outre qu'on aurait pu l'indiquer seulement comme telle, *hoc-illic* ayant ses partisans, pourquoi donner, p. VI, la vieille étymologie *hoc-illud*? Enfin il eût fallu indiquer en tête du *Glossaire* la signification des crochets et des parenthèses, qu'on y trouve si souvent.

Voilà bien des vétilles. Nous les avons signalées cependant, d'abord parce que l'auteur lui-même nous y invitait à la fin de sa préface; ensuite parce que le livre de M. C. est un bon livre et que M. Vieweg en a fait un beau volume.

E. RIGAL.

<sup>1</sup> Il y a ici une faute d'impression: — *abi-* au lieu de *abilem*). De même, p. VII, composées pour composée, et orientaux pour orientaux; p. 230 (*benes — de flex. — factos*) pour (*bene — s de flex. — factos*); p. 324 (*pocsentem*) *de...* pour (*pocsentem* (*de...*); p. 298 et 324, *ειρομένον* pour *ειρημένον*. La page XLVIII est numérotée XXLVIII.



## CHRONIQUE

Nous sommes heureux de mentionner en tête de cette chronique la nomination de M. Théodore Aubanel en qualité de chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur.

On peut dire, en empruntant les paroles de l'*Armana provençau*, que cette distinction est la juste récompense de l'éclat que les œuvres de notre collaborateur ont jeté depuis trente ans sur le langage d'Avignon et des rives du Rhône.

M. Ernest Hamelin, l'élégant traducteur de quelques-uns des vers de l'auteur de la *Miougrano*, du *Dies iræ* de M. de Quintana y Combis et du *Chant de la race latine* d'Alecsandri, a reçu presque en même temps la croix de chevalier de la Couronne de Roumanie.

Nous n'ajoutons pas que M. Ernest Hamelin dirige la publication de la *Revue des langues romanes* depuis l'année 1870, car les mérites réels de l'imprimeur disparaissent ici devant ceux du poète et du lettré.

LIVRES DONNÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ. — Annual Report of the board of regents of the Smithsonian Institution, showing the operations, expenditures and condition of the Institution, for the year 1882. Washington, Government printing Office, 1884; in-8°, xx-856 pages;

Cantiques spirituels [provençaux et français] des missions des prêtres séculiers à l'usage de divers diocèses. Marseille, Favet, 1787; in-12, 264 pages (don de M. Clair Gleizes);

L'lou de Pascas (à double rousset), armanac rouman per las anadas MDCCCLXXXIV e MDCCCLXXXV. Mount-pelié, Emprimarié centrala dau Miejour (Hamelin fraires), 1884; in-8°, 188 pages (don de la Maintenance languedocienne du Félibrige);

La Lyre de Judée, ou Recueil de nouveaux noëls provençaux et français, suivis de la chanson dialogue entre le soleil et la lune, offert aux amateurs chrétiens de la poésie provençale, par J.-T. Avril, auteur du *Dictionnaire provençal-français*. Nyons, L. Gros, 1840; in-12, 96 pages (don de M. Clair Gleizes);

Litanie Sanctæ Consortiæ ad usum castri de Jocis (vulgo Jouques) (contient un cantique provençal: *Cantico à santo Consoço*). Aix, J. Nicot, S. D.; in-16, 8 pages (don de M. Clair Gleizes);

Bernard (Valère): li Cadarau [poésie provençale, avec la traduction française]. Mount-pelié, Emprimarié centrala dón Miejour, 1884; in-8°, 18 pages (don de MM. Hamelin frères);

Brunet (Jean): Etude de mœurs provençales par les proverbes et les dictons. L'Average, lis Avé en viage, lou Bestiari menu, li Chin de pargue, lou Pèd-descaus, la Pôutraio). Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 48 pages;

Diouloufet: les Vers à soie, poème didactique en vers provençaux, avec des notes. Aix, Auguste Pontier, 1819; in-8°, vi-xviii-110 pages (don de M. Roque-Ferrier);

Donnadieu (Frédéric): les Poètes de la langue d'oc, Portraits litté

raires. William Charles Bonaparte-Wyse. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, Hamelin frères, 1884; in-8°, 68 pages;

Espagne (le docteur Adelphe): Mélanges de littérature romane. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 124 pages;

[Gros (Charles):] As dous Ciprès de Sent-Bertoumieu. S. L. N. D. ni nom d'imprimeur [1884]; in-4°, 2 pages;

Guillaume (l'abbé Paul): Fragments de l'*Histoire des évêques de Gap*, par Vallon-Corse (1720-91): Ferald, Pharaud, Gérard ou Géraud (1010-1040). Gap, Jouglard, 1883; in-8°, 16 pages;

Guillaume (l'abbé Paul): Notes sur l'institution des patrices dans les Alpes françaises, étude honorée d'une médaille de vermeil aux Jeux floraux de Provence, tenus à Forcalquier les 14 et 15 mai 1883. Gap, Jouglard, 1884; in-8°, 28 pages;

Jasmin (Jaoques): Mon voyage à Marmande, poème languedocien de Jacques Jasmin, librement traduit en vers français, par Alexandre Westphal, [avec le texte en regard]. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 20 pages;

Marelles (Pierre des): lou Poutoun de la Princesso, poème provençal (sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône). Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 16 pages;

Mariéton (Paul): Fête de sainte Estelle (Sceaux, 25 mai 1884; Rapport sur le concours des Jeux floraux du Félibrige de Paris. Paris, Charles Blot, 1884; in-8°, 4 pages;

Mariéton (Paul): l'Idée latine, Charles de Tourtoulon. Lyon, Waltenner et Co, 1883; in-8°, 24 pages;

Mariéton (Paul): les Flamands à propos de la mort de Henri Conscience. Lyon, Georg, 1884; in-8°, 24 pages;

Mariéton (Paul): Théodore Aubanel. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1883; in-8°, 24 pages;

Mignard (P.): Quelques remarques sur un des héros les plus populaires de nos chansons de gestes en langue d'oc et en langue d'oïl (dans le n° du « Bulletin du Bouquiniste » du 15 mars 1874). Paris, Aubry, 1874; in-8°, 8 pages (don de M. Clair Gleizes);

Mistral Frédéric): Fête de sainte Estelle (Sceaux, 25 mai 1884). Discours de Frédéric Mistral, prononcé à l'occasion du quatrième centenaire de l'union de la Provence à la France. Paris, Charles Blot, 1884; in-8°, 4 pages (don de M. Paul Mariéton);

Villeneuve-Esclapon-Vence (le marquis de): « Left out in the cold »; ou la Préface du marquis de Villeneuve-Esclapon-Vence à « li Piado de la Princesso. » Plymouth, Keys, 1882; in-16, 26 pages (don de M. de Berluc-Perussis);

Neuf journaux contenant des textes ou des indications utiles à la Société, donnés par MM. Théodore Aubanel (1), de Berluc-Perussis (3), Alfred Chailan (1), Ernest Hamelin (1), Roque-Ferrier (2) et Louis Roumieux (1).

∴

La *Revue des langues romanes* fera paraître dans ses plus prochains numéros une étude sur le poème de *Nerto* de M. Mistral, deux récits populaires portugais recueillis par M. Leite de Vasconcellos, et un compte rendu des publications relatives au premier centenaire de la mort de l'abbé Favre, célébré à Montpellier les 22, 23, 24 et 25 mai dernier.

---

Le Gérant responsable: ERNEST HAMELIN.

# DIALECTES ANCIENS

---

## CANTIQUE PÉRIGOURDIN

EN L'HONNEUR DE SAINT JEAN-BAPTISTE

---

On lit dans les *Antiquités de Vesone*, par Wilgrin de Taillefer, t. II (Périgueux, 1826), p. 643-644, les lignes suivantes :

### D'UNE SINGULIÈRE FÊTE

« Est à noter que, par les statuts de la ville, M<sup>rs</sup> les Maire et Consuls, lors de leur prise de possession, jurent de faire constituer, à chaque an, à la vigile de saint Jean-Baptiste, les officiers d'Empereur, Roy, Duc, Marquis et Abbé, lesquels sont établis selon les quartiers de la ville, à ces fins réglées, savoir: l'empereur vers les Plantiers, le roy au pont, le duc à la Limogeane et l'Aiguillerie, le marquis en rue Neuve, l'abbé à Saint Silain, comprenant partie de Taillefer et de l'Aiguillerie. Auxquels officiers, à chacun, fors que ledit abbé, on donne 7 sous 6 deniers de gages et pension une fois payés, et au dit abbé les bouchers doivent donner chacun deux livres de chair de bœuf. D'abord qu'ils sont mis en possession, chacun doit les honorer par révérence, chapeau ou bonnet en main, depuis la dite vigile jusqu'au dimanche après St-Jean, même lorsqu'ils sont assis. A faute de ce, les contrevenants sont par eux et chacun d'eux muletés. Leur est dû par les femmes mariées de la ville et banlieue, comme le partage est fait, savoir: par celle qui est mariée dans l'an précédent la dite vigile, une pelotte en quadrature, lozangée de drap ou de cuir de diverses couleurs, garnie de fleurs, et la collation à celle à qui appartient le dit devoir, soit au roy ou autres. Bien en peuvent ils composer en argent. La femme qui est mariée deux fois est tenue de payer un pot de terre, avec 13 batons de divers bois et arbres portant fruit; lequel pot les dits officiers, chacun en son détroit, font planter sur une perche

dimanche après la dite fête, et assez loin<sup>1</sup> y est tiré par ceux qui se présenteroient les yeux fermés, avec les dits battons, et à celui qui le romp est donné pour son souper deux sous 6 deniers. Les autres qui ne l'ont rompu doivent ce qu'ils ont mis au jeu. En outre, est dû par la femme mariée trois fois, une comporte *sive* manauche de cendres barutées *sive* tamisées 13 fois, de 13 cuillers, de 13 bois et arbres divers portants fruits<sup>2</sup>. Et la femme du 4<sup>e</sup> mari doit une maison sur la rivière de l'Isle, de 13 chevrons, dans laquelle entreront trois hommes habillés de blanc aux dépens de la dite femme. Celle qui aura épousé 5 maris doit une cuve pleine de fiente de géline blanche. Desquels devoirs les hommes sont exempts.

» L'ordre qu'on tient à mettre en possession les dits officiers, outre la dévotion qui y entrevient, est que les maire et consuls font prêter serment à iceux officiers, tel qu'il appartient; et la vigile de la dite fête, les maire et consuls, en chaperons, s'assemblent en la maison du consulat, avec les principaux habitants et autres, lesquels ayant des rameaux et herbes de St-Jean en main, vont quérir l'un après l'autre les dits officiers, les conduisent avec les haut-bois et tambourins en la place de la Clautre, et iceux font seoir en rang l'un après l'autre, à l'entour d'un arbre Mai, et est dû, à ces fins, de rente par les habitants de Puy-Abry, ayant les dits officiers la face tournée vers les assistants; et lors, autour, les dits Maire et consuls font la procession en chantant la chanson faite sur la Nativité de S. Jean Baptiste, en langage périgourdin<sup>3</sup>; et tout

<sup>1</sup> Probablement il y avait dans le texte: et d'assez loin. Nous ne pouvons pas le vérifier, parce que le gros Livre Noir, dont, à ce qu'il paraît, ces détails ont été tirés, est perdu. Dans la copie que nous suivons, l'orthographe est mise à la moderne, ce qui est également inexact.

<sup>2</sup> Sans doute il faut lire: et 13 cuillers, et 13 bois et arbres, etc. [Je pense que le second *de* est à maintenir. C. C.]

<sup>3</sup> Cette chanson, imprimée chez Pierre Dalvy, vers l'an 1600, finissait par ces vers:

- » E prégen tous la feste
- » Que nous garde de tempeste
- » Et nous garde lous bladz
- » Las vignhas et lous pratz
- » Et pax del cel en terre
- » Que jamais n'ayan guerre.»

autour de la place, ceux qui ont dévotion prient Dieu, font procession, et y mènent les petits enfants et filles. Ce fait, les dits officiers et habitants vont à la maison du Consulat où la collation est apprêtée aux dépens de la ville. Est aussi dû par les tenanciers de la maison de Ribeyrol des Plantiers, de rente aux dits officiers, un baril de vin et deux grands pains blancs, qui leur seront présentés sur une table ayant nappe en la rue. Avec ce, les dits officiers de St Jean, empereur, roy, duc, marquis et abbé, chantent la susdite chanson autour d'un feu dressé au devant la dite maison, aux dépens des dits tenanciers<sup>1</sup>. »

Voici la chanson dont il est question dans l'extrait qui précède. Je la publie d'après une copie manuscrite, — du XVII<sup>e</sup> siècle, à ce qu'il me semble, — qui m'a été obligeamment communiquée par M. de Lamothe, de Sarlat, sur la demande et par l'intermédiaire de mon excellent confrère et ami, Auguste Chastanet, le spirituel et gracieux poète auquel la muse provençale doit, en même temps qu'à l'abbé Joseph Roux, d'avoir rétabli tout ce qu'elle peut prétendre aujourd'hui de son ancien empire sur le pays, longtemps perdu pour elle, qui fut jadis son berceau et où elle produisit ses fleurs les plus belles.

J'ignore si la copie que je reproduis a été prise sur une autre copie manuscrite ou sur l'imprimé dont parle l'abbé de Lespine. Quoi qu'il en soit, il est évident, à première vue, que l'original était beaucoup plus ancien. Sans parler d'autres indices qu'on remarque çà et là dans le corps des vers, un certain nombre de rimes, telles qu'elles se lisent dans la copie, ou qu'elles se laissent facilement rétablir, indiquent une époque où la règle des cas était encore en vigueur<sup>2</sup>. On peut donc sans témérité faire remonter notre cantique au XIV<sup>e</sup> siècle. Il sera ainsi contemporain, ou à peu près, sous la forme à laquelle on peut légitimement le ramener, des textes provençaux du même genre, la Cantilène marseillaise de sainte Madeleine, le Trope de saint Etienne, les *Planctus sanctæ Mariæ*, d'Aix et d'Albi, la *Cantinella in natali Domini*, publiée par Damase Arbaud ; et l'historien de la

<sup>1</sup> Cet extrait avait été fait par M. l'abbé de Lespine, avant les destructions révolutionnaires.

<sup>2</sup> Vers 3-4, 7-8, 47-8, 53-4, 57-8. — Aux v. 21, 39, 42, la règle, au contraire, n'est pas observée ; mais il faut remarquer que les mots qui l'enfreignent sont des *attributs*, et que l'attribut n'a jamais été soumis aussi strictement que le sujet à la règle commune.

littérature provençale devra désormais lui accorder une mention, à la suite de ces intéressants documents de la poésie liturgique populaire.

En regard du texte du XVII<sup>e</sup> siècle, que je reproduis tel quel très-fidèlement, je donne un essai de restitution, où je me suis proposé non-seulement de rétablir autant que possible la rime et la mesure, mais encore de ramener les mots à une forme régulière. Je n'ai, du reste, introduit dans le texte que les corrections qui m'ont paru suffisamment sûres. J'ai jugé en général inutile de les justifier. Le lecteur en reconnaîtra facilement le motif, et aussi, je l'espère, la légitimité.

*La chanson de Monsieur St Jean-Baptiste, faite à l'honneur dudit saint. Et se chante la vigile d'icelle fête à vêpres, sur la fontaine de la Clautre, en la ville de Perigueux, par les. Maire. consuls et autres bourgeois de ladite ville, où illec assiste un Empereur, un Roy, un Duc, un Marquis et un Abbé.*

Seignour chanten la veilhe	Senhor, chantem la festa
[— eleison <sup>1</sup> .—	[— eleison. —
De la saint Jean Baptiste —	De saint Joan Bâptista.
Diren vous si vous plat —	Direm vos, si vos platz,
4 Comme fût annonciat —	4 Com fo anonciatz ;
Et eyce que vous diren —	E so que vos direm
De la gesto treyren —	De la gesta trayrem.
Zacharias lou bar —	Zacharias lo bar
8 El temple vol intrar —	8 El temple volc entrar,
Son autar encensar —	Son autar encensar,
Son sacrifici far —	Son sacrifici far.
Entau com lou faguet —	En ayssi com lo fec,
12 L'angel ly advenguet —	12 L'angels li aparec.
L'angel lou saludet —	L'angels lo saludet,
Moult gent lou counourtet —	Moult gent lo conortet :
Diu te gard Zacharias —	« Dieus te gart, Zacharias,
16 Del lignage n'auras —	16 Del linhatge n'auras. »
Quand Zacharias lou vid —	Quant Zacharias lo vi,
Trestout sey eypourit —	Trastotz s'en espauri.
Nou te chal aver paour —	— « Not chal aver paor,
20 Ne yre ne timour —	20 Ne ira ne timor.
Que you sey saint Gabriel —	Ieu soy saint Gabriel,

<sup>1</sup> Ce mot est répété, comme un refrain, à la fin de chaque vers. Je le remplace ici par un tiret, qu'il a paru inutile de reproduire à la seconde colonne.

- |                                   |                                |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| Que sey transmeys del cel —       | Que soy trames del cel,        |
| Et diray te quelquore —           | E diray t'una re               |
| 24 Dont tu n'auras grand be —     | 24 Don tu n'auras gran be :    |
| Elisabet ta moulier —             | Elisabet ta molher             |
| Enfant aura de te —               | Enfant aura de te,             |
| Et l'enfant que n'auras —         | E l'enfant que n'auras         |
| 28 Jean nom tu ly mettras —       | 28 Joan nom li metras.         |
| Et Diu tant l'amoro —             | E Dieus tant l'amara           |
| Per sas vertus faro —             | Per el vertutz fara,           |
| Contrats redressaro —             | Contraitz redressara,          |
| 32 Morts ressuscitoro —           | 32 Mortz ressuscitara,         |
| Hourbeaux illuminoro —            | Orbs illuminara                |
| Et muts parla foro —              | E mutz parlar fara.            |
| Maiour don ly daro —              | Major don li dara :            |
| 36 Jesus baptisaro —              | 36 Jesus baptisara. »          |
| Si reypond Zacharias —            | Si respont Zacharias :         |
| Moult n'ay grand marvelhas —      | « Molt n'ay grans merevilhas ; |
| Car vielh sey et chanut —         | Car vielh soy e chanut,        |
| 40 Eyce veyre ne cudi —           | 40 Ayso veyre no cut. »        |
| Car ou ay mescresut —             | — « Car o as mescresut,        |
| Nou mey estaras mut —             | Nou mes estaras mut. »         |
| L'enfant engenuit —               | L'enfant engenuit,             |
| 44 Et lo payre eymusit —          | 44 E lo payre esmusit ;        |
| Et quand sortit del temple —      | E quant sorti del temple       |
| Non pot paraule rendre —          | No poc paraula rendre.         |
| Cougnegueren lou barou —          | Conogren li baro               |
| 48 Quavio agut adversiu —         | 48 Qu'avia agut vesio,         |
| Et que lour a monstrat —          | E que lor a monstrat           |
| Que ne pot plus parler —          | Que no pot plus parler.        |
| Avenguts sonts ly dire —          | E vengut son li dire           |
| 52 Que l'enfant voullio naistre — | 52 Que l'enas volia naisser.   |
| Et l'enfant si fust nat —         | E l'enas si fo natz            |
| Si comme sables et sachas —       | Si com uey, so sapchatz ;      |
| Et disen per la terre —           | E disen per la terra           |
| 56 Maiour hom nou neytre —        | 56 Majer hom natz non era.     |
| Demandens lous parens —           | Demanden li paren :            |
| Diu qual nom ly mettren —         | « Dieus ! qual nom li metrem ? |
| Jean où Hieremias —               | Joan o Hieremias,              |
| 60 Daniel où Heliàs —             | 60 Daniel o Helias ? »         |
| Elyzabet si reypond —             | Elizabet respon :              |
| Jean ly mettren nom —             | « Joan'li metrem nom. »        |
| Demanden lou el payre —           | — « Demandem lo al payre :     |

64	Que de ce vous declare —	64	Que d'aisso nos esclayre.»
	Adonc lou payre parlet		Aral payre parlet
	Et Diu del cel louvet —		E Dieu del cel lauvet,
	Et pey prophetiset —		Et pueys prophetiset,
68	Benedictus chautet —	68	<i>Benedictus</i> chantet.
	Preguen tous lou barou —		Pregem tug lo baro
	Qu'envers Diu fasan rasou —		Ves Dieu fassans raso ;
	Et pregen tous la festo —		E pregem tug la festa
72	Que nous garde de tempesto —	72	Que nos gart de tempesta,
	Et nous garde lous blads —		E nos garde los blatz
	Las vignas et lous praz —		Las vinhas e los pratz,
	Et pax del cel en terre —		E patz del cel en terra,
76	Que jamais n'ayants guerre.	76	Jamais non ayam guerra.
	Eleison.		Eleison.

## NOTES

1. Je suppose que, dans le principe, ce cantique sè chantait, non la veille, mais le jour même de la fête du saint. Je corrige en conséquence et ce premier vers et le vers 53. Cf. v. 71.

2. Prononcez *Baptesta*. Cf. *batesme*.

18. On peut corriger *Totz s'en espaori*, si l'on répugne à admettre que la contraction existât déjà dans l'original.

15. Ici, comme au v. 17, *Zacharias* n'a que trois syllabes, et l'accent porte sur l'a final. Au vers 37, il en a quatre et l'accent porte sur l'i.

25-6. L'un de ces deux vers paraît corrompu; peut-être le sont-ils l'un et l'autre. La mesure et la grammaire indiqueraient l'accentuation *mólher*. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on prononçait sans doute *Lisabet ta moulhé*. Cf. le v. 61, qui a aussi, dans la copie du XVII<sup>e</sup> siècle, une syllabe de trop.

30. *Vertut* a ici le sens de *miracle*, commun au moyen âge.

38. « n'ay. » Corr. *aug* (*audio*)? La rime, ici, se réduit à l'assonance.

43. Ce vers ou le fait qu'il exprime n'est évidemment pas à sa place ici; c'est après le v. 50 qu'il devrait venir. Quant à la forme, toute latine, et à l'accentuation, qui l'est si peu, du verbe *engenuit* (= engendra), cf. dans l'*Alexandre* d'Alberic de Besançon (ou de Briançon, selon M. Paul Meyer):

Olimpias, donna gentil,  
Don Alexandre genuit.



45-6. Encore une simple assonance.

48. Cf. *Luc.*, I, 22 : « et cognoverunt quod visionem vidisset. »

49. Corr. *Et el lor va mostràr ?* Cf. *Luc.*, I, 21 : « Et ipse erat in-nuens illis. »

51-2. Lacune entre ces deux vers ? Ou corr. *dir : eisir ?* Ce dernier mot ne se dit aujourd'hui que de l'éclosion des oiseaux.

56. On pourrait aussi songer à corriger *nasquera*. Mais *natz non era* est mieux d'accord avec les paroles de Jésus (*Luc.*, VII, 28), auxquelles pensait sans doute ici l'auteur de notre cantique.

57-8. « paren : metrem » ; 61-2 : « respon : nom. » On trouve des rimes pareilles dans plusieurs textes du XIV<sup>e</sup> siècle. Cf. *Revue des l. r.*, t. XXVI, pp. 121, 125, notes sur les vers 446 et 462 de la *Vie de sainte Madeleine*.

70. « Fassans raso. » Littéralement : « qu'il nous fasse raison », c'est-à-dire : « qu'il nous défende, qu'il soit notre intercesseur auprès de Dieu. »

C. C.

# DIALECTES MODERNES

---

## DOM GUÉRIN

### ET LE LANGAGE DE NANT

---

A Nant, d'Aveyron<sup>1</sup>, pays des bellés et bonnes noix, au commencement de l'hiver, les propriétaires réunissent chez eux, à la veillée, les voisins et les amis pour éplucher ce fruit destiné à fournir toute l'année la provision d'huile nécessaire au ménage :

Per l'olive qu'aven, non cal pas de moulis :  
Mais per de belles noix, aiço n'es lou païs ;  
Quand vau al Lengadoc, or d'une gran fourtune,  
S'on cridoñ : « Nois de Nant », on ne vendran pas une<sup>2</sup>.

Ces noix font une excellente huile, qui donne une saveur délicieuse aux truites frites de la Dourbie et de la Durzon<sup>3</sup>.

L'opération qui consiste à enlever le noyau, *lou nougal*, de la coque de la noix préalablement cassée, s'appelle dans la langue du pays : *nougalha*. Femmes, enfants, vieillards, jeunes gens, hommes mûrs, tout le monde est convoqué à cette œuvre importante, qui est plus un divertissement qu'un travail. On arrive après le repas du soir, le feu pétille à l'âtre. Chacun est gai, dispos, joyeux de se trouver en nombreuse compagnie, heureux d'être à l'abri des intempéries de l'air, surtout si, comme il arrive fréquemment, on entend siffler dans le vallon cette bise glaciale qu'on appelle, chez nous, « Madame de Cantobre<sup>4</sup> », parce qu'elle vient en droite ligne de ce village, situé au nord de la contrée.

<sup>1.2.</sup> Voyez la description de la ville et du vallon de Nant, *Revue des langues romanes*, 1<sup>re</sup> série, t. VII, p. 82.

<sup>4</sup> Cantobre, hameau dépendant de la commune de Nant, est perché sur des rochers à pic, au fond d'une gorge sauvage, au confluent du torrent du Trévezel avec la Dourbie. C'est, d'après Walkenaer, l'ancienne *Condatomago* de la carte théodosienne. On y voit encore les ruines d'un ancien château fort,

Dieu sait si les langues sont déliées, si les conversations s'animent, s'entre-croisent ; si les plaisanteries ont beau jeu et si l'on entend retentir les éclats de rire. Cependant les enfants s'endormiraient à la fin et les motifs d'entretien viendraient à languir, avant qu'on eût servi la collation traditionnelle qui termine la séance, s'il ne se trouvait quelqu'un toujours prêt à ranimer l'attention générale, soit en racontant *une prose*, c'est-à-dire quelque histoire fabuleuse du vieux temps, soit en récitant des vers patois.

Il était rare, il y a peu d'années, qu'il ne se rencontrât pas au milieu des *nougalhaires* un conteur ou un rhapsode dont le répertoire ne fût abondamment fourni. Il savait de mémoire maintes poésies, et il les récitait d'un ton si expressif qu'il était sûr d'enlever les applaudissements de son facile auditoire. Malheureusement Nant se transforme, lui aussi, et il tend de plus en plus à bannir des veillées les contes de Perrault ou des *Mille et une Nuits*, et les vers libres et hardis de la muse populaire. Les *anciens*, qui les savaient, disparaissent sans laisser de successeurs. Bientôt ces soirées de littérature locale ne seront plus qu'un souvenir. On continuera à *nougalha* et à manger des *brusucados* ou grillées de marrons assaisonnées de vins blanc et rouge, mais les muses seront absentes et les rires moins fréquents.

## I

Le peuple s'inquiète peu de savoir à qui il doit ses jouissances, et pas plus le conteur que l'auditeur de ces soirées ne sauraient dire actuellement quel est celui qui a écrit ces pièces qu'il entend toujours avec un nouveau plaisir : le *Dialogue entre l'Ombre de Monseigneur l'abbé de Nant et son valet Antoine* ; *lou Testamen de Couchard* ; *la Fablo del Rey de las bestios à quatre pès* ; *la Descriptieu de la villo et del valon de Nant*, etc.

Seuls, les rares érudits de la localité savent que Dom Pierre Guérin, religieux de l'abbaye de Nant, en est l'auteur.

véritable nid d'aigle, qui ne semble que trop justifier par son assiette la légende en cours dans le pays sur un de ses possesseurs, le sire de Fonthesses, jadis franc détrousseur de grand chemin, condamné en 1667 à être roué vif (v. le plan topographique). Nous trouvons à Rodez (13.9-1349) un évêque de ce nom, Gilbert de Cantobre, auparavant abbé de Saint-Gilles, qui s'est fait élever un magnifique tombeau dans une des chapelles de la cathédrale. (*Hist de la cath. de Rodez*, par Bion de Marlavagne. Paris, Didron, 1875, p. 38 et 254.)

La tradition nous a conservé bien peu de chose sur lui. On voit encore à Nant, dans la rue Droite, attenante à la chapelle des Pénitents blancs, une ancienne maison qu'il aurait fait construire. Cela ressort de l'inscription suivante, encadrée dans le mur de la façade :

†  
IHSMA  
PAX HUIC DOMUI  
P. GUERIN. 1639.

Cette inscription nous apprend qu'il a vécu au XVII<sup>e</sup> siècle. Ses vers nous font également connaître qu'il est né à Nant :

Perque dins lou valon de Nant ai pres naisseço,  
Vole, per un effet de ma recounouissenço,  
Crayouna lou tableau des traits de sa beutat.

dit-il en commençant la description de son pays natal. (*Revue des lang. rom.*, 1<sup>re</sup> série, t. VII, p. 82.)

On sait aussi qu'il devint bénédictin de l'abbaye de Nant, prieur du prieuré de Saint-Pierre de Revens<sup>1</sup>, alors du diocèse d'Alais, et qu'il exerça sur une partie de la ville une sorte de juridiction qu'il appelle un consulat. Parlant, dans la description que nous venons de citer, du couvent des religieuses, il dit :

Leur établissemen es dins mon consulat<sup>2</sup>.

La confiance dont il jouissait auprès de son évêque le fit désigner plusieurs fois pour aller en mission auprès des populations des basses Cévennes, à Aumessas, Arphy, le Vigan et Valleraugue. Nous ignorons le résultat de ces prédications ; mais il reste acquis à l'histoire locale que c'est à Dom Guérin, de retour d'un de ses voyages, que nous devons, dans la vallée nantaise, l'importation de la culture du mûrier. Quelques-uns de ces arbres précieux, plantés par lui aux alentours de son prieuré, existeraient, dit-on, encore.

A en juger par ses œuvres, plus encore que par les souvenirs qui ont été conservés de lui dans sa famille, Dom Guérin fut un de ces hommes doués d'un heureux tempérament, qui savent voir en tout le bon côté des choses et trouvent toujours matière à rire ; qui jouissent de la vie d'ici-bas, en attendant la vie de là-haut, sans grand tracass pour le présent ni pour l'avenir. Divers passages de ses compositions poétiques prouvent qu'il avait une foi sincère et même de la piété ;

<sup>1</sup> Revens, sur le plateau du Causse-Noir, commune de Trèves, faisait autrefois partie de la viguerie du Vigan et Meyrueis.

<sup>2</sup> *Revue des langues romanes*, 1<sup>re</sup> série, VII, p. 95.

mais, en le lisant, on ne peut s'empêcher de penser qu'il ressemblait à bien des égards au bonhomme Lafontaine, insouciant et railleur comme lui, aimant un peu, comme lui sans doute, à manger, à boire et peut-être aussi à ne rien faire. Il faut croire que sa vocation religieuse lui permettait de triompher de ses penchants naturels ; mais combien la victoire dut lui être quelquefois difficile !

## II

Que s'est-il perdu de ses œuvres ? . . . Il est impossible de le dire. Ce qui a conservé et sauvé d'un irrémédiable oubli celles qu'il nous a été donné de recueillir, c'est qu'elles intéressent presque toutes, de près ou de loin, le pays où elles ont été écrites. Dom Guérin fut avant tout un poète local. Rien ne semble avoir existé pour lui en dehors de son vallon. A part des souvenirs de l'antiquité, qui lui reviennent à temps et à contre-temps, et quelques rares allusions aux contrées environnantes, il ne voit absolument rien au delà de son clocher. Il parle souvent de la mythologie des Grecs et des Romains ; mais, pour lui comme pour les poètes français ses contemporains, la France et le monde moderne ne semblent pas exister. Il cite une fois pourtant Ronsard et Théophile, qu'il paraît avoir tenus en estime particulière<sup>1</sup>. C'est la seule allusion littéraire qu'il soit possible de relever dans ce qui nous reste de lui<sup>2</sup>.

Il eut donc bien les défauts de son temps, ce moine-poète perdu au fond du Rouergue. Il n'en diffère guère que par un point qui lui donne un trait de ressemblance de plus avec Lafontaine : il possédait, au moins à un certain degré, le sentiment de la nature, que mécon-

<sup>1</sup> Et que qu'audrié qu'ieu fouess Ronsard ou Théophile  
Per fa la descriptieu de nostre belle ville.

(*Descript. de la ville et du vallon de Nant*,  
dans la *Revue des lang. rom.*, 1<sup>re</sup> s., VII, p. 84.)

<sup>2</sup> Les deux vers qui terminent la fable *del Roynal et del Courpotas* :

Lou paure courpotas s'en onet tout counfus  
Et juret que jomay non contorié pas pus

(*Rev. des lang. rom.*, 1<sup>re</sup> série, t. VI, 143),

prouvent toutefois qu'il connaissait le fabuliste de Château-Thierry, son contemporain.

naissaient les savants confrères de Dom Guérin, qualifiant d'affreux les sites les plus pittoresques des couvents de leur ordre, et, disons-le aussi, la plupart de nos grands écrivains d'alors, incapables de découvrir la beauté ailleurs que dans une nature artificielle et factice. Notre poète n'a pas compris, il est vrai, lui qui peut-être n'avait jamais quitté la chaîne des Cévennes, la grandeur sévère de cette couronne de montagnes qui sépare presque Nant du reste du monde. Son esprit n'a pas été frappé par ces masses de roches calcaires et basaltiques, dont les hautes cimes se perdent quelquefois dans les nuages. Mais, s'il n'a pas su admirer la nature âpre et sauvage, il a du moins aimé la nature vivante; il a senti et chanté la beauté des prairies et des jardins, ces eaux fraîches et limpides, ces mille petits ruisseaux argentés qui serpentent en méandres dans la plaine, ces arbres à végétation luxuriante, couverts de leurs feuilles et de leurs fruits comme d'une magnifique parure; ces oiseaux qui animent et égayent le paysage par leurs gazouillements joyeux, et sa description de la ville et du vallon de Nant en est un exemple sans réplique.

Quelquefois il a des comparaisons gracieuses et charmantes, par exemple celle de l'arc-en-ciel ou du ver luisant, qui lui sert à montrer que l'éclat des grandeurs est bien fragile<sup>4</sup>.

Toutefois Dom Guérin ne fréquente pas souvent le domaine des grâces; il aime mieux rire et faire rire. Son sel est mordant et peu attique; ses plaisanteries sont vives, sans être toujours délicates; son patois dans les mots brave çà et là l'honnêteté. Cependant ce qui lui manque le plus, c'est ce qui fait défaut à une partie des poètes du moyen âge, trouvères et troubadours: je veux dire la mesure.

Nous rencontrons en lui un talent sincère, mais inculte et sans art. L'auteur, dont la veine est extraordinairement facile, rime parce qu'il sent le besoin de rimer, comme l'oiseau chante, comme le ruisseau coule, et il ne se met nullement en peine de s'arrêter à temps. Ainsi en est-il surtout dans la *Description du vallon de Nant*, la plus faible sans contredit de toutes ses pièces.

Son style manque généralement d'élévation, mais non pas de malice. Il a souvent le trait dans le *Testament de Couchard*, et on peut dire en toute vérité que, si le *Dialogue de l'Ombre de Monseigneur de Nant avec son valet Antoine* a bien des défauts, comme le personnage qu'il vise, ce n'en est pas moins une épigramme qui va droit au but désigné.

On raconte que notre satirique avait eu à se plaindre personnellement de l'abbé commandataire, Messire Jean-Jacques de Febvre, mort

<sup>4</sup> Fable de l'Ane (*Revue des lang. rom.*, 1<sup>re</sup> série, t. VII, p. 146.)

en 1658 aux environs de Montpellier, où il faisait sa résidence habituelle. L'humeur caustique du moine-poète était connue, et chacun s'étonnait de son silence à l'endroit des injustices seigneuriales. Ce silence prit fin à la nouvelle de la mort du prélat, et, sur le bruit de l'arrivée prochaine de ses avides neveux à Nant: *Eh be ! aro vau parla*, aurait-il dit à ceux qui l'avaient maintes fois interpellé inutilement. Et, peu de temps après, il fit connaître toute sa pensée dans le célèbre Dialogue.

Les noëls qui terminent le manuscrit de ses poésies sont-ils bien réellement de lui? L'état de mutilation où ils sont et leur air de parenté avec nombre de compositions similaires nous imposent à ce sujet beaucoup de réserve<sup>1</sup>.

Dom Guérin paraît avoir prolongé sa carrière jusqu'à un âge fort avancé. Des témoignages, peu sûrs à la vérité, placent sa mort vers 1694. Il avait cédé ou résigné le prieuré de Revens, avec les revenus qui y étaient attachés, à un de ses neveux. Trois, si ce n'est quatre titulaires du nom de Guérin, se sont succédé, d'oncle à neveu, dans ce bénéfice, jusqu'aux approches de la révolution de 1789. Quelques années avant cette époque, la succession du prieuré fut dévolue à l'abbé Bruguière, beau-frère et cousin de la dame Bruguière, née Lescure, nièce et héritière par sa mère du dernier des Guérin. Ce nom est donc éteint depuis longtemps à Nant.

### III

Le langage de Nant est une des formes adoucies du pur rouergat, l'intermédiaire en quelque sorte de celui-ci et de l'idiome des hautes Cévennes, qui est lui-même assez étroitement apparenté avec le parler languedocien.

Mais le dialecte rouergat, à son tour, ne doit être considéré que comme une variété, très-caractérisée à vrai dire, du langage usité en Languedoc jusqu'aux environs de Toulouse. Il en est l'expression la

<sup>1</sup> Ce vieux document ( consulter à son sujet la *Revue des lang. rom.*, 1<sup>re</sup> série, t. V, p. 377, et 3<sup>e</sup> série, t. IX, p. 222) m'est arrivé par les soins de M. l'abbé Vigouroux, actuellement directeur au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Il était accompagné de notes précieuses sur l'œuvre et le caractère de Dom Guérin ; celles-ci ont naturellement trouvé leur place dans les lignes précédentes.

plus accentuée, pour ne pas dire la plus rude, en harmonie, ce semble, avec la région montagnaise où il a cours, et du sein de laquelle s'échappent les nombreuses rivières qui vont apporter leurs eaux avec leurs noms aux plaines basses de l'Aveyron, du Lot, du Tarn, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

A l'instar des divers dialectes languedociens, j'ajouterai même comme tous les dialectes méridionaux, à l'exception du provençal<sup>1</sup>, le rouergat termine la plupart des substantifs et adjectifs par des consonnes sonores et forme leur pluriel ainsi que le pluriel de l'article masculin et féminin en *s* : *oustal, oustals*; *copel, copels*; *poulit, poulits*; *bous-sut, boussuts*; *lous omes, las femnos*; *aqueles, aqueles*, etc.

En même temps, il emploie les finales sonores *al, el, ol*, aux lieu et place de *au, eu, òu*, préférées sur les deux rives du Rhône, en Provence et dans une partie du bas Languedoc : *animal* pour *animau*; *calè* pour *caud*; *sourel* pour *souleu*; *Cevenol* pour *Cevenòu*, etc.

Les consonnes *b* et *d* prennent souvent le son dur du *p* et du *t* : *afable* se dit *afaple*, et *rette* pour *redde*.

Enfin le *b*, d'une émission plus facile ou en tous cas plus courante, se substitue toujours au *v*, prédominant dans nombre d'autres idiomes : *bossieu, besiat, bisita*, pour *vassieu, vesiat, visita*...

Mais le trait distinctif du vrai rouergat se tire :

1° De la fréquence excessive du son et de la lettre *o* au lieu de l'*a* ou de l'*e* muet, employés par les autres dialectes. Exemples : *lou po*, *lou copelè*, *lo lono*, *sons porouli*, *sios ton gron*, *St Jon*, etc., pour *lou pan*, *lou capelan*, *la lano*, *sans parauli*, *sies tant grand*, *St Jan*, etc.

2° Cet abus de l'*o* se retrouve dans les diphthongues : *oi* pour *ai*; *ou* pour *au*; *io* pour *iè*; *ion* pour *ian*. Exemples : *oima*, *moinat*, au lieu de *aima*, *mainat*; *ousi*, *òubrou*, au lieu de *ausi*, *aubrou*; *contoriè*, *blomoriè*, pour *cantariè*, *blamariè*; *voulion*, *sobion*, *bendrion*, pour *voulian*, *sabian*, *vendrian*, etc.; *fontosiè*, *obodiè*, pour *fantasiè*, *abadiè*, etc.

3° Quand l'*o* porte l'accent tonique, comme dans les mots *ort*, *porc*, *noro* et dans bien d'autres encore, le rouergat prononce *ouo* = *ouort*, *pouorc*, *nouoro*, *ouome*, *couop*, etc.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Le caractère général du sous-dialecte provençal est l'absence de l'*s* final au pluriel. L'article seul sert à distinguer les nombres : *lou rèi*, *li rèi*; *la stour*, *li stour*; *li* ou *lei papihoto*; *di* ou *dei parent*; *i* ou *ei farandoulo*, etc. Et, lorsque le pluriel est suivi d'un mot commençant par une voyelle, on écrit et on prononce l'*s* par euphonie : *lis uiau*; *dis estello*; *is* ou *eis Arlaten*, etc.

<sup>2</sup> Cette même diphthongue *ouo* existe dans le sous-dialecte provençal parlé à Nice et Menton (à Marseille, on dit *oue* dans les mêmes cas) : *mouort*, *pouorta*, *bouon*, pour *mort*, *porta*, *hon*. (*Rev. des lang. rom.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 45.)



4° Quelquefois, principalement dans les monosyllabes, l'o devient sourd et se dit *ou*. Exemples : *mot, promt, long*, dites *mout, prouml, loung*, etc.

5° Citons enfin la prosthèse de l'o, toujours le son bien venu, dans les mots *tori, otori; rouïna, orrouïna; tobé, otobé*, etc.

Telle est la physionomie de cet idiome, sonore et âpre jusqu'à la rudesse, en usage surtout au centre du département, à Rodez et à Millau, des bords du Lot, au nord, à ceux du Tarn, au midi<sup>4</sup>.

Vers les confins de la région, nous assistons à une dégradation progressive du pur rouergat ; et, en effet, celui-ci, au contact des populations limitrophes, va se rapprochant un peu du langage employé par ces dernières.

Il en est ainsi dans la partie méridionale du département adossée à la chaîne des Cévennes, dont elle forme tantôt la crête, et plus ordinairement le flanc occidental, et qui s'étend depuis Saint-Jean-du-Bruel à l'est, jusqu'à Saint-Sernin et Coupiac, au delà de Saint-Affrique à l'ouest.

La langue populaire de cette contrée, sans variantes bien sensibles d'une localité à l'autre, offre plus d'un rapport avec les idiomes voisins du Gard et de l'Hérault.

Tel est le sous-dialecte dont Nant doit être, à bon droit, considéré comme le centre véritable : ce qu'on peut expliquer autant par la position géographique de cette petite ville que par la grande importance de son abbaye au moyen âge. Les relations créées par celle-ci avec les divers centres de population qui forment actuellement les cantons de Nant et de Cornus (Aveyron), ceux de Trèves et d'Alzon (Gard) et la partie haute de l'arrondissement de Lodève (Hérault), se sont maintenus jusqu'à nos jours<sup>2</sup>. Leur phonétique a beaucoup de points de contact<sup>3</sup>.

<sup>4</sup> Consulter le travail sur « le dialecte rouergat », inséré par l'abbé Vaissier dans le t. III de la *Revue des langues romanes* (janvier, juillet et octobre 1872).

<sup>2</sup> Lors de l'érection de Nant en abbaye par le pape Innocent II, en 1135, un grand nombre d'églises ou villages furent réunis à la mense abbatiale, savoir : Saint-Jean-du-Bruel, les Cungs, Cantobre, Saint-Martin-du-Vican, dans la vallée ; Saint-Sauveur, la Liquisse, Sauclières, la Couvertoirade, sur le plateau du Larzac ; Luc et Campestre, sur le Causse de ce nom, entre la Vis et la Virenque ; Revens, Trèves, Lanuéjols, Dourbies, Roquefeuil, sur le Causse-Noir et dans les Cévennes, etc.

<sup>3</sup> Dans les localités qui font actuellement partie du Gard avoisinant la Lozère, on dit : *mi, ti, si*, pour *me, te, se; digo-mi, taiso-ti, si plai pas*, etc. A Nant, à Saint-Jean-du-Bruel, à Millau, on appelle des *parlo-mi* les habitants des cantons d'Alzon, Meyrueis et en partie de Trèves et de Peyreleau, sur le plateau du Causse-Noir.

Ce parler retient du rouergat, qu'on pourrait, à juste titre, dénommer le dialecte en *o* : 1° les finales en *s* au pluriel des articles masculin et féminin, des substantifs et des adjectifs : *lous debasses traucats* ; *lous jouines imperits* ; *los filhos ardidos* ; *de comels cargats* ; *de mobles coussuts*, etc. ; 2° les terminaisons en *al*, *el*, *ol*, pour *au*, *èu*, *òu* ; exemples : *gal*, *pel*, *miol*, pour *gau*, *pèu*, *midu* ; 3° généralement l'emploi des consonnes *b* pour *v*, *p* pour *b*, *t* pour *d* ; 4° la prosthèse de l'*o* dans quelques mots, peu nombreux du reste : *otori*, *otobé*, *otrouva*, etc. ; 5° enfin l'emploi de l'*o* final, plus ou moins accentué, dans l'article et dans les substantifs et adjectifs féminins : *lo femno poulido* ; *de plaços fortos* ; *uno grand bilo* ; *lo terro couberto de nèu*, etc. (l'*o*, dans ces cas-là, est assez souvent sourd, adouci et il peut être suppléé par la finale *e* muet ou l'*a* affaibli).

Mais il se distingue du rouergat du centre, en ce qu'il emploie souvent les sons *a* ou *é* au lieu de *o*, soit au commencement, soit au milieu ou à la fin des mots, et notamment dans les terminaisons en *iè* des substantifs, en *iè* et en *ian* des conditionnels des verbes et dans les diphthongues *au*, *ai*. Exemples : *anjo gardien* ; *costagno blanqueto* ; *l'un que ben* ; *moutagno pla nauto* ; *mestiè*, *fouliè*, *molautiè* ; *blo-moriè* ; *finirian*, *trouborian*, *beirian* ; *aucel*, *aubre*, *Saube* ; *boilo-lou*, *paisan*, etc.

Il est vrai que la lettre *a*, mise ici pour l'*o* du rouergat, prend quelquefois le son voilé de cette dernière ; mais en général l'*o* est peu accentué, et, en tous cas, c'est là un vice de prononciation qui ne paraît pas remonter au delà du XVII<sup>e</sup> siècle, si l'on en juge par les manuscrits anciens, et qui tend à disparaître de nos jours sous l'influence de l'instruction primaire et par suite des rapports, de jour en jour plus fréquents, avec les populations du bas Languedoc. On s'applique à dire : *a pèu*, *al diable*, *pairi*, *campagno*, et non *o pèu*, *ol diable*, *poiri*, *compagno*, etc.

Remarquons encore que notre sous-dialecte, qui écrit et prononce, nous venons de le voir, au conditionnel : *finirian* pour *finirion*, *veirian* pour *veirion*, à la première personne du pluriel, dit à la troisième personne, et de même pour l'imparfait de l'indicatif et le futur : *finiridu*, *prendridu*, *avidu*, *fasidu*, *aimardu mai*, *vendròu pas pus*, et se rapproche ainsi tour à tour des deux formes de langage usitées sur les deux versants des Cévennes<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Consulter à ce sujet et comparer les *Notes sur le sous-dialecte de Montpellier et sur celui de Carcassonne*, etc. (*Revue des lang. rom.*, t. 1, p. 119 et 312) ; les *Proverbes et Dictons populaires recueillis à Aspiran* (*id.*, t. IV, p. 600) ; *Jeux et Sournetas du bas Languedoc* (*id.*, t. V, p. 125) ; *Proverbes et Dictons populaires recueillis à Cognac*, et *Note sur le sous-dialecte de*

Un autre signe distinctif de cette variété dialectale se tire de l'absence de la diphthongue *ou* devant l'o accentué. Ainsi nous disons *ome* et non pas *ouome*, *porto* et non *puorto*, *borno* et non *bouorno*, etc.

Enfin le son sourd de l'o est à peu près inconnu, et on prononce très-généralement comme on écrit : *front*, *long*, *pont*, *mot*, etc.

Pour ce qui est des consonnes *d*, *l*, *r*, elles ont chacune, comme en français, un son particulier et distinct et ne se suppléent pas les unes les autres, ainsi qu'il arrive dans nombre de localités où l'*r* remplace *l*, ou bien est remplacée par *d*, où *l* à son tour est suppléée par l'*n*.

Le *g* devant un *e* ou un *i*, et le *j* qui, suivant les dialectes, varient du son *dz* le plus doux au son *tch* le plus rude, ont à leur tour une prononciation distincte comme en français dans le mot *jamais*. Exemples : *girouflado*, *gendre*, *jurat*, *jaune*, etc.

Le *ch* enfin, qui n'est qu'un *g* plus dur, sujet à des variations analogues, sonne comme *tch* dans *agacho*, *chabal*, *cloucheto*, *jucho-men*, etc.

Le double *l* du manuscrit est toujours mouillé.

La nasale *n* disparaît couramment. Exemples : *be*, *mati*, *poutou*, pour *ben*, *matin*, *poutoun*, etc.

Mais est-ce bien là la langue que parlaient nos pères au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et dont s'est servi Dom Guérin ? Si nous nous en rapportons au manuscrit original, qui de l'avis de savants paléographes est bien de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, rédigé par un contemporain et peut-être un confrère de l'auteur ; si nous comparons ce curieux document avec quelques écrits de la même époque, nous serons obligés de convenir que de grandes et fâcheuses modifications ont été opérées depuis dans le langage de Nant et dans l'ensemble du dialecte rouergat.

Évidemment ce dialecte était moins dur, je dirai même moins grossier que de nos jours, et il gardait encore à cette date l'empreinte, au moins scriptuaire, de la phonétique des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup>.

*la Salle* (*ibid.*, t. VI, p. 103, et t. XI, p. 530) ; *Glossaire des comparaisons populaires du Narbonnais et du Carcassez* (*ibid.*, 3<sup>e</sup> série, t. III, IV, V, VI et suiv.) ; et, d'autre part, le *Dialecte rouergat* (*Revue des lang. rom.*, t. III, p. 80) ; le *Dictionnaire rouergat* de l'abbé Vaissier ; les œuvres de Claude Peyrot, prieur de Pradinas, et les *Notes de philologie rouergate* (*Revue des lang. rom.*, 3<sup>e</sup> série, t. VII, p. 63, et t. VIII, p. 20 et suiv.).

<sup>1</sup> Voir *Annales du Rouergue*, par le baron de Gaujal, t. I, p. 364, et t. II, p. 67, 86, 201, et *Passim*. Consulter aussi l'*Hist. de la cathédrale de Rodez*, par Bion de Marlavagne, pièces justificatives.

Et pourtant on ne saurait mettre en doute que la langue des troubadours

L'emploi de l'*a* au commencement et au milieu des mots, celui de l'*e* à la fin, étaient plus fréquents que celui de l'*o*. L'*o* lui-même semblait prendre un son obscur qui devait le rapprocher tantôt de l'*ou*, tantôt de l'*e* muet ou de l'*a* affaibli. C'est ainsi qu'on écrivait *ana* pour *ona*, *al memes* pour *ol memes*, *paysan* pour *poysan*, *dame*, *fenestre*, *feira*, *prunella*, pour *damo*, *fenestro*, *feiro*, *prunello*, et quelquefois indistinctement *valon*, *valoun*; *glorie* et *glorio*, *plaghes* et *plaghos*, *ribieire* et *ribieira*; *terro*, *terre*, *terra*; *secretamen* et *secretomen*, *atrapa* et *ottropa*, *al found* et *ol found*, *cantarié*, *risié*, *savien*, *battien* et *cantario*, *risio*, *saviau*, *batiau* etc; ce qui prouverait au moins que la prononciation était plus adoucie que de nos jours, et tenait un milieu indécis entre l'*e*, l'*a* muet et l'*o* plus ou moins ouvert.

Enfin il semblerait que le *v* occupait aussi une large place que le *b* a usurpée entièrement depuis. Je laisse de côté certaines formes particulières de langage aujourd'hui en train de disparaître et que Dom Guérin a souvent reproduites. Exemples :

*Tout say vous ou peris, tout say vous orrouino...*  
*Cal diable on fugirió d'ausi tout aquel bruch,*  
*Atabé quauques cops on ay pas pial essuch...*  
*Lou rey faguet fa crido*  
*D'oun se querella pas sus peno de la vido.*

Voilà ce qu'il est permis d'inférer de la lecture attentive du manuscrit de notre poète.

Il ne faudrait pas néanmoins attribuer à l'orthographe qui figure dans sa rédaction plus de valeur qu'elle n'en comporte au fond.

n'ait été, en grande partie, conventionnelle. Un dialecte particulier aura prédominé dans sa formation. Plus tard, le nombre croissant des poètes et des copistes, intervenant chacun avec la langue qu'il a parlée dès le berceau, aura introduit en elle les variantes dont témoignent les textes littéraires du moyen âge. Il faut donc recourir de toute nécessité aux textes originaux, aux chartes authentiques et aux manuscrits de date certaine, lorsqu'on veut aborder la délicate question de la langue littéraire du moyen âge.

Celle-ci a pris fin, comme poésie de cour, avec les grandes familles féodales du Midi (1250-1315), et comme poésie du peuple, avec la vie politique, jusque-là entretenue par les anciennes institutions et définitivement supprimée ou faussée par la domination française (1515). On peut consulter avec profit, sur l'orthographe et la phonétique romanes, ce qu'en a écrit M. J.-P. Durand (de Gros) dans le t. XI de la 3<sup>e</sup> série de la *Revue des langues romanes*, p. 86 et suiv.

Notre scribe, par exemple, s'est laissé aller à des contradictions qui ne laissent pas que de nous embarrasser aujourd'hui. En général, son orthographe a fort peu de fixité; et comment en serait-il autrement, puisque celle-ci n'a point de règles définies pour les dialectes méridionaux? Ne voyons-nous pas aujourd'hui, comme il y a trois cents ans, le même mot reparaitre à chaque instant sous la même plume, dans le même ouvrage, avec des caractères différents? Ainsi de *cami*, *camin*, *comi*, chemin; *lach*, *lat*, *lac*, *la*, lait; *nuech* et *nioch*, *nio*, *niu*, *neyt*, nuit; *attrapa*, *ottropa*, *tropa*, attraper; *domage*, *domaige*, *dopmage*, *dopmatge*, *doumatche*, *dommage*, etc.

C'est que, pour les personnes dont le patois est la langue maternelle, les différences de formes dans le même dialecte et entre les dialectes voisins ont peu d'importance. A quoi bon la rédaction première, celle-ci fût-elle la seule vraie? Le copiste, le conteur, et disons-le aussi, l'imprimeur typographe, voulant faire connaître à leurs contemporains les productions littéraires des poètes et prosateurs anciens ou modernes, les traduisent naturellement, librement, dans l'idiome du pays où ils sont nés et qu'ils habitent.

De là mille difficultés pour celui qui veut restituer à telle variété dialectale sa physionomie véritable, à plus forte raison s'il veut remonter à quelques cents ans en arrière. De là encore la nécessité d'adopter désormais une forme précise et arrêtée d'orthographe à l'usage de ceux qui s'occupent, à notre époque, de l'étude des dialectes méridionaux.

Pour ce qui a trait plus particulièrement au sous-dialecte nantais, j'estime qu'en rendant à l'*a* protonique l'importance et la place occupées par l'*o*, surtout depuis le dernier siècle; en permettant au *v* de se produire comme autrefois à côté du *b*, actuellement prédominant<sup>4</sup>, et en réservant l'une des deux muettes, *a* ou *o*, à la fin des mots féminins, nous aurons enlevé à cet idiome l'excès de sa rudesse, et en même temps nous aurons contribué à ramener de plus en plus le rapprochement, toujours désirable, entre les diverses formes du dialecte rouergat et celles des contrées avoisinantes.

<sup>4</sup> Il conviendrait de conserver le *v* toutes les fois que l'étymologie et l'usage général des autres dialectes l'exigent. En Espagne, le *v* et le *b* se confondent dans la prononciation, quoiqu'il ne soit pas permis de les confondre dans l'orthographe.

Quant à la finale féminine *a* (je ne parle pas de celle en *e* qui très rare), peut-être ferait-on bien de la distinguer par un signe particulier, toutes les fois que le parler rouergat la traduit par le son plus ou moins sourd de l'*o*. C'est l'opinion de plusieurs romanisants, et entre autres du docte secrétaire de la *Société des langues romanes*.

Voyez plutôt :

Jan de l'Ort es un coumpaire  
Nascut pe rla bouno umour,  
Car. jusqu'à que se va jaire,  
De soun er un pauc trufaire,  
Ris tout lou clame del jour.

Se sa femno repoutego,  
Coumo arribo pla souvent ;  
Se fougno, crido, renego,  
Jan li dis tout en riguent :

« — Calo, ou sabe, sios pas bego... »

(Imité de l'*Armagna cevenòu*, 1874, p. 50.)

En se rappelant que le son de l'*a* dans *nascut, jusqu'à, se va, la, sa, etc.*, se rapproche sensiblement de l'*o*, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, on aura sous les yeux un exemple parfait du sous-dialecte nantais<sup>1</sup>.

En voici deux autres spécimens où je ne corrige rien des déficiences et des gallicismes du langage :

Lou parla qu'as après sus ginouls de ta mero  
Tout natureloment,  
Sans grand rebaladis de peno e de misero,  
Sans estudio al libret, sans laiçous de grammero,  
Coumo fòu al couvent,

Lou parla del païs, la lengo maternelo,  
Podes pas l'oublida :  
Lengo des prumiès ans, es touto naturelo.  
L'agnelou vengut bel, de sa maire bourelo  
Fo toujours lou biala.

X...

Toni 's toumbat *al* sort, descampo : lou *vau* querre,  
Li bardou lou davant d'uno placo de ferre.  
« — Que me cargas aqui ? Qu'es aqueste atiral ?  
— *Acò's*, respond l'archè, la gardo del peitral.  
Se *sabiòs* qu'es utile *aquel* moble en *batalho*,  
Quand lou brutal *brounzino* e que plòu de *mitralho*.  
— Per que cal *ravala*, dis Toni, *aquel* *fatras*,  
Sente que fugirai, metès-lou-me detras. »

(Claude PEYROT.)

E. MAZEL.

<sup>1</sup> J'ai cru retrouver ce même parler, sans dissemblances excessives, à Revel (Haute-Garonne), à Pézenas (Hérault), à Langogne (Lozère), à Joyeuse et Aubenas (Ardèche), etc., lié, ce semble, à la longue chaîne des Cévennes.

# VARIÉTÉS

## LE VIN DU PURGATOIRE

CONTE INÉDIT

EN VERS LANGUEDOCIENS

« Li gènt d'autri-tèms, dit l'*Armana provençau* de 1877, se gatihavon pèr rire, e meme li curat se permetien la galejado. Mai, de fes, en galejant, atroubavon sabato à soun pèd.

Un jour un parrouquian dóu curat de Bezouço<sup>1</sup>, estènt vengu en clastro, diguè au capelan :

« — Bonjour, Curat ! veniéu vous adurre dès escut pèr faire dire un trentenàri à moun paure paire.

« — Acò's un brave drole, respoundeguè lou prèire. Mete l'argènt sus la chaminèio, e vène béure un cop. »

E Moussu lou Curat destapo uno vièio fiolo, n'en vuejo un travès de det dins un parèu de got, n'en porge un au parrouquian, e pièi, aguènt touca, li dous bevèire ausson lou couide.

« — Santa-Dei, Moussu lou Curat, cridè lou Bezoucié en se lipant li brego, acò 's pas de pissagno de gàrri ! Mai que vin es acò ? Es de vin de Tavèu ? — Noun. — De Langlado ? — Pesqui pas ! — De Chusclan ? — Ah ! pas mai. — De Castèu-nòu-dòu-Papo ? — Encaro plus pau. — Ma fe de Diéu ! Curat, ai proun manja de favo. . . . . — Bèn ! vos que te lou digue ? — Digas, Moussu lou Priéu ! — Es lou vin dóu Purgatòri. »

Ma fisto, sus lou cop lou parrouquian se viro, mando la man sus la chaminèio, e remet dins sa pòchi li dès escut dóu trentenàri.

« — Mai que fas, moun ami ? » cridè lou capelan.

« — Emporte l'argènt di messo.

« — Mai coume, escumerga ! voudriés leissa toun paire au founs dóu Purgatòri ?

« — Ah ! m'engardariéu bèn, repliquè lou Bezoucié, de lou tira d'aquí ! Un rode mounte i'a de tant bon vin ! Ah ! gusas ! me dirié

<sup>1</sup> Bezouze, village du département du Gard. *Lou Medeci de Besouça, que destapa lou malaute per lou faire susà*, est un exemple populaire assez ancien et très-connu des deux côtés du Rhône.

moun paire, que noun me ie leissaves dins lou sant Purgatòri, que be-vian de vin de Diéu!<sup>1</sup>»

Comme le *Garçon que vai demanda 'no fillo en maridage*, de M. le docteur Vincent<sup>2</sup>, comme *Fau prendre paciènci* de l'*Armana provençau* de 1855, le conte que l'on vient de lire appartient à cette catégorie de récits que l'on pourrait qualifier d'anecdotes ou de reparties populaires, car on les connaît sur presque tous les points du Midi<sup>3</sup>.

La version rimée que l'on trouvera plus loin a été recueillie, à la fin de l'année 1882, de la bouche de M. Auguste Brunel, jardinier au Jardin des plantes de Montpellier, par M. le docteur Louis Planchon, qui voulut bien, quelques mois après, mettre sa copie à ma disposition et en autoriser, tout incomplète qu'elle était, l'insertion dans la *Revue des langues romanes*. Le champ de la littérature montpelliéraine est encore trop limité pour qu'il fût difficile de reconnaître dans *lou Vi dau Purgatouera* une pièce inédite et, ce qui vaut mieux, une pièce dont le mérite littéraire est loin d'être méprisable.

M. Brunel tenait de son oncle, M. Revel, cette poésie, qui serait l'œuvre d'un Montpelliérain absolument ignoré de tous ceux qui se sont occupés de littérature languedocienne : Théodore Hipert, commis drapier, premier conseiller municipal de la ville de Montpellier, ayant rempli comme tel les fonctions de maire (4-29 août 1848), puis, l'espace d'une semaine environ, celles d'adjoint, à la suite d'un décret du chef du pouvoir exécutif daté du 24 août. M. Revel eut d'abord connaissance de cette poésie par Hipert, et il ne lui souvient point que celui-ci s'en soit déclaré l'auteur. Il la copia plus tard sur un cahier que lui avait prêté feu Douzières<sup>4</sup>, sous-bibliothécaire de la ville de Montpellier, lequel en avait eu communication par Hipert

<sup>1</sup> *Armana provençau* de 1877. Avignon, Roumanille, 1876, p. 57 de la première édition. On doit à M. Jean Laurès, le populaire auteur du *Campestre*, un *Bi del Percatori* en vers biterrois, encore inédit.

<sup>2</sup> *Revue des lang. rom.*, 3<sup>e</sup> série, XI, 261.

<sup>3</sup> Des indications détaillées sur ce point seraient étrangères à l'objet de la présente étude. Je me bornerai à remarquer qu'on trouve deux versions, au fond identiques, du conte de M. Vincent, la première, à la page 23 de l'*Armana provençau* pour l'année 1864, sous le titre de *Jan-Janet*; la seconde, à la page 73 de la même publication pour 1871, sous celui de *Coumpaire*.

*Fau prendre paciènci*, se lit page 29 de l'*Arm. prov.* de 1855. M. l'abbé Joseph Roux a tiré du thème de cette anecdote une fort agréable fable en vers limousins. Elle a été imprimée à la suite du *Compte rendu du Concours philologique et littéraire de l'année 1875*, Montpellier, au bureau des publications de la Société des langues romanes, 1875; in-8°, p. 162.

<sup>4</sup> Douzières aimait à copier, d'une manière très-distraite, il est vrai, les



lui-même, à la condition expresse qu'on ne la ferait connaître à personne. Les railleries, au fond assez banales, des vers 31-34 et 120-122 auraient-elles éveillé des scrupules dans son esprit? Aurait-il craint qu'on ne fît l'application personnelle de son œuvre à un ecclésiastique encore vivant? Ou bien, s'il est permis d'ainsi parler, ne serait-il que l'héritier bénéficiaire d'une composition anonyme ou d'une copie que le hasard aurait mise à sa disposition? Le dernier de ces points d'interrogation est d'autant plus naturel qu'on s'explique difficilement l'origine des lacunes du conte et le motif pour lequel Hipert ne l'aurait pas communiqué en entier à Douzières.

Je dois même avouer que la facilité relative du vers et la bonne humeur de la narration me firent supposer un moment, — cette conviction fut partagée par M. Louis Roumieux, bon juge, s'il en fut, en matière d'esprit, — que le *Vi dau Purgatouera* n'était autre qu'une des nombreuses pièces languedociennes laissées par l'abbé Favre dans le presbytère de Celleneuve, et plus tard vendues à l'épicier par la cupidité de la veuve de Brunier.

Cette attribution s'appuyait, en outre, sur les particularités suivantes :

I. MENTION DU VILLAGE DE COURNON.— Favre fut nommé, le 13 novembre 1773, curé et vicaire perpétuel de Cournonterral, par Raymond de Dufort, alors évêque de Montpellier. Il résida dans cette localité jusqu'au 8 octobre 1780, date de sa nomination au prieuré de Celle-neuve.

Or, coïncidence assez bizarre, la narration du *Vi dau Purgatouera* débute par les vers suivants, qui relatent une résidence assez longue à Cournon :

Dins lou vilage de Cournou,  
 Coumuna que counouissen prou (vers 5-6).

Quoique rien n'indique s'il s'agisse ici de Cournonterral ou de Cournonsec, il est probable qu'un poète autre que Favre n'aurait pas omis de mentionner le populaire prieur, peut-être même de lui attribuer

poésies montpelliéraines de ses contemporains et de ses amis. La bibliothèque de la ville de Montpellier (fonds de Vallat) possède un *Cahier de diverses poésies patoises*, — c'est ainsi qu'il est inexactement intitulé, — contenant un assez grand nombre de productions languedociennes et françaises de J.-B. Gaussinél, Auguste Guiraud, Molière, etc. M. Léon Gaudin en possède un second. Le *Vi dau Purgatouera* ne figure dans aucun de ces deux recueils.

Quel que soit le véritable auteur du *Vi dau Purgatouera*, on ne saurait mettre en doute l'intérêt qu'Hipert attachait à la poésie languedocienne et le fait qu'il ait, à ses moments perdus, rimé quelquefois des vers montpelliérains.

une histoire qui se serait passée à l'époque où il exerçait des fonctions curiales dans un des deux villages qui portent le nom de Cournon.

D'un autre côté, quelle raison le prieur de Celleneuve aurait-il eue pour attribuer à un prêtre, je dirai plus, à un confrère de Cournonsec ou de Cournonterral, l'aventure du *Vi dau Purgatouera*? A cette question je ne vois actuellement d'autre réponse que la citation suivante du premier chant de l'*Eneïda de Cela-nova*, dans laquelle un *segoundari de Cournou* est assez plaisamment *allusionné* :

Quand ageroun levat las taulas,  
Manquet pas, certa! de paraulas.  
Se tratet d'afaires d'estat;  
Dau tems present, dau tems passat,  
Espuïseroun la poulitica.  
Quinte malur que, dins la clica,  
Lou segoundari de Cournou <sup>1</sup>  
Sourtiguësse pas d'un cantou!  
Aurien vist aquelas masetas,  
Qu'entre que s'agis de gasetas,  
Lou galhard las devigna au fum,  
E las legis de nioch sans lum;  
Mais n'era pas d'aquela banda <sup>2</sup>.

II. MENTION DE L'ANNÉE 1751. — On lit dans la copie de M. Plan-

<sup>1</sup> Favre mentionne, et non pas sans malice, le village de Cournonsec, dès le début du troisième chant de l'*Eneïda* :

Après la perta de l'Asia,  
C'et-à-dire de la Frigia,  
Car touta la França es à sec  
Quand i'a pas d'aiga à Cournoun-sec;  
E touta l'Europa es negada,  
Quand lou Lez croca una bugada...

<sup>2</sup> *Obras patouèzas de M. Favre, priou-curat dé Cèlanova*. Mounpéyè, Virenque, 1839, IV, p. 20. J'ai ramené l'orthographe de cette citation et des autres citations de l'*Eneïda* à l'orthographe de l'édition de la *Société des langues romanes* (Montpellier, C. Coulet, éditeur), qui n'en est pas encore au dernier travestissement de Favre.

Les railleries que l'on vient de lire sont loin de dépasser celles que les habitudes littéraires du XVIII<sup>e</sup> siècle autorisaient entre ecclésiastiques, et surtout entre les membres du clergé séculier et ceux du clergé régulier. Les sarcasmes du *Siege de Cadaroussa* à l'endroit des moines avignonnais, l'exemple du Père Cléric dans les *Freros quistous*, ceux de l'abbé Brugié dans *Bounogorjo et Gulo-fresco*, de Jean Coste dans l'*Épitro à un amic*, et de Marc-Antoine Martin dans la *Partido de mar*, ne laissent pas de doutes sur ce point.

chon, à propos de la bouteille que le curé de Cournon envoie chercher pour régaler le villageois qui sollicite ses prières :

Nous fau de bon jus de la trelha.  
 N'en troubaràs una boutelha  
 Qu'encara n'as pas remarcat.  
 La meteguere de coustat.  
 Sus l'etiqueta i'a soun age.  
 Aco's lou pus viel dau vilage.  
 Poudràs ie legi, 'mbé lou lum,  
 Mila set cents cinquanta-un.

(Vers 98-104.)

En supposant qu'une période trentenaire fût le maximum de la vieillesse d'un vin de village languedocien au XVIII. siècle, j'avais, par une déduction peut-être un peu subtile, fixé à 1780-1781 la composition du *Vi dau Purgatouera*. Cette date est celle du commencement de l'*Eneïda de Cela-nova*, et ce dernier travestissement, plus abondant d'allure et de narration que l'*Odissea* et le *Siege de Cadaroussa*, n'est pas sans quelque analogie avec la rédaction très-détaillée du conte qui nous occupe.

Afin de ne rien oublier du pour et du contre en pareille matière, il est à remarquer que la copie donnée par M. Revel à son neveu n'a pas la date de 1751, et qu'elle offre des variantes d'un caractère littéraire assez douteux :

Nous fau de bon jus de la trelha.  
 N'en troubaràs una boutelha  
 Que n'en metere de coustat,  
 Qu'encara n'as pas remarcat.  
 Sus l'etiqueta i'a soun age.  
 Poudras ie legi, an-lou lum,  
 Mila set cents nonanta-un.

L'omission du vers « *Aco's lou pus viel dau vilage* » m'a fait adopter la leçon de M. Planchon.

III. RÉMINISCENCES LITTÉRAIRES.— Si les derniers vers de l'auteur :

Pierre, en ie parlant de la sorta,  
 Reprend tout e passet la porta,  
 E quitet lou curat counfus,  
 Que, segu, ie tournet pas pus ;  
 (Vers 241-244.)

si ces vers, dis-je, rappellent involontairement la conclusion bien connue du deuxième apologue de Lafontaine :

Le renard, honteux et confus,  
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus,

la mention que fait le premier chant de l'*Eneida* du Vice-Légat d'Avignon :

Ome à faire man-bassa à taula  
Sus vint capous de Rocamaula<sup>1</sup> ;

celle, plus ancienne, du quinzième chant de l'*Odissea* :

Nestor aviè laissat à taula  
Un gros capou de Rocamaula,  
E, sus acò, mous chivaliès  
S'acoussoun couma dous lebriès...

ne sont pas sans avoir exercé quelque influence sur deux passages du *Vi dau Purgatouera* où il est question de cette volaille, alors très-prisée des gourmets :

Intret e lou troubet à taula  
Pres d'un capou de Rocamaula.  
(Vers 41-42.)

L'abat diguet au païsan,  
Tout en i'endicant de la man  
Lous restas, qu'eroun sus la taula:  
« — D'aquel poulet de Rocamaula,  
N'acetarès-ti pas un flocc?... »  
(Vers 123-126.)

En parlant du Cadet de son *Tresor de Sustancioun*, Favre dit, dans l'épître dédicatoire de ce vaudeville :

De soun caquet rejouis Janetoun,  
E toutes dous cantoun lou mema toun.  
Sans art, sans vice, enstruits per la natura,  
Tout bonament aimoun la creatura.  
Mais que voulès ? S'acò facha quaucus,  
L'on lous marida, e li tornoun pas pus<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Obras patouèzas de M. Favre*, IV, p. 1. Roquemaure est le village du département du Gard où M. Placide Cappeau a placé l'action de son étrange poème du *Siège de Roquemaure*.

<sup>2</sup> *Œuvres complètes, languedociennes et françaises, de l'abbé Favre*, I, p. 154.

Ces deux derniers vers ont une sorte de parenté avec la conclusion des vers suivants du *Vi dau Purgatouera* :

Vesitava souvent sa cava,  
E chaca jour s'enchiourlava.  
De que voulès ? S'es un abus,  
Aco fai pas tort à degus  
E s'escrieu pas dedins l'istouera.  
(Vers 225-229.)

Le trait final a même ici un air de famille avec le dernier vers du passage suivant du *Siege de Cadaroussa* :

« Anen, enfants, viva la glouera !  
Un jour s'escrieurà dins l'istouera  
Que Cadaroussa a tapinat  
Las troupas d'un vice-legendat ! »  
Tout repetet : « Viva la glouera !  
Anen nous fichà dins l'istouera<sup>1</sup> ! »

Le *Siege de Cadaroussa* a été probablement composé à Cournonterral, et sa verve, aussi facile que plaisante, sans rancune et sans fiel véritable, peut être comparée sur certains points avec le ton général du *Vi dau Purgatouera*.

On sait l'abus que Favre a fait des rimes *jouine* et *mouine*, qui reviennent beaucoup trop souvent dans ses vers :

E pioi Cadet es un garçon fort *jouine*,  
Ben fach, galhard, que vòu pas estre *mouine*<sup>2</sup>...  
La reina, que me vesie *jouine*,  
Fres, galhard, flourat couma un *mouine*<sup>3</sup>...

On lit (vers 168-170) de notre conte :

Se m'avien nourrit d'aquel lach,  
Seriei, me sembla, toujours *jouine*,  
Amai belèu tant gras qu'un *mouine*.

Enfin le *Sermoun de Moussu Sistre*, si tant est que sa rédaction actuelle appartienne à Favre, semble être pour quelque chose dans les vers 200-202 du *Vi dau Purgatouera* :

<sup>1</sup> *Obras patouèzas de M. Favre*, I, 19.

<sup>2</sup> *Œuvres complètes de Favre*, I, 154.

<sup>3</sup> *Œuvres complètes de Favre*, etc., t. II.

S'es mort, elàs ! dins lou pecat,  
 Segu, la justica divina  
 Dejà je fai rousti l'esquina.

Le *Sermoun* précité dit, en effet, dans son idiome bigarré de languedocien et de français :

*Dèjà cet horrible demoun  
 Prépare fagots et charboun  
 Per vous faire rousti lou rable.*

IV. PARTICULARITÉS LINGUISTIQUES. — Les pièces qui se transmettent par voie orale, et même par écrit, perdent facilement leurs caractères dialectaux, lorsque ceux-ci ne se différencient que très-peu de l'idiome propre à la personne « qui retient par cœur », ou qui copie les vers dont l'audition l'a frappée.

L'absence des règles orthographiques et, à plus forte raison, la diversité de ces règles, contribuent largement aussi à l'affaiblissement des caractères dialectaux d'une pièce déterminée.

Sous la réserve de ces observations, rien dans le langage du *Vi dau Purgatouera* ne serait contraire à l'attribution de cette pièce au prieur de Celleneuve.

Voici l'énumération de quelques particularités qui pourraient même la fortifier :

*Finale en a des verbes.* — Le montpelliérain des deux derniers siècles et le langage d'une partie des environs de Montpellier terminent en *a* certains temps de verbes que le montpelliérain actuel, d'accord en cela avec le provençal, termine au contraire en *e*<sup>1</sup>. Favre avait l'habitude à peu près constante de la première voyelle, qui, il y a cinquante ans, était déjà périmée à Montpellier. Aussi ses éditeurs, Brunier en tête, ne se sont pas fait faute de la changer en *e* dans les œuvres en prose et à l'intérieur des vers. L'*a* n'a été maintenu par eux qu'à la rime, -c'est-à-dire sur les points où il était impossible de le modifier.

Telle est l'explication des passages suivants, extraits de l'*Eneïda de Cela-nova*, publiée pour la première fois par Martin en 1839 :

Sichea en sang, palle, salop,  
 Que vous li mostra à sa bedena  
 Lous traus qu'aviè dins la coudena ;  
 L'autel ounte, per trahisoun,  
 L'aviè dagat Pigmalioun ;  
 L'argent qu'aviè causat l'entriga,

<sup>1</sup> Auguste Guiraud, mort en 1849, est le dernier qui ait suivi la notation en *a*.

E li dis que vite *fugiga* (pour *fugigue* <sup>1</sup>).

N'es pas segu que quauqua fes

Noun li piquesse sus lous dets,

Ni que toujour l'on *enduressa* (pour *enduresse*)

Las insoulenças de la Greça <sup>2</sup>.

Vous, de drech, s'era qu'ou *vouguessa* (pour *vouguesse*)

Vous adressariàs à l'abessa <sup>3</sup>.

*Lou Vi dau Purgatouera* contient (vers 49-51) un exemple semblable :

Counouissiè trop la poulitessa,

Nostre curat, per que *manquessa* (pour *manquesse*)

De ie dire un bèu gramecis.

*Formes verbales en EGUERE.* — Ces formes allongées, exclusivement appliquées aux verbes qui se terminent par les groupes *dre* (*rescondre, foundre, reboundre, etc.*), *pre* (*roumpre, couroumpre, etc.*) et *tre* (*batre, metre, coumbatre, etc.*), existent en certaines portions du bas languedocien et du provençal. *Rescoundeguere, foundeguere, bateguere, etc.*, furent employées par Favre en même temps que les formes foncièrement montpelliéraines, et plus généralement courantes en Languedoc. de *rescoundere, foundere, batere, etc.*

On lit dans son imitation de la neuvième satire d'Horace :

« Douçament, ie *respoundeguere,*

Dedins aquel oustau, tout vai ben autrement <sup>4</sup>;...

Dans la huitième, qui doit être, comme la précédente, l'œuvre de sa jeunesse :

La luna venguet rouja e se *rescoundeguet* <sup>5</sup>.

Dans *lou Siege de Cadaroussa*, probablement écrit, — je l'ai dit plus haut, — à Cournonterral :

« — Eh be ! li dis el, que voulès ? »

« — Que relachés lous prisouniès

E que *roumpegués* l'astinença <sup>6</sup>... »

Dans l'*Eneïda de Cela-nova*, la distraction des dernières années de la vie du populaire prieur :

<sup>1-2,3</sup> *Obras patouèzas de M. Favre*, IV, 33, 112, 191.

<sup>4-5</sup> *Œuvres complètes de Favre*, I, 73 et 67.

<sup>6</sup> *Obras patouèzas de M. Favre*, I, 71.

Ai ! grands Dieus, quinta raretat  
*Meteguet* moun cor tout en flama !  
 Era lou pourtret d'una dama  
 Jouina, pus bela que lou jour  
 E pus toucanta que l'Amour<sup>4</sup>.

*Lou Vi dau Purgatouera* a deux formes semblables :

N'en troubaràs una boutelha  
 Qu'encara n'as pas remarcat ;  
 La *meteguere* de coustat.  
 (Vers 98-100.)

Pierre *respoudeguet* : — « Per moia !  
 Aprene emb una granda joia  
 Qu'au Purgatouera, couma aici,  
 Se ie begue de tant bon vi.  
 (Vers 185-188.)

Cependant, sur ces deux points encore, la copie de M. Revel diffère de la version dictée à M. Planchon :

N'en troubaràs una boutelha  
 Que n'en metere de coustat,  
 Qu'encara n'as pas remarcat...

Pierre respouDET : « — Per moia !  
 Aprene emb una granda joia... »

L'irrégularité de ces deux passages et l'insuffisance métrique du vers : *Pierre respouDET* : « *Per moia!*... » m'ont de nouveau déterminé à suivre ici la version de M. Planchon.

*Mots et verbes particuliers.*— La langue du *Vi dau Purgatouera* est celle de Montpellier, sauf le mot *carelha*, lampe (vers 105); les verbes *doure*, souffrir (vers 64), et *lampà*, boire à longs traits (v. 232), lesquels s'ils sont compris de tous les Montpelliérains, ne sont pas employés par eux, au moins depuis le commencement du siècle.

*Couvit*, invitation (vers 129), n'est usité que dans le proverbe :

Couvit de Mount-peliè,  
 Couvit de l'escalè.

Ces quatre formes font partie de la langue courante de Favre.

On voit, par cette énumération, l'insuffisance des preuves qui pourraient, au défaut d'Hipert, militer en faveur de l'attribution à Favre du *Vi dau Purgatouera*. On sera donc, jusqu'à nouvelles informations,

<sup>4</sup>. *Obras patouèzas de M. Favre*, IV, 327.



plus prudent et plus près de la vérité, en voyant dans le conte qui nous occupe l'œuvre d'un contemporain du curé de Celleneuve, qui aura connu ses œuvres et qui s'en sera inspiré, parfois avec trop d'abondance, souvent avec malice, mais toujours avec une certaine facilité.

Ce nous est donc un nouveau motif de remercier M. Louis Planchon de l'obligeance avec laquelle il a bien voulu nous communiquer son manuscrit et en autoriser la publication dans la *Revue*.

Alph. ROQUE-FERRIER.

### Lou<sup>o</sup> Vi dau Purgatouera<sup>1</sup>

Prenguen pas lou prouchen<sup>2</sup> per sot.  
 L'esperiença certifica  
 Que tal<sup>3</sup> crei de guilhà Guilhot,  
 Es el souvent que Guilhot guilha<sup>4</sup>.

5 Dins lou vilage de Cournou,

<sup>o</sup>OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.—Le texte du *Vi dau Purgatouera* a été établi : 1<sup>o</sup> sur la copie donnée par M. Revel à M. Brunel ; 2<sup>o</sup> sur la communication de dix-huit vers (119-122 et 199-212) que le premier avait tout d'abord élagué de sa version, et 3<sup>o</sup> sur la copie de M. Planchon que j'ai suivie, vers 64, 98-104, 137, 156, 179 et 185-188.

Malgré les additions 119-122 et 199-212, le conte n'en reste pas moins incomplet. La découverte du manuscrit de l'auteur, quel qu'il fût, améliorerait certainement notre texte et ferait disparaître une partie des répétitions qui le déparent.

<sup>1</sup> Au point de vue de la pureté de la langue, *Purgatori*, qui est encore communément usité à Montpellier, et à plus forte raison aux alentours de cette ville, vaudrait mieux. Beaucoup de personnes disent *Percatori*. Le gallicisme *Purgatouera* reparait vers 182, 187 et 214.

<sup>2</sup> *Prouchen* est également un gallicisme, mais avec cette différence que sa forme régulière (*prouchan*) n'existe plus dans le langage du peuple.

<sup>3</sup> Au lieu de *tau*, que je n'ai entendu qu'une seule fois en ma vie sortir d'une bouche montpelliéraine. Le proverbe *tau me deu que me demanda*, rappelé par une vieille femme âgée de soixante-cinq ans en 1874, me valut cette constatation linguistique.

Favre employe *tau* et plus souvent *tel*. Le féminin *tela* se lit au vers 210.

<sup>4</sup> Proverbe populaire.

- Coumuna que counouissen prou,  
 Mouriguet un noumat Gregouera <sup>1</sup>,  
 E deven <sup>2</sup>, per estre sencera,  
 Declarà que lou paure mort,  
 10 Quoueque <sup>3</sup> laissesse fossa d'or  
 A sa familia desoulada,  
 .....<sup>4</sup>  
 .....  
 .....  
 15 Pichots e grands, tout s'escanava.  
 .....<sup>5</sup>  
 Mais disoun que dau fil ainat,  
 Ome d'argent e fort rusat,  
 L'afficioun era pas trop granda,  
 20 Que sous plours eroun de coumanda  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....<sup>6</sup>  
 25 Mais on sap que lous critiès  
 Plouroun davans, risoun darriès.  
 S'es vist toujours, dins touta classa,  
 Qu'es d'aquel biai qu'aco se passa.  
 Deven dounc pas n'estre estounats,  
 30 Qu'autant n'en penja à nostre nas.

<sup>1</sup> Gallicisme pour *Gregori*, devenu bien rare.

<sup>2</sup> C'est là un verbe qui revient trop fréquemment sous la plume de notre auteur. Conférez :

Vers 29 Deven dounc pas n'estre estounats.

— 65 Devès avedre secaressa.

— 85 Que per fes devès veire double.

— 90 Vous devès tene un pau dau pera.

— 146 Deuriès estre pus prevenenta.

— 235 E que deve pas desirà.

<sup>3</sup> *Quoueque* est un emprunt au français. La bonne forme serait *amai*.

<sup>4,5</sup> Peut-être la lacune du texte est-elle ici plus considérable.

<sup>6</sup> Cette lacune est peut-être aussi plus considérable. Elle semble se justifier par les habitudes d'abondante narration de l'auteur et par les répétitions. Vers 17 : *mais disoun*, et 25 : *mais se sap* ; vers 20 : *que sous plours*, et 26 : *plouroun davans*, qui ne sont tolérables qu'en supposant un écartement de quatre vers au moins.

- Nostre paisan, seloun l'usage  
 Que lous curats troboun fort sage, —  
 Se 'voulès saupre per de que  
 Es que i' aumenta <sup>1</sup> soun dequé —
- 35 .....
- .....  
 .....  
 .....<sup>2</sup>
- Prend tout ça qu'aviè preparat,  
 40 E vai ches <sup>3</sup> moussu lou Curat.  
 Intret e lou trapet <sup>4</sup> à taula  
 Pres <sup>5</sup> d'un capou de Rocamaula,  
 Pastis de lebre, *et cetera*.  
 Noste paisan ie dis : « — Holà !
- 45 Parei qu'aïci tout marcha en ordre,  
 Que se ie troba de que mordre,  
 E qu'embé lou bonjour sufis  
 De vous souetà bon apêtis. »  
 Counouissiè trop la poulitessa,
- 50 Nostre curat, per que manquessa  
 De ie dire un bèu gramecis :  
 « — Assetàs-vous, de que s'agis ?  
 Avès-ti besoun d'un service ?  
 De vous lou rendre trefoullisse.
- 55 — Moussu, vous porte quauques iòus,  
 Dous pòuls emé sieis escuts <sup>6</sup> nòus,  
 Lou tout de la pus bela mena,  
 Per que dignés una nuvena <sup>7</sup>

<sup>1</sup> La copie donne : *i'atroboun*. J'ai cru devoir substituer le verbe *augmentà*, car *troubà* se lisait encore vers 41 et 46.

<sup>2</sup> Lacune peut-être plus considérable ; l'auteur devait nommer ici le paysan, dont le nom (*Pierre*) arrive sans préparation au vers 131. Il est probable qu'on détaillait ensuite les cadeaux destinés au curé.

<sup>3</sup> On se sert encore assez couramment de *en co de*. J'ai entendu même quelques vieillards dire à *co de*. *En co de*, de même que à *co de*, signifie : *en maison de, en case de...*

<sup>4</sup> La copie porte *troubet*. Je lis *trapet*, qui est son doublet en *a*, afin d'éviter une répétition avec le même verbe, vers 46.

<sup>5</sup> Forme gallicisée qui n'a pu supplanter encore *ras*. Le peuple dirait *davans un capou*, plutôt que *ras* ou *pres d'un capou*.

<sup>6</sup> La copie donne *e sieis escuts nòus*.

<sup>7</sup> Gallicisme. Il faudrait *novena*. Voyez encore *nuvena*, vers 205 et 238.

- A moun paure paire qu'es mort.  
 60 — O moun amic ! de tout moun cor,  
 Tout se farà, sus ma paraula. . . . .  
 Mais aprouchàs-vous<sup>1</sup> de la taula.  
 Pausàs d'abord vostre paniè,  
 Que vostre bras lèu vous dôuriè<sup>2</sup>.  
 65 Per vous ai un founs de tendressa.  
 Devès avedre secaressa. . . . .  
 Aqueste tems es assoumant<sup>3</sup>;  
 Crese que susarai lou sang.  
 Elàs<sup>4</sup> ! qu'esprovoun de magagna  
 70 Las pauras gens de la campagna !  
 Sans façoun metès-vous aqui.  
 Acetarés be 'n det de vi ?  
 Sabès que vostre paure pera<sup>5</sup>,  
 Dau tems qu'era dessus la terra,  
 75 D'après ce que m'a dich mai d'un,  
 Jamai lou metiè pas au lum.  
 Toutes contoun<sup>6</sup> dins lou vilage  
 Que n'en fasiè 'n milhoun usage.  
 Es pas un mau. . . *Bonum vinum*  
 80 *Lætificat cor hominum.*  
 Tant pla<sup>7</sup> rejoûis las femelas  
 [E] las lourdas couma las belas,  
 Las vielhas, las jouinas ; enfin,  
 Laissant de coustat lou latin,  
 85 Vous dirai, sans qu'aco vous trouble,  
 Que per fes devès veire double,  
 Car aici, couma en tout païs,  
 Saique lous cats fan pas de chis.  
 Qu'aïço siegue dich sans coulera,

<sup>1</sup> Le peuple eût dit : *mais sarràs-vous de la taula.*

<sup>2</sup> Ms. *Que lou bras avans pau vous dôuriè*, qui donne un vers de neuf pieds. J'ai suivi la version de M. Planchon.

<sup>3</sup> On eût préféré dire, surtout aux commencements de ce siècle : *aqueste tems es assucant.*

<sup>4</sup> *Ai las* est encore usité.

<sup>5</sup> *Pera* est un gallicisme qui n'a pas encore supplanté la forme régulière de *paire*, que l'on a déjà vue vers 57 et qui est assurée par la rime, vers 221.

<sup>6</sup> *Saboun* dans la copie, mais ce verbe figure déjà vers 73.

<sup>7</sup> *Pla* pour *ben* est une forme lodévoise dont on ne s'explique pas la présence unique dans le texte.

- 90 Vous devès tene un pau dau pera.  
 Mais feniguen aqui dessus ;  
 Vous farai <sup>1</sup> tastà de bon jus. »  
 Lou curat sounet Margarida,  
 Chambrieira frescassa e poulida,
- 95 Ie dis : « — Vai vite <sup>2</sup> nous cercà  
 De que nous faire refrescà.  
 Nous fau de bon jus de la trelha ;  
 N'en troubaràs una boutelha  
 Qu'encara n'as pas remarcat.
- 100 La meteguere de coustat.  
 Sus l'etiqueta i'a soun age ;  
 Aco's lou pus viel dau vilagé.  
 Poudràs ie legi, 'mbé lou lum,  
 Mila set cents cinquanta-un <sup>3</sup>. »
- 105 La filha aluma <sup>4</sup> la carelha  
 E s'en vai cercà la boutelha.  
 La pourtet embé precaucioun,  
 En cas que i' agesse de founs<sup>5</sup>.  
 Lou curat vite la destapa.
- 110 Nostre paisan risiè jout capa,  
 Per ce que clarament vesiè  
 Que s'anava ouchà lou gousiè <sup>6</sup>  
 D'una façoun particulieira.  
 Alor avanset sa cadieira <sup>7</sup>,
- 115 Mes la vergougna de coustat  
 E se placet pres <sup>8</sup> dau curat,  
 Qu'era dins lou founs fort aimable

<sup>1</sup> Le lecteur remarquera sans peine que les verbes *dire* et *faire* reviennent fréquemment dans les vers 75 à 96.

C'est là, d'ailleurs, une licence que Favre et les poètes de son temps ne se sont pas fait faute de pratiquer.

<sup>2</sup> On dirait plus régulièrement et presque aussi couramment *vai lèu*.

<sup>3</sup> Voir sur les vers 98-104 les remarques du préambule.

<sup>4</sup> *Alucà* existe encore aux environs de Montpellier.

<sup>5</sup> On aimerait mieux dire dans le peuple : *De pòu que i' agesse de founs*.

<sup>6</sup> C'est la rime précédente qui, sans doute, a obligé l'auteur à employer le mot *gousiè* au lieu de *gargatet*.

*Gousiè* se lit encore vers 160.

<sup>7</sup> Beaucoup de personnes prononcent *cahieira*, par l'effet d'une chute du *d* intérieur qui commence à devenir assez générale dans le langage des gens de Cette.

<sup>8</sup> *Ras* serait ici de rigueur. Voir l'observation relative au vers 42.

- E, couma se dis, un bon diable.  
 Lous michants disoun soulament
- 120 Qu'aimava un pauquet trop l'argent ;  
 Mais on sap [prou] qu'aquel usage  
 Es estacat à l'abilhage.  
 L'abat diguet au païsan,  
 Tout en i'endicant de la man
- 125 Lous restas, qu'eroun sus la taula :  
 « — D'aquel poulet de Rocamaula,  
 N'acetarés-ti pas un floc ?  
 Vous assure <sup>1</sup> que, per lou cop,  
 S'à moun couvit voulès vous rendre,
- 130 Lèu vous apercevrés qu'es tendre. »  
 Pierre ie respond : — « Gramecis,  
 Per ara, n'ai pas apetis <sup>2</sup>,  
 Car, poudès creire à ma paraula,  
 Veniei de me levà de taula.
- 135 — Au mens, acetàs <sup>3</sup> un biscuit <sup>4</sup>  
 Ou, s'aimàs mai de pan benit,  
 Zou, Margarida, una briocha <sup>5</sup> !  
 N'en metrés un floc à la pocha,  
 Aco serà per lous enfants.
- 140 Lous vostres, lous trobe charmants ;  
 Ai toujour plesi <sup>6</sup> de lous veire . . . .  
 Mais, diga, porta un autre veire <sup>7</sup>.  
 Tout outra que tus pensariè  
 Que se beu pas dins lou souliè.
- 145 T'ou ai dich vint cops amai trenta,  
 Deuriès estre pus prevenenta. »  
 A la fin lou veire arrivet

<sup>1</sup> *Assegure* serait plus languedocien.

<sup>2</sup> *Talent* serait plus languedocien et même plus commun qu'*apetis*.

<sup>3</sup> Le verbe *acetà*, dans ce cas (voyez également vers 72), décèle plutôt les habitudes littéraires que la langue du peuple. Ce dernier dit encore très-couramment *prenès aco*, pour *acceptez cela*.

<sup>4</sup> *Biscuit*, de même que *briocha* (v. 137), est emprunté au français.

<sup>5</sup> Le ms. de M. Revel donne : *Margarida, porta una briocha*, qui, à la rigueur, serait acceptable.

<sup>6</sup> *Plasé* est plus régulier, mais il n'y a guère que les personnes appartenant au dialecte lodévois qui l'emploient aujourd'hui à Montpellier. Voyez encore *plesi*, vers 180.

<sup>7</sup> *Goubelet*, aussi courant que *veire*, vaudrait mieux.

- E Moussu lou Curat verset <sup>1</sup>  
 De la boutelha desirada,  
 150 Dins chaca veire, una rasada.  
 Pioi, après avedre trincat,  
 Lou tout seguet lèu envalat.  
 Mangeroun mai, tournà begueroun,  
 Pioi en trouasiema <sup>2</sup> ie tourneroun,  
 155 E trוברoun tant bon lou moust  
 Que, ma fouè <sup>3</sup>, ie prengueroun goust.  
 .....  
 .....  
 Pierre, en siblant de vi tant bon,  
 160 Auriè souetat un gousiè long,  
 Dise pas d'una bona touesa,  
 Mais de Paris jusqu'à Pountouesa.  
 Ie dis : « — Moussu, fau counveni  
 Qu'avès aqul de famous vi.  
 165 Aco n'es pas una babiola,  
 Picariè lèu sus la boussola.  
 De m'en dounà, qu'avès ben fach !  
 Se m'avien nourrit d'aquel lach,  
 Seriei, me sembla, toujours jouine  
 170 Amai belèu tant gras qu'un mouine,  
 E pode ben vous proutestà  
 Qu'auriei pena à m'en destetà.  
 Couma de n'achetà <sup>4</sup> desire,  
 Moussu, voudriàs-ti ben me dire  
 175 De quinte endrech <sup>5</sup> l'avès tirat  
 E lou pris que vous a coustat ? »  
 Lou curat, qu'aimava de rire,  
 S'empresset <sup>6</sup> vite de ie dire :

<sup>1</sup> *Vouget* est plus usuel dans le peuple que le gallicisme *verset*.

<sup>2</sup> Gallicisme pour *tresieme*, qui a disparu de Montpellier. Il existe encore en certaines localités des environs de cette ville.

<sup>3</sup> Gallicisme pour *fe*, qui se maintient encore, surtout dans *par ma foi* (per ma fe).

Je suis la leçon de M. Planchon.

Le ms. de M. Revel contient un vers irrégulier : *Que toutes dous ie prengueroun goust.*

<sup>4</sup> *Croumpà* serait plus populaire et en même temps plus languedocien.

<sup>5</sup> Les vieillards substitueraient *rodou* au substantif *endrech*.

<sup>6</sup> *S'entanchet* vaudrait mieux ; *vite* est un pléonasme dans les deux cas.

- « — Couma sabe qu'aco's lou vi<sup>1</sup>  
 180 Qu'à taula fai lou mai plesi,  
 D'avedre dau bon me fau glouera<sup>2</sup> :  
 Aco's de vi dau Purgatouera.  
 Ploi vous dirai que, quant au pris,  
 Me costa pas qu'un gramecis »
- 185 Pierre respoudeguet : « — Fer moia<sup>3</sup> !  
 Aprene emb una granda joia  
 Qu'au Purgatouera couma aici,  
 Se ie begue de tant bon vi.  
 De n'en beure dounc es pa 'n crime ?
- 190 Vessa-m'en<sup>4</sup> mai e que lou chime !  
 Mais, digàs, Moussu lou Curat,  
 Se fu<sup>5</sup> moun paire es trespasat  
 Dins un parfet<sup>6</sup> estat de graça,  
 Segu<sup>7</sup>, a pres de Dieu sa plaça
- 195 E soun bonur dedins lou ciel  
 Serà tant grand couma eternal.  
 .....  
 .....  
 Ploi dise d'un autre coustat :
- 200 S'es mort, elàs ! dins lou pecat,  
 Segu, la justia divina  
 Dejà ie fai rousti l'esquina ;  
 I'a pas d'Avès ni de Paters  
 Que lou tiressoun das enfers ;
- 205 Lous vus<sup>8</sup>, lous junes, las nuvenas,

<sup>1</sup> Leçon du ms. de M. Planchon. Le ms. de M. Revel donne : *Coume ieu sabe...*

<sup>2</sup> Gallicisme pour *gloria*, qui se maintient, surtout dans les phrases toutes faites : *Es pas per gloria, ou fai pas per gloria, travalha pas per la gloria.*

*Glouera* se lit encore vers 213.

<sup>3</sup> Leçon du ms. de M. Planchon. Voyez les observations du préambule.

<sup>4</sup> Voyez l'observation du vers 148.

<sup>5</sup> C'est le *feu* français, maladroitement transplanté en languedocien.

<sup>6</sup> Gallicisme d'origine à demi ecclésiastique, à demi française. Cf. *fet* (fait, histoire, action), *tout à fet* (tout à fait) et l'infinif *fera*, dans une phrase manifestement française d'origine (*vai te fera f...*), mais très-généralement usitée dans le langage des gens grossiers ou illettrés.

<sup>7</sup> *Soulide* serait d'un usage plus commun.

<sup>8</sup> Gallicisme qui s'est substitué à *vot*. Le verbe *vouà* est un demi-gallicisme,



- Finirien pas jamai sas penas.  
 De que servissoun tant d'esforts,  
 Quand on pot pas sauvà sous morts  
 De la damnacioun eternela ?
- 210 Tela aupinioun n'es pas nouve-la.  
 Aco's dins cent libres esrich  
 E nous ou avès toujour dich.  
 Ou, s'avans dintrà dins la glouera  
 Es retengut au Purgatouera,
- 215 Es afrous, fau n'en counveni.  
 Pas que l'ideia fai freml  
 D'esprouvà<sup>1</sup> de penas cruelas  
 Per de pichotas bagatelas<sup>2</sup> !  
 Aussi<sup>3</sup> es bon, souer<sup>4</sup> e mati,
- 220 De pregà Dieu d'ou fa feni.  
 Mais, Moussu, counouissiàs moun paire,  
 Era un ben brave ome, pecaire !  
 Soun bonur era de pintà,  
 Degus ou pot pas countestà,
- 225 Vesitava souvent sa cava  
 E chaca jour s'enrichoulava.  
 De que voulès ? S'es un abus,  
 Aco fai pas tort à degus  
 E s'escrieu pas dedins l'istouera;
- 230 E se moun paire au Purgatouèra  
 Es abeurat dau mema vi  
 Que vous e ieu lampan aici,  
 Jurariei, sus vostra calota,  
 Que chaca jour se ie culota,
- 235 E que deve pas desirà  
 Que d'aquí l'anessoun tirà.  
 Per lor, trouverès bon, ieu pense,  
 Que de nuvenas vous dispense,

comme le démontrent les formes *vouddà*, et *avouddà* qui existent encore dans le département de l'Hérault et dans celui de l'Aveyron.

<sup>1</sup> *Endurà* serait plus populaire.

<sup>2</sup> *Sinsirimbalhas*, en véritable languedocien.

<sup>3</sup> Gallicisme pour *tabé* et *atabé*, qui persistent encore, mais faiblement.

<sup>4</sup> Nouveau gallicisme. *Sera* s'est maintenu dans la formule de salutation : *Bona sera* (prononcez *seda*, par suite de la transformation en *d* de l'*r* simple entre deux voyelles).

- Qu'emporte tournamai mous iòus,  
 240 Mous pouls e mous sieis escuts nòus. »  
 Pierre, en ie parlant de la sorta,  
 Reprend<sup>1</sup> tout e passet la porta,  
 E quitet lou curat counfus<sup>2</sup>,  
 244 Que, segu<sup>3</sup>, ie tournet pas pus<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Le peuple aimerait mieux *prend mai*. Il semble préférer l'adjonction de *mai* à l'emploi des verbes qui possèdent la forme reduplicative.

<sup>2</sup> On dirait plus couramment *mouquet*.

<sup>3</sup> *Soulide* serait encore ici plus populaire que *segu*.

<sup>4</sup> En relevant dans ces notes quelques-unes des formes défectueuses du *Vi dau Purgatouera*, il n'est pas inutile d'ajouter qu'elles sont aussi fréquentes dans Favre et dans les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIX<sup>e</sup>.

---

P. S. — Au moment où je remettais à l'imprimeur les dernières épreuves de ce travail, M. Revel m'a fait connaître que deux personnes de sa famille ont profité de la célébration du premier Centenaire de la mort de Favre (22-25 mai 1884) pour réciter publiquement à Celleneuve *lou Vi dau Purgatouera*, et, ce qui est plus caractéristique, pour en attribuer la composition à l'abbé Favre. Aucun des auditeurs n'a songé à protester contre cette affirmation, loin de là. Voilà donc une attribution populaire créée aux environs de Montpellier, avant même que je songeasse à formuler dans la *Revue* une hypothèse semblable. Il m'a paru nécessaire de la signaler au lecteur, afin de le prémunir contre les présomptions que l'on en pourrait tirer.

---

## PÉRIODIQUES

---

**Giornale storico della letteratura italiana**, diretto e redatto da Arturo Graf, Francesco Novati, Rodolfo Renier. Roma, Torino, Firenze. — Tel est le titre complet de l'intéressante et utile publication dont nous commençons un peu tard le compte rendu. Les noms des directeurs du *Giornale* étaient, à eux seuls, une promesse et une garantie. Dans le programme placé en tête du premier fascicule, MM. Graf, Novati et Renier, ont défini leur but et leur méthode : par l'étude complète et scientifique des documents, par la consultation des bibliothèques et des archives, par l'examen de toutes les questions historiques, philologiques, bibliographiques, préparer les matériaux, sans lesquels il est impossible d'écrire une bonne histoire générale de la littérature italienne. — N° 1 (t. I, 1883). P. 1-3, programme signé de MM. A. Graf, F. Novati, R. Renier. — P. 5-32. Tommaso Casini. *Coltura bolognese dei secoli XII e XIII*. A côté des légistes, si justement célèbres, de l'école de Bologne, il faut rappeler les maîtres ou grammairiens qui maintenaient le goût des études littéraires, tels que Gauffrey de Vinesauf, Boncompagno (de Florence), Bene (de Florence). Le courant français se fait sentir, non-seulement par la diffusion en Italie des œuvres épiques et lyriques de la France, mais aussi par l'affluence des étudiants français à Bologne ; ils y sont distingués par provinces : Normands, Gascons, Picards, etc. . . . . Le troubadour Rambertino Buvaelli naquit à Bologne en 1170. Il fut l'ami d'Aimeric de Peguilhan et de Peire Ramons de Toulouse. L'auteur renvoie à sa monographie : *la Vita e le Poesie di Rambertino Buvaelli* ; Bologna, 1880. L'article se termine par un développement sur la poésie populaire à Bologne au XIII<sup>e</sup> siècle. — P. 33-59. G. Mazzatinti. *Inventario dei codici della biblioteca Visconteo-Sforzesca, redatto da Ser Fabiano nel 1459 e 1469*. Le texte de l'inventaire est précédé des renseignements les plus précis et les plus complets sur l'histoire de cette bibliothèque. Créée dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, la plupart des mss. dont elle était composée furent transportés en France par Louis XII. Le ms. d'après lequel M. M. publie cet inventaire est le n° 11400 de la bibliothèque nationale de Paris (fonds latin). M. L. Delisle, dans le cabinet des mss., n'avait reproduit que la partie intitulée : « textes français : *libri in galico*. » — Variétés. P. 60-61. *Le Tradizioni giudaiche nella novellistica italiana*. Après avoir

signalé le caractère légendaire du Midras Rabboth, sorte de commentaire des cinq premiers livres de Moïse et de quelques autres parties de la Bible, dont le docteur A. Wünsche publie la traduction, M. Marco Landau cite deux passages qu'il compare à des passages analogues des *Cento Novelle antiche* et du Décaméron. — P. 62-74. *Tre Lettere giocose di Cecco d'Ascoli*. Ces lettres sont en latin. La première est adressée aux *deniers* et *florins*, dont Cecco fait un grand éloge et auxquels il demande de remplir sa bourse. La seconde est une réponse des *deniers* et des *florins*, qui se vantent de leur domination sur l'univers. La troisième est adressée à une religieuse dont l'auteur est épris. M. Francesco Novati croit que le ton de ces lettres permet, à la rigueur, de les attribuer au Stabili. Elles doivent, d'ailleurs, figurer dans la liste des parodies sous forme épistolaire, dont l'A. cite des exemples curieux. — P. 75-86. *Commedia dell' Arte*. On sait que ce genre dramatique n'offrirait aux acteurs qu'un canevas qu'ils devaient développer. Le titre du « Médecin volant », *il Medico volante*, se trouve dans la collection de *Scenari inediti della Commedia dell' Arte*, publiés par M. Bartoli. M. Achille Neri a trouvé une édition d'une comédie complète sur le même sujet (Milan, 1673). Les noms des personnages seuls diffèrent, et l'action est identique. Les extraits donnés par l'A. permettent d'apprécier le naturel et la facilité du dialogue. M. Neri croirait volontiers que cette comédie a été connue de Molière. Il passe ainsi du « Médecin volant » au « Tartufe » dont il retrouve le type dans un *scenario* de Scala, *il Pedante*. — P. 87-90. M. Giuseppe Biadego publie une lettre inédite de Monti. — Comptes rendus. P. 91-101. A. D'Ancona e Comparetti. *Le Antiche Rime volgari secondo la lezione del codice Vaticano 3793*. Vol. II ; Bologna, C. Romagnoli, 1881 (8°, pp. 425). M. Tommaso Casini, tout en rendant justice à la valeur de cette publication, attendue pendant six ans, se montre en désaccord sur beaucoup de détails avec les éditeurs. Il propose des corrections nombreuses, renvoie à des travaux sur la matière et fait, en réalité, un vrai commentaire qu'il conviendra de consulter. A la page 96 nous apprenons que M. Giulio Salvadori prépare une édition critique des poésies de *fra Guittone*. — P. 101-107. Alessandro Gherardi. *Gli Statuti della Università e Studio fiorentino dell' anno MCCCXXXVII, seguiti da una Appendice di documenti dal MCCCXX al MCCCXXII, con un discorso del prof. Carlo Morelli*. Firenze, G. Viesseux, 1881 (in-folio, pp. LVI-582). La collection des documents relatifs à l'histoire de l'Université de Florence est très-intéressante : pourquoï M. Gherardi n'a-t-il pas cru devoir les utiliser lui-même, au lieu de se borner à imprimer le discours insuffisant de feu le professeur Morelli ? (F. Novati). — P. 107-109. F. Scaduto. *Stato e Chiesa negli scritti politici, dalla fine della lotta per le investiture sino alla morte di*

*Ludovico il Bavaro* (1122-1347). Pubblicazione del R. Istituto di Studi superiori in Firenze. Firenze, succ. Le Monnier, 1882 (in 4°, pp. IV-148). Travail consciencieux. Néanmoins, l'auteur eût mieux fait de suivre l'ordre chronologique et de ne pas se borner aux œuvres des théoriciens, mais de faire aussi une part aux vues politiques des hommes d'État (Luigi Chiappelli). — P. 109-111. B. Labanca. *Marsilio da Padova riformatore politico e religioso del secolo XIV*. Padova, Salmin, 1882 (8°, pp. 235). Compte rendu favorable (Luigi Chiappelli). — P. 112-120. Pasquale Villari. *Niccolò Machiavelli e i suoi tempi, illustrati con nuovi documenti*, vol. III ed ultimo. Firenze, success. Le Monnier, 1882 (8°, pp. 499). Ce volume contient l'examen des *Opere minori* et l'histoire de la dernière période de la vie de Machiavel. Sans partager toujours l'indulgence de l'auteur pour les contradictions et les défaillances de son héros, on ne peut que professer la plus haute estime pour le talent avec lequel il a profité de toutes les sources pour donner à son ouvrage une autorité durable (L. A. Ferrai). — P. 120-126. *Le Odi dell' Abate Giuseppe Parini, riscontrate su manoscritti e stampe, con prefazione e note di Filippo Salveraglio*. Bologna. N. Zanichelli, 1882 (16°, pp. LXIX-284). La biographie de Parini fera disparaître plus d'une légende accréditée : on n'attribuera plus désormais au poète une austérité supérieure à celle de ses contemporains dont, en somme, et malgré quelques moments de gêne, il n'eut pas à se plaindre. L'auteur aurait dû ne point placer au nombre des odes deux *canzonette*, les *Nozze* et le *Brindisi*. Il aurait pu faire remarquer que la seconde est une imitation d'une pièce anacréontique : *Ἀέγουσιν αἱ γυναῖκες* (F. Novati). — P. 126-130. Giuseppe Finzi. *Lezioni di storia della letteratura italiana compilate ad uso dei licei*. Torino, E. Loescher, vol. I, 1880 (12°, pp. VII-228); vol. II, 1883 (in 12, pp. VII-486). Défavorable à tous les points de vue (R.). — P. 131-151. Bulletin bibliographique. — P. 152-184. Dépouillement des périodiques. — P. 185-118. Chronique.

N° 2. P. 189-229. Michele Faloci Pulignani, *le Arti e le Lettere alla corte dei Trinci di Foligno* (premier article). Même dans son état actuel, l'ancien palais des Trinci témoigne en faveur des goûts artistiques de cette famille ; l'oratoire est un des chefs-d'œuvre du peintre Nelli de Gubbio. Le bienheureux Tommasuccio mourut évêque de Foligno en 1377. Ses poésies ou prophéties se composent de 847 vers et roulent sur les événements contemporains. Ce personnage a été l'objet d'une étude de M. Mazzatinti : *Un profeta umbro*. Pierangelo Bucciolini appartient à la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Il a rimé en 185 octaves la vie de saint Félicien. — P. 230. Michele Scherillo, *la Prima Commedia musicale a Venezia*. Venise est la première ville qui ait possédé des théâtres lyriques permanents. Le premier opéra qui y

ait été représenté fut l'*Andromeda*, paroles de Benedetto Ferrari et musique de Francesco Mamelli de Tivoli, dans l'hiver de 1637, au théâtre de San-Cassiano. L'opéra bouffe est né à Naples assez longtemps après, en 1709; et en 1711, au théâtre de Sant' Angelo, fut représenté à Venise, pour la première fois, un opéra-comique, l'*Elisa*, paroles de Domenico Lalli et musique de Giovan-Maria Ruggeri. Ce Lalli, dont le vrai nom était Biancardi, avait dû quitter Naples pour échapper à des poursuites judiciaires. Rimeur infatigable, il a écrit trente six livrets dont M. Scherillo donne les titres complets. L'*Elisa* est une imitation, assez voisine du plagiat, de la *Gostanza*, de Nicolò Amenta, qui fut représentée à Naples en 1699. Cette pièce elle-même est un remaniement des *Inganni* (1547), de Niccolò Sechi. — P. 260-281. G. A. Scartazzini. *Gli Studi danteschi del professore Schefker-Boichorst*. M. S. est en désaccord avec le professeur allemand sur plusieurs points. Il croit que Dante s'est établi à Ravenne pour quelques années, à partir de 1316 et non de 1313; que Dante n'eût point à se plaindre de sa femme, Gemma Donati; que du témoignage de Dante lui-même (*Convivio amoroso*), il résulte que ses mœurs étaient pures et austères; que l'on ne peut assigner une date certaine à la composition du *de Monarchia*; que la lettre à Messer Guido da Polenta n'est pas authentique; que Boccace n'est pas l'auteur de la seconde biographie de Dante qui lui est attribuée, et que d'ailleurs son témoignage n'a qu'une faible valeur historique; que la lettre du Frate Ilario n'est pas authentique. M. S. se résume ainsi: « Il y a donc peu d'opinions de l'illustre auteur que nous puissions accepter. » Il remarque que M. S.-B. aurait pu « éviter certains défauts, avec un peu plus d'humilité et une moindre confiance dans son propre jugement et sa propre infaillibilité »; puis il termine par des compliments destinés à atténuer l'impression que son article laissera dans l'esprit des lecteurs et de M. S.-B. lui-même. — Variétés. — P. 283-300. Arturo Graf. *Il Zibaldone attribuito ad Antonio Pucci*. M. d'Ancona a fait, le premier, connaître ce recueil (*Propugnatore*, II, 2, p. 397-411; III, 1, p. 35-53). M. G. en donne la description complète, indique les raisons qu'a eues M. d'Ancona de l'attribuer à Pucci, le compare au *Cantare dei Cantari* publié par M. Rajna (*Zeitschrift für romanische Philologie*, v. II, p. 220-54, 419-37), et reproduit la version de la légende relative à la fondation de Fiesole, à la conjuration de Catilina et aux origines de Florence. — P. 301-305. Rodolfo Renier. *Un Codice malnoto dell'Acerba*. En attendant l'édition que M. Bariola prépare du poème de Cecco d'Ascoli, M. R. donne la description d'un manuscrit de la bibliothèque du Roi à Turin, qui lui paraît pouvoir être consulté avec profit.

— P. 306-309. Antonio Medin. *La Bibliografia della Mandragola*.

Contrairement à l'opinion de M. Borgognoni, M. M. maintient que la célèbre comédie a été composée après 1512, et essaye d'établir qu'elle a été composée après mars 1513 et publiée dans le courant de cette même année. — P. 310-311. Cesari Paoli. *Un Sonetto al duca d'Atene*. Ce sonnet de Piero d'Anselmo s'ajoute à plusieurs poésies déjà connues, qui ont rapport au pouvoir éphémère qu'exerça Gautier VI de Brienne à Florence (1342-1343). — Comptes rendus. P. 312-323. U. A. Canello. *La Vita e le Opere del trovatore Arnaldo Daniello*; edizione critica. Halle, Max Niemeyer, 1883 (in-8°, pp. vi-283). M. R. Renier rend pleine justice au mérite du livre excellent du regretté Canello et s'applaudit de ce qu'il soit l'œuvre d'un Italien et qu'il ait vu le jour en Italie. Cette satisfaction est légitime, bien que l'édition ait paru à Halle, loin des pays *dove il bel sì suona*. La *Revue des langues romanes* s'associe d'autant plus volontiers à ces éloges, que le travail de M. Canello avait été l'objet d'une des principales récompenses décernées par la *Société pour l'étude des langues romanes* dans son dernier concours de philologie. M. Renier, après avoir examiné les principes qui, d'après M. C., doivent présider à la critique des textes, aborde à nouveau la discussion des passages où Dante, le Tasse et Pulci, ont parlé du troubadour. — P. 323-330. Emmanuele Celesia. *Storia della letteratura in Italia nei secoli barbari*. Genova, tip. del R. Istituto sordo-muti, 1882-83 (2 vol. in-8°, pp. 430 e 427). Très-défavorable (G.). — 330-337. Giorgio Sinigaglia. *Saggio di uno studio su Pietro Aretino (con scritti e documenti inediti)*. Roma, tip. di Roma, 1882 (in-8°, pp. 358). Très-défavorable (A. Luzio). — Eugène Plon, Benvenuto Cellini, orfèvre, médailleur, sculpteur, etc. Paris, imp. Plon, 1882 (in-4°, fig., pp. 414). Très-favorable (G. Campori). — P. 340-343 Francesco Ruspoli. *Poesie commentate da Stefano Rosselli, con altre edite ed inedite*, per cura di C. Arlia. Livorno, F. Vigo, 1882 (in-16°, pp. LXXVI-204). F. Ruspoli (1579-1625) a laissé des sonnets où il attaque avec un esprit mordant les vices de ses contemporains (Ettore Toci). — P. 343-345. *Ein brief Goethe's an A. Poerio und Aufzeichnungen des letzteren über seinen persönlichen Verkehr mit Goethe*, mitgetheilt von Reinhold Köhler. — Estratto dall' *Archiv für Literaturgeschichte*, t. XI, 1882 (8°, pp. 10). Opuscule intéressant, qui montre avec quelle attention Goethe suivait le mouvement littéraire en Italie au commencement de ce siècle (F. Novati). — P. 346-357. Bulletin bibliographique. — P. 358-374. Périodiques. — P. 375-379. Chronique.

No 3. — P. 381-423. F. Novati. *La Cronaca di Salimbene*. M. Novati, mécontent de la manière dont le sujet a été traité par M. Clédat dans sa thèse latine sur Salimbene, s'applique à déterminer, d'après l'examen du ms. (Bibl. vaticane, n° 7260), quelles sont les parties en-

core inédites de la chronique et dans quel esprit fut exécutée la copie dont s'est servi l'éditeur de ce texte. Quant à l'opinion avancée par M. Clédat, que le ms. est autographe, M. N. ne saurait l'accepter, et elle semble en effet peu fondée. M. N. a reconnu, contrairement à l'assertion de M. Cl., que le *Liber de prelato* fait partie du texte de la Chronique et que Salimbene profite de l'occasion qui lui est donnée par *frate Elia* pour se livrer à cette digression, que l'éditeur aurait dû laisser à l'endroit où elle était. Salimbene introduit volontiers dans son récit des compositions, soit de lui, soit d'autrui; ainsi les petits traités de *Corpore Domini*, de *Contemptu mundi*. Le copiste a supprimé au hasard plusieurs de ces morceaux. Il a tantôt mutilé jusqu'à les rendre inintelligibles, tantôt laissé de côté les anecdotes qui lui paraissaient pouvoir nuire à la considération du clergé. M. N. reproduit le texte de trois de ces anecdotes. Il donne en appendice trois autres morceaux, et l'*Epistola Luciferi, princeps Ecclesie, ad Prelatos eiusdem*, à laquelle il croit qu'il est fait allusion dans un passage de la Chronique. En somme, grâce aux recherches de MM. Clédat et Novati, nous pouvons espérer que nous ne tarderons pas à posséder une bonne édition de Salimbene.—Variétés. P. 424-439. C. Cipolla. *Laudes Iacononi Layci in un manoscritto Torinese*. Variantes puisées dans un manuscrit de la bibliothèque du Roi, à Turin. — P. 440-445. R. Renier. *Cinque Sonetti di Jacopo da Montepulciano*. M. Renier a déjà publié un poëme allégorique de ce personnage peu connu, qui vivait dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. — P. 446-449. V. Crescini, *Notizia d'una ignota biografia di Arnaldo Daniello*. Cette biographie, composée par Marco Antonio Nicoletti au XVI<sup>e</sup> siècle, d'après ses lectures, n'est d'aucun intérêt. — P. 450-451. G. Biadego. *Due Lettere di Carlo Tedaldi-Fores*. Ces deux lettres sont adressées à Ippolito Pindemonte. — Comptes rendus. P. 452-466. Oreste Tommasini. *La Vita e gli Scritti di N. Machiavelli nella loro relazione col machiavellismo. Storia ed esame critico*; vol. I. Torino, E. Loescher, 1883 (in-8°, pp. xxvii-750). Le nom de Machiavel est demeuré attaché à une doctrine dont, malgré les efforts de M. T., l'auteur du *Prince* restera toujours responsable à quelque degré. Cet ouvrage, inférieur pour le style à celui de M. Villari et conçu dans un autre esprit, a des qualités qu'on ne saurait méconnaître : une finesse qui parfois dégénère en subtilité, une information très-complète, un art réel d'exposition. Il s'arrête à l'année 1512. L'auteur du compte rendu n'accepte pas sans réserve toutes les opinions de M. T. Tenons-nous-en au jugement de Balbo, qui estimait Machiavel « moins dépravé que son siècle et plutôt égaré que dépravé. » (F.-C. Pellegrini.) — P. 466-477. Rodolfo Renier. *Liriche edite ed inedite di Fazio degli Uberti*, testo critico, preceduto da una introduzione sulla famiglia e sulla vita dell' autore. Firenze,



G.-C. Sansoni, 1883 (in-8°, pp. CCCLXI-260). L'introduction est une étude instructive sur la famille, la personne et les œuvres de Fazio degli Uberti. Le texte des poésies lyriques est reproduit pour chacune d'après le meilleur manuscrit. M. R. eût mieux fait de conserver, au lieu de les corriger, certaines formes qui étaient usitées et légitimes au XIV<sup>e</sup> siècle; ainsi *propio*, *merzè*, *bocie*, etc. (T. Casini.) — P. 477-485. Raffaello Fornaciari. *Studi su Dante editi ed inediti*. Milano, E. Trevisini, 1803 (in-16, pp. vi-189). Cinq essais, dont le dernier (la Trilogia dantesca) est intéressant par la clarté et la compétence avec laquelle l'A. présente une solution nouvelle d'une question difficile. L'auteur du compte rendu oppose à M. F. des objections nombreuses (R. Renier). — P. 485-491. *Le Poesie di Ugo Foscolo*. Edizione completa, a cura di Guido Biagi. Firenze, G.-C. Sansoni, 1883 (in-64, pp. 494). — *Dei Sepolcri, carne di Ugo Foscolo*, con discorso critico e commento del prof. Francesco Trevisan. Seconda edizione; Verona, Münster 1883 (in-16, pp. 224). M. Biagi a amélioré le texte de quelques-unes des *Poesie postume*. Le discours que M. Trevisan a placé en tête des *Sepolcri* est une œuvre sérieuse; mais les éditeurs de Foscolo abusent du commentaire. Pourquoi nous apprendre que les *Manes* sont en général les âmes des morts et que l'*Elysée* n'est autre chose que le *Paradis des païens*? (F. Novati.) — P. 491-496. Domenico Bortolan. *Giambattista Maganza seniore* (Magagnò). Bassano, tip. A. Roberti, 1883 (in-8°, p. 20). Giambattista Maganza, ou le Magagnò, mourut à Vicence en 1586, âgé de soixante-treize ou de soixante-dix-sept ans. Élève du Titien et peintre de mérite, il a composé dans le dialecte de Padoue des vers qui lui valurent la protection du Trissin (Bernardo Morsolin). — P. 497-507. Bulletin bibliographique. A la page 500, dans un article sur l'ouvrage de M. Luigi Morandi: *Voltaire contro Shakespeare, Baretti contro Voltaire*, je ne puis m'empêcher de relever le passage suivant: « A noi sembrò sempre il Voltaire un prodigio di spirito, ma un intelletto assai limitato. Egli avea in se ingranditi tutti i difetti, che sono tanti! dell' indole francese, la leggerezza, la *blague*, la prepotenza, la petulanza, l'intolleranza. Oltracciò era molto ignorante e moralmente poco meno che abietto. » Voilà les Français et Voltaire traités comme ils le méritent! L'auteur me permettra-t-il de lui donner un conseil? Qu'il lise la correspondance de Voltaire, il y apprendra plus qu'il ne suppose. Il y a telle lettre *A un journaliste, sur la Philosophie, l'Histoire*. . . . ., *les Mélanges de littérature*, etc., où l'on trouve bien des choses qui sont toujours vraies, ainsi: « Sur-tout en exposant des opinions, en les appuyant, en les combattant, évitez les paroles injurieuses qui irritent un auteur, et souvent toute une nation, sans éclairer personne » . . . . . « Si Bayle, qui savait beaucoup, a beaucoup douté, songez qu'il n'a jamais douté de la né-

cessité d'être honnête homme. Soyez-le donc avec lui, et n'imitiez point ces petits esprits qui outragent par d'indignes injures un illustre mort qu'ils n'auraient osé attaquer pendant sa vie. » — P. 508-520. Périodiques. — P. 521-524. Chronique.

N° 4-5. (T. II, 1884). — P. 1-27. F. d'Ovidio. *Che il Donato provenzale sia stato scritto in Italia e nella seconda metà del sec. XIII*. M. d'Ovidio s'attache à démontrer : 1° que le Donat provençal a été composé en Italie ; 2° qu'il a été composé dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. L'origine italienne du Donat était déjà acceptée, mais M. d'O. reprend et complète l'ensemble des preuves qui justifient l'opinion commune. En comparant d'une part le Donat et d'autre part la grammaire provençale (*las Rasos de trobar*) attribuée à Raimond Vidal de Bezaudnn, et les *Leys d'amors* de Molinier, il fait ressortir que le premier ouvrage n'a pu être rédigé qu'en Italie. Reste à identifier le Hugo, dont le nom est donné par le plus ancien ms., et à déterminer la date du Donat. Sur ces deux points, malgré l'habileté de l'exposition de M. d'O., on hésitera peut-être à prendre parti, comme il le fait, sans raisons bien décisives. En réalité, il n'apporte guère que des conjectures, dont la lecture est d'ailleurs aussi instructive qu'intéressante. — P. 29-58. M. Faloci Pulignani. *Le Arti e le Lettere alla corte dei Trinci di Foligno* (continuation et fin). Le meilleur des poètes protégés par les Trinci a été Federico Frezzi, qui, dans son *Quadriregio*, a imité Dante avec un talent réel. — P. 59-78. Marco Landau. *La Novella di Messer Torello* (*Decam.*, X, 9) *e le sue attinenze mitiche e leggendarie*. Après M. Rajna (*Romania*, VI, 359) l'A. fait la revue des sources de cette nouvelle et la compare aux récits analogues qu'il a rencontrés dans les littératures orientales. — P. 79-112. L.-A. Ferrai. *La Giovinezza di Lorenzino de' Medici*. L'article de M. F. m'a fait relire le *Lorenzaccio* de notre Alfred de Musset (1834). La poésie est parfois le meilleur commentaire de l'histoire, et le drame ici donne aux personnages et aux mœurs une vie et un relief qu'une simple narration ne saurait égaler. C'est surtout la famille de Lorenzo que nous connaissons par les faits que M. F. a rassemblés. L'enfance du meurtrier du duc Alexandre n'offre en elle-même rien de bien digne d'attention. C'est donc dans la période suivante, par le conflit entre les aspirations élevées du lettré et sa corruption morale, que se prépare l'acte auquel Lorenzo dut un moment de célébrité. — Variétés. P. 113-114. *A proposito di una leggenda neroniana* (A. Graf.). — P. 115-128. *Alcune Osservazioni alle cantilene e ballate pubblicate da G. Carducci*. M. Berthold Wiese a comparé l'édition de M. C. et le ms. original, et a cru pouvoir donner des leçons meilleures et même des textes négligés par M. Carducci. La direction du *Giornale* remarque en note que certains de ces textes avaient déjà été édités, et, dans un article (p. 339, n° 1)

dont nous rendons compte plus loin, M. Casini a relevé d'autres erreurs de M. Wiese. Parmi les morceaux donnés comme inédits figure un passage de Dante (*Paradis*, c. xxvi, 103-123). — P. 129. *Gli Scolari romani ne' secoli XIV e XV* (F. Novati). — P. 141. *Gli studenti in Roma nel secolo XVI*. (A. Bertolotti.) Ces deux articles sont une peinture peu flattée, avec documents à l'appui, des mœurs de la jeunesse qui fréquentait les cours de l'Université de Rome durant ces trois siècles de la Renaissance italienne. — P. 150. *Poesie popolari tratte da un ms. della Biblioteca nazionale di Parigi* (Antonio Ive). Le ms. italien n° 1069 de la Bibl. nationale contient une série de poésies populaires d'un caractère religieux dont l'A. a extrait trois morceaux formant environ 120 vers. — P. 156. *Di una Vita inedita di Leon Battista Alberti* (G. Scipioni). Sommaire d'une biographie inédite d'Alberti (1407 ou 1416 à 1472) par Mehus, érudit du siècle dernier. — P. 162. *Isabelle d'Este e l'Orlando innamorato* (A. Luzio). Lettres échangées entre Boiardo et la jeune princesse à laquelle Berni, à son tour, dédie son *Rifacimento*; date exacte de la publication du poème de Berni: octobre 1541, à Venise, par les héritiers de Lucantonio Giunta. — P. 168. *Una lettera di Carlo Witte ad Adolfo Bartoli* (R. Renier). Elle est datée du 18 juin 1876 et contient la liste des principaux travaux relatifs à Dante qui ont paru en Allemagne pendant ce siècle. — P. 170. Comptes rendus. — Die Intelligenza. *Ein altitalienisches Gedicht* ..... herausgegeben von Dr. Paul Gellrich. Breslau, 1883 (in-8°, pp. xiv-218). M. Graf estime que la plupart des corrections introduites par l'auteur de cette nouvelle édition ne sont pas justifiées, et que l'introduction et les notes pourraient être plus instructives.

P. 175. N. Machiavelli. *Le Lettere familiari*, pubicate per cura di Edoardo Alvisi. Firenze, G. Sansoni, 1883 (in-64°, pp. 530). Publication très-intéressante; mais pourquoi l'éditeur a-t-il exigé que ces lettres fussent mutilées et expurgées? (A. Medin.) — P. 181. Merlin Cocai. *Le Opere maccheroniche*, curate da A. Portioli, 2 vol. Mantova, tip. Mondovi, 1882 (in-8°, gr., pp. cxvi-306-291. Très-belle édition. L'introduction contient plusieurs inexactitudes. (B. Morsolin.) — P. 185. L. Delisle. *Les Manuscrits du comte d'Ashburnam*. Rapport à M. le Ministre de l'instruction publique (Bibl. de l'École des chartes, XLIV). — Notice sur les Manuscrits disparus de la bibliothèque de Tours pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (*Extrait des Notices et Extraits des mss.*, xxxi, 1). M. C. Paoli rend justice au talent et au zèle infatigable avec lesquels M. L. Delisle a reconnu et établi que nombre des mss. de la collection Ashburnam avaient été dérobés à des bibliothèques françaises. Il exprime le désir que le gouvernement italien essaye de se faire céder la partie italienne de la collection. —

P. 188. G. A. Scartazzini. *Dante in Germania. Storia litteraria e bibliografia dantesca alemanna*. Milano, Napoli, Pisa. Ulrico Hoepli, 1881 et 1883 (deux vol. in-4<sup>o</sup>, I, p. 312 ; II, p. 360). Ouvrage utile à consulter, mais qui pourrait être réduit en un volume. D'une manière générale, la forme laisse à désirer, et l'auteur croit trop que le lecteur trouvera quelque intérêt aux discussions dont il est préoccupé (Fabio). — P. 193. Francesco Torraca. *Studi di storia litteraria napoletana*. Livorno, Fr. Vigo, 1884 (in-8<sup>o</sup>, p. 470). Compte rendu favorable (A. Graf). — P. 197. G. Biadego. *Da Libri e Manoscritti*. Verona, Stab. Civelli, 1883 (in-8<sup>o</sup>, p. 302). Intéressant pour l'histoire de la littérature italienne aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (Morsolin). — Naborre Campanini. *Note storiche e letterarie*. Reggio-Emilia, L. Bondavalli, 1883 (in-16, p. 228). Huit essais sans grande importance. Le *fecondo Jaco* auquel Arioste fait allusion dans la satire V n'est pas le dieu Bacchus, comme les commentateurs l'avaient cru, mais le *Monte Jaco*, propriété appartenant aux Malaguzzi (F. Novati). — P. 203. K. M. Sauer. *Geschichte der italienischen Literatur von ihren Anfängen bis auf die neueste Zeit*. Leipzig, verlag von Wilhelm Friedrich, 1883 (in-8<sup>o</sup>, pp. VI-629). Mauvaise compilation, remplie d'erreurs de toute espèce. (R. Renier.) — P. 208. Achille Neri. *Costumanze e sollazzi*. Genova, tip. del R. Istituto sordo-muti, 1883 (in-8<sup>o</sup>, p. 216). Quatre essais, dont le dernier, qui occupe plus de la moitié du volume, a pour titre *i Cicisbei a Genova*, les Sigisbées à Gênes. Le sigisbéisme est un chapitre de l'histoire des mœurs en Italie, et l'excellent essai de M. Neri fait désirer qu'il donne à la question tous les développements nécessaires dans un ouvrage spécial sur la matière. (F. Novati.) — P. 212. Bulletin bibliographique. — P. 250. Périodiques. — P. 268. Chronique.

N<sup>o</sup> 6. P. 275. Giuseppe Rondoni. *Laudi drammatiche dei disciplinati di Siena*. Cette découverte dans un ms. de la bibl. communale de Sienne de *laudi*, ou chants religieux en forme de drame, montre que la Toscane s'était associée, dès les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle au plus tard, au mouvement qui propageait le drame sacré de l'Ombrie dans les autres régions de l'Italie, et comble en partie une lacune signalée par M. d'Ancona dans son livre sur les origines du théâtre en Italie. Les *laudi* de la confrérie des *Disciplinati* de Sienne sont un dialogue entre la Madone, Jésus, la foule, la croix, Madeleine, les Maries et saint Jean. Les extraits donnés par M. R. sont très-étendus et permettent d'apprécier le caractère de ces poésies populaires. — P. 303. Vincenzo Crescini. *Lettere di Jacopo Corbinelli (contributo alla storia degli studi romanzi)*. C'est dans la correspondance de Pinelli que M. C. a trouvé un bon nombre de lettres de Corbinelli et d'autres de Fauchet et de Dupuy, qui ont pour objet les langues que nous appelons *romanes*. Corbinelli tenait à établir l'étroite

parenté du français et de l'italien, et avait eu la pensée, pour la mieux faire ressortir, de traduire Villehardouin en italien ancien.—Variétés. P. 335. *Di una poesia attribuita a Dante* (T. Casini). M. C. publie en donnant les raisons qui lui paraissent en justifier l'authenticité deux morceaux, un sonnet double et une stance de *canzone*, qu'il a trouvés dans un ms. appartenant à M. Bologna de Florence (et non à un particulier de Bologne, comme il est dit dans la *Romania*, t. XIII, p. 470).—P. 344. *Salimbene e il vin buono* (F. Novati). La *Revue des langues romanes* (t. VIII, 3<sup>e</sup> série, p. 99) avait publié un article de M. Clédat, intitulé « Sur un dicton auxerrois du XIII<sup>e</sup> siècle », où il s'agit de trois vers français cités incorrectement par Salimbene dans sa Chronique, et dont M. C. donne un texte intelligible. Quelques remarques de M. M. Boucherie et Chabaneau étaient jointes à cet article, que M. N. ovati ne connaissait pas quand, dans son étude sur Salimbene (*Giornale*, t. I, p. 411-412, note), il a rencontré les trois vers en question et les a corrigés, lui aussi, en s'en référant comme M. Clédat au manuscrit mieux lu. Aujourd'hui il consacre un article à la matière et défend sa lecture, qui, en somme, diffère peu de celle de M. Clédat. Voici les deux textes :

Leçon de M. Cl. :

Et bons et bels et blans  
Forz et fiers, fins et frans  
Froiz, fres et fremiians.

Leçon de M. N. :

El vin bons et bels et blanche  
Fort e fer et fin et franche,  
Freitz et fras et formiiant.

D'ailleurs, M. N. accepte les corrections de M. Cl., sauf pour les deux premiers mots, où il faut : *li vin* bons, et le dernier (cf. la note de Boucherie à l'article de M. Cl.). Enfin, M. P. Meyer (*Romania*, XIII, p. 470) nous apprend qu'il a prié M. Langlois, élève de l'École de Rome, de vérifier le passage sur le ms. du Vatican. M. Langlois croit lire le texte à peu près comme M. Clédat, bien que la lecture en soit très-difficile, l'écriture ayant été soumise à l'action d'un réactif chimique. Le mot *vin* ne se trouverait pas dans le ms. Faudra-t-il faire photographier le passage ?

Ferdinand CASTETS.

(A suivre.)

## CHRONIQUE

---

LIVRES DONNÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ. — **Armana** provençau pèr lou bèl an de Diéu 1885, adouba e publica de la man di felibre ; joio, soulas e passo-tèms de tout lou pople dóu Miejour. An trento-unen dóu Felibrige. En Avignoun, Roumanille, 1884; in-12, 112 pages (don de M. Roumanille);

Revue du Midi, journal mensuel publié à Montpellier [prospectus]. Montpellier, Boehm et C<sup>e</sup> [1842]; in-8<sup>o</sup>, 4 pages (don de M. Clair Gleizes);

Aleksandri (V.): Fontâna Blanduziei, piesă în 3 acturi și în versuri. Varia, Vol. X al Operelor complete, vol. V al Teatrului. Bucuresci, Socecu, 1884; in-12, 220 pages;

Bonnet (P.): Rapport d'un congrès scientifique en vers patois, en réponse à un fragment d'une séance scientifique, tenue dans le chef-lieu d'un département du Midi... contre le patois. Beaucaire, Massis, S. D.; in-8<sup>o</sup>, 48 pages (don de M. Clair Gleizes);

Clément (Marius): la Peço de cinq franc voou plus que trento soou, satiro sus leis intrigants doou siecle de lumiero. Marseille, Arnaud et C<sup>e</sup>, 1855; in-8<sup>o</sup>, 4 pages (don de M. Clair Gleizes);

Descosse (l'abbé): Cantique des marins et des passagers à Notre-Dame-d'Afrique (imité du cantique provençal de M. Emery, chanoine-curé à Aix). Alger, Bastide, S. D.; in-16, 4 pages (don de M. Clair Gleizes);

Gagnaud (A. de): Sounet : l'Aubo, Dos Deviso, I Latin de la Roumanio, I Latin d'Americo. Aix, Illy et Brun, S. D.; in-8<sup>o</sup>, 4 pages;

Monaci (Ernesto): Sui primordj della scuola poetica siciliana da Bologna a Palermo. Roma, Botta, 1884; in-8<sup>o</sup>, 20 pages;

Rieu (Charles): la Territoriale à-z-Ais, cansouneto provençalo. Aix, Pust, 1879; in-4<sup>o</sup>, 2 pages (don de M. Clair Gleizes);

Viscardi (Guglielmo): Una romanza portoghese (Dom Beltrão). Ginevra, Remigio Schira, 1884; in-12, 16 pages;

Savine (Albert): Théodore Aubanel et le nouveau théâtre provençal. Paris, Giraud, 1884; in-12, 32 pages;

Douze journaux contenant des textes et des indications utiles à la Société, donnés par MM. Arnavielle (1), de Berluc-Pérussis (2), Firmin Boissin (2), Henry (2), Roque-Ferrier (3) et le Comte de Toulouse-Lautrec (2).

•

*Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN*

---

# DIALECTES ANCIENS

---

## SUR QUELQUES MANUSCRITS PROVENÇAUX

PERDUS OU ÉGARÉS

---

(Suite)

XXXI. — *De l'escut del Hostal de Foix et de Bearn, par Arnaud de Labat.*

Catel possédait de cet ouvrage, qui ne nous est connu que par son témoignage, un ms. dont il parle ainsi, p. 699 de ses *Mémoires de l'histoire de Languedoc* (1633):

« J'ay chez moy un ancien livre gascon escrit à la main en parchemin, composé par frère Arnaud de Labat, maistre en théologie de l'ordre de saint François, qui est intitulé *De l'escut de l'Hostal de Foix et de Bearn*, c'est-à-dire des armoiries de Foix et de Bearn ; lequel il dédie au dit sieur vicomte<sup>1</sup>, et luy donne ces titres, *Al noble e poderous seignour mossen Joan, comte de Foix, vescomte de Bearn, de Marsa et de Gabarda, et de Castelbon* : au commencement duquel il dit qu'il a eu le soin de l'ame, et manié la conscience de son père Archambaud, comte de Foix, et qu'à présent il manie celle de sa mère Madame Isabeau. Ceste epistre est datée de Morlas au couvent des frères mineurs, en l'an mille quatre cens dix-huict. »

XXXII. — *Roman de Gerard de Nevers*

On connaît le *Roman de la Violette* ou *de Gerard de Nevers*, composé au XIII<sup>e</sup> siècle en vers français, par Gibert de Montreuil, et que M. Francisque Michel a publié en 1834. Il dut

<sup>1</sup> Jean I<sup>er</sup> (1412-1436).

être fait de ce roman une version provençale, dont un ms. au moins existait encore au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. C'est ce qui résulte, ce me semble, avec évidence de l'extrait suivant du ms. 24378 du fonds fr. de la B. N., lequel renferme une version en prose française du même roman, faite du vivant de Philippe le Bon, duc de Bourgogne († 1467), par Guiot d'Augerant, qui la dédia à Charles, comte de Nevers et de Rethel, « son maistre » :

[F<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>] « . . . . Je à ceste cause me suis ingéré et avancié de moy travaillier et appliquier mon petit sens et entendement à mettre et rediger par escript ce petit livret lequel par avant estoit en lengaige provençal et moult difficile à entendre. »

On a supposé<sup>1</sup> que Guyot d'Augerant avait feint d'avoir traduit son roman du provençal pour se donner plus de mérite aux yeux du lecteur, et que le livre mis par lui en prose française n'était autre, par conséquent, que le poème original. Sans insister sur l'in vraisemblance d'une pareille hypothèse, il suffira de faire remarquer que ce n'est pas le seul exemple d'une œuvre française qui, traduite dans une autre langue, ait été ensuite de cette nouvelle forme, considérée comme originale, remise en français. A propos « de Giglan, fils de Gauvain, . . . . . nouvellement translaté du langage espagnol en françois » (Lyon, chez Claude Nouri, in-4<sup>o</sup>, sans date), l'auteur de l'extrait de cet ouvrage, donné dans la *Bibliothèque des romans*, octobre 1777, 1.<sup>er</sup> volume, p. 59, fait l'observation suivante, dont la découverte et la publication de l'original, par M. Hippeau, a démontré la justesse :

« L'on voit que ce roman a été traduit de l'espagnol en françois ; mais il y a apparence qu'il a été composé en françois avant que d'être mis en espagnol. C'est ainsi que *Floris et Blanchefleur*, *Claremonde*, et même les *Amadis*<sup>2</sup>, n'ont été imprimés dans notre langue qu'après des livres ou mss. espa-

<sup>1</sup> M. Francisque Michel, dans la préface de son édition du poème de Gibert de Montreuil, p. xxvij.

<sup>2</sup> A propos d'*Amadis*, rappelons que M. Milá y Fontanals a remarqué que le nom de *Bel Tenebros*, dans ce roman si célèbre, est tout provençal. (*Trovad. en España*, p. 507.)



gnols, mais qui originairement avoient été eux-mêmes traduits du François. »

Guiot d'Augerant ne nous apprend pas si le livret provençal qu'il a traduit était en prose ou en vers. Il devait, dans tous les cas, se tenir très-près de l'original, comme il est facile de s'en convaincre par la comparaison du texte de Guiot<sup>1</sup> avec celui de Gibert de Montreuil<sup>2</sup>. On remarque seulement dans la *translation* du XV<sup>e</sup> siècle un épisode qui manque complètement dans l'original: c'est celui de la « damoiselle de la fontaine » (2<sup>e</sup> partie, chap. VIII-X). Cet épisode est-il une interpolation de l'auteur de la version provençale, qui l'aurait emprunté à un autre roman, ou se trouvait-il déjà dans le ms. de l'œuvre originale suivi par lui? Cette dernière hypothèse paraîtra sans doute la plus vraisemblable.

Retrouvera-t-on jamais le roman provençal de *Gerard de Nevers*? Je le souhaite vivement, sans l'espérer beaucoup. Dans tous les cas, le témoignage de Guiot d'Augerant est à recueillir par l'historien de la littérature provençale, avec ceux qui me restent à citer, et qui attestent l'existence au XV<sup>e</sup> siècle d'autres versions provençales de romans français.

### XXXIII. — *Roman de Paris et Vienne*

C'est aussi par le témoignage de l'auteur de la version française de ce joli roman, l'un de ceux qui eurent au XV<sup>e</sup> siècle le plus de succès, car il fut traduit dans presque toutes les langues européennes<sup>3</sup>, que nous apprenons qu'il en a existé aussi une version provençale, et que c'est du provençal qu'il

<sup>1</sup> Publié par Gueulette en 1727 (*Histoire de tres noble et chevaleureux prince Gerard, comte de Nevers et de Rethel, et de la tres vertueuse et sage princesse Euriant de Savoye, sa mye.*)

<sup>2</sup> Dans l'édition précitée de M. Francisque Michel.

<sup>3</sup> Voy. Brunet, IV, 371, et Graesse, V, 134-135. — Parmi les versions italiennes, il y en a une, celle de Carlo del Nero, en vers et en « terza rima. » Voyez Crescimbeni, *Commentari*, I, 406, et Melzi, p. 209. Carlo del Nero, comme il résulte de l'*explicit* d'un ms. de Florence (renseignement que je dois à l'obligeance de M. Emilio Teza), était à Montpellier en 1471, et c'est là et à cette date qu'il traduisit, aussi en *terza rima*, la *Dame sans merci* d'Alain Chartier. (Cf. Crescimbeni, *ibid.*) Peut-être est-ce là également qu'il composa, en 1476, son *Parigi e Vienna*.

a passé en français ; mais la version provençale dérivait elle-même d'une version catalane. Je dis version à dessein, parce que je suis fortement porté à croire que l'original était français. Quoi qu'il en soit, le point essentiel à établir ici, c'est qu'il existait encore, dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, un roman écrit en provençal, dont le roman français de *Paris et Vienne* est une traduction peut-être abrégée; et cela résulte avec certitude du prologue du traducteur, qui, Provençal lui-même, comme on va le voir, ne pouvait se méprendre sur la langue de son texte. Je donne ici ce prologue *in extenso*, d'après un fragment conservé à la bibliothèque de Carpentras, parmi les papiers de Peiresc (n° 23, t. II, f° 286), en le complétant et le corrigeant par places, à l'aide du ms. 1464 de la Bibliothèque nationale, dont M. Hermann Suchier a bien voulu transcrire pour moi les passages qui m'étaient nécessaires, et à l'aide de l'édition de 1835, dont je dois également à l'obligeance de M. Suchier d'avoir pu prendre connaissance.

«Alain qui mot fut saige a escript au livre dez doutrines une autorité que l'en dit en latin : « Hoc crede quod verum esse videtur ; » et vault autant à dire ceste autorité extraicte du latin en françoys : « Tu croyras les chouses qui te ressembleront estre veritables. » Et pourtant je prenz cest teme en ceste part pour ce que j'ay tout mon temps prins plaisir à lire romans et croniques des ystoyres ansiennes, ainsi come de la vie de Lancelot, de Tristan, de Florimont et de Guy de Warwick; qui moult firent de beaux faitz en leur vie celon que j'ay trouvé escript. Et plusieurs chouses j'ai trouvé qui mout sont enposiblez à croire. Plussieurs autres libres ay je veu, mes entre les aultres j'ay tenu ung libre escript en langue provençale, qui fut strait d'un aultre libre escript en langue catalane, houquel libre ce contenoit la vie d'un baron qui s'apeloit messire Godefroy de Lansson, qui estoit dauphin de Viene et heult une filhe que l'on appelloit Viana, laquelle estoit nonpareille de beauté, et conneut ung chevalier qui s'apeloit Pariz, fils d'un baron que l'on nommoit messire Jacques; fu amouruz de ladite Viana, si que, pour l'amour d'elle, il fist en sa vie maints beaux faits, comme vous povoiz oyr sa avant; et pourtant que la matiere me semble estre bien raysonnable et acez creable, et aussi que l'istiore est assez plaisant, car

belle chouse est ouyr toutz les beaux faitz que ancien firent jadis, si ay entrepris de vous strayre l'ystoire de langue provençalle en François. Si vueil requerir et suplier ceux qui le libre liront que ce ilz y trouvent escript auchune chouse qui ne fust bien ceant qu'il veuillent mes deffaulx pardonner et les reparer cellon bon antedement, car mon sens n'est pas sofizant a telz besoignes bien trayter, et ausi que je ne suis pas François, ainz fuz né et nourry en la cité de Marselhe. Et [s'il v]ous plaist savoir qui je suis, de Saint Pierre ; j'ay prins le nom de la Cypede pour sournon<sup>1</sup>; et fut encomancé a escripre cest livre l'an de grace mil [cccc] xxxii, le tierz jour del moys de septembre<sup>2</sup>; et pour moy, Inart Beyssan, tranlatié, m [cccc] xxxviii, a xvii du moys de Febvrier<sup>3</sup>.»

XXXIV. — *Autres versions provençales de divers romans français.*

L'heureuse découverte faite dernièrement par M. l'abbé Guillaume dans les archives de la commune de l'Épine (Basses-Alpes)<sup>4</sup> a fourni la preuve matérielle de l'existence d'une version provençale du roman de Merlin en prose. On peut conjecturer que le ms. qui renfermait ce roman, et dont un feuillet seulement nous a été conservé, en contenait plusieurs autres. Un passage des *Leys d'amors* que je rapporte ci-des-

<sup>1</sup> Edit. de 1835 : « Et si vous plaise savoir que je suis de Saint Pierre, dont j'ay pris le nom, et le surnom de la Sippede. »

<sup>2</sup> Le ms. 1464 ne donne pas la date de la composition de l'ouvrage et ne nomme pas l'auteur. Le prologue s'y termine ainsi : « . . . Car mon sens n'est pas suffisant a telz besoignes bien traicter. Et ausi que je ne suis point François de nature (*sic* édit. de 1835), ains fuz né et nourry en la cité de Marselle. Et s'il vous plaist savoir en quel temps fut escript cestuy livre \*, l'an de grace mil cccc xliij, le vje jour de decembre, ou chastel d'Orgon. »

<sup>3</sup> Le copiste du ms. reproduit par l'édit. de 1835 est plus explicite et plus clair : « . . . et fut cest livre au commencement escript en l'an mil iiij<sup>e</sup> xxxij, le tiers jour du moys de septembre, à savoir l'exemple duquel cest livre cy prins est, lequel commence par la main de Guillaume le Moign le xvj<sup>e</sup> jour du moys de janvier mil iiij<sup>e</sup> lix. »

<sup>4</sup> Voy. la *Revue des langues romanes*, t. XXII, p. 105.

\* Il faut entendre : fut exécutée cette copie.

sous<sup>1</sup> nous apprend qu'il a existé un *Saint Graal* provençal en prose et « beaucoup d'autres » romans, probablement du même cycle, et pareillement en prose. J'ai cité<sup>2</sup> dernièrement un fragment d'inventaire où il est question d'un *Lancelot*, probablement aussi provençal, et d'un « romans de Florimont » qui l'était peut-être également<sup>3</sup>. Un autre inventaire dressé à Arles le 16 février 1468, par le notaire Guilhaume Raymundi, nous révèle l'existence, à cette date, parmi les livres laissés par Jean Quiqueran de Beaujeu, d'un *Roman de la Rose* et peut-être d'un *Tristan* en provençal. Voici, du reste, tel qu'il a été publié dans le *Musée d'Arles* (1880, p. 80) par M. Émile Fassin, et accompagné de quelques notes, l'extrait de cet inventaire qui nous intéresse. On y trouvera la mention d'autres mss. provençaux perdus.

.....  
 « Une partie de la Bible, *in romanico*<sup>4</sup>;

<sup>1</sup> « Trobars es far noel dictat en romans fi be compassat. Donx li romans prozaygamen pauzat, coma del *Sant Grazal* e gran re d'autres, car no teno compas ni mezura de sillabas ni d'accordansas, no son d'aquesta segonda sciensa de rethorica. » (*Leys d'amors*, ms. inédit, fo 71 ro; cf. les *Leys* imprimées, I, 12). Je ne crois pas que l'on puisse raisonnablement objecter que l'auteur des *Leys* fait ici allusion à des romans en français, non plus que dans ces autres passages, où il est question de romans en vers du cycle de Charlemagne ou de celui d'Artus et d'un roman d'*Alexandre* :

« Mot tornat, bordo tornat e rim tornat. . . . no prendo escuzacio, sino en los grans romans de las antiguas gestas. » (Ms. inédit, fo 69 ro). — « En los grans romans dels Reys e dels Emperadors, e del Breviari d'Amor, procezens per acordansas, per la gran longueza que han, no pot hom gardar totas aquestas sollempnitatz. » (*Las Flors del Gay saber*, III, 104). — « Et aquo meteysh podetz vezer en la recitatio de las gestas dels reys e dels grans princeps que son passat. » (*Ibid.*, p. 356.) — « Et d'aquesta color o d'aquesta figura uzec aquel que fe e versific lo libre d'*Alexandre*, can tractet de la peachura del vas de la molher de Dari. » (*Ibid.*, p. 138.)

<sup>2</sup> *Revue des langues romanes*, XXII, 106.

<sup>3</sup> Il paraît aussi avoir existé une version provençale du roman de *Melusine*. Voy. la préface de *Fierabras*, par MM. Kræber et Servois, p. xxij : « Item ung libre en romans dit *Mellusina*. » (Inventaire de la bibliothèque du château de Montbeton (Tarn-et-Garonne. canton de Montech), en 1507.)

<sup>4</sup> Sans doute en *roman-provençal*. Peut-être s'agit-il de la Bible vaudoise qui est aujourd'hui à Carpentras. — Je citerai à cette occasion un témoignage plus ancien concernant un autre ms. d'une version provençale d'une partie de la Bible :

Un livre provençal dit *de la Rosa*<sup>1</sup>, *cum Boetio de Consolatione*<sup>2</sup>, en parchemin ;

Un livre en provençal du *Petit Art*<sup>3</sup>, en parchemin ;

Un autre<sup>4</sup> de *Tristan* ;

Un autre de *Regimine principum*<sup>5</sup> ;

« Ostenderunt mihi quemdam librum valde pulcrum et cum optima littera bononiensi et perobtime illuminatum de adhurio et minione ubierant evangelia in romancio et epistole beati Pauli... Et ego dixi eis quod non placebat michi quia erat in romancio, quia prædiligere quod legeret in latino. » (Registre de l'inquisiteur Geoffroi d'Ablis (B. N., ms. lat. 4269, f° 54 r°). Cf. Molinier, *l'Inquisition dans le midi de la France*, p. 142.

<sup>1</sup> Crescimbeni (*Istoria della volgar poesia*, *Comm.* I, 407) mentionne, parmi les mss. de la bibliothèque du cardinal Ottoboni qu'il avait consultés, un *Romanzo della Rosa in lingua provenzale*. Comme cet auteur confond continuellement dans son livre le vieux français avec le provençal (cf., par exemple, *ibid.*, p. 282), son témoignage est naturellement sans valeur ; mais celui du notaire d'Arles ne peut donner lieu à aucun doute, et on peut tenir maintenant pour assuré que le *Roman de la Rose* fut en effet traduit en provençal.

<sup>2</sup> Le texte latin de Boèce ? ou une version provençale de la traduction française de Jean de Meun ? — Dans un autre inventaire, dressé pareillement à Arles, en 1465, celui des livres du médecin Jean Textoris, et publié comme le précédent dans le *Musée d'Arles* (V, 106), on voit figurer sous le n° 2 un « Liber Boetii de Consolatione, moitié latin, moitié roman, commençant par ces mots : *Molt excelent*..... et finissant par *benedicatur*. Papier et parchemin. » C'était peut-être un exemplaire de la version catalane de frere Anthoni Genebrade, que M. Aguiló a publiée dans sa *Biblioteca catalana*. — Parmi les autres livres du même Textoris, je signalerai encore les quatre suivants, qui étaient peut-être aussi, en partie du moins, comme le précédent, en provençal :

Un livre en parchemin dit *Herbolayre*, commençant par ces mots : *Cum ego Manfredus* ;

Un livre dit l'*Erbolayre* (sans doute un autre exemplaire du précédent) ;

Un livre de médecine dit *de Bornamira* ;

Un almanach, en parchemin, traitant des signes et des planètes.

— Dans un autre inventaire, publié aussi dans le *Musée d'Arles*, celui des livres d'un archiprêtre d'Arles (1472), figure, sans autre indication, *unum romancium, in papiro*.

<sup>3</sup> Était-ce une traduction de l'*Ars minor* de Donat, ou une grammaire provençale rédigée d'après cet ouvrage, et différente du *Donat proensal* de Hugue Faidit ?

<sup>4</sup> Aussi en provençal ? Il est certain, tout au moins, qu'il y a eu une version catalane de *Tristan*, comme de *Lancelot*. Voy. la *Revue des lang. rom.*, X, 237.

<sup>5</sup> Le livre bien connu d'Egidio Colonna. Une version « en romans » de cet ouvrage se trouvait dans la bibliothèque du roi d'Aragon, Martin 1<sup>er</sup>. Voy. Milá y Fontanals, *Trovadores en España*, p. 488, n° 21.

Un autre dit de *Galeas*<sup>1</sup> ;  
 Un autre *Regis Ingle*<sup>2</sup>, en papier.»

XXXV. — *Sirventes (ou enseignement ?) de Giraut de Cavaillon*

Giraut de Cavaillon est un nom nouveau dans l'histoire de la littérature provençale. Voici ce que nous apprend de lui Suarez, évêque de Vaison (1633-1666), dans une note que M. Thomas a publiée, p. 101 de son important ouvrage : *Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge*, et dont l'original se trouve à Rome, dans la bibliothèque Barberini. Malheureusement M. Thomas, qui a découvert cette note, n'a pu retrouver l'ouvrage qu'elle mentionne.

« Maistre Giraut de Cavaillon rythmicos versus scripsit vernaculo Provençialium sermone instar pareneseos ad episcopos, abbates, etc., quos carpit, anno 1282, die 12 septembris; eruti sunt a me ex chartis abbatix S. Andreæ secus Avenionem et Cosmo de Bardis, prolegato Avenionensi, tunc traditi ut illustrissimo cardinali Barberino, legato, transmitteret. »

XXXVI. — *Poésies de [Bernard ?] Rascas et autres textes avignonnais*

C'est encore à M. Thomas que nous sommes redevables des nouveaux renseignements que je consigne ici, et c'est également d'une note de Suarez qu'il les a tirés. Voici cette note, telle que M. Thomas la donne. Elle se rapporte au ms., qu'on possède encore, du *Mystère de sainte Agnès*, et il semble en résulter que les textes mentionnés à la suite du *Mystère* faisaient alors partie de ce ms.

« Tragœdia de S. Agnetis martyrio, versiculis rithmicis conscripta, prisca lingua Avenionensi, cum notis musicis quæ tunc erant in usu; principium et finis desiderantur. Eadem

<sup>1</sup> Sans doute le même roman que Muntaner mentionne sous le titre de *Galees* (Galehot, d'après M. Mila, *Trovadores*, p. 473). Il s'agirait alors de la première branche du *Lancelot* en prose. Mais peut-être est-ce plutôt *Galaad* qu'il faut entendre. Ce serait toujours un roman du cycle d'Artus.

<sup>2</sup> Sans doute « du roi d'Angleterre. » Mais lequel ?

lingua conscripta sunt statuta metropolitana ecclesie Avenionensis, confratrie Fusterie, versus Rascasii, historia S. Benedicti, inscriptio turris in mœnibus. Incertus est auctor; puto fuisse aliquem ex poetis provincialibus de quibus Nostradamus uterque... »

Nous ignorons si les statuts de l'église métropolitaine, ceux de la confrérie des charpentiers, l'inscription de la tour, se sont conservés dans d'autres copies. C'est ce que sans doute sauraient nous dire nos savants confrères d'Avignon. L'« Historia S. Benedicti » n'est peut-être pas différente du texte publié par M. l'abbé Albanès sous le titre de Vie de S. Benezet. Quant aux « Versus Rascasii », ainsi mentionnés et sans doute transcrits au milieu de documents tout avignonnais, il est difficile de ne pas reconnaître dans leur auteur Bernard Rascas, fondateur de l'hôpital de la Trinité à Avignon; et Jean de Nostredame serait ainsi justifié, sinon d'avoir attribué à ce personnage les vers qu'il met sous son nom, et qui ne sauraient être aucunement d'un poète du XIV<sup>e</sup> siècle, du moins de lui avoir donné place, dans son livre, parmi les poètes provençaux.

XXXVII. — *Divers mss. provençaux de l'ancienne bibl. du Louvre et de celle du duc de Berry (1402-1416), mentionnés dans des inventaires de 1373 à 1424.*

Extraits du *Cabinet des mss. de la Bibl. nationale par Leopold Delisle*, t. III, pp. 134-194.

« LIBRAIRIE DU LOUVRE

.....  
377 bis. Un petit livre de dévotion escript en provençal et en latin. *Invidia*. — Manquait déjà en 1420.

378. Un excessivement grand livre où sont plusieurs choses de devocion ou langaige d'oc, et breviaire en latin environ le milieu dudit livre. *Cazet filhis tot lo humal lignaige*.

996. Le commencement des gestes de France rimé en partie, escript en gascoing très viel. *A la fin de la vie*.

1068. Un roman en gascoing, rimé, très vieil. *Tos sos afars*.

1107. Foulques Faucon, Girard le conte rimé en gascoing.  
*E Carles*<sup>1</sup>.

## LIBRAIRIE DU DUC DE BERRY

296. Un petit livre en papier escript de lettre gascongne<sup>2</sup>.

C. C.

(*A suivre.*)

LES NEUF FILLES DU DIABLE<sup>3</sup>

Diverses estatz de gens trobam en aquest mon. E si en aquestz de que havem parlat hom troba fautas, atertantas e mays en los autres. E per so legem quel demonis esposet Iniquitat. De laqual hac .ix. filhas : Symonia, Ypocrizia, Rapina, Uzura, Decepcio, Erguelh, Fals Servezi, Sacrilegi, Luxuria. E quar a son avis no poc trobar mas .viii. manieras d'omès, non maridec mas .viii.

Symonia donec a clercz,  
Ypocrizia als religiozes,  
Rapina als cavaliers et als homes de paratge,  
Uzura als ricz cobes et avars,  
Decepcio als baratayres e falces mercadiers,  
Erguelh als senhorejans,  
Fals Servezi als obriers,  
Sacrilegi als lauradors.  
Luxuria remas communa a totz.

C. C.

(Extrait d'un ms. inédit du XIV<sup>e</sup> siècle.)

<sup>1</sup> Cf. Paul Meyer, *Girart de Roussillon, chanson de geste traduite pour la première fois*, p. clxxvj.

<sup>2</sup> Je suppose qu'on a voulu dire écrit en gascon, mot qui, d'ailleurs, ici comme plus haut, est employé probablement dans la signification générale de provençal ou de langue d'oc. Peut-être ce « petit livre », dont le contenu n'est pas indiqué, existe-t-il encore.

<sup>3</sup> Cf. Paul Meyer, dans les *Archives des Missions scientifiques*, 1866, p. 310, et Hauréau, les *Neuf Filles du Diable*, dans le *Journal des savants*, année 1884, p. 225-228.



# DIALECTES MODERNES

---

## LE GARÇON QUE VAI DEMANDA <sup>1</sup> UNE FIE EN MARIDAGE <sup>2</sup>

---

La version suivante du conte publié dans la *Revue des langues romanes*, 3<sup>e</sup> série, XI, 262, est en dialecte marchois (du nord), de la commune de Maisonfegne, laquelle est située à égale distance de Dun et de la frontière de l'ancien Berry, à environ cinq kilomètres de l'un et de l'autre.

En la comparant à la version précitée, on se rendra facilement compte de la différence qui existe entre l'idiome du nord et celui du midi de la Creuse.

F. V.

Le conte que je vais vous dire, pour y être pas vieux comme Vieilles-Rodes, n'est cependant pas nouviâu <sup>3</sup>. I remonte, en effet, au tims déjà bien éluigna que la cornemuse enfiade <sup>4</sup> de Mareix ou bien de Jabrillas, en lançâ <sup>5</sup> dans la campagne sos airéis bien condjudéis <sup>6</sup>, a fait courdju <sup>6</sup> sur son passage las fiéis et los garçons. La jeunesse de tchô <sup>6</sup> tims, moins fière que quelle tchi <sup>6</sup> d'aneu et m'est d'avis pûs raisonnable, évitove las salléis <sup>7</sup> de bal pienéis <sup>7</sup> de monde et de fumade <sup>8</sup> de tabac où i dansent à la jaugne <sup>9</sup> d'aneu <sup>10</sup>, au son du violon et de la clarinette, le quadrille, la polka, la mazurka et bien d'autéis danséis foléis <sup>7</sup> qui ne sont seulement pas françaises. Toutcomme àurci <sup>11</sup>, an a aima à pilâ <sup>1</sup> las rabéis <sup>7</sup>; mais, animée d'un esprit pûs patriotique, c'étaient las <sup>12</sup> danséis dô pays, comme la bourrée, la montagnarde et la vergnate, qu'alle dansait en pie <sup>4</sup> n'air, à l'ombre dô vieux tillol, sur le pelon dô coudert ou bien la piace <sup>4</sup> de l'église, et tourjoû au son de la vieille charmelle à la grosse panse et au long bordo que l'ar-rejouissait tant los <sup>13</sup> paysans. Ce chéti Paris nous avait pas

encore donna las coûtuméis, las musiquéis<sup>7</sup> et las danséis dos bourgeois.

Pour en revenir à mon conte, un biàu<sup>3</sup> jour de Trénité, à la fête de Garet, Rabillat jouait de la cornemuse sous los abréis de la grande piace. Jean Bois, de la Rebouérolle<sup>13</sup>, dansove avec dos camaradéis<sup>7</sup> en dounâ son sou à chaque tournade<sup>8</sup>, lorsqu'il va vaire une brave<sup>14</sup> jeune fie (ou fille) qui i a douna dans l'œil dô promié cop. Il l'a invita à dansâ<sup>1</sup> et i a demanda son nom et son endré: alle s'appeule Jeannette Cayaude, de Villepetout, pays das<sup>42</sup> bounéis pouméis et das bounéis cériséis. Qu'ère une belle bionde<sup>44</sup> reviate<sup>8</sup> comme cinq sous, à une mine lutine, aux yeux bieux et amoureux, à las (j) uchéis arronde comme la lune nouvelle, à las jautéis couleur de rose, au nas<sup>15</sup> finement tailla au coutiàu<sup>2</sup> parâ<sup>1</sup>, à la petite bouche merveille garnide<sup>8</sup> das dins bianchéis comme dô lhiet, au menton à l'avenant creusa d'une petite coche au mitan, et, pardessus toute co, une taille fine et dégageade<sup>8</sup> que faisait ressortir divinement une jolie paire de tétéis<sup>7</sup>.

C'en était plus qu'en fallait pour troubiâ la cervelle de nôtre pauvre drôle. Aussi, à partir de tcho moment, ô z'aie pas sa tête à lhu et ô fasie tout de travers: tant qu'ô labourove<sup>17</sup>, sas rejéis étaient torsudéis; si ou batove<sup>17</sup> à la grange, i tapove sur le fiâu de son vis-à-vis et y fasait bousinâ los déis; tant qu'ô lhiave sas vachéis, i metove l'avant-darrière à la piace de l'avant-première; une fois même, i s'en vasia las lhiâ dô coûta de la queue, quand une vouésine<sup>13</sup> ia fait remarquâ, en risant, qu'ô se trompove. La neu o i revove et pus d'un vé, le monde de la moueson<sup>13</sup> l'intendove chantâ tout endourmi cette petite chanson bien condjude (ou connedjude) dans le pays:

Chatigne grillade (ou griade)  
Pinte de vin blanc  
La Jeannette alle est tant brâve  
Jean Bois la vô tant.

Ça dura pus de sié mois comme co sans que rien y ait fait oblidiâ quelle-tchi que dans son cœur o z'<sup>18</sup> appélove sa mie; qu'ère pus fort que lhu. A la fin arriva le carnaval, la saison dos maridagéis et, un matin, en se levint, o z'<sup>18</sup> a dit: « Qu'ei

foutu ! e tenrai pas ; » et iva trovâ Pierre Combaud, son camarade, par<sup>19</sup> le priâ de le seugue (ou se gue) à Villepetout, chez François Cayaud, par faire sa demande de maridage.

« Anin ! » i dit Pierre ; et los vouéci<sup>13</sup> partis.

En chemagne<sup>9</sup>, i l'ant fait ce compiot<sup>4</sup> : « Le pere Cayaud vai m'espionâ, dit Jean Bois à Pierre, par<sup>19</sup> connaitre ma fortune. A las questions qu' i me fera i dounerai un chiffre ; tin, atche tourjoû l'attention de le doubiâ. — Saïe tranquille, répondet Pierre, i mettrai plutôt de pus que de moigne<sup>9</sup>. » Après avé bedju<sup>6</sup> pûs d'une vé en route, ils arriva enfin au terme dô voyage sur nô t'houréis dô sair.

« Que le bon Dieu saïe etchi et vous eude tous ! Bon soir tout le monde et la compagnie ! » ant dit nos deux amis, en ôvrin la porte.

« Bon soir, môs garçons ; siez los bien vendjus », dit le maître de la mouéson. « Passaz-vous chauffâ, car co ne fait pas chaud tchette<sup>6</sup> neu, et un air de feu vaut mieux qu'un air de violon. »

I s'ant pas fait dire douas vés, et Jean Bois a dju<sup>6</sup> la précaution de se mettre au long de la Jeannette pour pouvoir ramassâ son fusiâu tant qu'ô tombove et li le faire dégagéâ moyennant une bijade.

Los veilleus, de pô de genâ se sont retirats pus de boun' heure que d'habitude ; la Jeannette et los autéis de la mouéson, qui se doutove de ce que retournove, los a segu dihor et i ant n'a finir<sup>20</sup> lour veïade chez le voisagne<sup>9</sup> Etienne Chataignon. I ant pus restat à l'entour dô fouger<sup>21</sup> que nos doux drôleis et le père de la jeune fille (ou fie) auquel Jean Bois a fait condju le sujet de sa visite. Cette conversation s'établît dans tcho timps entre las tréis persounéis :

LE PÈRE. — Vous me paraissez un brâve jeune homme ; vous me convenez bien et vous poréiz bien convenir<sup>20</sup> à ma fille (ou fie). Mais co fait pas tout ; on vit pas d'amour ni d'iaïgue freiche, et un peu de fourtune eude bien dans le cours de la vie, surtout tant qu'an arrive à avé autour dos cottillons tréis ou quatre gamagnes<sup>9</sup> qui demandent dô pan<sup>9</sup>. Ma Jeannette alle aura cauque chose et co saïe juste qu'alle prendjesse suivant elle. — Commien vaut votre fortune ?

JEAN BOIS. — Alle vaut bien djiet<sup>4</sup> mille francs.

PIERRE. — Alle en vaut bien vagne<sup>9</sup> (vingt) mille.

LE PÈRE. — Commien tenez-vous de vachéis dans vot' bien?

JEAN BOIS. — J'en tins quatre et une taure.

PIERRE. — T'en tins bien hut, une taure un et petit tauragne<sup>9</sup>.

LE PÈRE. — Commien (combien) tenez-vous das ouéilléis ?

JEAN BOIS. — Vagne, vingt-douéis, vingt-cinq; co dépend.

PIERRE. — T'en tins bien cinquante et un agniàu.

LE PÈRE. — Commien ensumencez-vous de boisseladéis par an ?

JEAN BOIS. — Cinq à sié.

PIERRE. — T'en ensemece bien douze.

LE PÈRE. — Commien fasez-vous de gerbéis angne<sup>9</sup> commune ?

JEAN BOIS. — Cinq cents environ.

PIERRE. — Mais, tabiaud ! tu y es pus ; l'amour te fait perdre la tête. Tchette angne t'en as bien fait mille et passant.

LE PÈRE. — Commien las gerbéis faut-u de sas (sacs) las cent ?

JEAN BOIS. — Quatre à l'angne une dans l'autre.

PIERRE. — Las n'en fant bien hut.

LE PÈRE. — Commien cueilliez-vous de benatéis de pouméis et d'autre frut ?

JEAN BOIS. — Environ une douzène.

PIERRE. — T'en cueille bien douéis douzenéis.

LE PÈRE. — Co n'é pas trop; an en ramasse pus que co et-chi. Qu'é vrai que, sous cô rapport, la Rebouérolle et Villepetout fant doux e qu' i a pas de comparaison à établir entre los doux villagéis.

LE PÈRE. — Las pouléis poudent-i bien à la Rebouérolle ?

JEAN BOIS. — Oh ! oui, ma foué<sup>13</sup> et ma loué<sup>13</sup> ! Que j'en jure. Chaque poule pond son œu tous les jours que le bon Dieu donne dans l'angne.

PIERRE. — Alles en pondent bien doux, ongne de jour et l'autre de neu.

LE PÈRE. — Alles fant pus que les nôtés que i pondant que le jour. Aussi je cré bien que nôte fenne, pour en avé de l'es-pèce, vous demandera dos œus, por faire couâ quand co vinre la saison. — Somme toute, vous êtes un parti avantageux et si vous plaisez autant à ma fie qu'à min<sup>22</sup>, qué 'n' affaire faite et i vous la doune de bien bon cœur.

JEAN BOIS, auquel que le bonheur a fait oblida la prudence. — I ara peut-être bien caque chose de petit que vous contrayera ; mais je veux i être franc avec vous et ne vous rien cachâ. Dô reste c'est si peu de chôse que mérite pas la peine de dire et que co peut pas rien dérangeâ. — I ai un peu de mau à une jambe.

PIERRE. — T'en as bien biâuco<sup>3</sup> à toutéis las douéis :

Le père Cayaud, en intindint avouâ co, dit d'abord en lui-même : « Cò jeun' homme convint qu'ô z'<sup>18</sup> a dô mau ; son ami ô dit qu'il en a bien douas véis autant qu'il en a avoué ; pour min, je cré, sé même sûr qu'il est tout pourri. » Et ensuite tout haut : « Tout est rompu, mon gendre ; pisque c'est comme co vous aurez pas ma fie (fille). Ma Jeannette alle est partout propre comme un œu ; alle a de cicatrice nune part ; vot' mau peut être de mauvais mau, et je veux pas que vous ié dounez.

Si nôtre pauvre Jean Bois z'aie tindju sa lingue dans tchô moument, i a parla autrement. I s'en retourna chez lhu bien désola comme vous pensez bien, en jurint, comme là graule de la fable, qu'on y prendra pus ; mais qu'ère trop tard.

Fies (filles) et garçons que voulez vous maridâ, faut seugue son exemple qu'à moitchié<sup>6</sup> : comme lhu, faites valé vôtéis qualitas et faites-vous vantâ tant que vous peurez. Faites même croire que las pouléis pondant la neu si ça peut vous eudâ. Qu'é vot' droit comme qué vôtéis intérets, car une persoune bien vantade est à moitchié maridade<sup>8</sup>. Mais cachez toujours bien tous vôtéis défauts, car si vous en laissez<sup>4</sup> veire un grand comme l'on(ghe) ie, vos amis y ferint long comme le doigt et los auteis long et gros comme le bras. Alors vous serez une persoune perdude et persoune vous vore.

## NOTES PHILOLOGIQUES

A. — *Phonétique.* — Dans cette partie du département de la Creuse, comme on le voit par le texte, les deux tiers des mots au moins sont français, l'autre tiers peut être rapporté aux dialectes du Midi ; la prononciation est française à peu d'exceptions près. Ainsi :

a. — Les diphthongues méridionales *ai, ou, éu*, disparaissent à peu près complètement ; et *àu, éi* ne se montrent plus guère que dans quelques cas peu nombreux, dont quelques-uns seront indiqués plus loin.

b. — Les syllabes nasales *an, en, in*, se prononcent comme en français ; *in* méridional a complètement disparu.

c. — *Ch, ge, j*, se prononcent comme en français.

d. — L'*e* muet remplace partout dans les terminaisons, et bien souvent dans le corps des mots, l'*o* muet des mots patois du midi et de l'est de la Creuse.

e. — La transformation d'un son simple en une autre, comme, par exemple, *ou* à la place de *o*, lorsque le mot passe du français en patois, est beaucoup moins fréquente que dans les dialectes méridionaux.

Cette partie de notre dialecte du nord, qui s'étend d'une manière générale à la moitié septentrionale de cette région dialectale, doit donc être rangée dans la classe des patois de langue d'oïl plutôt que dans celle des patois de langue d'oc.

B. — *Observations diverses.* — 1. *Demandâ, pilâ*, etc. Cette terminaison en *â* de l'infinitif des verbes de la première conjugaison est la même que dans les patois du Midi. M. de Tourtoulon en fait un des principaux caractères dont il faut tenir compte, lorsqu'il s'agit de délimiter la langue d'oc et la langue d'oïl.

2. *Maridage*, souvent remplacé par le mot français *mariage*.

3. *Nouviâu, coutiâu, biâu*, et par suite *biauco*, etc. La triphthongue finale *iâu*, accentuée comme dans la langue d'oc, est déjà la diphthongue *iau* (sans accent) des patois de langue d'oïl. Dans l'un et l'autre cas, elle représente le son français final *eau* des mots *nouveau, cou-teau, beau*, etc. — C'est un des cas rares où se retrouve, dans ce patois, la diphthongue méridionale *àu*.

4. *Enfiade* (enflée), *piace* (place), *biõnde* (blonde). *reviade* (veillée), *compiot* (complot), *iaissez* (laissez), etc. — Dans le patois du midi de la Creuse, la lettre *l* n'est généralement mouillée que lorsqu'elle présente ce caractère dans le mot français correspondant ; dans le patois de l'est, elle est mouillée le plus souvent ; ici le mouillement

s'accentue au point que *l* finit par se dissoudre, autrement dit par disparaître, comme en italien.

5. *Laçd, dound, etc.*, participe présent de la première conjugaison.

6. *Djiet, condjudéis, courredju, bedju, etc.* — Les syllabes du patois du midi *di, du*, = *gui, gu*, dans le patois de l'est; et les syllabes *gu, gu*, des patois creusois du midi et de l'est, = *dji, dju*, dans les patois du nord. Ce caractère est propre, d'une manière générale, à ce dernier dialecte, dans la plus grande partie de son étendue et à son prolongement dans la Haute-Vienne du côté de Dorat, ainsi que l'a constaté M. de Tourtoulon.

*Tchi, tcho, tchette, moitchié, etc.* — Les syllabes du patois du midi *ti, tu*, = P. E. *qui, quu*, = *tchi, tchu, tch*, dans le patois du nord en général, mais avec des exceptions assez nombreuses, comme du reste dans le cas précédent.

7. *Salléis, danséis, folléis, douéis, homéis, tetéis, etc.* — La diphthongue *éis*, qui appartient aux patois du midi, est ici la terminaison du pluriel des deux genres des mots (substantifs, adjectifs et participes passés) terminés par un *e* muet au singulier. Dans *homméis*, ou mieux *homéis*, elle me semble être une contraction de la terminaison latine *ines* de *homines*; et dans *fennéis*, la représentation de la terminaison *œ* de *feminæ*.

8. *Fumade, tournade, garnide, maridade, etc.* — Mots du midi de la France avec la prononciation française.

9. *Jaugne* (journée), *angne* (année), *ogne* (une), *moigne* (moins), *chemagne* (chemin), *gamagne* (gamin), *lapagne* (lapin), *tauragne* (taureau), *voisagne* (voisin); et dans le nord du canton de Chatelns : *pagne* (pain), *magne* (main), etc. Dans ces deux derniers mots et dans *angne, ogne* (pour *ugne*). Cette terminaison, assez bizarre, me semble venir du mouillement de *n* (= *gn*) dans les mots latins *panis, manus, annus, unus* : *jaugne* pour *jourgne* avec *n* = *gn*; et, dans les autres du mouillement aussi de la même lettre dans les mots PLUS OU MOINS latins *minus, caminus, gaminus, lapinus, taurinus, vicinus*.

10. *Aneu* (aujourd'hui), en patois de l'est et du midi *huneu, hieu-neu* ou *îneu*, signifie à proprement parler *cette nuit*. Chez les Gaulois, on comptait par nuits.

11. *Auréi*, ou mieux *Hauréis* (maintenant), en patois de l'est et du midi *hûuro*. C'est un des rares mots où se trouvent, dans ce patois, les diphthongues méridionales *âu* et *éi*. Il me semble le pluriel de *hûuro* (*hora*).

12. Formes de l'article : *le, la, los* (masc. pl.), *las* (fém. pl.), *dô* (du), *dos* (*des*, masc. pl.), *das* (de *las*).

13. *Rebouerole, vouésine, mouéson, loué* (Rébeyrolle, voisine, maison, loi). — La diphthongue berrichonne *oué* remplace ici le son français *oi*.

14. *Brave* ou *brâve*, a ici, comme dans tous nos patois, le sens de *beau, joli*.

15. *Nas* (nez) vient de *nasus*, comme dans nos autres dialectes.

16. Moment, exemple du retour de *ou* patois à *o* français.

17. *Labourove, battove, tapove*, etc., troisième personne du singulier de l'imparfait.

18. *Z* euphonique, comme dans le patois de l'est.

19. *Par* s'emploie indifféremment pour *par* et *pour*.

20-21. *Finir, convenir, fouger*, mots patois *fini, conveni, fougi*, francisés.

22. *Min* (moi), *tin* (toi), pronoms personnels.

Le D<sup>r</sup> F. VINCENT (de Guéret).

## NOTES DE PHILOGIE ROUERGATE

(Suite)

### XII

Dans mes *Études de philologie et de linguistique aveyronnaises*, j'ai donné un essai sur le mot *bróa* (avec *o* fermé), qui dans notre rouergat signifie bord et pas autre chose. J'ai rattaché ce mot au radical BR de *bruc, broca, bruelh*, etc., dont l'idée première paraît être celle de pousse, bourgeon, d'où j'ai inféré que *bróa* avait eu d'abord la signification de haie, qui, comme je l'ai fait remarquer, est très-voisine de celle du dérivé *broal*, désignant le bord d'un champ ou d'un pré, quand ce bord est en contre-haut sur le terrain limitrophe et *est garni*, soit d'*arbres*, soit de *broussailles* ou de *ronces*.

Notre vocabulaire possède en même temps *randa*, s. f., qui n'a chez nous d'autre acception que celle de haie vive. Or, dans un travail paru dans la *Revue des langues romanes* de 1879, livraison 7-8, il est dit que ce mot, qui se rencontre aussi dans le catalan, y a le sens de bord, bordure, ce qui



m'a fait penser au mot *rand* des langes germaniques, dont le sens est le même. Je me suis alors demandé si la signification rouergate de *randa* ne serait pas l'acception originelle, et si celle de bord, appartenant au *randa* catalan et au *rand* tudesque ne serait pas consécutive. . . . ? L'*American Dictionary of the english language* de Noah Webster exprime à ce sujet une opinion que je crois intéressant de citer, tout en regrettant que le très-savant auteur se soit dispensé d'en donner les motifs. Au mot *RAND*, il donne d'abord cette définition : « . . . a border, edge, margin, brink. » Puis il ajoute, comme explication étymologique : « . . . . . from *shooting out*, extending. » L'idée de pousse, de bourgeonnement, serait ainsi à la racine de *rand* et de *randa* (car c'est tout un), comme elle est très-probablement à la racine de *broa*, ainsi que je crois l'avoir établi.

Si le provençal *randa* provient du germanique *rand*, comme cela paraît tout d'abord naturel, et si en même temps par sa signification il est plus rapproché de la commune origine, il faut admettre que la forme originelle, en passant des anciens dialectes du germanique, qui nous communiquèrent le mot, dans ses dialectes modernes, l'allemand, le danois, le hollandais, l'anglais, où on le retrouve, a perdu sa signification première, tandis que sa copie romane l'aurait conservée. La Bible d'Ulphilas, les lois des Barbares, qui contiennent tant de vieux mots germains latinisés, les chartes saxonnes et autres documents des vieux idiomes tudesques, pourraient peut-être nous fournir la confirmation de cette conjecture, en nous apprenant que *rand* y est employé dans le sens de haie.

J.-P. DURAND (de Gros).

(A suivre.)

---

## DOIS CONTOS POPULARES PORTUGUEZES

---

### I

Era ua vez ua criada de servir, que era cosinheira e tinha a fonte longe da cozinha, a ponto de um dia, que ia toda arrengada para a fonte, topar um home que lhe dixê:

— Vós que tendes, que ides tão arrenegada?

— E' porque ando farta de dar auga.

— Quanto daes vós, menina, a quem vos leva a auga a casa?

Daes a-i-alma?

— Dou.

— Pois pola manhã, já tendes auga na cosinha p'ra fazê-lo jantar.

Bêu p'ra casa a menina e dix e á-i-ama :

— Nunca mais hei-de tornar á fonte.

A-i-ama deu-le ua risada, e dixe :

— Polo quê?

— Porque topei ahi alem um home que dixe, se le eu dêsse a minha-i-alma, que me trazia a-i-auga a casa.

Diz [a-ama]:

— Stás bem servida. Esse home probable [i. é: *provavelmente*] era o Diabo.

Foi a-i-ama que faz (a menina a inda tinha padrinho e madrinha), como se temesse que era o Diabo, como era, deu parte ao abbade :

— A minha creada fez ua aposta c' um home assim, assim, (contando-le o que a creada dixerá).

Depois o abbade foi e benzeu ua laranja e foi p'ra por cima da fonte; da meia-noute pâr'diente já ouviu trabalhar os pedreiros no cano para encanar a-i-auga p'ra a cosinha, e, constante elles io trabalhando, por debaixo da terra, assim o abbade ia andando por cima p'ra tolher que elles chegassem á cosinha.

Os pedreiros ouvio cantar o *gallo branco* e dezio :

« Trabalhe o manco. »

D'ahi passado tempo ouvio cantá-lo *gallo negro*.

« Pico quêdo<sup>4</sup>. »

E o abbade dixe ao padrinho e á madrinha da menina :

— Atirem co'a laranja.

<sup>4</sup> Ha uma assonancia entre *manco* e *branco*, e entre *quêdo* e *negro*. — Um dos nomes populares do Diabo é o *Manguito* (demin. de *manco*). Vid. as minhas *Tradições populares de Portugal*, § 381 a. — Em algumas lendas que conheço do Diabo entra igualmente o *gallo branco* e o *gallo preto*.

E a-i-auga num chigou a antrar á cosinha.

[*Contado em 1882 por uma mulher da freguezia de S. Cypriano, concelho de Résende.*]

## II

Era ua vez um home que justou o casamento c'ua menina, e ella poz-lhe de condição que o num q'ria, só se lh' elle dêsse um ramo de todas as flores e ua fita de dez pontas; e elle nunca pôde arranjar nada d'isso, a ponto de andar polo mundo fazendo pergunta: « Que seria um ramo de todas as flores e uma fita de dez pontas. » Topou um menino que stava comendo nuns [feijões] e sp'rando que viessem outros á fervura para os poder tamém comer com a colhér, e chigou o home e dixe:

— O' menino, vós que staes a fazer?

Diz:

— Eu stou comendo nuns e sp'rando que venhão nos outros.

— E p'ra onde stá o teu pae?

Diz:

— O meu pae foi dar uma poussa a quem lhe num dá outra (porque tinha ido ajudar a levar un defuncto).

— E que stá a fazê' la tua mãe?

— Stá a chorar a alegria do anno passado.

— O' menino, vós que saís tão sperto, nu-me sab'reis dezer o que é um ramo de todas as flores e ua fita de dez pontas?

A ponto que chigou o home a dizer ao menino porque queria saber isso. O menino respondeu:

— Vós que saís tão tolo, não sabeis que é ua fita de dez pontas e um ramo de todas as flores; ora vae p'ra casa e arranja um favo de mel, e entreguelh'o e diga-lhe: « Aqui tem, menina, o ramo de todas as flores »; e, ao dar do ramo, enganche os dedos uns nos outros, e ahi tens a fita das dez pontas<sup>1</sup>.

[*Contado pela mesma mulher, que o ouviu a um velho.*]

<sup>1</sup> Neste periodo o rapaz dá ao homem tres tractamentos: o da 2<sup>a</sup> pess. pl. e sing. e o da 3<sup>a</sup> pess. sing. Estes factos são vulgares na nossa litteratura popular.

Os dois contos precedentes fôrão por mim proprio recolhidos da bôca da narradora, e por isso apresentão todas as particularidades da linguagem d'ella. Estas particularidades reduzem-se a pouco, como se vê do seguinte pequeno.

### Glossario

**A-I-ALMA.** — Quando uma palavra acaba em *a* tónico ou atónico, ou *e* tónico, e a seguinte começa por *a* ou *e* ou *i* tónicos, intercala-se na pronuncia do N. sempre um *i*.

**AUGA** por *agua* é corrente no paiz; em Lisboa, porém (como em gallego), dir-se *augua*, fôrma que apparece frequentemente num escriptor do sec. xv (Gomes Eannes de Azurára).

**BÊU** (*veu*) por *vieu*. — Esta fôrma, que existe em gall., é corrente no povo; apparece tambem nos antigos escriptores.

**CHIGAR** por *chegar*.

**Co' a** por *com a*. — Vulgar tambem na poesia erudita.

**CONSANTE** por *consoante* (i. é, *conforme*).

**DEZER** por *dizer*. — Vulgar em ant. doc.

**DIENTE** por *deante*. — O *Elucidario* de Viterbo traz *adente*.

**DIXE** por *disse*. — Existe em gall., e é vulgar.

**HOMÉ** por *homem*. — É vulgar o emprêgo de termos sem nasal, coma *virge*, *romaige*, etc.

**FAZÊ-LA** por *fazer a*, i. é, por *\*fazer la* (assimil. do *r* ao *l*).

**IO** por *ião*, i. é, *iom*. — Nesta parte da Beira-Alta, como tambem no Minho et Douro, as fôrmas verbâes como *fô-rão*, *ouvião*, etc., pronuncia-se *fôro*, *ouvio* geralmente. Já Viterbo diz: « *chamáro*: terceira pessôa do pret. do plural do verbo *chamar*. E assim dizião *chamáro*, *foro*, etc., par *chanárão*, *forão*, etc.» (*Elucidario*, s. v.)

**LE** por *lhe*. — Tanto neste caso, como noutros, o povo emprega concorrentemente mais de uma fôrma.

**NUM** por *não*.

**NU-ME** por *não me*, isto é *num me*.

**P'RA** por *para*.

**POIA** por *por a* (i. é, *\*por la*).

SÁIS por *sois*. — Fórma por analogia.

STÁS por *estás*; e assim *s'prar*, etc.

TÁMEM por *tambem*; como *amos de dois por ambos de dois*, etc.  
(assimil.)

UA<sup>1</sup> por *uma*. — Fórma archaica.

J. LEITE DE VASCONCELLOS.

Porto.

## UNE TRADUCTION INÉDITE DE L'ÉNÉIDE

EN VERS LANGUEDOCIENS

M. Charles Cavallier, notaire honoraire, a bien voulu autoriser la *Revue des langues romanes* à éditer la traduction suivante du premier chant de l'*Énéide* de Virgile, dont il fit l'acquisition au mois de novembre 1875, lors de la vente de la bibliothèque de M. Bory. L'ancien maire de la ville de Marseille comptait ce manuscrit parmi les raretés de ses collections bibliographiques.

Les dates résultant des pièces françaises et latines du même manuscrit permettent de supposer qu'il a été copié en Provence entre l'année 1730 et l'année 1740.

Rien n'indique l'auteur de ce premier chant; rien ne fait connaître non plus s'il a travesti, à leur tour, les autres chants du poème de Virgile. Son idiome est un bas-languedocien fortement teinté de provençal.

La finale féminine est tantôt notée en *e* et tantôt en *o*.

Sauf la transformation de l'*u* en *v* (*leua*, *vite*, *ualats*, *favou*, pour *leva*, *vite*, *valats* et *favou*), l'introduction de quelques apostrophes et l'emploi de rares accents, la *Revue des langues romanes* reproduit rigoureusement l'orthographe du manuscrit et les notes explicatives de certains mots.

Les leçons rejetées ont été placées au bas du texte et les vers ont été numérotés. Les lettres ou les mots restitués sont imprimés entre deux crochets.

<sup>1</sup> Ce mot, qui apparaît dix fois dans le texte des deux contes que l'on vient de lire, aurait dû être imprimé au moyen d'un *u* tildé. L'absence de cette lettre, aujourd'hui inusitée, dans les sortes spéciales de l'Imprimerie centrale du Midi, nous oblige à adopter la notation *ua*. (*Note de la Rédaction*.)

# L'ÉNÉIDE DE VIRGILE

TRADUITE EN VERS BURLESQUES LANGUEDOCIENS

## LIVRE PREMIER

- Aprés Scarron, après Virgile,  
Que soun à pau prés croux et pile,  
Que pourrai you dire de nōau,  
Que vauqué lou leva dau sóau,  
5 D'Enée, de son pere Anchise,  
Fenne, enfans, toutes en camise,  
Coustrens de sourti de l'houstau,  
Sens <sup>4</sup> candele ni sens <sup>4</sup> fanau,  
De gagna vite la campagne,  
10 Grimpa dessus une montagne,  
Sauta valats, razes et recs,  
Per se leou garanti das Grecs,  
Qu'à la favou d'une nioch brune,  
Lou ciel sens estelle et sens lune,  
15 Venien, comme de loup garoux,  
Das Troyens faire de carbous ?  
Fremisse, quand me mette en teste  
Que desempioy la fin funeste  
De Troye, jusqu'as [as] Latins,  
20 D'onté soun venguts lous Albins,  
Li aurié de que faire un gros libre,  
Per, d'au Simoïs jusqu'au Tibre,  
Raconta tout ce qu'a souffrit  
Enée d'au mechant esprit  
25 Et de la malice endiablade  
De Junon, contre el courroussade.

Quitte un pau lou sacrat valloun,  
Ren-me favourable Apoullon,

<sup>4</sup> L'auteur avait écrit d'abord *sans*.

- Savente neimphe d'au Parnasse ;  
 30 Aqueste travail m'embarrasse ;  
 Sens tu, you non soui bouen à ren,  
 Un pau d'ajude fa grand ben ;  
 Inspire-me l'art de ben dire  
 Ce que Junon a fach de pire  
 35 Contre Enée, aquel paure enfan  
 Qu'ero souple et doux coume un gan.  
 Lou diable que la cacarbelle  
 Gardave-t'y din sa cerbelle  
 Toujours quauque ressentimen  
 40 De ce que, din soun jugeamen,  
 Paris troubet Venus plus belle,  
 Coume ero effectivamen telle ?  
 Ou que Jupiter enlebet  
 Ganimede que l'i agradet  
 45 Beleou mai qu'elle, car que Diable  
 N'a pas pâtit lou miserable ?  
 M'estoune qu'oun sié vengut bau  
 (Lous Dious atabé volou mau ?)...  
 Une ville ancienne et famouze,  
 50 Grande à poau prés comme Toulouze,  
 Que, proche das Algeriens,  
 Avien foundat lous Tyriens,  
 Gens boüens au peou [e] à la ploumo  
 Autant coume aquéles de Roumo,  
 55 Et qu'aurien buleou mai vaugut,  
 Sé lou sort ou agués vougut.  
 Se trobe donc qu'aquelo ville,  
 Comme nous ou apren Virgile  
 Et doun Carthage ero lou nom,  
 60 Plasié tallamen à Junon  
 Que l'entouret d'une muraille  
 De fort bonne peire de taille,  
 Car l'igradave cent fes mai  
 Que de Samos son grand palai.  
 65 Enfin, elle avié din Carthage  
 Caleche, carrosse, equipage  
 Et ce que cau de provisiou

## L'ÉNÉIDE DE VIRGILE

- Per un houstau comme lou siou,  
 Car tout ce que l'on demandavo  
 70 Dins aquel país abondavo.  
 Lous Tyriens erou de gens  
 Vigoureuses et diligents ;  
 Semblablou nascuts per la guerre ;  
 Aurien conquis toute la terre  
 75 Doun beleau sarien souverains,  
 Comme fougueroun lous Romains,  
 Mais lous destins ou la fortune,  
 Qu'es un pau sujette à la luno,  
 Avien predich que lous Troyens  
 80 Rouinarien lous Tyriens,  
 Et qu'un jour vendrien din Carthage  
 Per mettre la ville au pillage.  
 Junon, qu'avié l'esprit tant flac <sup>1</sup>  
 Que cresié jusqu'à l'almanach,  
 85 Que lou pus souvent repapiabe <sup>2</sup>,  
 Que, d'ailleurs, din son cor gardabe  
 Sa coulero contre Paris  
 De li abé préferat Cypris,  
 Qu'enfin lou jouine Ganimede,  
 90 Auprés d'auquau se cresié leyde,  
 L'y donnabe de pessamen  
 A touto houro et à tout mouden,  
 Tout aquo la dévariabo ;  
 Lou pus souvent extravagabo.  
 95 Sabié pas ce que se fasié.  
 La coulero et la jalousié  
 Li destimboulerou la teste,  
 Et faguet pire que la peste  
 Per desespera lous Troyens.  
 100 Negliget pas gés de mouyens  
 Que creseguet estre capables  
 De perdre aquelles miserables,  
 Qu'un jour dins lou pays latin,  
 A ce qu'avié dich lou destin,

<sup>1</sup> Foible (ms.). — <sup>2</sup> Radotoit (ms.).



- 105 De bien basti de citadelles  
Et de villes grandes et belles,  
Qu'enfin de bien fa lous Romains  
De l'univers lous souverains.  
Enée; après lou floc de joyo
- 110 Que lous Grecs fagueroun de Troyo,  
Equipet, autant noaus que viels,  
Une vingtaine de vaissels,  
La plupart sens donna careno <sup>4</sup>,  
Car lou paure diable à grand peno
- 115 Aguet lou tems de s'espoufa.  
Lou fun lou penset estoufa.  
Partiguet donc embé sa troupo  
Hurousament lou vent en poupo ;  
N'avié pas ni trop ni trop pau.
- 120 Avien mes esparos et poignau  
Embé la gabie entre dos penos ;  
Nadavoun coumo de sauquenos <sup>3</sup>,  
Et s'aquel tems avié durat,  
Segu, n'aurien pas endurat
- 125 Toutes las pennes qu'endurerou  
Pendant sept ans que naviguerou,  
Tout bourdegeant <sup>4</sup> de port en port,  
Et pertout rencontran la mort.  
A son depart de la Candie,
- 130 Per s'en ana din l'Italie,  
Avien rencontrat un bel tems :  
Pas ges de mar, pas mai de vent  
Que n'en cau per rempli la vele,  
Enfin un temps de doumaisele <sup>5</sup> ;
- 135 Mais, per malheur, Junon, dau ciel  
Sus la mer <sup>6</sup> gittet un cop d'iel  
Et lous viguet sus la Sicile.  
Aquo ly soulebet la bile,  
D'une façon que, de despiech,

<sup>4</sup> Peut-être faut-il lire *Caveno*. — <sup>2</sup> Façon d'orienter les voiles avec le vent en poupe (ms.). — <sup>3</sup> Poisson fort léger et fort vif (ms.). — <sup>4</sup> Louvoyant (ms.). — <sup>5</sup> Ms. *doumaseile*. — <sup>6</sup> *Sic*.

- 140 Restet tout aquel jour au liech,  
 En jaspinant comme une agace<sup>1</sup>  
 Contre Enée et toute sa race :  
 — « Coussi ! disié, you pourray pas  
 Faire autan comme a fa<sup>2</sup> Pallas !
- 145 Elle a pougut, d'un cop de foudre,  
 Mettre Ajax et lous Grecs en poudre.  
 You, fenne et sœur de Jupiter,  
 Que d'au ciel jusqu'[as] à l'infer  
 A l'air, à l'aigue et à la terre,
- 150 Pot, quand voau, declara la guerre,  
 Veiray Enée embé sas gens  
 Segondat de la mar, das vents,  
 Se rendre un jour mestre de Roume,  
 Comme sa maire de la poume ?
- 155 Oh ! fau qu[e]you vegue une fin.  
 Aro meme d'aquel couquin. »  
 Après aquo, comme une fole,  
 S'adresse au rey das vents Eole  
 (Rey dont lous sujets insolents
- 160 Souvent donnou de pessaments.  
 Es per aquo que lous garrotte  
 Et que lous ten dins une crotte,  
 D'ounte sourtissoun pas jamai  
 Que per soun ordre, et quand li plai;
- 165 Car, quand per malheur se destaquou,  
 Malheur an aquales<sup>3</sup> qu'attaquou);  
 Junon donc, per coupa pus cour,  
 Ly tenguet aquesté discour :  
 — « Tu que dessus l'humide plane
- 170 Commandes à la tramontane,  
 Au grec, au levant, au mistrau,  
 Au labech et au miech-journau,  
 Que buffes une citadelle  
 Comme un mortel une candele,
- 175 Souffriras qu'un maudit Troyen,  
 Un fat, un belitre, un jvaurien,

<sup>1</sup> Une pie (ms.). — <sup>2</sup> Ms. *Autant qu'a fa.* — <sup>3</sup> Sic.

- Me regarde comme une paille ?  
 Et qu'une troupe de canaille  
 Escapats dau floc d'Ilium,  
 180 Anon basti Lavinium;  
 Que, cargats et d'argent et de hardes <sup>1</sup>,  
 Armats de fusils, d'halebardes,  
 Embé sous dious din sous vaissels,  
 Anon renversa mous autels,  
 185 Et que li anou lou vent en poupe,  
 Que n'i ague pas un de la troupe  
 Que non se truffe de Junon  
 Et que non mesprise son nom !  
 Diou me preservo qu'aquo dure,  
 190 Car you te prouteste et te jure  
 Que l'y aurié pus ges de mourtel  
 Que per you brulesse un gabel !  
 Se vos me rendre un bon servici  
 Et se vos castiga lou vici,  
 195 N'as qu'à faire changea lou tem  
 Et d'a pro li manda lou ven.  
 Mai mande-n'in, se me vos creire,  
 Tant qu'age lou plazé de veire  
 Engruna <sup>2</sup> tou[te]s lous vaissels  
 200 D'aquellous insolents mourtels.  
 Ay quatorze ou quinze piouzelos  
 Las pus genties et las pus belos  
 Que persoune agué jamais vis,  
 T'en donnerai uno per prix  
 205 D'au servici que me vas faire  
 Qu'es precisemen toun affaire,  
 Es Dejopée, lou moucel  
 Lou pus digne d'un immortal.  
 Se la vesiés comme es flourado,  
 210 Fresque, alerte, escarrabillado,  
 Segu, n'en sariés amoureux ! »  
 — « Madamo, you soui trop huroux,

<sup>1</sup> L'auteur devait sans doute prononcer *d'ardes*.

<sup>2</sup> Mettre en pièces (ms.).



## L'ÉNEÏDE DE VIRGILE

- Respond d'abord lou diou buffaire.  
 Per vous, you soui prest à tout faire  
 215 Et per Jupiter, qu'es lou diou  
 A quau ay mai d'obligaciou.  
 Jamai<sup>1</sup> li demande une grace  
 Que sur lou champ non me la fasse ;  
 Din son palai pode lougea,  
 220 A sa taulo beoure et mangea.  
 Mon devé donc m'oblige d'estre  
 Tout à la fenno de mon mestre.  
 Vau fa sourti de sas prisous  
 Mous sugets, vostre[s] sarvitous. »  
 225 Pioy, d'un cop de son halebarde,  
 Qu'à la porte das vents el darde,  
 A la caverne fai un trauc,  
 Grand à pau prés comme un dedau.  
 Diou sap se vite sourtiguero  
 230 Et se per aquel traou bufferou !  
 Aurien fach ana, m'es d'avis,  
 Une vingtaine de moulis.  
 Fuguerou pas pus leou defore  
 Que, d'onte se leve l'aurore  
 235 Jusqu'on se couche lou solel,  
 Jamai tapage comme aquel !  
 En l'air, sus la mar, sus la terre,  
 Per tout allumerou la guerre.  
 Aquel jour lous quatre elements  
 240 Semblablou dependre das vents.  
 Lou blond Phebus, dins un nuage  
 Escondet son luzent visage,  
 A ce que dis Moussu Scarron ;  
 Disou meme que lou poultron  
 245 Pisset et caguet dins las brayes.  
 Sabe pas s'aquo soun de bayes,  
 Mai sabé qu'aiguo, grelle<sup>2</sup> et troncs,  
 Pudissien pire que d'estrons.  
 Jugeas s'Enée, embé sa flotte,

<sup>1</sup> Ms. *car jamai*. — <sup>2</sup> Ms. *greles*.

- 250 Avié fouert netto sa culotte  
Et se, pendent tout aquel jour,  
Tremblavo de poau à son tour  
De veire sous vaissels sans veles  
Montas jusques à las esteles,
- 255 Pioy davalas jusqu'as enfers ;  
De veire cent gouffres ouverts  
Qu'aurien bé fa perdre courage  
A d'autres qu'Enée lou sage,  
Que plourabe comme un vedel
- 260 Et levabo las mans au cel,  
En cridan :— « Oh ! cent fes hurouses  
Aquelles ames vertuouses  
Qu'an laissat sous corps entarrats  
Ou din Troye ou din sous foussats.
- 265 Et qu'an paugut versa, pecaire,  
Tout soun sang davant paire et maire !  
O Diomede<sup>1</sup>, as un grand tort  
De m'auvedre<sup>2</sup> pas mes à mort.  
M'aurié restat au mens la joye
- 270 De combattre et mouri per Troye  
Et de fini mon triste sort  
Prés de Sarpedon ou d'Hector,  
Au lioc que cau peri dins l'aigue,  
Que crebo pu leou qu'oun embriague
- 275 Et que buleou devendrai hioy  
Lou soupa de quauque baudroy ! »  
Din lou tems qu'ainsi lamentabo,  
Que se plaignissié, que plourabo,  
Un cop de mar intre et lou prend
- 280 En miech de cuberte<sup>3</sup> et l'estend  
Et l'embrouille dins une corde.  
— « Terre de Diou ! . . . misericorde ! »  
Se mettet à crida d'abord.  
Toutes les matelots dau bord
- 285 Incare pus fort qu'el criderou :  
— « Aquo es fach, sen perduts, diguerou,

<sup>1</sup> Capitaine grec. Il étoit roy d'Italie. Il se trouva au siège de Troye (ms.). — <sup>2</sup> Sic. — <sup>3</sup> Le pont (ms.).

- Que maudespiech sié lou bastard  
 Que nous a fach ana à la mar  
 Et quitta las terres de Troye,  
 290 Per estre das peïsses la proye ! »  
 Lou cop de mar enfin passet  
 Mai sur le <sup>1</sup> bord res non laisset,  
 Ni mat, ni courdage, ni vele,  
 Pas lou mendre moucel de tele.  
 295 Tres de sous pus braves vaïssels  
 Echouerou devant sous eils.  
 Sus de roques que rencontrerou,  
 Tres din la sable s'encalerou ;  
 Mais lou das paüres Lyciens,  
 300 Qu'en tout valien bé lous Troyens,  
 D'un cop de mar de tramontane,  
 S'ouvriquet comme une miougrane.  
 Tout lou monde l'y periguet,  
 Lou brave Oronte se neguet.  
 305 En van quauqueis-uns que naderou,  
 Contre de planches s'arraperou,  
 Mai tout aquo noun duret pas :  
 A la fin fouguet coula bas.  
 Quinte spectacle espouventable  
 310 Per Enée, aquel miserable.  
 Menassat dau meme destin  
 Et de faire la meme fin !  
 Lou bastimen d'Ilionée  
 Floutabo coume lou d'Enée ;  
 315 Aquel d'au fidel Achatés,  
 D'Abas et d'au viel Aletés,  
 Fasién ce que poudien, vougabou ;  
 Mai lei <sup>2</sup> forces que li mancabou,  
 Ly faguerou quitta lous rens  
 320 Et segui la furou das vents.  
 Neptune, au brut de la tempeste,  
 Fore la mar sourtis la teste,  
 En soun bras arma dau triden,  
 Et vei la mar enfle de vent.

(A suivre.)

<sup>1,2</sup> Sic.

## LA LEGÈNDO DE L'ALAUVETO

---

### I

Desempièi li vièi tèms que li sèuvo superbo  
Eron auto pas mai que de pichòtis erbo ;  
Que, di Carapat fièr, li capelut gigant,  
Coume de fourniguié noun èron pas mai grand ;  
Que li valèngo, largo e flourido e profundo,  
Retrasien à l'estang que fai rire soun oundo ;

Desempièi que li loup gardavon li moutoun ;  
Que li troupeû de biou se menavon au soun  
Di galoubet dis ourse, au mounde noun s'es visto  
Uno chato mai douço, avenènto e requisto,  
Que la bello Lia, la vierge emperairis.

Virado dóu cousta de l'Ouriènt que ris,  
Èro nascudo à l'aubo ; e tóuti lis estello,  
De la vèire, an jita si lusour li mai bello,

## LA LÉGENDE DE L'ALOUETTE

---

### I

Depuis les temps antiques où les superbes forêts — n'étaient pas plus hautes que des brins d'herbe, — où les crêtes gigantesques des fiers Carpathes — n'étaient pas plus élevées que des fourmilières, — où les vallées, larges et fleuries et profondes, — ressemblaient au lac qui ride ses eaux ;

Depuis que les loups gardaient les moutons, — que les ours menaient les troupeaux de bœufs au son — du chalumeau, on n'a pas vu au monde — de jeune fille plus douce, avenante et recherchée, — que la belle Lia, la vierge impériale.

La face tournée vers l'Orient joyeux, — elle naquit à l'aurore, et, à sa vue, toutes les étoiles — ont jeté leurs lueurs les plus belles, —

Urouso de pousqué de si rai argenta,  
 De si darrié raïoun estregne sa bèuta ;  
 E, caressado ansin pèr la lus celestialo,  
 Estènt nascudo coume uno flour vermeialo,  
 Coume uno jouïno fïho, elo pièi flouriguè,  
 E soun perfum divin pertout s'espandiguè.

Aro, Lia dóu mounde es l'ourgueï, se pòu dire ;  
 Es l'esbalauvimen de l'esprit, lou delire,  
 Lou treboulun di cor, l'encantamen dis iue :  
 Tout ome que la vèi a plus som dins la niue,  
 Se sènte lèu renaisse uno vido nouvello,  
 E soun cor agrandi navego à pleno velo ;  
 Ie sèmblo qu'a passa de l'ivèr au printèms,  
 E, de-longo, deforo e dedins éu, entènd  
 Milo auceloun canta de cansoun amourouso.

Autant que lou muguet, sa caro es blanco e blouso,  
 Sis iue divin soun blu coume la bluïo flour  
 Dóu cicòri sauvage ; e soun péu, esplendour  
 De soun front jouïne e fres, en treno d'or retoumbo  
 Enjusquo à si taloun ; e, dins la verdo coumbo,  
 Quand passo, la dirias seguido d'un calèu,

heureuses de pouvoir de leurs rayons argentés, — de leurs derniers rayons embrasser sa beauté ; — et, caressée ainsi par la lumière céleste, — surgissant comme une fleur vermeille, — elle fleurit ensuite comme une jeune fille, — et son parfum divin partout se répandit.

Maintenant Lia est l'orgueil du monde, on peut dire ; — elle est l'éblouissement de l'esprit, le délire, — le trouble des cœurs, l'enchantement des yeux ; — tout homme qui la voit n'a plus sommeil la nuit : — il se sent renaître à une vie nouvelle, — et son cœur agrandi navigue à pleine voile ; — il lui semble qu'il a passé de l'hiver au printemps, — et continuellement, en dehors et en dedans de lui, il entend — mille petits oiseaux chanter des chansons amoureuses.

Autant que le muguet, sa ravissante figure est blanche ; — ses yeux divins sont bleus comme la fleur bleue — de la chicorée sauvage, et sa chevelure, splendeur — de son front jeune et frais, tombe en torsades d'or — jusqu'à ses talons ; et, dans la verte vallée, — quand



Vo de flot lumenous que toumbon d'ou soulèu.

Lou viésti que l'abiho es en dentello fino,  
 Claro coume dirias de fiéu de taraïno,  
 E se vèi, au travès, palpita douçamen  
 De formo blanco, coume en soungè soulamen,  
 En soungè de bonur, la niue, n'en poudès vèire;  
 Tremoulànti lusour qu'au bon Diéu vous fan crèire  
 E que la douço luno escampo sus li flour.

Li regard de la niue brihon à soun entour;  
 Aflamado, la niue tóuti si bais ie douno,  
 E ié cencho lou front d'uno vivo courouno  
 De rai que, sus lou blanc paradis de soun sen,  
 Se lèisson resquiha vouluptuousamen.

Lou cèu meme, amourous d'aquelo meravïho,  
 De l'aubo au calabrun, tant que lou soulèu viho,  
 S'estènde en dessus d'elo e ie fai un arc-vòut,  
 Un tèmple ounte la tèn e l'escound e la vòu;  
 Èu dis à Lia : « — Vè ! tant grando es ta bellessò  
 Que lou cèu, se clinant, te courouno divesso. »

elle passe, on la dirait suivie d'une lampe — ou de flocons lumineux qui tombent du soleil.

Le vêtement qui l'habille est en fines dentelles, — si claires que vous diriez des fils d'araignée, — et l'on voit, au travers, palpiter doucement — des lueurs de formes blanches comme seulement en songe, — en songe de bonheur, la nuit, vous pouvez en voir; — lueurs tremblantes qui vous font croire à Dieu — et que la douce lune répand sur les fleurs.

Les regards de la nuit scintillent autour d'elle; — la nuit enflammée lui donne tous ses baisers, — et lui ceint le front d'une vive couronne — de rayons qui, sur le blanc paradis de son sein, — voluptueusement se laissent glisser.

Le ciel même, amoureux de cette merveille, — de l'aube au crépuscule, tant que le soleil veille, — s'étend au-dessus d'elle sous la forme d'une voûte, — et lui fait un temple où il la tient et la cache et la veut. — Le ciel dit à Lia : « Regarde ! si grande est ta beauté, — que le ciel, s'inclinant, te couronne d'écèsse. »

## II

Adoune la Renoumado, un jour, a publica  
 Que la plus bello fiho es la bello Lia ;  
 Que Lia ravissié lis iue, qu'envertouiavo  
 Lou cor e l'esperit de quau la regardavo.  
 E li gruio, alignado en triangle, que van,  
 En travessant l'espàci, au bout dóu mounde, l'an  
 Pourtado sus sis alo i luénchis encountrado,  
 E la nouvello ansin pertout s'es escampado ;  
 E lou vènt, qu'es tant lèst, que dins chasque endré vai,  
 A tout lou mounde a di que s'es visto jamai  
 Autre chato tant bello e digno d'être amado.

Cent chivalié, subran, an fa soun arribado :  
 N'en es vengu d'avau, n'en es vengu d'amount,  
 De-dela di nou mar e de tóuti li mount,  
 Tóuti nebout de rèi vo bèn fiéu d'empeiraie,  
 Vesti de sedo e d'or, li plus valènt fringaire  
 Qu'uno chatouno encaro aguèsse pivela,  
 Aguèsse amouroussi, tenguèsse ensourcela.

## II

Alors la Renommée, un jour, a publié—que la plus belle fille est la belle Lia ; — que Lia ravissait les yeux, qu'elle enroulait [d'amour] — le cœur et l'esprit de qui la regardait. — Et les grues, alignées en triangle, qui vont, — en traversant l'espace, au bout du monde, l'ont — portée sur leurs ailes aux contrées les plus lointaines, — et la nouvelle ainsi partout s'est répandue ; — et le vent, qui est si agile, qui va dans chaque pays, — a dit à tout le monde qu'il ne s'est jamais vu — une autre jeune fille si belle et si digne d'être aimée.

Cent chevaliers, soudain, ont fait leur arrivée: — il en est venu d'amont et d'aval, — de par-delà les neuf mers et de tous les monts, — tous neveux de rois ou fils d'empereurs, — vêtus d'or et de soie, les plus valeureux amants — qu'une jeune fille encore eût attirés, — eût amourachés, tint ensorcelés.

Lou rèi Rouge es vengu di regioun auto e frejo ;  
 E lou rèi Blanc que sus vint paradis mestrejo ;  
 E Peneche, emperaire, un guerrié que se tèn  
 Sus Vintèche, un chivau que vai coume lou vènt...  
 E tant d'autre, noumbrous coume is aubre li fueio,  
 Preste à se marida.

Mai Lia lis acueio

Em' uno grand frejour, e, desdeg nousamen,  
 A pas un d'éli douno un regard soulamen,  
 E se n'enchau pas mai que la roso superbo  
 S'enchau qu'à soun cousta greie uno marrido erbo.

Mai la bello inchaiènto espincho lou Soulèu ;  
 Urouso, lou countèmplo e lou fisso e lou bèu,  
 E s'òupilo bèn tant que souvènt soun sen cremo,  
 E que si bèus iue blu s'emplisson de lagremo  
 E plouron. Quau dirié l'encauso de soun mau ?  
 Vèn-ti dóu lum ardènt dóu fougau celestiau ?  
 Soun cor estoufo-ti de tèndri plagnitudo ?  
 A-ti quauque secrèt, quauco peno escoundudo ?

Ah! sou n secrèt, degun encaro lou counèi :

Le roi Rouge est venu des régions hautes et froides ; — et le roi Blanc qui règne sur vingt paradis ; — et l'empereur Peneche, un guerrier qui monte — Vintèche<sup>1</sup>, un cheval qui va comme le vent... — et bien d'autres, nombreux comme les feuilles des arbres, — prêts à se marier.

Mais Lia les accueille — avec une grande froideur, et, dédaigneuse, — à aucun d'eux ne donne pas seulement un regard, — et elle ne se soucie pas plus d'eux que la superbe rose — ne se soucie qu'à son côté pousse une mauvaise herbe.

Mais la belle dédaigneuse épie le Soleil ; — heureuse, elle le contemple et le fixe et le boit ; — et elle s'obstine tant que souvent son sein brûle — et que ses beaux yeux bleus s'emplissent de larmes — et pleurent. Qui pourrait dire la cause de son mal ? — Vient-il de la lumière ardente du foyer céleste ? — Son cœur étouffe-t-il de tendres plaintes ? — A-t-elle quelque secret, quelque peine cachée ?

Ah! son secret, nul ne le connaît encore : — ni la fée qui l'aime et

<sup>1</sup> Synonyme de vent.

Ni la fado que l'amo e qu'à touto ouro vèi,  
 Ni de soun pichot lié la testiero flourido,  
 Ni lou riéu que retrai sa caro enfrescoulido,  
 Ni sa tèsto nimai, ni lou cèu que l'entènd ;  
 Soulo, soun oumbro pòu n'en dire quaucarèn.

De-fes en plen miejour, quand lou Soulèu raïouno  
 Espouscant si rai d'or, la poulido chatouno  
 Touto enfioucado d'éu, lou bèlo en ie disènt :  
 « — Tu, rèi de l'univers, Soulèu resplendissènt,  
 O tresor infini d'amour emai de vido!  
 Regardo-me, pèr tu siéu touto trefoulido :  
 Mi gauto soun cremanto, ai lou cor embrasa;  
 Ve, siéu folo de tu ! Moun bèu e dous fiança,  
 Te vole ! e pèr t'agué, d'amour apassiounado,  
 Sus toun camin ardènt prendrai moun abrivado ;  
 Moun endré, moun oustau, ma fado quitarai,  
 E sènsò m'arresta vèrs tu m'envoularai ;  
 T'ajougnirai amount dins li planuro blousò,  
 E coume un bèu frut d'or te culirai, jalouso !  
 E saras tout à iéu, à iéu soulo, o moun bèu,  
 Moun astre esbrihaudant, moun trelusènt Soulèu !  
 Ansin plourarai plus, car ai l'amo estrassado,

qu'elle voit à toute heure, — ni l'oreiller fleuri de son petit lit, — ni le ruisseau qui reflète son frais visage, — ni sa tête non plus, ni le ciel qui l'écoute ; — seule, son ombre peut en dire quelque chose.

Parfois en plein midi, quand le Soleil brille — éclaboussant ses rayons d'or ; la charmante jeune fille, — toute enflammée de lui, le contemple en lui disant : « — Toi, roi de l'univers, resplendissant Soleil, — ô trésor infini d'amour et de vie ! — regarde-moi, de toi je suis affolée : — mes joues sont brûlantes, j'ai le cœur embrasé ; — vois, je suis folle de toi ! Mon doux et beau fiancé, — je te veux ! et pour t'avoir, passionnée d'amour, — sur ton chemin ardent je prendrai mon élan ; — je quitterai mon pays, ma maison, ma fée, — et sans m'arrêter je m'envolerai vers toi ; — je t'atteindrai là-haut dans les plaines lumineuses, — et comme un beau fruit d'or je te cueillerai, jalouse, — et tu seras tout à moi, à moi seule, ô mon beau, — mon astre éblouissant, mon très-brillant Soleil ! — Ainsi je ne pleurerai plus, car j'ai l'âme déchirée — quand je vois que les fleurs sont caressées par toi,

Quand vese que li flour pèr tu soun caressado,  
E t'abourrisse alor, devourissènt mi plour,  
E me sènte mouri de passiou e d'amour! . . . »

Alor, en ausissènt la bello chato bloundo,  
Lou Soulèu amoureux de si raïoun l'inoundo.

Darriero elo pamens soun ombro a tremoula,  
Soun ombro que se lagno en l'entendènt parla,  
Soun ombro que souspiro atupido : — « Ah! mestresso,  
Te preserve lou cèu de coumpli ta proumesso,  
De faire ço qu'as di, car malur à-n-aquéu  
Qu'imprudènt vòu segui li piado dóu Soulèu !  
Dins uno draïo longo, esperdudo, se lanço :  
Aperamount la fin toco l'acoumençaço,  
Amoundaut lis esprit soun pres pèr li varai.  
Ah ! Lia, penso-ie ; lou Soulèu, es vrai,  
Que coungreio la vido, empacho pas que douno  
Souvènti-fes la mort ; cremo autant que poutouno,  
Es dous emai amar ; pèr lou mounde alargant,  
L'escampo amour, jouinesso e la joïe e li cant ;  
I flour, i planto, i nis, éu, à tout mando uno amo,  
Mai aquéu rai de vido es pièi un rai de flamo

— et alors je te hais en dévorant mes pleurs, — je me sens mourir de passion et d'amour! . . . »

Alors, en entendant la belle vierge blonde, — le Soleil amoureux l'inonde de ses rayons.

Derrière elle cependant son ombre a tremblé, — son ombre qui se chagrine en l'entendant ; — son ombre qui, tapie, soupire : « Ah ! maîtresse, — te préserve le ciel d'accomplir ta promesse, — de faire ce que tu as dit, car malheur à celui — qui veut suivre, imprudent, les traces du Soleil ! — Dans une voie longue, perdue, il se lance : — là-haut le commencement et la fin se confondent, — là-haut les esprits sont pris de vertige. — Ah ! Lia, pense-y, le Soleil, c'est vrai, — engendre la vie, mais cela n'empêche pas qu'il donne bien des fois la mort : il brûle autant qu'il caresse, — il est doux et amer ; généreux pour le monde, — il répand l'amour, la jeunesse et la joie et le chant ; — aux fleurs, aux plantes, aux nids, à tout il donne une âme ; — mais ce rayon vivifiant est ensuite un rayon de feu — qui dessèche les torrents et

Qu'esbéu l'oundo di gaudre e rimacho li flour,  
 Qu'ensuco lis aucèu ; e, quand marco miejour,  
 L'oumbro memo, pèr éu, l'oumbro es touto assourbido ! »

« — Ah ! ço qu'arribara, me n'enchau ! » Lia crido,  
 Enaurado à noun plus. « Ah ! d'aqueste moumen  
 Deguèsse, ma passioun, m'adurre que tourmen ;  
 Deguèsse pèr camin, emé l'amo treboulo,  
 Jougne ensemble sèt niue pèr n'en faire uno soulo,  
 Vole parti ! Deguèsse, àbrasado d'amour,  
 Jougne ensemble sèt jour pèr faire un soulet jour,  
 M'enanarai bèn luen, bèn luen, ardidò e lèsto :  
 Courre, voula, fusa, pèr iéu la bello fèsto !  
 E, quand sarai alin, me gandrai lèu, lèu,  
 Dins la draio que joun la terro emé lou cèu,  
 Ounte semblon, li mount, de nèblo clarinello,  
 Aqi mounte li flour resounon lis estello ;  
 Anarai, anarai lou cor abrasama  
 Enjusquo à la pèr-fin qu'aurai moun bèn-ama ;  
 E, pèr gari moun mau, ma fam, vole la gràci,  
 Lou bonur de pousqué lou veïre fàci à fàci ;  
 Vole jougne ma bouco à la siéu, m'enchuscla  
 Emé soun parauli mai dous que lou bon la !

brûle les fleurs, — qui foudroie les oiseaux ; — et, quand vient midi, —  
 l'ombre même, par lui, l'ombre est tout absorbée. »

« Ah ! peu importe ce qu'il en adviendra », crie Lia — exaltée au plus  
 haut point. « Ah ! de ce moment, — dût ma passion ne m'apporter que  
 souffrance ; — dussé-je sur ma route, l'âme troublée, — joindre en-  
 semble sept nuits pour en faire une seule, — je veux partir ; dussé-je,  
 enflammée d'amour, joindre ensemble sept jours pour faire un seul  
 jour, — je m'en irai bien loin, bien loin, hardie et d'un élan rapide : —  
 courir, voler, filer, pour moi la belle fête ! — Et, quand je serai dans  
 ces régions lointaines, vite, vite, je me hâterai — dans le sentier qui  
 joint la terre avec le ciel ; — là où les monts apparaissent semblables  
 à des nuées diaphanes, — là où les fleurs devisaient avec les étoiles ; —  
 je m'en irai, j'irai, le cœur enflammé, — jusqu'à ce que mon bien-aimé  
 soit en ma possession ; — et, pour guérir mon mal, ma faim, je veux la  
 grâce, — le bonheur de pouvoir le voir face à face ; — je veux joindre  
 ma bouche à la sienne, m'enivrer — de son langage plus doux que le  
 bon lait. »

« — Malur à tu, Lia, malur ! soun ouble crido ;  
 Mai siegue ! ouble anaras, iéu anarai, pouildo ! »

## III

A la primo aubo, quand lou cèu tout risoulet  
 De la niue dourmihouso estrasso lou velet ;  
 Quand dins l'ort e lou prat, dins lou riéu e l'aubriho,  
 Naisson pau à cha pau murmur emai babiho ;  
 Que la lus griso e tëndro escampo la frescour,  
 La bello Lia part, mountado sus Graour,  
 Soun courrière alasan, qu'atrobo pèr soun courre  
 La terro trop estrecho, e, sèns escumo au mourre,  
 Sèns lassige, lando e volo coume vòu,  
 Tant vite que lou vènt, la pensado, la pòu,  
 La desiranço memo, e fuso e revouluno,  
 Quouro sout lou Soulèu e quouro sout la Luno ;  
 La niue, coume lou jour, l'esperd e lou revèi ;  
 Dins un uiau, lèu ! lèu ! fugis e disparèi,  
 Ansin que s'esvalis uno bono nouvello ;  
 Passo souto lou niéu, passo souto l'estello,

« — Malheur à toi, Lia, malheur ! crie son ombre ; — mais, soit !  
 j'irai, charmante, partout où tu iras ! »

## III

Au point du jour, quand le ciel tout rieur — de la nuit somnolente déchire le voile ; — lorsque, dans le jardin et la prairie, dans le ruisseau et dans les arbres, — naissent peu à peu et murmures et chuchotements, — alors que la lumière grise et tendre répand la fraîcheur, — la belle Lia part, montée sur Graour, — son coursier alezan, qui trouve pour sa course — la terre trop étroite et qui, sans écume au museau — et sans fatigue, court et vole à son aise — aussi vite que le vent, la pensée, la peur, — le désir même ; il part et tourbillonne, — tantôt sous le Soleil et tantôt sous la Lune ; — la nuit, de même que le jour, elle le perd de vue et puis elle le voit encore. — Dans un éclair, vite, vite, il fuit et disparaît — comme disparaît une bonne nouvelle ; — il passe sous le nuage, il passe sous l'étoile, — aussi

Autant lèst, autant proumt que permèi li mourtau  
L'assabé d'un malur ;

E Graour, lou chivau,  
Fuso sout de grand roure ounte un dragoun inmounde  
Se bat em' un grifoun nascu dins l'autre mounde ;  
Travèssu lis endré mounte i'a de serpènt  
Que tremudon si bavo en lusetu d'argènt ;  
Mounte, pèr i' embarra li rèino li pu bello,  
Bastisson, li Zmeïs, palais emé tourello ;  
De rode ounte vesès de limbèrt bigarra  
Que se courron après sus de bouissoun daura ;  
D'auceloun bresihant dins si bressolo caudo,  
Qu'an li bè de roubis e lis uie d'esmeraudu...  
Aqui, vèngue lou vèspre, à travès lou velous  
Di fueio, un ventoulet resquiho peresous,  
A peno toucant l'oumbro emé sis alo fino ;  
E sounant si poutoun, la tepo mistoulino  
Oundejo amourosido e, sarrado, retrai  
A-n-un estang verdau que ris au mes de Mai.

Graour franquis de flume ounte plan-plan regoulo  
L'aigo lindo, pariero i jour seren que coulo

agile, aussi prompt que parmi les mortels — une nouvelle néfaste ;

Et le cheval Graour — chemine sous de grands chênes où un dragon immonde — lutte avec un griffon né dans l'autre monde ; — il traverse des lieux où les serpents — changent leurs baves en brillants argentés ; — où, pour y cacher les plus belles reines, — les Zmeïs<sup>4</sup> bâtissent des palais ayant tourelles, — des lieux où l'on voit des lézards émaillés — qui se poursuivent sur des buissons dorés ; — où de petits oiseaux, chantant dans leurs nids tièdes, — ont des becs de rubis et des yeux d'émeraude ; — là, vienne le soir, à travers le velours — des feuilles une douce brise glisse mollement, — touchant à peine l'ombre de ses fines ailes ; — appelant ses baisers, — le gazon ondoie amoureusement et serré, ressemble — à une nappe d'eau verte qui rit au mois de mai.

Graour franchit des fleuves où s'écoule doucement — l'eau limpide

<sup>4</sup> Êtres fantastiques des contes populaires roumains.



L'ome urous ; e l'eigueto, entre vèire Lia,  
 La couvido en soun sen d'un pau se miraia,  
 De s'assetta 'n moumen sus si ribo flourido,  
 Pèr ie coumunica sa pas afrescoulido.

Mai Lia noun s'arrèsto, e, toujours en avans,  
 Filo que filaras ! emé lou meme envanc  
 Trepasso, coume aquéu qu'arribo d'un long viage  
 E que vèi lou clouquié de soun paure vilage.  
 Pendènt tres fes tres jour, pendènt tres fes tres niue,  
 L'amourouso a lampa sènso plega lis iue ;  
 E toujours ! zóu, toujours ! de mai en mai seguro,  
 Laisso flouta lou vènt dins sa cabeladuro ;  
 Parèis e s'esvalis, pourtado sus Graour,  
 Coume un revoulun d'or, coume un bonur trop court.

Mai, après proun de peno e d'ardour, elo arribo  
 Emé lou calabrun sus uno verde ribo,  
 Dins un valoun courous, embauma, que se joun  
 A la mar que bluiejo au founs de l'ourizoun,  
 A la mar que luisis, e qu'espousca, e que boundo,  
 La grando mar qu'alongo e barrulo sis oundo.

semblable aux jours sereins que coule — l'homme heureux ; et l'eau claire, en voyant Lia, — l'invite à se mirer dans son sein, — à s'asseoir un moment sur ses rives fleuries, — pour lui communiquer sa paix et sa fraîcheur.

Mais Lia ne s'arrête point, et, toujours en avant, — elle court, elle court avec le même élan ; — elle passe comme celui qui, arrivant d'un long voyage, — aperçoit le clocher de son humble village. — Pendant trois fois trois jours, pendant trois fois trois nuits, — l'amoureuse a trotté sans plier les paupières, — et toujours, toujours, de plus en plus assurée, — elle laisse flotter le vent dans sa chevelure ; — elle paraît, et disparaît emportée sur Graour, — comme un tourbillon d'or, comme un trop court bonheur.

Mais après beaucoup d'ardeur et de peine, elle arrive — avec le crépuscule sur un vert rivage, — dans une vallée claire et embaumée qui se joint — à la mer bleuissante au fond de l'horizon, — à la mer qui brille et qui éclate — et qui bondit, la grande mer qui allonge et roule ses ondes.

Si pèd, pèr estrepa, trouvant plus ges de sòu,  
 Graour; l'ardènt Graour, aplanto aqui soun vòu.  
 Lia de soun chivau tant lèu es descendudo,  
 E vai au bord de l'aigo e s'assèto esmougudo,  
 E dins uno isclo, alor, destriho emé bonur  
 Lou palais dóu Soulèu que briho en plen azur.

« — O ma caro mestresso ! ounte vai ta pensado ? »  
 Ie demando la voues de l'oumbro fatigado.

« — O sorre bèn amado ! espincho aperabas,  
 Lia respond; entre aigo e cèu veses doune pas,  
 Aqui sus un cresten aquéu palais qu'esbriho,  
 Aquéu nis d'esplendour, aquelo meravïho ?...  
 A de fenèstro en perlo e de porto én roubis,  
 Un palais coume aquéu, l'aviéu pancaro vist.  
 Es aqui que demoro e moun rèi e moun mèstre  
 E que vai ma pensado ; aqui que voudriéu èstre ;  
 Mai coume faire, ai ! las ! Graour noun a lou doun  
 De travessa la mar coume passo li mount.

» — Rèino ! respond Graour, ço que noun pode faire,  
 Moun fraire lou fara pèr fin de nous coumplaire,  
 Èu, qu'es nascu dins l'oundo e ie viéu. »

Ses pieds, pour piétiner, ne trouvant plus de sol,—Graour, l'ardent Graour, arrête-là sa course.—Lia est aussitôt descendue de son cheval, — et elle va au bord de l'eau et s'assied émue, —et dans une île, elle découvre alors avec bonheur — le palais du Soleil qui brille en plein azur.

« O ma chère maitresse ! où vole ta pensée ? » — lui demande la voix de l'ombre fatiguée. — « O sœur bien-aimée, regarde dans le lointain, — Lia répond; entre ciel et eau ne vois-tu pas, — là sur une hauteur, ce palais qui brille, — ce nid de splendeurs, cette merveille ? — Il y a des fenêtres en perles et des portes en rubis; — un palais semblable, je ne l'avais pas encore vu ! — C'est là que demeure et mon roi et mon maître — et que va ma pensée ; — c'est là que je voudrais vivre. — Mais comment faire, hélas ! Graour n'a pas le don — de traverser la mer comme il passe les montagnes.

» Reine ! répond Graour, ce que je ne puis faire, — mon frère le fera pour nous complaire, — lui qui est né et vit dans l'onde. »

Coume a di,

Graour idoulo tant que la mar a clanti.  
 Autant-lèu, de la mar escumouso e profundo,  
 S'oubouro un revoulun adusènt dins soun oundo  
 Un fièr, un magnifique, un nervihous chivau :  
 En chascun de si crin pènjo un flo de courau  
 Emé d'augo trena ; soun esquino s'acato  
 D'escaumo trelusènto, e porto en chasco bato  
 De paumo pèr pousqué sus l'aigo se teni.

Touto urouso, Lia lou regardo veni ;  
 A ié mounta dessus, risènto se preparo . . .  
 Mai, de quita Graour soun paure cor se sarro,  
 E sus sis iue tant bon pauso quàuqui poutoun,  
 Ie caresso lou còu, l'apello pèr soun noum,  
 Lou flato tendramen e vejaqui que plouro  
 De la pòu de lou perdre ; e pièi arribo l'ouro  
 De tourna-mai parti. Lèu sus lou bord de mar  
 L'amourouso descènd ; noun es encaro tard,  
 E 'n pensant au Soulèu, sauto, lóugiero e forto,  
 Sus lou nouvèu chivau que fieramen l'emporto.

E l'oumbro de Lia demoro à l'abandon,  
 E Graour s'esvalis au founs de l'ourizoun.

Còmme il a dit, — Graour hennit si fort que la mer en a retenti ; — aussitôt, de la mer écumante et profonde, — s'élève un tourbillon apportant avec lui — un fier, un superbe, un vigoureux cheval, — la crinière entrelacée de coraux — et d'herbes marines ; — son dos se couvre d'écaillés luisantes et ses sabots sont armés — de palmes pour pouvoir se tenir sur l'eau.

Tout heureuse, Lia le regarde venir ; — elle se prépare, souriante, à s'élancer sur lui ; — mais, au moment de quitter Graour, son pauvre cœur se serre, — et elle dépose des baisers sur ses yeux si bons ; — elle lui caresse le cou, elle l'appelle par son nom, — et voilà qu'elle pleure — à l'idée de le perdre ; et puis l'heure arrive — de partir de-rechef. Vite sur le bord de la mer, — l'amoureuse descend ; il n'est point tard encore, — et, pensant au Soleil, elle s'élance, légère et robuste — sur le nouveau cheval qui l'emporte fièrement.

Et l'ombre de Lia reste abandonnée, — et Graour disparaît au fond de l'horizon.

## IV

A través la grand mar qu'à soun entour s'amaiso,  
 E ie canto sis èr e douçamen la baiso,  
 Lia sauto dins l'iselo, e remarco autant lèu  
 Que l'erbage es enta de raïoun de Soulèu.

Sout lou viésti d'un fiéu d'empeiraire, s'avanço,  
 Inoundado de lus. Oh! mai, dins sa prestantço,  
 Dins soun brinde angeli, dins son biais, se vèi proun  
 Qu'es uno bello chato e noun pas un garçoun.

Intro dins lou palais que lou cor ié rampello;  
 Aro qu'es arribado, es crentouso e trampello;  
 Lou desiro, em'acò quand vai lou rescountra  
 Tremolo... d'enca 'n pau s'anarié retira.  
 Mai es ensourcelado e l'amour la gouverno;  
 Subran, davans sis iue vèi uno sèmpiterno,  
 Uno vièio escrancado e qu'elo counèis lèu  
 Pèr èstre, de segur, la maire dóu Soulèu;  
 S'avanço en tastejant e sa visto es barrado.

## IV

A travers la grande mer qui se calme autour d'elle, — et lui chante ses chansons et doucement la baise, — Lia saute dans l'île et remarque aussitôt — que l'herbe est greffée de rayons de Soleil.

Sous les habits d'un fils d'empereur, elle s'avance, — inondée de lumière. Oh! dans son allure, — dans sa grâce angélique, dans ses manières, on reconnaît bien — qu'elle est, non un garçon, mais une belle jeune fille.

Elle entre dans le palais et son cœur palpite; — maintenant qu'elle est arrivée, elle est craintive et hésitante; — elle le désire, et quand elle va le rencontrer, — elle tremble; un peu plus elle se retirerait; — mais elle est ensorcelée et l'amour la maîtrise. — Soudain, devant ses yeux apparaît une vieille femme — toute courbée, que Lia reconnaît vite — pour être assurément la mère du Soleil; — elle s'avance en tremblotant et ses yeux sont fermés;

Dins li tèms que lou cèu e la terro e li fado  
 Eron panca crea, lou caos retenié  
 La calour e lou lum, illustre presounié.  
 La maire dóu Soulèu li contemplant souleto,  
 Tant de lume à la fes avuglè la paureto,  
 E desempièi, pecaire ! en l'embrassant, vèi plus  
 De soun fiéu adoura li superbe trelus ;  
 Mai dins lou libre d'or di grândi destinado,  
 Es escri que la visto ié sara mai dounado  
 Lou jour qu'un grand dangié menaçara soun fiéu.  
 D'aqui vèn que l'avuglo a tant de làgui d'éu.

Pauro maire ! en ausènt li pas de la chatouno,  
 Brando soun front plissa, tresano, s'acantouno  
 E demando : « — Quet ome, o queto fado vèn ?  
 Quet sauvage s'avasto ici dins moun devèn,  
 Mounte gènt vieú jamai s'asardo ni s'esgaro ?  
 Quau sies, digo ? aceloun mervihous ? bèsti raro ? »

La chatouno s'avanco e dis crentousamen :  
 « — Siéu . . . un ome vengu 'mé de bon sentimen.  
 » — Se sies un ome, fai la maire soucitouso,  
 Que ta draio, de flour, siegue touto óudouroso !

Dans les temps où les cieus et la terre et les fées — n'existaient point encore, le chaos gardait — la chaleur et la lumière, illustres prisonniers. — La mère du Soleil les contemplant seule, — tant de lumièrè à la fois aveugla la pauvrette ; — et depuis, hélas ! en l'embrassant, elle ne voit plus — de son fils adoré le superbe éclat ; — mais au livre d'or des grandes destinées, — il est écrit qu'elle regagnera la vue — le jour où un grand danger menacera son fils. — Cela explique le grand souci de l'aveugle.

Pauvre mère ! en entendant les pas de la jeune fille, — elle secoue son front ridé, tressaille, se rencogne — et demande : « Quel homme ou quelle fée vient ici ? — Quel sauvage ose s'aventurer dans mon défens, — où jamais être vivant ne se hasardé ni ne s'égare. — Qui es-tu, dis ? oiseau merveilleux ? bête rare ? »

La jeune fille s'avance et dit toute craintive : — « Je suis . . . un homme venu avec de bonnes pensées. » — « Si tu es un homme, répond la mère inquiète, — que ta route soit couverte de fleurs odorantes ; —

Que flourigon ti pas! Siegues bèn vist pèrtout!  
 Siegue, ta bello-maire, avenènto dins tout!  
 Que toun espouso siegue e douço e bello e gènto!  
 Mai, se sies uno chato, e me n'en donnes crènto,  
 A juja pèr ta voues, entourno-te bèn lèu  
 De mounte sies vengudo, e qu'eici lou Soulèu,  
 Moun enfant, iste vierge e pur; que ges de fiho  
 Venguèsse desavia moun fiéu, ma meraviho! »

La chatouno espaurido acampo sis esfors,  
 Lucho emé soun desir; mai vaqui que soun cor  
 L'empacho de fugi. Quand tout d'un tems s'ausisson  
 Li chivau dóu Soulèu qu'arribon e fresisson;  
 D'idoulamen galoi resclantis tout l'oustau;  
 Vejaqui que dirias que de milo fanau  
 Lou palais d'or subran s'embraso, s'embarlugo,  
 E diamant e roubis espouscon en belugo:  
 Es lou Soulèu que vèn e davalò plan-plan;  
 De soun càrri descènd, dins lou cèu clar leissant  
 Pouncheja lis estello e l'oumbro e lou mistèri;  
 Arribo fièr e bèu e tout jouine, e tant lèri,  
 E tant esbrihaudant qu'à sa visto, lis iue  
 N'en gardon li brihaudo e ié semblo qu'es niue.

que tes traces soient fleuries! — Puisses-tu être considéré partout; — que ta belle-mère soit avenante en toute chose; — que ton épouse soit douce et gentille! — Mais, si tu es une jeune fille, et tu me le donnes à craindre, — à en juger par ta voix, retourne bien vite — d'où tu es venue, et qu'ici le Soleil, — mon fils, demeure vierge et pur; que nulle jeune fille ne vienne — en ces lieux mettre hors de sa voie mon enfant, ma merveille!

La jeune fille effrayée, de toutes ses forces — lutte avec son désir; mais voilà que son cœur — l'empêche de fuir. Quand tout à coup on entend — le bruit des chevaux du Soleil qui arrivent et frémissent; — de hennissements joyeux toute la maison retentit; — voilà que vous diriez que de mille lampes — le palais d'orsoudain s'embrase, s'éblouit. — et diamants et rubis rejaillissent en étincelles: — c'est le Soleil qui vient et descend doucement; — il descend de son char, laissant dans le ciel clair — pointiller les étoiles et l'ombre et le mystère; — il arrive fier et beau et tout jeune, et si joyeux, — si éblouissant, qu'à sa vue les yeux — en gardent la berluè et il leur semble qu'il est nuit.

« — Siegues lou bènvengu, bèu cepoun de ma vido,  
 En embrassant soun fiéu, dis la maire atendrido;  
 Siegues countènt! Veici de la terro vengu,  
 Un oste amistadous enca tout esmôugu. »  
 Lou Soulèu de si rai tout à soun entour dardo  
 E vèi la bello enfant que peréu lou regardo,  
 E, souto lou cop d'iue tèndre e paradisen  
 De Lia que souspiro, un treboulun lou pren  
 E lèu-lèu envahis soun amo vierginello;  
 Pièi, prenènt pèr la man la chato rouginello :

« — Quau que siegues, ie fai, que jamai lou malur,  
 Coumpagnoun dis uman, passigue toun front pur!  
 Que toun segren s'esvane, e que ta noblo caro  
 Se pause sus li flour que la primo preparo!  
 Siegue douço ta vido, emai douço ta mort! »

La jouino fiho escouto e sènt batre soun cor ;  
 Es touto dins l'estâsi, e ris e plourinejo  
 Coume quand, dins l'estiéu, souleio e blasinejo.  
 « — Soulèu resplendissènt, la jouino fiho dis,  
 Ai quita moun oustau, ai quita moun païs  
 I premié jour de Mai, emé la desiranço

« Sois le bienvenu, beau soutien de mon existence, — en embrassant son fils, dit la mère attendrie, — sois content! Voici arrivé de la terre — un hôte amical encore tout ému. »

Le Soleil darde ses rayons tout autour de lui — et voit la belle enfant qui le regarde aussi, — et, sous le tendre et céleste regard — de Lia soupirante, il est pris d'un trouble — qui envahit aussitôt son âme virginale ; — puis, prenant par la main la jeune fille rougissante :

« Qui que tu sois, dit-il, que jamais le malheur, — compagnon des humains, ne ternisse ton front pur! — Que tes chagrins soient courts et que ton noble visage — se pose sur les fleurs que le printemps prépare! — Que ta vie soit douce, et douce aussi ta mort!

La jeune fille écoute et sent battre son cœur; — elle est tout en extase et elle rit et pleure, — comme lorsque, dans l'été, il soleille et bruine. — « Soleil resplendissant, la jeune vierge dit, — j'ai quitté ma maison, j'ai quitté mon pays — aux premiers jours de mai, avec le dé-

De veni t'amira dedins ta demouranço ;  
 Ai parla, dins moun viage, emé tóuti li flour,  
 Emé li quatre vènt, lis astre, li vautour;  
 Emé li niéu, li riéu, li vèrdi damisello;  
 Emé li parpaïoun, li tigre, li gazello ;  
 Dins li rode ermassi, dins li camin batu,  
 'Mé tout çò que poudié m'entreteni de tu.  
 Aro que t'ai bèn vist, te countèmple, e m'agrado  
 De te dire, o soulèu ! mereviho adourado,  
 Moun simple parauli pousquèsse t'agrada,  
 Moun cor me porto sèmpe à viéure à toun cousta ! »

E sis amo, d'amour se sentènt embrasado,  
 Lou Soulèu e Lia se fan uno brassado ;  
 Se parlon tóuti dous emé countentamen ;  
 Se rison e pièi mai s'embrasson tendramen.  
 La vièio, que lis auso e que noun li pòu vèire,  
 La pauro vièio dis : « — Toutaro m'es de crèire  
 Que me siéu énganado, e qu'aquel estrangié,  
 En plaço d'èstre un ome, es un bèu messourguié :  
 A lou parla trop dous, trop dous emai trop tendre,  
 E saup de moun enfant trop bèn se faire entendre ! »

sirde venir t'admirer dans ta demeure ;—j'ai parlé, sur ma route, avec toutes les fleurs, — avec les quatre vents, les astres, les vautours ;— avec les nuages, les ruisseaux, les vertes demoiselles ; — avec les papillons, les tigres, les gazelles ; — dans les lieux déserts, dans les chemins battus, — avec toute chose qui pouvait m'entretenir de toi. — Maintenant que je t'ai bien vu, je te contemple, et il m'agrée— de te dire : « O Soleil ! merveille adorée !— mon simple langage puisse-t-il te plaire, — mon cœur me porte à vivre éternellement auprès de toi ! »

Et leurs âmes, d'amour se sentant consumées, — le Soleil et Lia s'embrassent ; — ils se parlent avec bonheur, — se souriant l'un l'autre, et puis encore ils s'embrassent tendrement. — La vieille, qui les entend et qui ne peut les voir, — la pauvre vieille dit : « Tout à l'heure il m'est donné de croire — que je me suis trompée, et que cet étranger, — au lieu d'être homme, — est un beau menteur : — il a la voix trop douce, trop douce et trop tendre, — et sait trop bien se faire entendre de mon fils. »



Pièi s'escrio : « — Malur à-n-aquéu que lis iue  
 Noun podon trepana li velet de la niue,  
 Alor que, dins soun cor pressènt quauco traitesso !  
 Ah ! que soun devengu lis iue de ma jouinesso ?  
 Dins un doute parié pode plus demoura ;  
 S'es fiho o s'es garçoun, vau m'en assegura.  
 Jitarai dins soun lié de flour flame-culido :  
 S'es un garçoun, li flour saran vite passido ;  
 S'es uno jouino fiho, atrouvarai li flour  
 Encaro tóuti fresco i premié rai dòu jour. »

E, tastejant lou sòu de soun bastoun, pecaire !  
 Emé soun grèu soucit s'envai la paure maire.

Alor l'úrous Soulèu s'assèto, e, d'assetoun,  
 Pren Lia dins si bras e ie fai un poutoun ;  
 N'i'en fai dous emai tres, e pièi, dins si caresso,  
 Ié dis : « — O ma fiançado ! O ma caro mestresso !  
 Sus la terro, eilavau, ères emperairis ;  
 Regardo ! dins lou cèu adeja tout te ris.  
 Aro nous quitan plus, e, raso e sèmpre lèsto,  
 Avèn pèr nosto sed la coupo d'or celèsto.

Puis elle s'écrie : « Malheur à celui dont le regard — ne peut percer  
 le voile de la nuit — alors qu'il pressent quelque trahison. — Hélas !  
 que sont devenus les yeux de ma jeunesse ? — Dans un pareil doute  
 je ne peux plus demeurer ; — je vais m'assurer s'il est fille ou garçon.  
 — Je jetterai dans son lit des fleurs nouvellement cueillies : — si c'est  
 un garçon, les fleurs seront vite fanées ; — si c'est une jeune fille, je  
 trouverai les fleurs — encore toutes fraîches aux premiers rayons du  
 jour. »

Et, tâtant le sol de son bâton, hélas ! — de son grave souci la pau-  
 vre mère s'éloigne.

Alors l'heureux Soleil s'assied, et, mollement assis, — prend Lia  
 dans ses bras et lui donne un baiser ; — il lui en donne deux et même  
 trois, et puis, dans ses caresses, — il lui dit : « O ma fiancée ! O ma  
 chère bien-aimée ! — là-bas sur la terre tu fus impératrice ; — regarde,  
 dans le ciel déjà tout te sourit. — Désormais nous ne nous quittons  
 plus, et, débordante et toujours à notre portée, — nous avons pour no-

De cènt mounde divers, siéu l'unique Soulèu ;  
Pèr que ie fague lume, uiaras moun calèu ! . . . »

La bello jouino fiho, esmógudo e ravoio,  
Se sènt foundre lou cor de bonur e de joio :  
Li rai d'un jour d'estiéu se foundon en plourun,  
Quand la frescour arribo emé lou calabrun.

Ansin lou bèu parèu esbléugissènt caligno ;  
E, quand l'aubo aparèis e que l'oumbro s'esbigno,  
Res di dous amoureux que vogue acoumença  
De roumpre lou poutoun que li tèn enliassa.

## V

L'endeman de matin, quand pantai e sournierò  
S'esvalisson davans l'aubeto matiniero,  
La vièio e bono maire, emé soun soucit grèu,  
S'aubouro, e, pressentènt quaucarèn de nouvèu,  
Vai au lié de Lia, quand vèi (causo requisto,  
Es soun amour meirau que i'a rendu la visto),

tre soif la coupe d'or céleste.—De cent mondes divers je suis l'unique Soleil;—pour que je leur fasse lumière, toi, tu mettras de l'huile dans ma lampe ! »

La belle jeune fille, émue et heureuse, — se sent fondre le cœur de bonheur et de joie : — les rayons d'un jour d'été se fondent en pleurs, — quand la fraîcheur arrive avec le crépuscule.

Ainsi le beau couple éblouissant se livre à l'amour ; — et, quand l'aurore apparaît et que l'ombre s'enfuit, — aucun des deux amoureux ne veut commencer — à rompre la chaîne de baisers qui les lie.

## V

Le lendemain matin, quand rêves et ténèbres — disparaissent devant l'aurore matinale, — la bonne et vieille mère se lève avec son grave souci, — et, pressentant du nouveau, court au lit de Lia, quand elle voit (chose rare, — l'amour maternel lui a rendu la vue), — elle

Vei lou lié plen de flour blanco coume un nevié :  
 « — Ah ! s'escrido lagnado, ansin l'oste estrangié  
 Es uno jouino fiho ! » E tout soun cor tresano.  
 Arregardo lou cèu ; dins la celèsto plano,  
 Lou Soulèu empourpra luisis mai que jamai ;  
 Sa calour, si raïoun an quaucarèn de mai ;  
 E soun càrri, atala de nòu cavalo blouso,  
 Abrivo mai que mai sa coussou espetaclouso ;  
 Patusclon dins l'espàci e dins l'immensita,  
 E de gaudre de fiè gisclon de tout cousta :  
 Li cavalo, trop libro, estrapejon, idoulon ;  
 E li reno, óublidado, en plen azur pendoulon.

E pamens lou Soulèu lusènt e caressant,  
 Inchaïènt de soun obro, aparèis en bressant  
 Lia sus si geïnoun ; e, cregnènt un desastre,  
 L'univers espanta dins lou cèu vèi dous astre,  
 Dous Soulèu amoundaut dardaïant à la fes.

« — Maladicioun à tu, raubarello que sies !  
 En li vesènt ensèn la vièio maire crido,  
 Tu qu'en raubant moun fiéu, raubes peréu ma vido. »  
 E la maire, à noun plus, tóumbo morto ! . . . Amoundaut,

voit le lit plein de fleurs blanches comme un amas de neige. — « Ah ! s'écrie-t-elle peinée, ainsi l'hôte étranger — est une jeune fille ! Et tout son être tressaille. — Elle regarde le ciel ; dans la plaine céleste, — le Soleil empourpré brille plus que jamais ; — sa chalenr, ses rayons, ont quelque chose de plus, — et son char, attelé de neuf cavales rayonnantes, — plus que jamais précipite sa course prodigieuse. — Elles courent dans l'espace et dans l'immensité, — et de tous côtés jaillissent des torrents de feu ; les cavales, trop libres, trépignent, hennissent ; — et les rênes, oubliées, pendent en plein azur.

Et cependant le Soleil luisant et caressant ; — oublieux de son œuvre, apparaît berçant — Lia sur ses genoux ; et, dans la crainte d'un désastre, — l'univers épouvanté voit deux astres dans le ciel, — deux Soleils rayonnants à la fois là-haut.

« Malédiction à toi, ravisseuse que tu es ! » — en les voyant ensemble, s'écrie la vieille mère, — « à toi qui, en ravissant mon fils, me ravis aussi le jour. » — Et la mère exaltée tombe morte ! Là-haut — dans le

Es mounta lou blasfème espaventable e rau.  
 Dins li bras dóu Soulèu, Lia se sènt blassado,  
 E d'amount, dins la mar, subran es debaussado.

Bèn grand fuguè soun raive, e soun bonur bèn court !  
 La mort prenguè Lia dins li bras de l'amour.  
 D'uno tant douço fin lou cèu gardo memòri  
 E l'immortalita la courouno de glòri ;  
 Mai soun amo, fidèlo à l'amour dóu Soulèu,  
 S'es messo dins lou cors menudet d'un aucèu,  
 D'uno vivo alauveto ; e vers l'astre de vido  
 S'envai chasque matin, alerto e rejouvido,  
 Ie pourta coume antan, dins sa folo passioun,  
 Si cansoun, soun amour e soun adouracioun<sup>4</sup>.

Anfos TAVAN.

Marsiho, lou 25 de mai de 1883.

ciel est monté le blasphème épouvantable et rauque. — Dans les bras du Soleil, Lia se sent blessée, — et de là-haut, soudain, elle est précipitée dans la mer.

Bien grand fut son rêve, et bien court son bonheur ! — La mort prit Lia dans les bras de l'amour. — D'une si douce fin le ciel garde mémoire — et l'immortalité la couronne de gloire ; — mais son âme, fidèle à l'amour du Soleil, — est allée dans le corps d'un petit oiseau, — d'une vive alouette, qui vers l'astre de la vie — s'en va chaque matin, réjouie et alerte, — porter comme jadis, dans sa folle passion, — ses chansons, son amour et son adoration.

Alphonse TAVAN.

<sup>4</sup> Retra d'Alecsandri e vira dóu rouman de Roumanio en parladuro d'Avignoun e di ribo de Rose. Grafio di felibre d'en Avignoun.

## A L'OUCCITANIO

---

Sus tei mountagno, la sapino  
Dins lou maubre a tanca racino.  
As de cièri tout fa de nèu.  
Lou glas, quand ven l'estiéu, coumo un mirau dardaio ;  
Mai trespiro à degout, e dins lei vau s'endraio  
Un flume proumte e roussinèu.

Dins tei plano, terro fecoundo,  
Tout grèu trachis, tout gran aboundo.  
Toun vin regounflo dei veissèu.  
As de blat tout coucha que brunisson lei rego ;  
E tei prat redoulènt, sout lou dai que lei sego,  
Embaimon la capo dóu cèu.

Teis enfant an renoum de glòri :  
Soudart, counouisson que vitòri ;  
Troubaire, an pouldei cansoun.  
Dins lei flour dóu jardin qu'a planta toun Isauro,  
Lei cantaire an nisa ; tre lou matin s'enauro  
Soun ramàgi dins lei bouissoun.

## A L'OCCITANIE

---

Sur tes montagnes, le sapin—dans le marbre a enfoncé ses racines.  
— Tu as des cirques bâtis avec de la neige. — La glace, quand vient l'été, brille comme un miroir ;—mais elle fond goutte à goutte, et dans les vallées descend — un fleuve rapide et jaunâtre.

Dans tes plaines, terre féconde, — toute tige pousse, tout grain abonde. — Ton vin déborde des tonneaux.— Tu as des blés, tout versés, qui brunissent les sillons ; — tes prés embaumés, sous la faux qui les coupe, — parfument la voûte du ciel.

Tes enfants sont glorieux : — soldats, ils ne connaissent que victoires ; — poètes, ils n'ont que gracieuses chansons.— Parmi les fleurs du jardin qu'a planté ton Isaure, — les troubadours ont fait leur nid ; dès le matin s'élève — leur ramage dans les buissons.

## A L'OUÇITANIO

Bello que siès, lei calignaire  
 T'an pas manca : galant fringaire,  
 L'Arabe es vengu dóu trelus ;  
 Lou Scite ti voulié, mai lou Franc t'a gagnado.  
 Aro dins son palai, reino, sies assetado ;  
 Anen, digo, que ti fau plus ?

Ambicouso, as uno espèro :  
 Se Dieu jamai venié sus terro  
 Emé seis àngi vouladis,  
 Voudriès que dins tei champ prenguesse retirado ;  
 E tant bèu soun tei jour, tant lindo tei vesprado,  
 Oublidesse lou Paradis <sup>1</sup> !

G. DU CAIRE.

Belle comme tu es, les prétendants — ne t'ont pas manqué : vert galant, — l'Arabe est venu de l'Orient ; — le Goth te voulait, mais le Franc t'a obtenue. — Maintenant, ô reine, tu es assise dans son palais ; — parle, que veux-tu de plus ?

Présomptueuse, tu as une ambition : — si Dieu jamais venait sur terre — avec ses anges au vol rapide, — tu voudrais que dans tes campagnes il prit retraite ; — et que, si beaux sont tes jours, si pures tes soirées, — il oubliât son Paradis !

G. DU CAIRE.

<sup>1</sup> Provençal (Aix et ses environs). Orthographe des félibres d'Avignon.  
 Imité, à l'occasion du premier centenaire de la mort de l'abbé Favre, d'un fragment inédit de Fortuné Pin.

## LA CANSOUN DE JAN-D'AMOUR

---

**A moun ami Teodor Aubanel**

---

Anea, vène eici, ma poulido :  
L'amour vòu faire sa culido.  
*Serenado* (L. ROUMIEUX.)

### I

Jan-d'Amour, quand tèn proun d'age,  
Languis soulet à l'oustau ;  
Bon matin se met en viage,  
Tre qu'entènd canta lou gau.  
Sus soun maset e sa prado  
D'amount viho lou lugar...  
— Bon rescontre, camarado !  
Mai demores pas trop tard.

L'Eigagno, que badinavo  
Emé l'Aubo au saut dóu lié,

## LA CHANSON DE JEAN-D'AMOUR

---

**A mon ami Théodore Aubanel**

---

Allons, viens ici, ma jolie ;  
L'amour veut faire sa cueillette.  
*Sérénade* (L. ROUMIEUX.)

### I

Jean-d'Amour, quand il a l'âge, — languit tout seul à sa maison ;  
— bon matin il se met en voyage, — dès qu'il entend chanter le coq.  
— Sur son petit *mas* et sa prairie, — veille de là-haut l'étoile du berger...  
— Bonnes rencontres, camarade ! — Mais ne reste pas trop tard.  
La Rosée qui badinait — avec l'Aurore sortant de son lit, — semait

## LA CANSOUN DE JAN-D'AMOUR

Si perleto samenavo  
 Sus la nèu dis amelié.  
 Li bouscarlo matiniero,  
 Li roussignòu, li quinsoun,  
 Cantavon à la fresquero  
 Sis amour dins li bouissoun.

Tout caminant sus l'erbetto,  
 Pantaisavo Jan-d'Amour,  
 Iue brulant, ròsi bouqueto,  
 Cambo fino facho au tour,  
 Raisso de cabeladuro  
 Davalant jusqu'i petoun,  
 Sen blanc ounte s'amaduro  
 La vendemio di poutoun.

Souto l'arcèu d'uno andano  
 Que l'éurre e lou jaussemin  
 Teisson dintre li platano,  
 S'aloungavo lou camin.  
 Avau, sus la tepo umido,  
 Veguè subran en plen jour  
 Uno chatouno endourmido,  
 EJan s'aplantè tout court.

Soun cor dins soun pitre danso ;

ses perles fines — sur la neige des amandiers. — Les fauvettes matinales, — les rossignols, les pinsons, — chantaient à la fraîcheur du matin — leurs amours dans les buissons.

Tout en marchant sur l'herbe, — Jean-d'Amour rêvait — yeux brûlants, lèvres roses, — jambes fines faites au tour, — avalanches de chevelure — ruisselant jusqu'aux pieds, — seins blancs où se mûrit — la vendange des baisers.

Sous l'arceau d'une allée — que le lierre et le jasmin — tissent parmi les platanes, — le chemin s'allongeait. — Là-bas, sur le gazon humide, — il aperçut soudain en plein jour — une jeune fille endormie, — et Jean s'arrêta tout court.

Son cœur danse dans sa poitrine ; — mais il ne s'arrête qu'un moment,



Mai s'arrèsto qu'un moumen,  
 Un moumenet ; pièi s'avanço,  
 S'avanço doucetamen.  
 La chatouno à soun coursage  
 Avié 'no flour de muguet ;  
 Li jouvènt soun gaire sage :  
 Jan-d'Amour ié la prenguè.

Pièi ie baio uno poutouno :  
 « — Tè ! vaqui moun pagamen. »  
 Durbènt lis iue, la chatouno,  
 Ie dis : « — Ounte anas, jouvènt ?  
 Assetas-vous sus la mouso ;  
 L'aubo ris dins la liuenchour ;  
 Lou cèu es clar, l'auro es douço  
 E lou tèms vous sara court. »

« — Vous vèire tant bravouneto  
 E vous quita, pièi, es dur ;  
 Mai de courre, es ma planeto.  
 Diéu vous garde de malur ! »  
 E, trepejant pèr li mato,  
 Partiguè sènsò remord ;  
 Mai i'avié garda, la chato,  
 Uno brigo de soun cor.

— un petit moment ; puis il s'avance,—il s'avance toût doucement.—  
 La jeune fille à son corsage—avait une fleur de muguet : — les jeunes gens ne sont guère sages, — et Jean-d'Amour la lui prit.

Puis il lui donne un baiser.—« Tiens, voilà mon payement. » — La jeune fille ouvrant les yeux :—« Où allez-vous, dit-elle, jeune homme ? — Asseyez-vous sur la mousse.— L'aube sourit au lointain,— le ciel est clair, lo brise est douce — et le temps vous sera court. »

« Vous voir si gentille — et puis vous quitter, c'est bien dur.— Mais mon étoile est de courir.— Que Dieu vous garde de malheur ! » — Et, trottinant à travers les touffes de gazon — qui embarrassent sa marche,— il s'éloigna sans remords ; — mais elle lui avait gardé, la jeune fille, — une miette de son cœur.

## II

Pèr la voto, sus lis iero,  
 Zou ! tambourin e viouloun !  
 Fai d'uiav dins la lumiero  
 La sedo di coutihoun.  
 Li péu sus li jougne souple  
 Sauton, fouita pèr lou vènt ;  
 Enliassa, danson à couple  
 Li fiho emé li jouvènt.

Pèr asard, Jan que landavo  
 Dins aquéu rode venguè ;  
 Tereso, uno bloundo siavo,  
 Tout dansant ie sourriguè.  
 Jan-d'Amour coupè la danso :  
 « — Voulès que faguen un tour ? »  
 « — Vole bèn ». Sus la credanço  
 L'ourquèsto anavo toujours.

Li viouloun vounvounejavon ;  
 Fasièn ràbi lis auboi ;  
 Li tambourin rampelavon,  
 Qu'aurien fa sauta li goi.  
 Dins l'estàsi trefoulido,

## II

Pour la fête votive, sur l'aire, — en avant, tambourins et violons !  
 — Elle jette des éclairs dans la lumière, — la soie des jupes. — Les  
 cheveux sur les tailles souples — sautent, fouettés par le vent ; —  
 enlacés, ils dansent par couples, — les filles et les garçons.

Par hasard, Jean qui marchait — vint à cet endroit. — Thérèse,  
 une blonde douce, — tout en dansant lui sourit. — Jean-d'Amour  
*coupa* la danse. — « Voulez-vous que nous fassions un tour ? » — « Je  
 le veux bien. » Sur la crédence — l'orchestre allait toujours.

Les violons bourdonnaient, — les hautbois faisaient rage, — les  
 tambourins battaient le rappel — à faire sauter les boiteux. — Dans

Li dous jouvènt enliassa  
 Sus lis iero estrementido  
 Viravon entre-laça.

La musico enfin se taiso ;  
 La pousse semblo de fum,  
 Mai s'esvalis e s'amaïso  
 Tout lou brut d'ou revoulân.  
 Au bos, liuen de l'iue di maire,  
 Pèr s'assousta d'ou soulèu,  
 Li jouvènto e si fringaire  
 Bras à bras van pèr paréu.

Jan s'enfounso emé Tereso  
 Souto lou bouscas ramut ;  
 Dins l'amourouso pereso  
 Ennega, restavon mut.  
 Jan-d'Amour subran s'aplanto  
 Au pèd d'un amarounié,  
 E de sa bouco cremanto  
 Baiso li det que tenié.

« — Taisas-vous ; veici Leleto ! »  
 Fai Tereso. — Coume un lamp,  
 Uno chatouno mourreto  
 Lando vers éli : « — Vejan,

l'extase frémissante, — pressés l'un contre l'autre, — sur l'aire ébranlée, — ils tournaient entrelacés.

La musique se tait enfin ; — la poussière est comme une fumée, — mais elle se dissipe, et s'apaise — le bruit de tout le remue-ménage. — Au bois, loin du regard des mères, — pour se garantir du soleil, — les jeunes filles et leurs cavaliers, — bras à bras, vont par couples.

Jean s'enfonce avec Thérèse — sous le bois ombragé ; — dans l'amoureuse paresse noyés, — ils restaient muets. — Jean-d'Amour soudain s'arrête — au pied d'un marronnier, — et de sa bouche brûlante — baise les doigts qu'il tenait.

« Taisez-vous, voici Lélette », fait Thérèse. — Comme un éclair, — une jeune brunette — accourt vers eux : « Voyons, — fit-elle, le bal

## LA CANSOUN DE JAN-D'AMOUR

Ie fai, lou bal recoumenço,  
L'auboi repren ; escoutas !  
Quand passara la jouvènço,  
Sara proun tèms d'estre las.

» Venès que n'en faren uno,  
Jouvènt. » Jan virè lis iue  
Vers Teresoun : es la luno  
Mens panlo au found de la niue...  
Mai Jan contro éu vei Leleto,  
Si grands iue, si long frisoun,  
E ie semblo, sus l'eireto,  
Que lou sounon li violoun.

E, bras dessus, bras dessouto,  
Li vaqui que, tout cantant,  
Soun parti ; long de la routo.  
Leleto anavo sautant ;  
Mai Jan, dóu tems que camino,  
Cantavo pas sènso esfor ;  
Sentié qu'alin, dins l'oumbrino,  
Leissavo un tros de soun cor.

recommence ; — le hautbois reprend ; écoutez, — quand passera la jeunesse, — il sera temps d'être fatigué.

» Venez, nous danserons ensemble, — jeune homme ! » Jean tourna les yeux — vers Thérèse : la lune est — moins pâle au fond de la nuit. — Mais tout près de lui, Jean voit Lélette, — ses grands yeux, ses longues boucles, — et il lui semble que sur l'aire — les violons l'appellent.

Et bras dessus, bras dessous, — les voilà qui, tout en chantant, — sont partis. Le long de la route, — Lélette allait sautant ; — mais Jean, du temps qu'il chemine, — ne chantait pas sans effort ; — il sentait que là-bas sous l'ombrage, — il laissait une parcelle de son cœur.

## III

E Jan danso emé Leleto,  
 E pièi danso emé Françoun,  
 Emé Roso, emé Janeto,  
 Emé Fino, emé Goutoun.  
 En tóuti viro la tèsto ;  
 Li caligno tour à tour...  
 Quatre jour duré la fèsto,  
 E Jan dansé quatre jour.

Èro lou béu tèm di voto.  
 Dins vint rode dóu païs,  
 Jan emé li mai faroto  
 Danso... e passo que t'ai vist.  
 Ah ! n'en diguè de tendresso,  
 Dins lou bal de rescoundoun !  
 Ah ! n'en faguè de caresso !  
 Ah ! n'en raubè de poutoun !

Coume la menè, la vido !  
 Coume sa jouvènço en flour  
 Di cor faguè la culido !  
 Coume s'embriaguè d'amour !  
 Mai dins li tèndri poutouno

## III

Et Jean dansa avec Lélette, — et puis il dansa avec Françoise, — avec Rose, avec Jeanne, — avec Joséphine, avec Marguerite. — A toutes il tourna la tête ; — il les courtise tour à tour... — Quatre jours dura la fête, — et Jean dansa quatre jours.

C'était le beau temps des fêtes votives ; — dans vingt endroits du pays, — Jean, avec les plus élégantes, — dansa et disparut sans qu'on le revît. — Ah ! il en dit des tendresses, — dans le bal en cachette ! — Ah ! il en fit des caresses ! — Ah ! il en déroba des baisers !

Comme il la mena, la vie ! — Comme sa jeunesse en pleine floraison — fit la cueillette des cœurs ! — Comme il s'enivra d'amour ! — Mais

Tout es pas melico e gau :  
 Chascun di bais que Jan douno  
 Dins soun cor cavavo un trau.

## IV

Di bal e dis asemprado  
 Lou fâsti enfin ie venguè.  
 Pèr sa bastido e sa prado  
 Jan un bèu jour partiguè...  
 Souto là verdo ramado,  
 Li roussignòu, li quinsoun,  
 Cantavon à la vesprado  
 Sis amour dins li bouissoun.

En caminant sus l'erbetò  
 Pantaisavo, Jan-d'Amour,  
 Di galântis amoureto  
 Qu'avien pas dura qu'un jour.  
 S'èro amoussado la flamo  
 Qu'atubavon li poutoun  
 E sentissié dins son amo  
 Coume un toumple sènsò found.

dans les tendres baisers, — tout n'est pas miel et plaisir ; — chacun des baisers que Jean donne — dans son cœur creusait un trou.

## IV

Des bals et des réunions — la lassitude lui vint enfin. — Pour sa ferme et sa prairie, — un beau jour Jean partit... — Sous la verte ramée, — les rossignols, les pinsons, — chantaient à la vesprée — leurs amours dans les buissons.

En cheminant sur l'herbe, — Jean-d'Amour rêvait — aux charmantes amourettes — qui n'avaient duré qu'un jour. — Elle était éteinte, la flamme — qu'allumaient les baisers, — et il sentait dans son âme — comme un abîme sans fond.

La vesprado èro superbo  
 Coume i bèlli niue de Mai;  
 Di ribo beisant lis erbo  
 Risié lou riéu mai que mai.  
 Adaut l'astre dis arcano,  
 Lou soulèu di chot alu,  
 Dôu blanc rebat de si bano,  
 Argentavo lou cèu blu.

La niue, lindo coume uno aubo,  
 Venié. Dins la negro vau  
 Brihavo uno blanco raubo  
 Coume uno estello eilavau.  
 Lèu Jan lando vers l'estello;  
 Mai, dins la lusour, a vist  
 Uno femo jouino e bello  
 Que l'arregardo e sourris.

l'es vengu contro : o suspresso ! . .  
 Es la chato en quau lou jour  
 Que partè fòu de jouinesso,  
 Èu avié rauba 'no flour.  
 Quant i'a d'acò ? De mesado ;  
 E Jan es tout espanta  
 De la vèire tremudado  
 En biais, en grâci, en bèuta.

C'était une soirée superbe — comme aux belles nuits de mai. — De ses bords baisant le gazon, — le ruisseau riait tant et plus. — Là-haut l'astre des mystères, — le soleil des hiboux aux grandes ailes, — du blanc reflet de son croissant, — argentait le ciel bleu.

La nuit, limpide comme une aurore, — venait. Dans le noir vallon — luisait une blanche robe — comme une étoile là-bas. — Vite Jean se dirige vers l'étoile ; — mais, dans la lueur, il a vu — une femme jeune et belle — qui le regarde et sourit.

Il est venu tout près : ô surprise ! . . . — c'est la jeune fille à qui, le jour -- qu'il partit, fou de jeunesse, — il avait dérobé la fleur. — Combien y a-t-il de cela ? Quelques mois ; -- et Jean est stupéfait — de la voir ainsi changée — en tournure, en grâce et en beauté.

## LA CANSOUN DE JAN-D'AMOUR

Sis iue gris soun dos perleto ;  
 Sa bouco, un fru cremesin ;  
 E si gauto frescouleto  
 An dóu maubre lou gran fin.  
 Lou velout de soun sourrire,  
 Quouro tendre, quouro gai,  
 Mesclant li plour e lou rire,  
 Remembro un blasin de mai.

Dóu cop, au founs de soun èstre,  
 Jan-d'Amour trefouliguè.  
 Tout, vau, colo, cèu, campèstre,  
 A sis iue s'esvaliguè.  
 Tre vèire sa bèuta fièro,  
 Ie semblè, dins lou moumen,  
 Que, dins la naturo entièro,  
 Franc d'elo, i'avié plus rèn.

« Ah ! ie crido, encantarello !  
 Coume m'avès enfada !  
 N'ai fa que vous vèire, o bello !  
 E moun sort es decida.  
 Soun esta qu'un marrit soungé,  
 Mis amour passa. Pèr Diéu,  
 Jure deman d'èstre moungé,  
 Se iuei voulès pas de iéu.

Ses yeux gris sont deux perles ; — sa bouche, un fruit pourpre ; — et ses joues, fraîches et jolies, — ont le grain fin du marbre. — Le velours de son sourire, — tantôt tendre, tantôt gai, — mêlant les larmes et le rire, — rappelle une bruine de printemps.

Du coup, au fond de son être, — Jean-d'Amour tressaillit. — Ciel, champs, collines, vallée, — tout à ses yeux s'évanouit. — Dès qu'il eut aperçu sa beauté fière, — il lui sembla, au même moment, — que, dans la nature entière, — hors d'elle il n'y avait plus rien.

« Ah ! crie-t-il, enchanteresse, — comme vous m'avez ensorcelé ! — Je n'ai fait que vous entrevoir, ô belle ! — et mon destin est décidé. — Ils n'ont été qu'un mauvais rêve, — mes amours passées. Par Dieu, — je jure demain de me faire moine, — si aujourd'hui vous ne voulez pas de moi.



» Digo-me de-que fau faire,  
 Chato, pèr gagna toun cor?  
 Vos-ti qu'ane, coume un laire,  
 I Turc rauba si tresor?  
 Vos-ti que, de la mar bloundo  
 Trevant l'orre caravèn,  
 T'aduse dóu founs de l'oundo  
 Milo perlo i rai d'argènt ?

» Dins la pas o dins la guerro,  
 Pèr li camp, pèr li ciéuta,  
 Vos-ti qu'empligue la terro  
 Dóu renoum de ta bèuta ?  
 Voudriès-ti lou diademe  
 D'un rèi o soun scètre d'or ?  
 — Noun, vole res que vous-memo.  
 Me fau rèn que voste cor.

— Lou vaqui, bèuta divino !  
 Tè ! prèn-lou ! » Plen de foulié,  
 Jan bousco dins sa peitrino  
 Aquéu cor qu'elo voulié.  
 Mai, di bais que dins sa vido  
 Avié douna tant de fes,  
 L'obro à founs èro coumplido :  
 De cor, Jan n'avié plus ges ! . . .

Pèire di MARELLO.

» Dis-moi ce qu'il faut faire, — ô jeune fille, pour gagner ton cœur? —  
 Veux-tu que j'aïlle, comme un larron, — voler aux Turcs leurs trésors?  
 — Veux-tu que, de la blonde mer parcourant — l'horrible gouffre, —  
 je t'apporte du fonds de l'onde — mille perles aux rayons d'argent ?

» Dans la paix comme dans la guerre, — à travers les champs et  
 les cités, — veux-tu que je remplisse la terre — du renom de ta beauté?  
 — Voudrais-tu le diadème — d'un roi ou son sceptre d'or? » — « Non,  
 je ne veux rien que vous-même. — Il ne me faut que votre cœur. »

« — Le voilà, divine beauté! — Tiens, prends-le ! » Et plein de folie,  
 — Jean cherche dans sa poitrine — ce cœur qu'elle voulait. — Mais,  
 des baisers que dans sa vie — il avait donnés si souvent, — l'œuvre  
 était pleinement accomplie : — de cœur Jean n'en avait plus !

Pierre DES MARELLES.

## LE CAMPANAL DE LAS PRIMTANIEROS

A MOUN AMIC E PARIEU DE NOUM JAN-ELI FOURÈS

---

Las iroundos fan la naveto  
Dins le cel blous, ount la lauseto  
Va semena soun cant tintent  
Joubs les tremouls, ples de canilhos,  
E qu'an, sul tronc, de noums de filhos  
Escrieuts dambe un coutel prudent ;  
Per la vermo erbudo qu'estelo,  
Astre menut, la pimparelo,  
A la cimo de lhour penet,  
Dins lhour capso verdo e frounzido,  
A belos sieis, fan sa brandido,  
Las primtanieros d'or claret.

« Ce qu'es encaro renascudo,  
La tant poulido reboundudo,  
Que dempuei junh i ero pas mai.  
Ven d'estira cambos e brasses,

## LE CARILLON DES PRIMEVÈRES

A MON HOMONYME ET AMI JEAN-ÉLIE FOURÈS

---

Les hirondelles vont et viennent comme la navette — dans le ciel pur, où l'alouette — va semer son chant tintant — sous les peupliers-trembles, criblés de bourgeons floraux, — et qui ont, sur le tronc, des noms de jeunes filles — écrits avec [la pointe d'] un couteau coupant bien ; — sur la berge herbue qu'étoile, petit astre, la pâquerette, — au sommet de leur tige, — dans leur capsule verte et froncée, — par six, elles se secouent, — les primevères d'or clair.

« C'est qu'elle est encore née de nouveau, — la si jolie enterrée, — qui depuis le mois de juin n'était plus là. — Elle vient d'étirer bras et jambes, — un peu lasse du long repos, — et elle se lève sans dire un

Del loung repaus un boussi lasses,  
 E se levo sens dire un *ai!*  
 Es pla nous aus, las primtanieros,  
 Que balin-balejam, premiers,  
 Per soun frount pur, soun pel sedous,  
 Per sa vous tendro e musicairo,  
 E per soun alé qu'a la flairo  
 Tant bouno del mamois audous.»

E las campanetos couralos  
 T'an un bruch de finos cimbalos.  
 Sounoun de la jouve sasou  
 Las maitinos que regaudissoun :  
 « De peds! Les jouns frechis finissoun !  
 Braves goujats, levats-vous, zou !  
 Aici 'l tems de la belo primo !  
 Am, félibre, casso la rimo !  
 O coucuts, lèu-lèu cantarets !  
 Drollos jaurelos e mainados,  
 Qu'abets tant pòu d'esse panados,  
 S'avets pas aimat, aimarets. »

Après uno pauso, reprenoun :  
 « Que lenh s'en anguen les que renoun,  
 Toutis les maissants descarats !

aïe! — C'est bien nous, les primevères, — qui carillonnons les premières, — pour son front pur, ses cheveux soyeux, — pour sa voix tendre et musicale, — et pour son haleine qui a l'odeur — si bonne de la violette parfumée.»

Et les clochettes cordiales — ont un bruit de cymbales délicates.— Elles sonnent de la jeune saison — les matines qui réjouissent : — « Debout! Les jours froids s'en vont! — Bons jeunes gens, levez-vous, à l'œuvre! — Voici le temps de la belle saison printanière! — Allons, félibre, poursuis la rime! — O coucou, bientôt vous chanterez! — Jeunes filles chatouilleuses et fillettes, — qui avez si peur d'être volées, — si vous n'avez pas aimé, vous aimerez.»

Après une pause, elles reprennent. — « Que loin s'en aillent ceux qui murmurent, — tous les méchants à mauvais visage! — Emperlées

## LES PLATANIÈS

Emperlejados per l'albeto  
 De ros, espertam dins l'erbetò  
 Les parpalhols blus e daurats. »  
 Le campanal flourit baralho,  
 Lenh del voulam ou de la dalho  
 Que va sego tout sens pietat ;  
 Mentre que le soulelh poutouno  
 La primo qu'a rouffles nous douno  
 Gauch, amour e mai libertat<sup>1</sup>.

A. FOURÈS.

5 d'abrilh 1883.

## LES PLATANIÈS

Naut, dins l'aire tebés, loung de las passejados,  
 Les platanisès, que fan rusco novo en creissent,  
 Daissoun s'entre-mescla sas brancos estajados,  
 Ambé las bolos-flous e 'l fuelhage naissent.

par l'aube — de rosée, nous éveillons dans l'herbe — les papillons bleus et dorés. » — Le carillon fleuri brimbale, — loin de la faucille ou de la faux — qui coupe tout sans pitié ; — tandis que le soleil baise — la jeune saison qui, en veux-tu ? en voilà ! nous donne — joie, amour et liberté.

A. FOURÈS.

5 avril 1883.

## LES PLATANES

Haut, dans l'air tiède, le long des promenades, — les platanes, qui font écorce neuve en croissant, — laissent s'entremêler leurs branches étalées, — avec leurs fleurs réunies en têtes globuleuses et leur feuillage qui naît.

<sup>1</sup> Languedocien (Castelnaudary et ses environs). Orthographe montpelliéraine.

Qunis gigants ! D'aici las serros, enroujados  
 Joub le soulelh d'abrilh que se vei mourissent,  
 Per lhour capelh ardit, — d'un pam sembloun passados.  
 S'estiroun douçoment al vespre assoupissent.

Tenoun la majestat, la vertut, l'eleganço,  
 Aqués albres presats del miechjoun de la Franço  
 E qu'aimeroun aujols les Grecs mai les Roumans.

Superbis, le trounc lis coumo un bust de divesso,  
 I atrio d'espandì tourna lhour ramo espesso  
 Que vudo, en messidor, de frescuro as umans<sup>4</sup>.

A. FOURÈS.

8 d'abrilh 1883.

---

Quels géants ! D'ici les sierras, teintes de rouge — sous le soleil d'avril que l'on voit mourant, — par leur faite hardi, d'un empan semblent dépassées. — Ils s'étirent doucement à la vèprée assoupissante.

Ils ont la majesté, la vigueur, l'élégance, — ces arbres prisés du midi de la France, — et qu'aimèrent nos aïeux les Grecs et les Romains.

Superbes, le tronc lisse comme un buste de déesse, — il leur tarde d'épanouir de nouveau leur épaisse ramure, — qui verse, en messidor, de la fraîcheur aux humains.

A. FOURÈS.

8 avril 1883.

---

<sup>4</sup> Languedocien (Castelnaudary et ses environs). Orthographe montpelliéraine.

## RABELAIS

A 'N JAN DE BEUSSONAT.

### Letro galejarelo

Salut, pla dote e vertuous  
Qu'aimi, ieu, certos, e reveri ;  
O mestre davant qui mai d'un foutral d'arleri,  
Coumentaire de lei, se troubet vergounous ;

O tu qu'apareres Clamenço,  
Valentoment, mais pas soulet.  
— Te venguet ajuda, mestre Esteve Doulet.  
Pr' anaira 's Jocs flourals e la Gaio Scienco,

## RABELAIS

A JEAN DE BOYSSONÉ

### Lettre humoristique

Salut, bien docte et vertueux<sup>1</sup> — que j'aime, moi, certes, et que je révère ; — ô maître devant qui plus d'un extravagant, — commentateur de lois, se trouva honteux ;

O toi qui défendis Clémence [Isaure], — vaillamment, mais non pas seul. — (Maître Etienne Dolet<sup>2</sup> vint t'aider — pour placer haut les Jeux floraux et la Gaie Science,)

<sup>1</sup> « ... très-docte très-vertueux Boissoné. » *Pantagruel*, l. III, ch. xxix. — « Jean de Boyssoné, docteur-régent de l'Université de Toulouse, fut le premier professeur qui ait dépouillé l'étude du droit de cette rouille de barbarie qu'y avaient imprimée les commentateurs. Boyssoné entretenait une correspondance suivie avec les hommes de lettres les plus célèbres de son temps. André Alciat, Etienne Dolet, Ferrerius, J. Voulté, Mathieu Pac, Richer, Hugues Salel, Jean-Philippe Melanchthon, Clément Marot, étaient de ses amis... » (*Biographie toulousaine*, t. I, p. 73.)

<sup>2</sup> « Etienne Dolet... en 1527, lut une hymne à Clémence Isaure, lors de l'ouverture des Jeux... Boyssoné célébra les bienfaits d'Isaure, en 1530... » (*Biogr. toul.*, t. I, p. 322-323.)

Salut ! Fau pas res que passa.  
 Un pauc pressat, à la boubouso,  
 È dit : « Après Bourdèus, me cal vese Toulouso,  
 Ount le boun escoulier aprend à pla dansa,

« Sustout à jouga de l'espaso  
 Que se ten ambé las dos mas. »  
 Le vesi maneja Touledo ou be Damas,  
 Agit dins soun courset sens margos, e tout bras o.

Visque 'l goujat ! Fa doublida  
 Aqués garrabiès bourdeleses,  
 Qu'à las luetos fan, sus la gravo, à lhours leses  
 Ou quand, lenh del travailh, soun lasses de bada.

Aici, demourarè pas gaire.  
 Vous i brulloun vieus les regents.  
 Mourì parivoment, coumo s'erem d'arencs !  
 È toutjoun pla prou set, sens me calfa, pecaire !

Salut ! Je ne fais que passer. — Un peu pressé, à l'étourdie, — j'ai dit : « Après Bordeaux, il me faut voir Toulouse<sup>4</sup>, — où le bon écolier apprend à bien danser,

Surtout à jouer de l'épée — qui se tient avec les deux mains. » — Je le vois manier lame de Tolède ou de Damas, — bien à l'aise dans son corset sans manches, et tout braise.

Vive le garçon ! — Il faut oublier ces gabarriers bordelais, — qui font aux luettes, sur le sable, à leurs loisirs — ou quand, loin du travail, ils sont las de bayer [aux corneilles].

Ici, je ne resterai guère. — On y brûle vifs les régents. — Mourir pareillement, comme si nous étions des harengs saurs ! — J'ai toujours bien assez soif, sans me chauffer, pauvre !

<sup>4</sup> « ...Se mist sur mer et vint à Bourdeaulx, auquel lieu ne trouva grand exercice, sinon des gabarriers jouant aux luettes sur la grave. De là vint à Toulouse où apprint fort bien à danser et à jouer de l'épée à deux mains, comme est l'usage des escoliers de ladicté Université ; mais il n'y demoura gaires, quand il vit qu'ils faisoient brusler leurs regents tous vifs comme harengs saurs, disant : la Dieu ne plaise que ainsi je meure, car je suis de ma nature assez altéré sans me chauffer davantage. » *Pant.*, livre II, ch. V.

Digo-me ! N'es pas acusat  
 De tene encoutro le Sant-Paire ?  
 Te ! ven l'enquisitou seguit del grand cremaire !  
 Se t'en tiros, segnou, saras un fi rusat.

A l'oli ! Calhi. L'uelh que trauco,  
 Bruneto, à la bouco un mamais,  
 Uno Moundino cour pas brico de guingois,  
 Dambé les peds patuts de la reino Pedauco.

Va cap à Garouno, emai ieu.  
 I veirè 'l mouli del Bazacle,  
 Que fosso viajous an pourtat al pinacle.  
 Ausissi sous traquets. Qun tapage, bou Dieus !

Mais, soun pas à moun aise brico.  
 On diridè qu'è d'or toulousan,  
 Mourtal e pernicious coumo 'l chaval Sejan.  
 Un pessoment parieu me balho la coulico.

Dis-moi ! N'es-tu pas accusé — de tenir contre le Saint-Père ? — Tiens ! l'inquisiteur vient, suivi du grand brûleur<sup>1</sup>. — Si tu t'en tires, seigneur, tu seras un fin matois.

A l'huile ! Je me tais. Le regard qui troue, — brunette, [ayant] à la bouche une violette, — une Toulousaine marche pas du tout de travers, — avec les grands pieds de la reine Pédauque<sup>2</sup>.

Elle va droit à la Garonne, et moi aussi. — J'y verrai le moulin du Basacle<sup>3</sup>, — que de nombreux voyageurs ont mis au pinacle. — J'entends ses cliquets. Quel tapage, bon Dieu !

Mais, je ne suis pas du tout à mon aise. — On dirait que j'ai de l'or toulousain, — mortel et pernicieux comme le cheval Sejan<sup>4</sup>. — Un ennui pareil me donne la colique.

<sup>1</sup> « Il fut accusé d'avoir embrassé les opinions de Luther, et l'inquisiteur de la foi le fit arrêter. » (*Biogr. toul.*, t. I, p. 73.)

<sup>2</sup> «... Et estoient largement pattés, comme sont oies, et comme jadis à Tholose les portoit la reine Pedauque... » *Pant.*, livr. iv, chap. xli.

<sup>3</sup> «... Bazacle à Toulouse... » *Pant.*, livr. ii, ch. xxii. «... traquets de moulins du Bazacle lès Tholoze. » *Pant.*, livr. iv, ch. xxxi.

<sup>4</sup> «... plus estoit aux chicanous et records pestilent, mortel et pernicieux,



Adessiats, Jan de Beussounat !  
 Arri, bourriquet ! Vite as barris !  
 Aici l'ouficial e les grandis vicaris !  
 Ohi ! doutou-regent, vas esse coundamnat.

Pauras ! Al diables de Biterno !  
 Le legnè flambo, cal partl.  
 È prou fait le badec. Hèu ! Nou voli rousti  
 Pas mai sus toun endreit que dins la braso eterno <sup>1</sup>.

A. FOURÈS.

14 de mars 1883.

---

Adieu, Jean de Boysonné !—Marche, bourriquet ! Vite aux faubourgs !  
 —Voici l'official et les grands vicaires !—Aïe ! docteur-régent, tu vas  
 être condamné.

Pauvre [ami] ! Au diable de Biterne <sup>2</sup> ! — Le bûcher flambe, il faut  
 partir.—J'ai assez fait le badaud. Holà ! Je ne veux rôtir — pas plus  
 sur ton endroit que dans la braise éternelle.

A. FOURÈS.

14 mars 1883.

<sup>1</sup> Languedocien (Castelnaudary et ses environs). Orthographe montpellié-  
 raine.

que n'estoit jadis l'or de Tholose et le cheval Sejan. . . . . » *Pant.*, livr. iv,  
 ch. xvi.

<sup>2</sup> « Au diable de biterne ! » Juron de Toulouse. *Pant.*, livr. ii, ch. xxvi.

---

## LOU NIS DE CARDOUNILHA

---

### A ma cousineta Tresa

QU'ES L'AINADA DE TRES MANITS QU'AN PERDUT SA MAIRE

Sus una branca d'amelliè,  
L'aviè 'n niset de cardounilha  
Ben amagat jout la ramilha,  
Ounte una couvada jasiè.

Entre que l'auga era espetada,  
Paire e maire, en aletejant,  
Anavoun, venien de l'escamp,  
Pourtant becada sus becada.

E pioi, quand era nioch falit,  
Un sus la branqueta gueitava ;  
L'autra, lous nistouns acatava  
Jout soun cors d'amour trefoulit.

Passa de cregnessa e de gaubi :  
D'aquil que siegoun abarits,  
Que de martels, que de soucits,  
Donoun l'agassa e lou renaubi !

## LE NID DE CHARDONNERET

---

### A ma petite cousine Thérèse

QUI EST L'AINÉE DE TROIS ENFANTS QUI ONT PERDU LEUR MÈRE

Sur une branche d'amandier, — il y avait un petit nid de chardonneret — bien caché sous la feuillée, — où gisait une petite nichée.

Dès que l'aube était éclosée, — père et mère, à tire-d'aile, — allaient, venaient par les champs, — portant chaque fois la nourriture.

Et puis, à la nuit close, — l'un sur la branche faisait le guet ; — l'autre recouvrait les petits — de son corps palpitant d'amour.

Période de crainte et de joie : — jusqu'à ce qu'ils soient élevés, — que de transes, que de soucis — donnent la pie et la pie grièche !

Saran abarits, de segur :  
 Lou caga-nis bourra e canouna,  
 E l'ainadeta, vesiadouna,  
 Fai sas ploumetas. O bounur !

Ai ! quante sort ! la paura maire  
 Tomba un jour d'enenqueliment.  
 La mort çai ven, la mort la prend.  
 Paures nistouns ! Malurous paire !

Adounc l'ainada dau bresset  
 Sort, e, sautant de branca en branca,  
 Au paire, que lou ddu escranca,  
 Fai, en soun aire beluguet :

« Ai l'ala forta ;  
 Per camp, per orta,  
 Te seguirai,  
 E, de la sorta,  
 La paura morta  
 Remplaçarai. »

De l'oura en lai, dins la familha,  
 Tout vieu, tout se mòu, tout bresilha.  
 E, ioi, lous nistouns espoumpits,  
 Voulastrejoun fora dau nis <sup>1</sup>.

A. LANGLADE.

Ils seront sauvés, assurément : — le dernier éclos a le duvet, les tuyaux poussent, — et l'ainée, la chérie, — mét ses plumes. O bonheur !

Oh ! quel malheur ! la pauvre mère — tombe un jour d'épuisement. — La mort arrive, la mort la prend. — Pauvres petits ! Malheureux père !

Alors l'ainée sort de son berceau, — et, sautant de branche en branche, — au père, que la douleur écrase, — elle dit, de son air éveillé :

— « J'ai l'aile forte ; — à travers champs — je te suivrai, — et, de la sorte, — je remplacerai — la pauvre morte. »

Depuis ce jour, dans la famille, — tout vit, tout s'agite, tout gazouille. — Et maintenant les petits, robustes et forts, — voltigent au-dessus du nid.

A. LANGLADE.

<sup>1</sup> Languedocien (Lansargues et ses environs). Orthographe montpelliéraine.

## VARIÉTÉS

---

### UNE POÉSIE BITERROISE DE L'AN 1735

ET LA GRELLO DEL PREMIER JOUR DE JUN 1727, DU PÈRE MARTIN

M. Léon Gaudin, bibliothécaire de la ville de Montpellier, a bien voulu me communiquer un *Ordo*<sup>1</sup> biterrois rédigé par l'abbé Jean Caillé, prêtre de l'église cathédrale de Béziers, et imprimé en 1735 par

<sup>1</sup> *Ordo officii divini recitandi missæque celebrandæ juxta ritum Breviarii et missalis Romani in ecclesia cathedrali et Diœcesi Biterrensi. Pro anno Domini M.DCC.XXXV. Jussu Illustrissi. ac reverendissi. D.D. Caroli des Alris de Rousset, episcopi et Domini Biterrensis editus. Dirigebat Joannes Caillé, presbiter præbend. in Eccl. cath. Biterrensi. Biterrensis, ex typis Stephani Barbut. Illustrissi. dicti. D. Episc. Typogr., 1735; in-8o, 60 pages et 8 qui n'ont pas été numérotées (68 sans compter les quatre pages blanches qui précèdent le titre).*

Le possesseur de cet *Ordo* a placé en regard de quelques-unes des dates diverses mentions qui ne sont pas sans intérêt :

7 février 1735. — Cloture des Etats après l'établissement du Dixième Royal et la capitation doublée.

28 février. — Pluie abondante, depuis l'heure de midy jusques vers la minuit suivante. Le tonnerre gronde pendant 3 heures. Le tout après une grande secheresse et le ver devorant déjà les semences.

1<sup>er</sup> mars. — Mort de noble Joseph de Le Noir, dit Joseph de Ribaute, de-cédé presque subitement.

9 mars. — Mort du s<sup>r</sup> Deuys, fameux maître de musique, agé d'environ 75 ans.

13 mars. — Pluie abondante depuis les 6 heures du soir jusqu'à minuit.

23 avril. — Demission de la cure de la Magdelaine par le P. Cloud, doctri-naire.

11 mai. — Pluie abondante depuis les 6 heures du matin jusques à l'heure de midy du lendemain par le vent du midy.

12 mai. — Vent du nord. Inondation des rivieres d'Orb et de Libron; la dite inondation ensable les foins et pastures de la plaine. Mort de la dame de Clapier, épouse du S<sup>r</sup> de S<sup>t</sup> Julien, agée de 63 ans.

13 mai. — Pluie et tonnerres.

14 mai. — La pluie continue, malgré le vent du nord.

19 mai (jour de l'Ascension). — Pluie pendant tout le jour.

11 juillet. — Le marquis d'Aubais passe à Beziers en poste, allant à Tou-

Étienne Barbut, l'éditeur ordinaire des *Bouquets* du Père Martin. On a collé sur la première des deux pages blanches qui précèdent le titre de cet annuaire religieux une feuille volante ainsi intitulée: *Étrenne pour l'année 1735*. Au-dessous viennent, en caractères italiques, huit alexandrins français, puis, après un long tiret, seize vers biterrois, en caractères ordinaires, sans aucune indication d'auteur, de ville, ni d'imprimeur. Le mot *fin* se lit au bas de cette étrenne bilingue que je reproduis ici, en respectant son orthographe et ses nombreuses majuscules:

### Étrenne pour l'année 1735

Le Ciel par ses éclairs, par le feu du Tonnerre,  
De nos crimes lassé, nous déclare la Guerre.  
De Fruits et de Moissons il dépouille nos Champs.  
Il fait gémir nos Murs sous la fureur des Vents.  
E des épais Brouillards il dissout les Nuages,  
Il nous menace encor, de plus affreux Orages.  
D'un Dieu Juste et Vengeur redoutons le courroux,  
Hâtons-nous, par nos pleurs, de suspendre ses coups.

---

Bey, boun mati levat, sabi pas que te dire,  
Per te playre, per te fa rire.

louse y poursuivre son procès contre Lombard et autres, de la ville de Nismes.

20 juillet.— Mort de la belle dame de Larive, Antoinette de Manse, fille de noble.....\* de Manse.....\*\* de galeres et de.....\* de Caylus, decedée à Beziers.

10 août. — Le marquis d'Aubais passe à Beziers à son retour de Toulouse et part le lendemain sur les trois heures après midy pour aller coucher à Montpellier.

13 août.—Mort de noble Joseph de Boyer, dit le baron de Sorgues, decedé à Beziers, par une hydropisie de poitrine, sur les.....\* heures du soir, dans la letargie et après une longue agonie.

30 septembre. — Mort de N. André de Ferroüil, conducer de l'Eglise St Just, de Narbonne, dit l'abbé de Laurens ou de Fouzillon, decedé dans son chateau de Laurens, sur l'heure de midy, par une inflammation d'entrailles, estant soudiacre et ayné de sa famille, agé de 37 ans.

\* Mots laissés en blanc dans l'*Ordo*.

\*\* Un mot abrégé, que je n'ai pu déchiffrer.

Vesi que noun sen pas al tens,  
 De fayre de cansous, de raillos <sup>1</sup>, de présens.  
 N'ay pas un souu, patac, ni maïllo,  
 Tout moun Gro s'es foundut en Paillo.  
 De la Grello lous fiers calliaux  
 Oou tarit, an mous Bis, la joyo et lou repaux.  
 Ay pla pouu, qu'aqueste an, la Villo et la Campaïgno  
 Assugaroou fossó magaigno.  
 Cresi pas que lou Carnaval,  
 S'ay nous mene Festins ni Bal.  
 Hurouses! se tout sec, lou Panet sans Pitanço,  
 Nous fournis d'alimen, per remausa la Panço.  
 Huroùx! lou qu'a sarrat lou liquide trésor  
 Que sousten l'Estoumach et rejouis lou Cor.

FIN

Le papier, le format, ainsi que les caractères italiques et ordinaires de l'*Étrenne*, sont semblables à ceux de l'*Ordo*. Tout indiquerait donc que la pièce qui nous occupe est sortie des presses de Barbut. M. Gaudin pense, en outre, qu'il faut l'attribuer au Père Martin, et cette supposition n'est démentie ni par la langue, ni par l'orthographe des vers biterrois.

Depuis plus de douze ans, Martin avait fait de son *Bouquet de caquos flourettos* une façon d'almanach littéraire à l'usage de ses concitoyens ; il jouissait de l'estime de l'évêque diocésain, Charles des Alris de Rousset, et lui avait dédié des vers à plusieurs reprises. Il n'est donc pas invraisemblable de supposer que Caillé aura demandé une « fleurette » à l'ingénieux jésuite, afin de l'intercaler dans les premières pages de l'almanach religieux que l'évêché de Béziers l'avait chargé de rédiger.

*La Grello del premier jour de jun 1727*, qui n'est pas sans avoir çà et là un vague air de famille avec les vers : *Bey, bouu mati levat*, peut fortifier dans une certaine mesure l'attribution que propose M. Gaudin. Cette pièce n'étant connue aujourd'hui que par l'indication bibliographique de l'*Histoire des patois* de M. le docteur Noulet (p. 172), on me permettra de la publier en entier, d'après le texte du cahier manuscrit des poésies de Martin acquis par le savant directeur

<sup>1</sup> *Raillo* (raillerie), joli mot, rarement employé dans la poésie languedocienne.

du musée d'histoire naturelle de Toulouse, après la mort de M. Boudard<sup>1</sup>. Les mentions de Cérès, de Bacchus, des Naiades, de Pomone et de Pan (vers 39-54), ne paraîtront pas déplacées, si l'on veut bien se rappeler que la mythologie gréco-romaine était, au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, la religion poétique des lettrés, des architectes et des peintres. Aucune comparaison, du reste, ne peut être établie entre la *Grello* qui aspire à être le tableau d'ensemble de la journée du 1<sup>er</sup> juin 1727, et les vers de l'*Étrenne*, où il ne faut chercher qu'une courte et rapide esquisse des mécomptes ruraux de l'année 1734. Mais, tandis que la poésie de 1727 se termine par des conclusions riantes et pleines d'espérances, l'*Étrenne* est, au contraire, affectée d'une conclusion presque entièrement découragée. Martin se serait-il fait l'écho pur et simple des impressions de ses concitoyens ? Aurait-il voulu varier ses effets littéraires par un contraste entre la première et la seconde de ses conclusions ? Aurait-il ressenti, enfin, de 1727 à 1735, l'influence de l'âge et des infirmités qui en sont presque toujours inséparables ?

Une période d'environ dix ans n'étant jamais sans effet sur les dispositions confiantes ou pessimistes, mais toujours très-mobiles, des poètes, je préférerais accueillir la dernière de ces alternatives, sans cependant dénier à de mieux informés que moi le droit de justifier la première ou la seconde.

Alph. ROQUE-FERRIER.

### La Grello del premier jour de jun 1727<sup>2</sup>

Joust l'oumbro d'un ciprés, canti lou fier ourage  
 Dount lou païs lountens sentira<sup>3</sup> lou daumaje.  
 Sus toun lut pietadous, dins moun triste sejour,  
 Euterpo, ditto-me l'istoiro d'aquel jour.

<sup>1</sup> C'est aux pages 60-63 que se lit *la Grello*. Je dois remercier mon excellent collègue et ami M. le docteur Noulet, qui a bien voulu me communiquer son recueil et m'autoriser à en extraire cette pièce.

<sup>2</sup> L'orthographe du manuscrit ne reproduit que très-faiblement celle de Martin. Elle oscille entre l'étymologie latine et la prononciation, mais plutôt à l'avantage de la seconde que de la première. Le copiste écrit souvent un mot d'une manière et ensuite d'une autre. Exemple *premier* dans le titre et *premié* au vers 5.

La bizarrerie de l'orthographe et la rareté de quelques-unes des expressions m'ont paru légitimer la traduction de tous les mots qui s'éloignaient du français.

Les mots restitués sont placés entre crochets.

<sup>3</sup> *Sentira* dans le ms., forme qui, à l'extrême rigueur, serait acceptable.

- 5 Lou bel premié de jun, sul tantos d'uno festo,  
Lous bens descadenax <sup>1</sup> alumo[u] la tempesto:  
Lou Cers <sup>2</sup>, an lou Mari <sup>3</sup>, toutes dous embrouncax <sup>4</sup>,  
Se librou, dins lous airs, milo rudes coumbax.  
Las nibouls, de councert, an soun umido trougno,
- 10 Per secouri lou Cers, salissou <sup>5</sup> de Gascouigno.  
Dins soun bentre fourmax, lous iglaus <sup>6</sup> et lous trous <sup>7</sup>  
Fouu belcop mai de brux que lous cops de canous.  
Del tumulte surprés, tout lou ciel, en derrouto,  
Cren de beire lous dious entarrax joust sa bouto.
- 15 Cepandan, dins lou xoc <sup>8</sup> atissat <sup>9</sup> bibomen,  
An sous bastes bufex <sup>10</sup>, lou Mari se defen.  
Finalomen, suttat <sup>11</sup> per la troupo mutino,  
Las alos dessul col, mostro bite l'esquino.  
L'enemic l'acoutis <sup>12</sup> et lou Cers, trop amar,
- 20 Lou fa, malgré sas dens, cabussa <sup>13</sup> dins la mar.  
Alaro l'auragan <sup>14</sup>, que la furou transporto,  
De l'escluzo del Nord desbarroulio <sup>15</sup> la porto ;  
Tout d'un cop lou soulel d'un grespe <sup>16</sup> se coubris,  
L'aire dins soun climat de petards ressoundis.
- 25 Un cadun esfrayat, dins de soumbros cambretos,  
Auis boula sul cap de boulex, de carretos <sup>17</sup>.  
Lasso de trigoussa soun ourrible fardel,  
La niboul, de despiex, se fend al miex del ciel.

<sup>1</sup> Déchainés.

<sup>2</sup> Le Cers, vent du nord-ouest. — <sup>3</sup> Marin, vent de mer, vent du sud-sud-est. — <sup>4</sup> Tous les deux bronchant ensemble.

<sup>5</sup> *Sortent*. Cette forme du verbe *sali*, aujourd'hui trop délaissée dans les villes, se lit encore, vers 82:

Lou gro, sans semena, sal dejoust la rouïno.  
(Le grain, sans être semé, sort de dessous les ruines.)

<sup>6</sup> Eclairs. — <sup>7</sup> Tonnerre. La forme gallicisée (*tounerro*) se lit à la rime, vers 77.

<sup>8</sup> Il s'agit du français *choc*. Dans ce texte, comme dans beaucoup d'autres du sous-dialecte biterrois, l'*x* équivaut au *ch*, au *g* doux, au *j* et au *ts* de l'ensemble des textes méridionaux. — <sup>9</sup> Excité.

<sup>10</sup> Soufflets. — <sup>11</sup> Pressé. — <sup>12</sup> Le poursuit. — <sup>13</sup> Plonger. — <sup>14</sup> Ouragan.

<sup>15</sup> Ote le verrou. — <sup>16</sup> Crêpe.

<sup>17</sup> C'est la première fois, à ma connaissance du moins, que les roulements du tonnerre sont comparés au bruit des charrettes qui courent sur les routes et des boulets.



- Un tourren de caliaux <sup>1</sup> de bizarro figuro,  
 30 En toumban de fort naut, estounou la naturo <sup>2</sup>.  
 Cardinos <sup>3</sup>, passerax <sup>4</sup>, cenils <sup>5</sup> et roussignols,  
 Sou brizax en cent flox <sup>6</sup> dins lou cours de sous bols.  
 Lous lapins, lous lebraus, las lebros, las moustelos <sup>7</sup>,  
 Estendux sus tourals <sup>8</sup>, fermou las dos prunelos ;  
 35 Lous loups et lous raynards, arribax à boun port,  
 En moustran lous talous, se saubou de la mort.  
 Las carpos, lous barbeous <sup>9</sup>, acaliaudax dins l'oundo,  
 Cerquou l'amagatal <sup>10</sup> d'uno grotto proufoundo.  
 Las Nayados tabé, jalouzous de soun froun,  
 40 De pouu de cauke truc <sup>11</sup>, s'aclatoun <sup>12</sup> dins sa foun.  
 De bossos erissat, Pan ambé lou Satiro,  
 Dins un bosc espallat <sup>13</sup>, se plan, gemis, soupiro.  
 Al pé d'un miouranié <sup>14</sup>, lous dous brasses crouzax,  
 Paumouno bei sous fruij, sous aubres esquinsax <sup>15</sup>.  
 45 Dins sous ors <sup>16</sup> flouquejax, Floro debariado <sup>17</sup>,  
 Plouro lous jaussemis, rosos e giroufflado <sup>18</sup>.  
 En agaxan <sup>19</sup> des blax lou gro <sup>20</sup> foro <sup>21</sup> del nis,

<sup>1</sup> Caillou, au figuré éclat de grêle. Ce mot se trouve dans l'*Étrenne*, et il revient encore au vers 37 sous sa forme verbale d'*acaliauda*.

<sup>2</sup> Peut-être y a-t-il ici une allusion au proverbe :

Ça que tomba d'en naut  
 Fai pòu au bestiau.

<sup>3</sup> Chardonnerets. — <sup>4</sup> Moineaux. — <sup>5</sup> Serins. — <sup>6</sup> Morceaux, fragments.

<sup>7</sup> Fouines. — <sup>8</sup> Tertres. — <sup>9</sup> Barbeaux. — <sup>10</sup> Abri, retraite, cachette.

<sup>11</sup> Coup. — <sup>12</sup> S'accroupissent. — <sup>13</sup> L'épaule disloquée. — <sup>14</sup> Grenadier.

<sup>15</sup> Déchirés, fracassés. — <sup>16</sup> Jardins. — <sup>17</sup> Désolée, hors d'elle même.

<sup>18</sup> Giroflée.

<sup>19</sup> Regardant. — <sup>20</sup> Grain. Ce mot se trouve dans l'*Étrenne*. — <sup>21</sup> Hors. On lit dans les vers adressés en 1632 par Bonnet, de Béziers, aux juges et aux mainteneurs des Jeux floraux de Toulouse, en remerciement du souci qui lui avait été attribué en 1627 :

Cérès qu'ero pauro, pécayre !  
 Pregabo Baccus, lou boun payre,  
 De la mena dedins un chay.

Aquello ninfè en son pel blondé,  
 Reyno de tout le blat del moundé,  
 Pensec moury fauto de pa.  
 La terro s'ay fourec ta ch'icho,

- Soun tendre cor barrat, Cerés s'estabanis.  
 A la cimo d'un pex, Minerho embalauzido <sup>1</sup>,  
 50 De milo sept cent nouu cren uno rementido <sup>2</sup>.  
 Lous oulious <sup>3</sup>, ixarpax <sup>4</sup> per lous Esprix foulex <sup>5</sup>,  
 Oou perdut lous ramels à forso de souflex.  
 En bizitant d'areou <sup>6</sup> las soucos dins las planos,  
 Bacchus es pus matat qu'un foundur de campanos <sup>7</sup>.  
 55 Tout es dins la doulou, tout es dins l'affixiou,  
 A cadun aquel fleou cauzo la counbulciou.  
 Maltratât per lou sort que rudomen lou meno,

Que mesmos ello qu'ero richo  
 S'anabo dourmi sans soupa.

Ces vers se trouvent dans le rarissime recueil des *Poesios diversos del sieur Bounet, de Beziers, ambe le remerciemen à Messieurs les Jutges et Mainteneurs des Jocs Fleuraux. Toulouso, per la flou del soucy que l'y fourec doumado en l'an 1628. A Pesenas, l'an 1655, in-8o*. On verra, par la citation suivante, que Martin connaissait et imitait à l'occasion les vers de Bonnet.

<sup>1</sup> Éblouie, étonnée. Deux ans plus tard, Martin devait dire dans les premiers vers des *Merveillos de Bezies* :

A la cimo d'un pech famous per las bataillos (*Poés. biter.*, 134).

Les *Merveillos* font partie du *Bouquet* de 1729.

<sup>2</sup> *Rementido*, que le *Dictionnaire* de M. G. Azais mentionne avec la signification de *remords, repentir*, semble signifier ici *retour, renouvellement*.

C'est une allusion au fameux hiver de 1709, qui fut particulièrement désastreux en Languedoc.

Voyez la poésie saint-ponaise de Guiraud dit Saquet, publiée par M. Melchior Barthès, *Revue des langues romanes*, 3e série, VIII, 71-75.

<sup>3</sup> Oliviers. — <sup>4</sup> Déchirés, griffés. — <sup>5</sup> Les esprits follets.

<sup>6</sup> D'une manière continue, sans rien laisser en arrière.

<sup>7</sup> Comparaison populaire déjà notée au XVII<sup>e</sup> siècle par la *Bugado provençalo*.

En la rapprochant de la comparaison *Magres coumo de pics* (vers 59), il est bien difficile de douter que Martin n'ait imité le passage suivant du remerciement de Bonnet aux juges et aux mainteneurs des Jeux floraux :

Baccus, en las mans dins las pochos,  
 Triste comm' un foundur de clochos,  
 Ero vengut melancolic,  
 Et, sans le bon bi que l'engrayso,  
 Al loc d'abe tant grosso maysso,  
 L'auriats vist magré comm' un pic.

(*Poesios diversos del sieur Bounet, de Beziers.*)

- Lou lauraire se plan d'abé pres tant de peno<sup>1</sup>.  
 Magres coumo de pics<sup>2</sup>, lous agnels, lous moutous,  
 60 Al paure majaural<sup>3</sup> foou bira lous cantous.  
 A Boujan<sup>4</sup>, mai que mai, batux de la trumado<sup>5</sup>,  
 Lous massous, des oustals, reparou la teoulado.  
 De bercos affamax, lous pus lestes bitriés  
 Carrejou dessul col de carreous à miliés.  
 65 Per l'ordre del bourgés, munichs de bouns emplastres,  
 Lous fraters<sup>6</sup> prenou soin des piliars<sup>7</sup> et des pastres.  
 Lou poble, que se dol<sup>8</sup> de l'afrous auragan,  
 Encaro dins l'esfrai, cren de mourri de fan.  
 Per ieu, m'alarmi pas, sabi que lou grand mestre  
 70 Beliar, se ly plai, sus las gens del campestre.  
 El abilio miliou lous liris<sup>9</sup> dins lous prax  
 Que noun sou, dins sa cour, lous princes courounax<sup>10</sup>  
 Lous habitans de l'air, sans abé de recolto,  
 Per paise<sup>11</sup> sous pixous, n'ou pas besoun de molto<sup>12</sup>.  
 75 Coussi dounc l'animal capablo de rasou  
 Mancara-ti de pa dins la rudo sasou<sup>13</sup> ?  
 Aco noun se pot pas : la grello, lou tounerro,  
 A las tourres d'Alger portou deja la guerro.  
 Aici la pax renais, tout repren un air gai ;  
 80 Me parés tout de bon que sen al mes de Mai.  
 Engrunat<sup>14</sup> per lou ben dins uno coundamino<sup>15</sup>,  
 Lou gro, sans semena, sal dejoust la rouïno.  
 Las soucos del rebrou<sup>16</sup>, reduitos à noun plus,  
 Mirgaliados<sup>17</sup> de vert, proumetou de boun jus.

<sup>1</sup> Ce vers a été peut-être le germe de la pièce *Bey, boun mati levat*, qui est, en réalité, la plainte du villageois au début de l'année.

<sup>2</sup> Pic, pivert. — <sup>3</sup> Maître berger.

<sup>4</sup> Boujan, petit village du canton de Béziers. — <sup>5</sup> Orage, tempête.

<sup>6</sup> Fraters, ancien nom des chirurgiens-barbiers. — <sup>7</sup> Berger en second.

<sup>8</sup> Se plaint. — <sup>9</sup> Lys.

<sup>10</sup> Imitation du passage bien connu de l'*Évangile selon saint Matthieu* (VI, 28-29) sur les lys des champs, qui ne travaillent ni ne filent, et qui sont cependant plus beaux que Salomon dans toute sa gloire.

<sup>11</sup> Nourrir, repaître. — <sup>12</sup> Mouture.

<sup>13</sup> Seconde imitation de l'*Évangile selon saint Matthieu* (VI, 26).

<sup>14</sup> Brisé, réduit en *grun*, en petits grumeaux. — <sup>15</sup> « Champ principal d'un domaine contigu à l'habitation du maître, autrefois champ du seigneur. — ETY. LAT. *Campus domini* » (Dictionnaire de M. Gabriel Azais).

<sup>16</sup> Rejetons, nouvelles tiges. — <sup>17</sup> Diaprées.

- 85 Lous aubres, loun de l'Orb<sup>1</sup>, per soun noubel ramage,  
Des aussels encantats<sup>2</sup> abibou<sup>3</sup> lou ramagge;  
La dous[s]ou de l'estiou rapelo lou printens.  
L'autouno, per sous fruits, ba nous randre countens.  
En hiber, pres del fioc, cadun ambe sa clico,
- 90 Oubrira lou biel se d'uno bielio barrico,  
Et lou beire à la ma, ple de vi d'Espagnac<sup>4</sup>,
- 92 Lous laguis<sup>5</sup> lassara negax dins l'estoumac.

A. R.-F.

## L'ARTICLE ARCHAÏQUE

## A LUNEL-VIEL ET A LANSARGUES

Lorsque je publiai, en 1879, le mémoire sur l'*Article archaïque* et, en 1880, la note concernant les diverses formes de cet article à Lansargues, à Nîmes et dans les Alpes, il me fut impossible de citer plus de deux exemples bas-languedociens (Lunel-Viel et Lansargues): *au* (le) et *as* (les), à l'appui des recherches que j'avais entreprises. Encore appartenaient-ils aux manuscrits du *Mera de vilage* et des *Guindouns*, qui m'avaient été obligeamment communiqués par MM. Ant. Roux et Langlade.

La lecture du poème de *Magalouna*<sup>6</sup>, que M. Roux composa en 1881, et où les Jeux floraux de la Maintenance de Languedoc reconurent, deux ans après, une heureuse imitation du roman de Bernard de Trévièrs; celle d'une chanson du même poète: *Per la festa das amics*<sup>7</sup>, et enfin le *Souveni de moun amic Refoussat*<sup>8</sup>, élégie publiée par M. Langlade en 1874, me permettent d'ajouter une suite relativement considérable aux deux exemples signalés en 1879.

<sup>1</sup> L'Orb, rivière qui longe la ville de Béziers.

<sup>2</sup> *Sic*, pour *encantax*; c'est le seul exemple de la notation en *ts*. Partout ailleurs le copiste écrit *x*. — <sup>3</sup> Avivent.

<sup>4</sup> Vin renommé. — <sup>5</sup> Soucis.

<sup>6</sup> Manuscrit in-4<sup>o</sup> de 165 pages numérotées, appartenant aux archives de la Maintenance languedocienne du Félibrige.

<sup>7</sup> Manuscrit donné par M. Roux à l'auteur de ces lignes.

<sup>8</sup> *Souveni de moun amic Refoussat, pèr Langlada*. Lunel, C. Cros, 1874; in-8<sup>o</sup>, 16 pages.

## 1° POÈME DE MAGALOUNA

End *as* troubaire que cantavoun,  
 Venien de jouglars que dansavoun ;  
 E la dansa au castel era un grand passa-tems... (p. 7).

De que servirîè ma sciença  
 E ma bravoura e ma valença,  
 Se restave dins la Prouvença  
 End *as* brasses en crous, sans agandi pus naut ? (p. 24).

Es d'aquel reng qu'ai pres naisença ;  
 Nebout dau comte de Prouvença,  
 Siei l'enfant d'aquel prince aimable e generous.  
 En Prouvença ai vist moun enfança  
 S'avalit<sup>1</sup>. End *au* rei de França,  
 Ma familha es en aliança... (p. 64).

Lous poulitiques s'en geinavoun,  
 Lous courtisaires l'envejavoun  
 E las donas lou louanjavoun,  
 En disent qu'era Arcula end *au* biaï d'Adounis (p. 71).

Per el de festas se donneroun,  
 Mais lous autres se retireroun  
 Lion de la cour dau rei end *au* front vergounous (p. 73).

Aco 's un tour abouminable!...  
 Fau qu'ague fach pache end *au* Diable,  
 Per avedre vencit tant d'omes de renom!... (p. 81).

<sup>1</sup> C'est là un nouvel et curieux exemple de la transformation ou de la substitution du *t* à l'*r* des infinitifs. J'ai signalé le fait en 1878 dans mon mémoire sur l'*R des infinitifs en langue d'oc. Magalouna* en contient, p. 94, un second témoignage :

Malur per quau la lei sacrada  
 De Mahoumet era viaulada!  
 Pierre l'agent pas embrassada,  
 Poudiè pas agandit à ges de dignitat.

La page 30 du même poème nous montre la forme très-rare de *ped-gourdou* de pied ferme):

Caprera *ped-gourdou* ten bon; es à l'arrest,  
 Espera drech sus sa mountura.

Le *Dictionnaire* de M. Mistral ne mentionne que *ped-bourdou*.

## VARIÉTÉS

Amai que Pierre de Prouvença  
 Aguesse pas mema cresença  
 End *au* sultan, aqeste ou prenguet pas en mau (p. 93).

L'er santadous d'aquel terraire  
 E lous souens de la bona maire,  
 A noste chivaliè douneroun la santat.  
 End *as* malauts que l'entouravoun,  
 Dejà d'amistat se ligavoun... (p. 114)

Ie fai dire que la demanda.  
 Melia sus lou cop ie manda  
 Que n'es pa' 'ncara tems, mais que lèu se veiran ;  
 Que de soun viage es allasada,  
 E que, quand se serà pausada,  
 Vendrà lou veire à la vesprada,  
 E qu'end *au* chivaliè toutes dous souparan (p. 123).

« Sabès couma m'ere endourmida !  
 Seguere touta estabourdida ,  
 De pas vous atroubà velhant à moun entour.  
 End *as* iols per tout vous cerquere,  
 Pioi esfralhada vous sounere :  
 — « Ounte sias ? Ounte sias ? » cridere,  
 E soulets lous aucels bresilhavoun d'amour (p. 129).

Quitet lou nis de sa jouvença  
 E s'en anet dor Napla end *au* cor encantat (p. 139).

## 2° PER LA FESTA DAS AMICS

« Cambrinus, aco 's trop viel »,  
 Faguet lou cantaire,  
 E subran, d'un cant nouvel,  
 Ressountiguet l'aire :  
 « Tres enfants dedins las fious,  
 Mesclats end *as* aucelous,  
 Eroun en disfeta  
 Per una peteta. »

(Strophe XIX.)

Vesiei se sarrà moun tour  
 E disiei : « Pecaire !

Paure drolle, quante four  
 Moun gousiè vai faire ! »  
 Ieu qu'end *as* ers siei broulhat,  
 Qu'ai lou gousiè rouvilhat  
 Couma una sarralha,  
 Diguere *Jarjalha*<sup>1</sup>.  
 (Strophe XXI.)

## 3° SOUVENI DE MOUN AMIC REFOUSSAT

Mès atabé saviè que lou bonur sus terra  
 Vai à parel emb *as* devés,  
 E que lou gousta-soul e lou que fai lanlèra,  
 S'an de bonur qauques pauqués,  
 Lou remord mai d'un cop ie boundina à l'ausida (p. 7).

(Mais il savait aussi que le bonheur sur terre — va de compagnie avec les devoirs, — et que l'égoïste et celui qui agit insouciamment, — s'ils ont quelques parcelles de bonheur, — le remords bien souvent murmure à leur oreille.)

Il résulte des exemples qui précèdent, que l'article archaïque existe à Lunel-Viel comme à Lansargues, sous la forme de *au* au singulier et de *as* au pluriel ; mais il ne paraît employé jusqu'ici que tout autant qu'il s'appuie sur la préposition *em*, *emb*, ou *end* (*avec* et *par*).

Alph. ROQUE-FERRIER.

## LA DEVISE DES CASTELLANE

Mai d'ounour  
 Que d'ounour.

Telle est la devise des Castellane, devenue proverbiale, et dont le sens a été complètement méconnu par tous ceux qui en ont parlé, sans en excepter M. Eugène Garcin, l'auteur du livre *les Français du Nord et du Midi*.

Nous trouvons dans ce travail, à la note 22, pièces justificatives, et

<sup>1</sup> Poème héroï-comique de Louis Roumieux.

à propos de l'abandon de l's des pluriels par les félibres avignonnais, la remarque suivante :

« Cependant l'abandon de l's pour les pluriels peut devenir regrettable parfois. Exemple : s'agit-il de la devise des Castellane, les félibres l'écrivent : *Mai d'ounour que d'ounour*, c'est-à-dire *Plus d'honneur que d'honneur*, ce qui ne signifie rien, ou demeure tout au moins fort obscur ; mais tout de suite la pensée s'éclaire, si l'on écrit : *Plus d'honneur que d'honneurs*, *Mai d'ounour que d'ounours!* »

M. Garcin n'aurait pas écrit ces lignes s'il avait cherché dans l'âme, c'est-à-dire dans les mots de cette devise, un sens peut-être oblitéré par le temps.

Il est évident que les seigneurs de Castellane avaient à la fois de l'honneur et des honneurs, quand ils inscrivaient sur leur écu : *Mai d'ounour que d'ounour*<sup>1</sup>; mais « Honor » s'entend ici de la portion de terre féodale, grande ou petite tenue en fief ou possédée à raison d'une concession reconnue et de conditions de service déterminé.

Exemples :

*Honor Forcas* (devise des vicomtes de Béarn) (XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles)<sup>2</sup>;

*Honor dotal no s pot alienar* (Fief dotal ne se peut aliéner) (*Statuts de Montpellier*, 1205).

Et la formule qu'on rencontre si souvent dans les serments féodaux : *Ieu non t'enganarai dins ta honor ni ton aver*<sup>3</sup>.

Ces quelques citations suffisent pour placer sous son véritable jour la devise des Castellane et autoriser, non pas pour les spécialistes, mais pour la généralité des lecteurs, la traduction suivante :

Plus d'honneur  
Que de terres.

Jean BRUNET.

<sup>1</sup> Le château de M. Destremx, ancien député de l'Ardèche, sis dans la vallée d'Arène, à Saint-Christol, près Alais, porte sur une de ses tourelles la même devise : *Mai d'ounou que d'ounous*. (L. ROUMIEUX.)

<sup>2</sup> Selon M. de Barthélemy (*Manuel de numismatique*), *forças*, *forquia*, *forcia*, *fouçissa*, seraient les synonymes de *palatium* ou *castellum*.

M. G.-B. de Lagrèze ajoute que le château qu'habitaient les seigneurs de Béarn, et où se trouvait leur atelier monétaire, portait le nom de château de la *Hourquie* ; qu'aujourd'hui encore, la grande place où se tiennent les foires de Morlas conserve le nom de *Hourquié*. Quelques marchés de diverses villes du pays de Béarn se nomment aussi la *hourquié*.

<sup>3</sup> On rencontre souvent le mot *honor* pris dans le sens de fief. — Ducange : *Honores vero pro feudis passim occurrunt*.

Le mot *honor*, selon M. de Lagrèze, qui a étudié les monnaies de Béarn,



## UNE INSCRIPTION INÉDITE DE MISTRAL

On sait que les félibres alpins tiennent, chaque année, une session rurale, en quelque lieu marqué par un souvenir historique. Leur félibrée de 1879 se déroula au château de Saint-Clément, près Volx, et fut l'une des plus importantes de la Provence. MM. Roumanille, Mistral, Gaut, de Villeneuve-Esclapon et d'autres encore, s'y trouverent réunis. M. Ch. de Gantelmi d'Ille, secrétaire de l'Ecole des Alpes, a consigné dans une plaquette charmante les souvenirs de cette fête, dont il fut l'amphitryon et dont M<sup>me</sup> d'Ille fit les honneurs avec son exquise bonne grâce. Une nouvelle séance, aussi attrayante quoique plus intime, a été tenue chez notre confrère le 24 novembre. Il s'agissait de l'inauguration d'une statue de saint Clément. Une inscription provençale a été gravée sur le socle du monument, et Mistral, qui en est l'auteur, veut bien nous autoriser à en donner la primeur aux lecteurs de la *Revue* :

Bèu Sant Clament,  
Gardas lei gènt,  
L'avé, lou bèn  
E iéu tambèn.

Mgr de Digne a accordé une indulgence de quarante jours à ceux qui réciteront cette invocation du *Capoulié*. C'est là, croyons-nous, la première consécration liturgique de la langue d'oc.

A. DE GAGNAUD.

<sup>a</sup> eu les acceptions suivantes dans les titres cités par cet auteur : *seigneurie, domaine, territoire, terre patrimoniale*.

Raynouard cite, à l'appui des significations de terre, domaine, patrimoine (*Lexique roman*, III, 535) :

Demandatz al rey tot l'onramen  
De lai d'Urgelh, que soliatz tener.

(Bertrand de Born, *Un sirventés farai*.)

(Demandez au roi tout le domaine — au delà d'Urgel, que vous aviez coutume de tenir.)

Le dictionnaire de Littré :

Sens || 18. Terme de féodalité, mode de propriété libre auquel étaient attachés des droits seigneuriaux.

« En douce France dont les honors (fiefs), tenez. »

## BIBLIOGRAPHIE

---

**Li Ballado d'Aram**, par Valère Bernard, traduction française en regard :  
Pourtissoun.— I Jouvènt.— L'Espaso.— Ballada d'un Albigesc.— I Latin.  
— Vesioun.— Paris, Richard et C<sup>o</sup>, 1883; in-4<sup>o</sup>, 24 pages.

Le seul bien qui me reste au monde  
Est d'avoir quelquefois pleuré,

a dit Alfred de Musset en des vers où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de la limpidité de la langue ou de la profondeur du sentiment. Les six pièces que vient de publier M. Valère Bernard, avec un luxe que peu de publications provençales pourraient égaler, n'ont rien de commun avec le dernier état d'esprit de l'auteur de *Rolla*.

Au tron la preiero e li Sant!  
Au tron li plour di Madeleno!  
Vivo li valerous versant  
Tout l'estrambord que lis aleno!

est-il dit dans la préface poétique des *Ballado d'Aram*; et, si ces vers attestent beaucoup de verdeur et de fougue, ils donnent en même temps la caractéristique des impressions présentes de l'auteur et de l'influence que l'*Histoire des Albigeois*, de M. Peyrat, et les essais de M. Louis-Xavier de Ricard, ont exercée sur son esprit.

On connaît mal les doctrines religieuses et sociales des Cathares; il est même difficile d'apprécier exactement l'action qu'elles exercèrent sur le territoire des comtes de Toulouse et le concours que leurs adhérents donnèrent à Raymond VI contre Simon de Montfort; on ne saurait cependant contester que ces sectaires n'aient été, depuis quelques années, l'objet d'un essai de revanche littéraire dans les vers de quelques poètes méridionaux, et notamment dans la *Toloza* de M. Félix Gras. Revanche douteuse, d'ailleurs, car ceux qui s'en sont faits les artisans n'ont pas même songé à utiliser les indications que l'*Histoire de la secte des Cathares*<sup>1</sup>, de Schmidt, aurait mises entre leurs mains. M. Gras s'est borné à de vagues allusions aux *libri creire* (aux livres croyances) (?) des Albigeois et à un ou deux jure-

<sup>1</sup> *Histoire et Doctrine de la secte des Cathares ou Albigeois*, par C. Schmidt. Paris, Cherbuliez, 1849; 2 v. in-8<sup>o</sup>.

ments par le *double Dieu*; en sorte que la tentative dont il s'agit a, de prime abord, dévié du but qu'elle s'était assigné. Des imprécations contre Simon de Montfort et les hommes du Nord, inexactement traités de barbares, alors que leur poésie comme leur culture intellectuelle et artistique étaient, sinon égales, peut-être supérieures à celles du Midi; la peinture parfois heureuse des péripéties guerrières du XIII<sup>e</sup> siècle: tel a été, en somme, l'unique résultat de cette levée de boucliers littéraire.

Les *Ballado d'Aram* témoignent à la fois de la seconde de ces préoccupations<sup>1</sup> et d'une imitation souvent trop directe des poètes qui ont précédé l'auteur. Le géant de la *Vesioun* est le fils du *Grand Lauraire*<sup>2</sup> de M. Fourès. L'*Espaso* a été inspirée par les vers magnifiques du même poète à *Uno espaso del siècle tretcen*<sup>3</sup>. Enfin, M. Victor Lieutaud pourrait revendiquer la paternité du refrain de la pièce *I Latin*:

Es l'aurige latin que roulo  
Ferouge coume lou Mistrau<sup>4</sup>!

car il n'est pas difficile d'en trouver le prototype dans le refrain de son beau chant sur *Marius*:

Es la Barbariè que passo  
Davans lou mounde rouman!

Cinq pièces de M. V. B. ont été composées dans le dialecte des félibres d'Avignon et des bords du Rhône. La *Ballada d'un Albigesc* est écrite dans la langue des troubadours, mais les zéloteurs de l'idiome classique y relèveraient peut-être quelques irrégularités. En général, l'auteur des *Ballado d'Aram* cherche à donner à ses vers une couleur médiévale et un certain archaïsme de sentiment qui ne sont pas sans attrait. Des *tornades* ou *mandadis* les terminent invariablement.

Alph. ROQUE-FERRIER.

<sup>1</sup> Ahisse l'oumbrun alassant  
Dôu Nord tristas que nous embreno (*Pourtissoun*)

<sup>2,3</sup> Dans la *Lausetto, armanac dal patrioto lengodoucian*, 1877. Toulouse, Charles Brun; in-12, p. 184 et 83.

<sup>4</sup> L'auteur s'est trompé en comptant *idèio* et *uiaussado* pour deux et trois pieds:

Es l'idèio latino, sadoulo,  
Feroujo coume lou mistrau.  
Es l'uiaussado latino, soulo,  
Feroujo coume lou mistrau.

Peut-être *uiaussado* se prononce-t-il *iaussado* dans le dialecte de l'auteur. *Idèio*, dans tous les cas, est un mot invariablement trisyllabique.

## L'ÉRECTION DU MONUMENT COMMÉMORATIF

DE LA BATAILLE DE MURET

(12 octobre 1884)

---

La ville de Muret vient d'élever un monument sur le terrain où fut livrée la bataille de Muret, le 12 septembre 1213. L'initiative de cette solennité a été prise par la Maintenance d'Aquitaine, dans la personne de son président, M. le comte de Toulouse-Lautrec. Un comité local, qui avait à sa tête M. Henry, avait préparé le succès de la journée et assuré tous les détails d'organisation.

On connaît l'importance historique de la bataille qui a clos la première période de la guerre des Albigeois, en mettant fin à la prépondérance aragonaise parmi nous. L'année 1213 vit en quelque sorte la ligne des Pyrénées devenir la frontière de la France. Illustrer ce double et patriotique souvenir était assurément une belle pensée. Mais nos lecteurs devinent que c'est à un autre titre qu'elle peut intéresser une Revue philologique.

L'un des principaux buts que poursuit le Félibrige d'Aquitaine est le maintien du roman du haut Languedoc, de la Gascogne et du Comminges, à l'état de langue vivante et littéraire. Les encouragements qu'il accorde aux productions littéraires écrites dans l'idiome de ces régions ont obtenu depuis six ans de précieux résultats.

En s'associant, par l'érection d'un pareil monument, aux souvenirs que rappelle la bataille de Muret, la Maintenance d'Aquitaine a rajeuni dans l'esprit populaire l'éclat de l'idiome et du passé méridional. Par là, elle a fait faire à ses efforts en faveur de la philologie un pas important, dont il faut lui savoir gré.

Nul ne peut contester que la restauration d'une langue ne soit secondée puissamment lorsqu'on en retrouve des vestiges à l'état de dialecte vulgaire. Quand nos émules des différents pays septentrionaux s'efforcent de retrouver les particularités phonétiques des idiomes romans du midi de la France, leurs flexions caractéristiques, leur sonorité particulière, ils peuvent rencontrer des difficultés semblables à celles qu'éprouve un Européen en essayant de restaurer une langue morte des pays orientaux. Notre association montpelliéraine peut, au contraire, prendre à tout instant, sur le vif, ses modèles de prononciation ou de syntaxe, car ils vibrent encore autour d'elle, grâce aux efforts des félibres provençaux, languedociens et gascons. Disons donc

un mot de la manière dont cet intérêt scientifique vient d'être soutenu à Muret.

M. le comte de Toulouse-Lautrec, dernier rejeton de la grande maison de Toulouse, qui incarna le génie roman dans sa dynastie, est à la fois l'un des plus éminents représentants de l'aristocratie méridionale et l'un des plus brillants lettrés de l'*Académie des Jeux floraux*. Penseur autant qu'artiste, doué d'une élocution noble et forte, M. de Toulouse est orateur, comme l'on est poète, par l'intensité de l'émotion autant que par la pureté du goût. Désireux d'associer la langue d'oc et la langue d'oïl dans une même pensée, il a prononcé, à l'occasion de la solennité de Muret, un véritable éloge du génie gascon en langue française.

Ce n'est pas sans émotion qu'on l'a entendu dire, en désignant le champ de bataille de Muret: « Dans ces lieux tragiques et célèbres, nous autres hommes du Midi, nous sentons notre cœur partagé entre le culte juste et pieux de nos pères, qui luttèrent pendant plus de vingt ans pour leur indépendance, et notre soumission à la volonté providentielle qui devait, avec les siècles, faire de nos vainqueurs nos frères. Nous sommes saisis et émus, à Muret, en présence de la tombe de notre nationalité passée et du berceau de notre nationalité future. Ce qu'elles sont devenues, les deux sœurs étroitement unies à travers les siècles, sous l'autorité de nos rois, je n'ai pas à le dire; un seul nom, le nom de Français, a réuni leurs enfants et les réunira toujours dans une même pensée d'amour et de paix.

» L'œuvre commune dans les arts, les sciences, les lettres, les armes a été immense; elle est immortelle. Elle a honoré et grandi l'humanité. La part du Midi dans cette gloire unique a été large; ai-je besoin de la rappeler ici, lorsque je vois se balancer là-bas les cyprès à l'ombre desquels repose endormi, dans sa tombe guerrière, un des glorieux fils de Muret, le héros de Solferino et de Bomarsund, le maréchal Niel? . . . . Dieu a bien fait, pour l'honneur et la gloire de la patrie communes, en unissant étroitement les descendants des deux races héroïques qui combattirent en face l'une de l'autre à Muret, et qui depuis combattent côte à côte et à jamais! »

M. le Président Henry a ensuite complété le sens de cette solennité, en prononçant un discours bien fait pour prouver que la vieille langue méridionale a le droit de vivre. Avec la verve héréditaire de ses compatriotes, l'orateur a accepté le français comme *sa lengo des dimenches*; mais il a revendiqué pour l'ouvrier le libre usage de sa langue des jours ouvriers, par l'excellente raison qu'on *pot pas este cade jour endimenchats*.

Il serait, en effet, dommage que M. Henry ne parlât pas le gascon. On en jugera par la richesse linguistique du passage suivant :

« Oui, aquet lengatge sera eternal, car es le hil de la naturo que nous entouro; de noste ceu tant limpide et tant brillant; de nosto terro assourellado. . . . . Es la lenguo sobretout de l'homme dou sol, dou paisan. Le bouè, en touquan sous biòus de l'aguillado; le bignairoun, la *herreto* à la man; le *palejaire*, en enfouñan l'*andisat*; le pastre, en gardan sa troupo et s'accompagnan de sa flahuto; les segaires, en abatten en cadenço las recoltos ambe le *boulant*; les daillaires, en rasan les prats ambé la daillo; les *bregnaires*, principalement, en coupant les rasins d'un cop de piqueto: toutes les oubriés de la terro, en un mot, per se donna cor, canton sas bieillos cansous; et mes canton, mes s'ahanon de travailla.

» Et que sion las noços, les *hillauts*, las hestos loucalos, las dansos, las beillados, sense noste parla franc et pietadous, rude et amistous, noble et simple, que rix et plouro, canto et gemis, badino et coule-rego, gazouillo, brounzino et retrounis, et sort dou houns dou cor à pleno gorjo, coumo le bin noubel que coulo à grand rajol, petillent de mouso roujo per la canero de la tino? »

Voilà, certes, une poignée de mots dont les philologues, et les poètes surtout, feront bien d'enrichir leur lexique. Mais c'est aussi de la belle et bonne éloquence, aussi riche d'émotion qu'abondante de rythme. Et M. Henry a eu raison de conclure par ces paroles: « *Boulen agi en Franceses et parla en Gascous.* »

Les applaudissements qui ont couvert la voix de l'orateur émanaient d'un auditoire compétent; on a pu y remarquer M. le Vice-Consul d'Espagne, les représentants de la Société franco-hispano-portugaise de Toulouse, de la Société archéologique de Béziers, des Sociétés littéraires et scientifiques de Montauban et de Cahors et de la Société des langues romanes. De nombreux félibres, parmi lesquels nous remarquons MM. Gabriel Azaïs, de Berluc-Perussis, de Carbonnières, Noguier, Plauchud, le baron de Rivières, Hippolyte Guillibert, l'abbé Darasse, Paul Mariéton, Daguilhon-Pujol, H. Lacombe, Sarlat et Rouquet, ont témoigné, les uns par leur présence à Muret le 12 octobre, les autres par l'envoi de poésies et de brindes, qu'ils s'associaient cordialement à l'initiative de MM. de Toulouse-Lautrec et Henry.

Après avoir communiqué un télégramme de félicitations de M. Victor Balaguer, député aux Cortès, M. le Vice-Consul d'Espagne a exprimé en termes très-courtois les sympathies de sa nation pour les travaux littéraires et scientifiques accomplis des deux côtés des Pyrénées, en faveur de l'idiome que parlèrent Pierre d'Aragon et les milices de Toulouse et de Muret.

Nous réitérons nos compliments au Félibrige d'Aquitaine, à M. le comte de Toulouse, à M. Henry, à tous les organisateurs de cette

fête commémorative. Par des moyens différents des nôtres, ils travaillent au même résultat : le progrès de la science et de la vérité <sup>1</sup>.

H. DELPECH.

## CHRONIQUE

COMMUNICATIONS FAITES EN SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ. — 5 mars. — Notes de philologie rouergate (*suite*), par M. Durand (de Gros);

*Blanca-flou*, romance populaire catalane traduite en vers montpelliérains, par M. Albert Arnavielle.

19 mars. — *Lou Lez mount-pelièirenc*, poème en langage de Bessan (Hérault), par M. H. Bousquet;

*Li Sèt Poutoun*, poésie provençale (Avignon et les bords du Rhône), par M. Théodore Aubanel.

2 avril. — Les Murs et les Chemins sarrasins dans la tradition populaire du midi de la France, par M. Alph. Roque-Ferrier;

*Le Piànò tampat*, poésie languedocienne (Castelnaudary et ses environs), par M. Auguste Fourès.

4 juin. — *L'Amur et Moardt, desperattium dalg Cunt Othavo*, drame rumonsche du XVII<sup>e</sup> siècle, par M. Gaspard Decurtins;

*La Cabreta blanca de Cabrairet*, légende écrite en vers et en langage quercinois du XIV<sup>e</sup> siècle, par M. Forestié.

18 juin. — L'Article *Sou* dans l'arrondissement de Grasse (Alpes-Maritimes), par M. Louis Funel;

*Santo Mario del Soulet*, poésie languedocienne (Béziers et ses environs), par M. Frédéric Donnadieu.

2 juillet. — Les Noël's rouergats et français copiés à la suite des poésies de Dom Guérin de Nant, par M. le docteur Mazel.

16 juillet. — Dom Guérin de Nant et le langage de cette ville, par M. le docteur E. Mazel.

19 novembre. — Versléonins attribués au Diable, dans le manuscrit n<sup>o</sup> 4 de la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, par M. Ferdinand Castets.

3 décembre. — Les Couvertures et les Gardes de manuscrits dans le Trièves, par M. Charles Revillout;

*Soulèu tremount*, poésie provençale (Avignon et les bords du Rhône), par M. Théodore Aubanel.

17 décembre. — Le Texte de la Chanson de geste de Renaut de Montauban, d'après le manuscrit de Montpellier, par M. Ferdinand Castets;

*Lou Tigre, l'Ours e lou Lioun*, fable languedocienne (Béziers et ses environs), par M. Gabriel Azaïs;

<sup>1</sup> M. Léon Delpech, archiviste de la ville de Muret et en même temps auteur de publications fort appréciées sur l'histoire du Comminges, a pris une part très-honorablement active à tous les détails de la solennité du 12 octobre. C'est à lui qu'il faut reporter le mérite de la fondation de la chorale de Muret, qui a exécuté divers morceaux en langue d'oc, — un de M. Félix Gras, entre autres, — pendant la cérémonie et le banquet.

*La Serp e l'Agasso*, fable languedocienne (idiome du département du Tarn), par M<sup>me</sup> de Larambergue.

..

A partir de l'année 1885, la Société tiendra ses séances ordinaires et administratives, rue Ancien-Courrier, n° 18, dans la maison même où l'un de ses membres, M. le vicomte Charles de Vallat, avait réuni la collection la plus complète de travaux philologiques sur les langues romanes et de livres catalans, languedociens et provençaux, qui ait été formée jusqu'ici.

Les archives de la Société, ses livres et ses manuscrits, les périodiques avec lesquels elle est en correspondance d'échange, sont déjà classés dans une des salles de ce local.

..

MM. Louis Roumieux, le poète de la *Rampelado* et de la *Bisco*, et Clair Gleizes, à qui la bibliothèque de la *Société des langues romanes* doit de si nombreux dons de livres et d'opuscules provençaux, ont été nommés membres correspondants de la Société.

MM. Paul Chassary, professeur à l'Ecole normale, et Reynaud, professeur au lycée de Montpellier, ont été nommés membres directeurs

..

M. Edouard Marsal a bien voulu offrir à la Société le portrait de Cambouliù, son président-fondateur, né le 9 août 1820, à Palalda (Pyrénées-Orientales), et mort le 29 octobre 1869, à Montpellier.

La Société ne pouvait accepter qu'avec une profonde reconnaissance le don de M. Marsal, et décider qu'il serait placé dans la salle de ses séances, au-dessus du buste de Boucherie.

..

En outre des journaux spéciaux (roumains, catalans, provençaux, romunshes, etc.) qu'elle reçoit, la Société entreprit de former, en 1874, une collection dans laquelle entrerait chronologiquement tous les numéros isolés qui, par leurs indications philologiques, littéraires ou bibliographiques, étaient de nature à intéresser les diverses branches de ses études.

Cette collection, largement augmentée par des dons de MM. Aubanel, de Berluc-Perussis, Eustache Fricon, Mistral, Roumanille et Roumieux, compte aujourd'hui vingt-quatre volumes in-folio, qui représentent, pour ainsi dire au jour le jour, l'histoire de la Société, celle des publications de ses membres et des manifestations littéraires du midi de la France depuis l'année 1840. Les Concours de 1875, 1878, 1879 et 1883; les Fêtes latines, les Centenaires de Pétrarque et de l'abbé Favre, de Jacques le Conquérant et de Saboly; l'apparition de *Mireille*, de *Caleulal* et de *Nerte*, celle des principaux recueils de la littérature contemporaine, y occupent une très-large place. Le titre de l'article est inscrit au-dessus du titre du journal, avec l'indication de la page et de la colonne où il faut le chercher. Le nom du donateur est toujours indiqué, et des onglets en blanc sont prêts à recevoir les journaux qui seraient donnés après l'établissement d'un volume particulier.



La Société prie les personnes qui s'intéressent à cette collection de vouloir bien lui adresser surtout les numéros afférents aux années 1840-1870. Ces feuilles n'ont généralement qu'une valeur insignifiante pour celui qui les possède, mais il n'en est plus de même lorsqu'elles peuvent entrer dans une classification d'ensemble.

..

**BUSTE DE BOUCHERIE.** — Le total atteint par les cinq listes de souscription du Comité Boucherie (voir le numéro de janvier 1884) démontrerait à lui seul l'accueil sympathique fait en France et au dehors de la France à l'idée que M. le docteur Obédénare mit en avant, le lendemain de la mort du savant professeur de philologie romane à la Faculté des lettres de Montpellier.

Le Comité qui avait mission de réaliser cette idée a terminé ses travaux, et l'inauguration du buste, qu'il doit à M. Léopold Savine, aura lieu prochainement sous la présidence de M. Ferdinand Castets.

L'image du regretté professeur a été coulée en bronze florentin ; elle repose sur un piédestal en marbre rouge, portant l'inscription suivante : *A la Société des langues romanes les amis de Boucherie*. On lit au-dessous, en caractères gothiques, la devise romane : *S'es escondutz, mas non es mortz*, devenue ainsi une touchante allusion à la *survivance* de l'esprit si fin et si délicat, enlevé le 3 avril 1883, à la ville de Montpellier.

..

La Société fera prochainement distribuer, en un volume in-8°, d'environ quatre cents pages, six textes montpelliérains ou français (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), que M. Achille Montel emprunta aux archives municipales de Montpellier et qu'il publia ensuite dans la *Revue* :

- I. Le Livre des privilèges de la Commune Clôture.
- II. L'Inventaire des archives du Consulat.
- III. L'Inventaire des archives de la Commune Clôture.
- IV. Le Catalogue des Chapellenies.
- V. Le Mémorial des Nobles (partie romane).
- VI. Le Cérémonial des Consuls.

L'état de maladie de M. Montel ne nous permet pas de joindre à cette publication les éclaircissements et les appendices annoncés par lui lors de la publication des deux derniers textes.

\* \*

Le *Félibrige* a perdu, le 21 août 1883, un poète que recommandaient les plus attachantes qualités de l'homme privé, M. Victor Rettner, de Saint-Pons-de-Thomières (Hérault), dont la *Revue* publia, la même année, une sextine languedocienne intitulée *Ma Viloto*.

Quoiqu'il n'appartînt à la *Société des langues romanes* que par de vives sympathies, Rettner a bien voulu charger son ami M. Louis Roumieux de déposer à la bibliothèque de la Société les manuscrits autographes de ses vers.

Rettner, qui avait été le premier à restituer à la littérature contemporaine le genre si difficile de la sextine, laisse deux volumes in-8° de poésies languedociennes, provençales et françaises.

\* \*

Le Comité du premier centenaire de l'abbé Favre a décidé que le buste du poète, œuvre du sculpteur Varenne, serait placé à Castelnau-le-Lez, près Montpellier, et que la maquette de ce buste serait offerte à la Société.

« Il a voulu ainsi, pour employer les termes mêmes de la lettre du Président du Centenaire, témoigner de la reconnaissance qu'il doit à la Société des langues romanes, qui, par son action philologique et littéraire, par les travaux de ses membres, avait su si bien remettre en honneur le dialecte languedocien, et par cela même rendre possible la fête de l'auteur du *Siege de Cadaroussa* et du *Tresor de Sustancioun*. »

Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos que la partie poétique de l'inscription commémorative du séjour de Favre à Castelnau a pour titre *las Set Vertuts de la joia*, et qu'elle est due à M. Antonin Glaize, ancien président de la Société.

\* \*

Au moment où ces lignes passeront sous les yeux de nos lecteurs, MM. Théodore Aubanel et Gabriel Azaïs feront distribuer les premiers exemplaires de deux recueils de poésie, qui étaient, l'un et l'autre, attendus avec une légitime impatience.

Les tables des *Fiho d'Avignoun* (Montpellier, Hamelin frères, 1885; in-12, 372 pages) et du *Reprin* (Gap, J.-C. Richard, 1884; in-12, xii-284 pages) sont en partie formées de pièces qui ont pour la première fois paru dans nos fascicules.

Les admirateurs des deux poètes les retrouveront augmentées de pièces nouvelles, et éditées avec une correction et un soin artistique que nous sommes heureux de signaler.

Des comptes rendus seront consacrés, dans la *Revue des langues romanes*, aux *Fiho d'Avignoun* et au *Reprin*.

\* \*

LIVRES DONNÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ. — Almanach du Petit Provençal, 1884. Marseille, Bureaux du « Petit Provençal », 1883; in-16, 32 pages (contient, p. 5, une poésie provençale *Eis li-tours doou « Pichoun Prouvençaou »*, par Simoun Pitaluguo) (don de M. Clair Gleizes);

Documente privitoare la Istoria românilor, culese de Eudoxiu de Hurmuzaki, publicată sub auspiciile Academiei Române și ale Ministeriului Cultelor și al Instrucțiunii publice. Volumul IV. Partea II., 1600-1650, cu portretul lui Vasilie-Vodă-Lupul. Bucuresci, 1884; in-4° xl-688 pages (don de l'Académie roumaine);

Le Mystère de Sant Anthoni de Viennès, publié d'après une copie de l'an 1503 et sous les auspices de la Société d'études des Hautes-Alpes, par l'abbé Paul Guillaume, secrétaire de la Société d'études de ce département, membre de la Société pour l'étude des langues romanes, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. Paris, Maisonneuve, 1884; in-8°, cxx-224 pages;

Société de médecine vétérinaire de l'Hérault. Séance du 25 mai 1884. Présidence de M. Lafon (contient, pages 4-6, une poésie languedocienne de M. Ant. Roux: *Pèga lejida au banquet de la Soucièta vétérinaire*).

*narria de l'Eraut, lou 25 de mai 1884*). Lyon, Schneider frères [1884]; in-8°, 8 pages (don de M. Ant. Roux);

Table décennale du Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts, du département de la Lozère, 1870-1879. Mende, Privat, 1884; in-8°, 88 pages;

Arabía y Solanas (Ramon): De Ripoll á Girona. Barcelona, Tasso y Serra, 1884; in-8°, 166 pages, fig.;

Arabía y Solanas (Ramon): lo Toch de mal temps y los Conjurs contra 'ls temporals en lo Tirol, per J.-C. Maurer. [Barcelona, Estampa de la Renaixensa, 1884]; in-8°, 8 pages (don du traducteur, M. Arabia y Solanas);

Azaïs (Gabriel): lou Reprin (le Regain), contes, fablos, brindes e souzets, per l'autoude de « las Vesprados de Clairac » (traduction française en regard). Avignoun, Roumanille, 1884; in-12, xvi-284 pages;

Clédat (Léon): Grammaire élémentaire de la vieille langue française. Paris, Garnier, 1885; viii-352 pages;

Dujarric-Descombes (A.): Société historique et archéologique du Périgord. Table analytique des matières contenues dans les bulletins de 1874 à 1883. Périgueux, Laporte, 1884; in-8°, 108 pages;

Funel (Louvis): li Masajan (les Habitants des Mas), rouman provençau. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 40 p.;

Guillibert (Chapôli): Parlamen tengu davans la Court d'amour de Mount-pelié, lou xiv de mai MDCCLXXXIII, em' uno versioun francesco. Mount-pelié, Imprimarié centralo dóu Miejour, 1884; in-8°, 20 pages;

Guillibert (Hipp.): Les Cours d'amour du Félibrige et Sa Majesté la reine Elisabeth de Roumanie. Aix-en-Provence, Ily et Brun, 1884; in-8°, 32 pages;

Guiraldein (*sic*) (D.): la Gloriosa, padaoulas di (*sic*) D. Guiraldein, musica di (*sic*) Ed. Servel. Montpellier, Léon Moitessier, [1884]; in-4°, 6 pages (don de M. Barthélemy Martin);

Haillant (Nicolas): Concours de l'idiome populaire ou patois vosgien à la détermination de l'origine des noms de lieu des Vosges; contribution à l'examen de l'une des questions du Congrès de la Sorbonne en 1883, ainsi conçue: *Quelle méthode faut-il suivre pour rechercher l'origine des noms de lieu en France?* Epinal, Collot, 1883; in-8°, 36 pages;

Haillant (Nicolas): Essai sur un patois vosgien (Uriménil, près Epinal). Première partie. Phonétique, inventaire, origine et notation des sons. Epinal, Collot, 1882; 44 pages;

Haillant (Nicolas): Essai sur un patois vosgien (Uriménil, près Epinal). Première partie. Phonétique (*suite*). Deuxième section. Traitement des lettres originaires (latin, romain, bas-latin, germanique). Epinal, Collot, 1883; in-8°, 56 pages;

Haillant (Nicolas): Essai sur un patois vosgien (Uriménil, près Epinal). Troisième section. Grammaire. I. Grammaire proprement dite. II. Formation des mots (dérivation, composition). III. Syntaxe, IV. Petit programme de recherches sur les patois vosgiens. Paris, Maisonneuve, 1884; in-8°, 108 pages;

Langlade (Al.): l'Agnelou banudet, pouëmo. Lioun, Pitrat, 1884; in-8°, 16 pages (don de M. Paul Mariéton);

Marinescu (D<sup>r</sup> At.-M.): Cultulü pãgãnu și creștinü. Tomulü I. Sãrbãtorile și datinele romane vechie. Bucuresci, Tipografia Academiei romãne, 1884; in-4°, xii-448 pages (don de l'Académie roumaine);

Mazel (le docteur E.): Poésies de Dom Guérin (de Nant), deuxième et dernière partie, précédée d'une notice biographique et dialectologique par le docteur E. Mazel. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 90 pages;

Noulet (le docteur J.-B.): Notice sur « le Passotens moundi » (le Passe-temps toulousain). Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 16 pages;

Richier (Amable): n° 5. Lou Franc Républicain, recueil de cansoun e déclamacion républicaino. Manosque, Demontoy, S. D.; in-12, 8 pages (don de M. Clair Gleizes);

Roque-Ferrier (Alphonse): Une poésie du Père Martin, de Béziers, en langage de Montpellier. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 20 pages;

Seelman (Emil): Die Aussprache des Latein nach physiologisch-historischen grundsätzen. Heilbronn, Henninger, 1885; in-8°, xvi-400 p. (don de M. Henninger);

Teza (E.): Rainardo e Lesengrino (Cod. Bodl. Canon. ital. n. XLVIII) per cura di E. Teza. Pisa, Nistri, 1869; in-8°, 80 pages;

Vidal (F.): Etude sur les analogies linguistiques du roumain et du provençal, Aix-en-Provence, Illy et Brun, 1885; in-8°, 32 pages;

Vingt-cinq journaux contenant des textes ou des indications utiles à la Société, donnés par MM. Albert Arnavielle (1), Eustache Fricon (9), Roque-Ferrier (14) et Roumanille (1).

---

### Errata du tome douzième

MONOGRAPHIE DU SOUS-DIALECTE LANGUEDOCIEN DU CANTON DE LA SALLE. — P. 60, l. 18, milvutulus, *lisez* milvutulus; — 65, 23, rotador, *lisez* rotator; — 65, 33, sagous, *lisez* sayous; — 67, 19, rc, *lisez* ric — 69, 25, taupe, grillon, *lisez* taupe-grillon.

DOM GUÉRIN ET LE LANGAGE DE NANT. — P. 163, l. 9, aiço, *lisez* aiso; — 10, vau al Lengadoc, *lisez* van al Lenguadoc; — 11, s'on cridon, *lisez* s'on cridou.

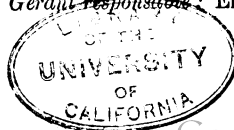
P. 166, l. 10, Per que, *lisez* piey que. — 11, vole, *lisez* volle; recounouissenço, *lisez* recounouicence. — 12, crayouna, *lisez* craiouna; traits, *lisez* trais; beutat, *lisez* bautat; — 20, Leur etablissement, *lisez* [car] leur etablimen.

P. 167, l. 1 de la note 1: qu'audrié qu'ieu fouess, *lisez* quaudrié q'ieu fous; — l. 2. descriptieu, *lisez* des-critieu.

P. 175, l. 31, contribué à ramener, *lisez* contribué à amener.

---

Le Gérant responsable: Ernest HAMELIN



## TABLE DES MATIÈRES

### DU DOUZIÈME VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

#### DIALECTES ANCIENS

Sainte Marie-Madeleine dans la littérature provençale ( <i>suite</i> ) (C. CHABANEAU).	105
Cantique périgourdin en l'honneur de saint Jean-Baptiste (C. CHABANEAU).	157
Sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés ( <i>suite</i> ) (C. CHABANEAU).	209
Les Neuf Filles du Diable (C. CHABANEAU).	218

#### DIALECTES MODERNES

Étude de mœurs provençales par les proverbes et les dictons. L'Average (Jean BRUNET).	5
Monographie du sous-dialecte languedocien du canton de la Salle-Saint-Pierre (Gard) ( <i>fin</i> ) (le pasteur FESQUET).	53
Notice sur « le Passo-tens moundi » (le docteur NOULET).	134
Dom Guérin et le Langage de Nant (le docteur MAZEL).	164
Le Garçon que vai demanda une fie en maridage (le docteur VINCENT).	219
Notes de philologie rouergate ( <i>suite</i> ) (DURAND DE GROS).	226
Dois Contos populares portuguezes (LEITE DE VASCONCELLOS).	227
Une traduction inédite de l'Énéide en vers languedociens (ma- nuscrit communiqué par M. Charles CAVALIER).	231
Santo Mario del Soulel, poésie languedocienne (F. DONNA- DIEU).	77
A Gabriel Azaïs, l'endeman dóu Centenàri de Favre, poésie provençale (A. de GAGNAUD).	143
A la Felibresso d'Areno, sonnet provençal (Louis ROUMIEUX).	144
La Legèndo de l'Alauveto, poésie provençale (A. TAVAN).	241
A l'Oucitano, poésie provençale (G. du CAIRE).	263
La Cansoun de Jan-d'Amour, poésie provençale (Pierre des Marelles).	265
Le Campanal de las Printanieras.— Les Plataniès.— Rabelais à 'n Jan de Beussounat, poésies languedociennes (Au- guste FOURÈS).	276
Lou Nis de cardounilha, poésie languedocienne (A. LANGLADE).	284

## VARIÉTÉS

Une quatrième forme provençale du verbe « tuer » (Alph. MICHEL).	49
L'Origine des Vilains et celle des Gavots (Alph. ROQUE-FERRIER).	82
Une poésie du Père Martin, de Béziers (XVIII <sup>e</sup> siècle), écrite en langage de Montpellier (Alph. ROQUE-FERRIER).	84-150
Quelques Cas d'emprunt religieux à la poésie profane et à la poésie populaire, à propos d'une imitation montpelliéraine de la romance languedocienne de Florian (Alph. ROQUE-FERRIER).	97
Deux Traditions languedociennes sur saint Guilhem de Gellone (Alph. ROQUE-FERRIER).	145
Le Vin du Purgatoire, conte inédit en vers languedociens (Alph. ROQUE-FERRIER).	177
Une poésie biterroise de l'an 1735 et « la Grello del premier jour de jun 1727 » du Père Martin (Alph. ROQUE-FERRIER).	286
L'Article archaïque à Lunel-Viel et à Lansargues (Alph. ROQUE-FERRIER).	294
La Devise des Castellane (Jean BRUNET).	297
Une inscription inédite de Mistral (A. de GAGNAUD).	299

## BIBLIOGRAPHIE

Bestiolo e Rimeto, par M. W.-C. Bonaparte-Wyse (Alph. ROQUE-FERRIER).	50
Chrestomathie de l'ancien français, par L. Constans (E. RIGAL).	151
Li Ballado d'Aram, par Valère Bernard (Alph. ROQUE-FERRIER).	300

## PÉRIODIQUES

Giornale storico della letteratura italiana (F. CASTETS).	197
L'Érection du monument commémoratif de la bataille de Muret (Henri DELPECH).	302
CHRONIQUE.	52-103-155-208-305
ERRATA.	309
TABLE DES MATIÈRES.	311









U.C. BERKELEY LIBRARIES



C006799528

